

Polémique sur le regroupement des détenus nationalistes en Corse

L'ANNONCE par le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, samedi 27 octobre en Corse, d'un regroupement des détenus nationalistes à la prison de Borgo, près de Bastia, a provoqué une série de critiques de l'opposition et du parti de Jean-Pierre Chevènement. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a estimé lundi, que cette décision était « une reculade et une capitulation ». Pour M. Chevènement « c'est un pas vers l'amnistie » et Borgo est une « prison qui n'est absolument pas sûre, absolument pas sûre, dont les personnels et leurs familles sont soumis au chantage et aux menaces des indépendantistes ». Les gardiens de prison du sud-est de la France ont déclenché un mouvement de grève lundi.

Lire page 11
et notre éditorial page 17

► www.lemonde.fr/corse

Malaise au sein de la BCE

ALORS QUE le ralentissement économique se confirme, la Banque centrale européenne peine à asseoir sa crédibilité. D'abord, plusieurs membres du conseil, dont ceux d'Autriche, d'Espagne, de Belgique et du Portugal, ont plaidé, le 11 octobre, à Vienne, pour une baisse plus rapide des taux d'intérêt, mais n'ont pas été entendus. Le président de l'institut de Francfort, Wim Duisenberg, ne parvient pas, par ailleurs, à établir un dialogue serein avec les différents gouvernements. Ses maladresses ont fini par créer un sentiment de malaise autour de la banque centrale.

Lire page 20

► www.lemonde.fr/economie

Frégates de Taïwan, l'enquête rebondit



ANDREW WANG

L'ENQUÊTE sur l'intermédiaire taïwanais Andrew Wang menace les plus grands groupes d'armement français. Derrière les commissions des frégates, apparaissent celles liées au contrat des Mirage, vendus en 1992.

Lire page 12

► www.lemonde.fr/sequence

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1030 - 7,90 F - 1,20 €



Les Etats-Unis doutent, le Pakistan tremble

- Victimes civiles, erreurs de frappes, critiques nombreuses : Washington lutte contre le défaitisme
- Attentats, manifestations, volontaires pour le djihad : le régime du général Moucharraf déstabilisé
- Le mollah Omar promet aux Américains « une leçon plus dure que celle donnée aux Russes »

SOMMAIRE

● **La guerre contre Al-Qaïda** : Trois semaines après le début de leurs frappes sur l'Afghanistan, riposte militaire aux attentats du 11 septembre, les responsables américains s'efforcent de lutter contre le défaitisme. Même aux Etats-Unis, ils font face à des critiques de plus en plus nombreuses, renforcées par de nouvelles erreurs de frappe et par une recrudescence de la tension au Pakistan. Notre reportage à Ghani Khil, village contrôlé par l'opposition afghane et bombardé « par erreur ». L'analyse de Patrick Jarreau, à Washington : des difficultés en série, ignorées ou dissimulées par l'administration. Le mollah Omar promet aux Américains « une leçon plus dure que celle donnée aux Russes » : les principaux extraits de son interview à un journal algérien. Des milliers de volontaires du djihad au Pakistan. Attentats, manifestations : le régime du général Moucharraf voit s'ac-



cumuler les difficultés. Le récit du massacre anti-chrétiens de Bahawalpour. Une rencontre avec le frère d'Adul Haq. La crise vue d'Arabie saoudite et de Bosnie. p. 2 à 5

● **L'argent du terrorisme** : Instance mondiale de lutte contre le blanchiment d'argent, le GAFI réuni à Washington pour discuter de la traque des réseaux criminels. p. 6

● **Le deuil des Américains** : L'adieu de New York aux victimes du World Trade Center. L'extravagant rumeur des milliers d'orphelins. Selon le nouveau décompte du *New York Times*, le nombre des disparus serait « plus proche des 3 000 que des 5 000 à 6 000 victimes annoncées ». p. 7

● **Horizons-Débats** : Les points de vue de Abolhassan Bani Sadr, Dominique Thomas et Abraham Serfaty. p. 18 et 19

► www.lemonde.fr/dossier-special



FRANK OSSENBRINK/CORBIS SYGMA

ENTRETIEN EXCLUSIF

Schröder en guerre

Face à « l'absence d'envie d'aller en guerre », Gerhard Schröder estime que « la situation demande de passer outre ». « L'Allemagne va donner suite aux demandes de participation militaire », affirme le chancelier dans un entretien au *Monde*, tout en reconnaissant les réticences de l'opinion. p. 15

Condamné pour viol en cour d'assises, un député en appelle à la justice de ses pairs

MARC DUMOULIN joue sa dernière carte pour rester en liberté. Condamné à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, pour viols sur mineure de (moins de) quinze ans par personne ayant autorité sur sa nièce et filleule, et à cinq ans d'interdiction des droits civiques, civils et de famille, le député du Haut-Rhin a envoyé une lettre, datée du 25 octobre, aux vingt-deux députés membres du bureau de l'Assemblée nationale – composé notamment de son président, Raymond Forni (PS), et des dix vice-présidents – alors que celui-ci doit se prononcer dans les prochains jours sur la levée de son immunité parlementaire. « Comme tout citoyen injustement mis en cause, j'émet le vœu d'être démocratiquement entendu par vous avant toute prise de décision me concernant », écrit le député RPR, qui avait rejoint le groupe des non-inscrits au lendemain de sa mise en examen.

La levée de son immunité est soumise, en effet, à l'« autorisation » du bureau. Selon l'article 26 de la Constitution, « aucun membre du Parlement ne peut faire l'objet, en matière criminelle ou correctionnelle, d'une arrestation ou de toute autre mesure privative restrictive de liberté

qu'avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont il fait partie. Cette autorisation n'est pas requise en cas de crime ou de délit flagrant ou de condamnation définitive ». M. Dumoulin ayant fait appel de la décision de la cour d'assises de Strasbourg, la condamnation n'est pas considérée comme « définitive ».

Lundi 22 octobre, le procureur de la République de Strasbourg a adressé une demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Dumoulin au parquet général de la cour d'appel de Colmar. Celui-ci l'a transmise à la chancellerie, laquelle l'a adressée à la présidence de l'Assemblée, vendredi 26 octobre, dans la soirée. Sans « préjuger » de la décision du bureau, M. Forni rappelle que ce dernier a déjà approuvé « la mise sous contrôle judiciaire » de M. Dumoulin, en décembre 1998.

Le député redoute le verdict de ses collègues, qui, selon lui, « aura une évidente incidence sur les conclusions judiciaires de cette affaire ». « Toutes les déclarations concernant les lieux et dates auxquels les prétendus « viols » se seraient déroulés ont été totalement contredites par mes agendas personnels saisis par le juge d'instruction, par mes

plannings professionnels », plaide M. Dumoulin. Il cite également parmi les « témoins » le député socialiste « Jean-Pierre Baeumler » (Haut-Rhin), qui a « confirmé [ses] rendez-vous à Paris ».

« Et quand bien même on réfuterait [ses] agendas », M. Dumoulin affirme qu'il ne « pouvait matériellement agir » comme sa nièce l'a décrit. Il en veut pour preuve « la présence constante » de son épouse dans l'appartement de « 85 mètres carrés » où « se seraient déroulés les faits ». Présence qui « est attestée » par les « fiches de congé » de M^{me} Dumoulin et qui montre qu'« elle ne se rendait pas tous les matins à son travail », le laissant seul avec sa nièce. Cette « présence », ajoute encore M. Dumoulin, interdit « toute fermeture à clef de la porte du petit couloir menant à deux chambres contiguës sans qu'elle s'en aperçoive ». M. Dumoulin rappelle que son épouse a « témoigné de l'impossibilité de ces faits en jurant sur son honneur ».

« Je n'accepte pas et je n'accepterai jamais cette décision », conclut-il. Il invoque donc la « justice » de ses pairs.

Clarisse Fabre



BORIS HORVAT/AFAP

ESCRIME

Succès français

La première médaille d'or de l'escrime française aux championnats du monde qui ont lieu à Nîmes a été conquise par la jeune Anne-Lise Touya. Fidèles à la tradition de ce sport, ses camarades et son entraîneur l'on lancée en l'air pour fêter cette victoire. Avec sept médailles, dont une d'argent à l'épée pour Laura Flessel, maman-championne, l'équipe de France domine la compétition. p. 26

Les musulmans et la « démonisation » de l'ennemi

CE SONT DES FANTASMES, mais ils en disent long sur les sociétés d'où ils émanent : le « véritable » auteur masqué des attentats du 11 septembre serait... Israël. La rumeur court, du monde arabe au Pakistan et jusque dans nos banlieues. Avocat aisé, le père du kamikaze Mohammed Atta livre son inti-

me conviction : le Mossad, le service secret israélien, a usurpé l'identité de son enfant pour lui imputer le crime. S'il ne s'agissait que de la douleur d'un père... Mais non. Comment se fait-il, demandent la télévision syrienne et nombre de journaux arabes, que si peu de juifs aient péri dans le World Trade Cen-

ter ? Sous-entendu : eux si nombreux à New York et dans la finance... L'explication est simple : « *Le Mossad les a prévenus.* » Sans parler de tous ceux convaincus que Washington est le vrai maître d'œuvre de tous les événements. « *A qui profite le crime,* » n'est-ce pas ?

Les théories du complot font

aujourd'hui florès dans le monde arabo-musulman. Elles ne datent pas du 11 septembre. Après le décès de Lady D., en 1997, Le Caire bruissait d'une certitude : la princesse Diana n'était pas morte dans un accident. Non : sur ordre de la reine, le MIS l'avait assassinée, elle et son amant égyptien, parce qu'elle portait l'enfant d'un Arabe... Ces visions machiavéliques et manipulatoires sont le symptôme d'une profonde régression politique et intellectuelle. Ce sont elles qui ont amené une partie de l'intelligentsia égyptienne à faire du négationniste Roger Garaudy la star de la Foire du livre du Caire, il y a quatre ans. Personne mieux qu'Edward Said, le célèbre professeur palestinien de Columbia, n'a su montrer combien, véhiculés par une intelligentsia qui a massivement renoncé à son rôle critique, ces fantasmes participent d'une « soumission » de l'esprit à des pouvoirs constitués autoritaires et à la magie de la déresponsabilisation, litère du fatalisme islamique – et de sa vulgate fanatique.

Qu'une partie de la « rue » musulmane s'enflamme aujourd'hui pour des démagogues obscurantistes est un drame et un immense danger (d'abord pour elle-même).

Sylvain Cypel

Lire la suite page 17



REUTERS

MUSIQUE

Michael Jackson roi de la pop ?

Après trente ans de carrière en solo, et une traversée des années 1990 couverte essentiellement à la rubrique faits divers malgré de multiples engagements à caractère humanitaire, le chanteur américain sort, le 30 octobre, un nouvel album, *Invincible*, dont les meilleurs titres, autant d'appels vibrants à la danse, sont produits par Rodney Jerkins, star montante des studios d'enregistrement. p. 30

► www.lemonde.fr/disques

France.....	10	Météorologie-Jeux.....	29
Société.....	12	Culture.....	30
Horizons.....	14	Guide culturel.....	32
Entreprises.....	20	Carnet.....	33
Tableau de bord.....	22	Abonnements.....	33
Aujourd'hui.....	26	Radio-Télévision.....	34

Bernard-Henri Lévy

“Le carnet de route de notre génération”

Bernard Kouchner
Le Monde

précédé de
Les Damnés de la guerre

Grasset

AFGHANISTAN Alors qu'une quatrième semaine d'opérations militaires est entamée, les responsables américains ont tenté de répondre aux critiques qui commencent à s'exprimer.

Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, note les « progrès » réalisés et dénonce « l'impatience » de certains observateurs. ● LES RAIDS aériens intenses ont fait de nouvelles

victimes civiles à Kaboul et dans plusieurs autres villes. Dans un entretien au journal algérien, le chef taliban, le mollah Omar, réplique aux Etats-Unis en les menaçant d'une « leçon

plus dure » que celle infligée aux Soviétiques. ● LE PAKISTAN apparaît au bord de la déstabilisation. ● UN MASSACRE dans une église a provoqué la mort d'au moins dix-sept per-

sonnes. ● NEW YORK a pleuré les morts du World Trade Center, dimanche 28 octobre, lors d'une cérémonie. ● UN NOUVEAU cas d'antrax était diagnostiqué dans le New Jersey.

Face aux doutes et critiques, Washington veut réaffirmer sa stratégie

Après trois semaines d'opérations militaires, les responsables américains dénoncent « l'impatience » des médias. De nouvelles erreurs de bombardements ont provoqué la mort de civils. Au Pakistan, les tensions sont de plus en plus vives alors que la perspective politique d'un après-taliban s'éloigne

TROIS SEMAINES après le début de la riposte militaire aux attentats du 11 septembre, les responsables américains doivent s'efforcer de lutter contre le défaitisme. Ils ont rappelé pendant le week-end que la campagne serait longue et difficile. Ils sont aux prises, y compris aux Etats-Unis mêmes, avec des critiques de plus en plus nombreuses, renforcées en fin de semaine par de nouvelles erreurs de tirs des bombardiers américains, et par une recrudescence de la tension au Pakistan.

● **Nouvelles victimes civiles en Afghanistan.** Des bombes américaines ont frappé deux quartiers de Kaboul, dimanche 28 octobre, faisant treize victimes civiles par-

mi lesquelles des enfants. La veille c'est un village proche du front, dans la zone contrôlée par les forces anti-talibans, qui avait été touché par erreur : deux personnes avaient péri (lire ci-dessous).

● **Accès de fièvre au Pakistan.** Pièce clé du dispositif de la riposte américaine, le Pakistan a été saisi, dimanche, par un accès de violence meurtrière. Au moins 17 personnes ont été tuées quand des hommes armés ont mitraillé des fidèles dans une église catholique de Bahawalpur (est). Une bombe a explosé dans un autobus à Quetta (sud-ouest), non loin de la frontière afghane. Répondant à un appel du mollah Omar, des hommes de tribus frontalières ont fait route

vers l'Afghanistan, attendant « un signe des talibans » pour se joindre au djihad (lire pages 3 et 4).

● **Pas de frein à l'Alliance du Nord.** Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, s'est efforcé de convaincre, dimanche, que l'intervention se déroulait de façon satisfaisante. « Nous pensons que la campagne a été efficace ; on peut en mesurer les progrès », a-t-il déclaré sur CNN, en accusant les talibans d'exagérer le nombre de victimes civiles et de dissimuler des postes de commandement et dépôts de munitions dans des mosquées et des écoles. Des frappes ont été effectuées pour la première fois, dimanche, sur le nord-est de l'Afghanistan, à proximité de la

zone où sont regroupées les principales forces de l'Alliance du Nord (anti-talibans). Interrogé sur la tactique jusqu'ici prôtée aux Américains de freiner une avance de l'Alliance du Nord vers Kaboul, Donald Rumsfeld a démenti vivement : « C'est faux : l'Alliance du Nord n'a pas été freinée et elle ne sera pas », a-t-il dit.

● **Polémiques américaines.** Le secrétaire à la défense a regretté la mort du commandant Abdul Haq, exécuté vendredi par les talibans, en confirmant que les Américains avaient tenté de lui venir en aide. « Hélas, l'aide est venue des airs, alors qu'il était au sol. Et malheureusement, il a été tué », a dit M. Rumsfeld. L'intervention n'est pas venue

de l'armée américaine mais « d'un autre élément du gouvernement », a-t-il ajouté, laissant entendre, sans toutefois le confirmer, qu'elle avait été apportée, trop tard, par la CIA. Robert McFarlane, ancien conseiller de Ronald Reagan, a estimé que l'exécution d'Abdul Haq témoignait de « l'incompétence » de la CIA. Le sénateur républicain John McCain a pour sa part reproché au Pentagone ses « demi-mesures », en lui demandant d'intensifier la campagne. L'ancien ambassadeur aux Nations unies, le démocrate Richard Holbrooke, a quant à lui reproché à l'administration un excès d'optimisme initial et lui a demandé de mieux « faire passer son message » auprès de l'opinion

afghane et des musulmans dans le monde (lire page 4).

● **Nouveau cas de maladie du charbon.** Sur le front intérieur aussi, les responsables américains doivent se défendre des critiques qui leur reprochent notamment un manque de coordination. Un nouveau cas a été diagnostiqué dans un centre de tri postal du New Jersey ; le centre postal du département de la justice s'est également révélé contaminé. Donald Rumsfeld s'est refusé à « spéculer » sur l'origine intérieure ou extérieure de l'attaque bioterroriste, alors que plusieurs sources ont estimé, ces derniers jours, que des groupes aux Etats-Unis pourraient en être responsables (lire page 7).

A Ghani Khil, un village de la zone contrôlée par l'Alliance du Nord et bombardé par « erreur »

GHANI KHIL (nord-est de l'Afghanistan) de notre envoyé spécial

Mirza Khan, secoué de spasmes, ne parvient plus à contrôler ses

REPORTAGE

A 2 kilomètres des premières positions talibanes

maïns, qui s'agitent en tous sens. La nuit précédente, tandis que ses enfants dormaient, lui et sa femme veillaient. Ils travaillaient. Car Mirza Khan préparait la fête de mariage de son frère, et cette célébration devait rester gravée dans la mémoire de la famille. « Ma femme cousait des vêtements pour la fête. Moi, à 4 heures du matin, je suis sorti m'occuper des moutons. » Les animaux étaient destinés au repas des mariés et de leurs invités. « Et puis la bombe s'est abattue sur la maison. J'étais dehors. »

Le projectile meurtrier, dans ce village pourtant situé à deux cents mètres de la première ligne des moudjahidins, à deux kilomètres des premières positions talibanes, ce village habitué à vivre au rythme de la guerre, est venu du ciel. D'un avion américain. Vu de Washington, l'incident de ce dimanche 28 octobre, vingt-deuxième jour de guerre en Afghanistan, est une « erreur » supplémentaire, d'autant plus regrettable sans doute qu'elle a eu lieu sur le territoire du Front uni de l'opposition, allié des Etats-Unis. Pour Mirza Khan, c'est l'apocalypse.

« Ma femme est morte. Mes deux enfants, ma mère, mon frère et mes trois sœurs sont blessés », énumère-t-il en tremblant. Un voisin, blessé lui aussi par des éclats, décèdera plus tard, à l'hôpital de la val-

lée du Panchir, où les victimes ont été transférées. « Peut-être était-ce une erreur de tir, ou peut-être pas, dit Mirza Khan. Je ne sais pas... Je ne sais rien. »

La maison de Mirza Khan ne tient plus qu'à moitié debout. Du toit jusqu'au sol, une partie des deux étages a disparu. On gravit l'aile droite par un escalier de gravats. Au mur du salon, une horloge s'est arrêtée de vivre, elle aussi. Les aiguilles sont figées sur l'heure du drame, 4 h 25. Un cadre en verre recelant des photographies jaunies a survécu. Des casseroles et une chaussure d'enfant gisent dans le couloir. Dans la chambre du fond, un peigne rose traîne dans la poussière. A un crochet est suspendue la veste verte à pochettes que Kokogol, la femme de Mirza, aimait porter sous son tchadri.

Kokogol a été promptement enterrée. Dans son discours, l'imam Mohammed Moussa s'est emporté contre les Etats-Unis. « Partez, étrangers, partez ! Nous n'avons besoin de personne ici ! Que l'Amérique n'interfère pas dans les affaires de l'Afghanistan, car nous pouvons résoudre nos problèmes seuls ! » « Cette femme est devenue une martyre, a conclu l'imam, car

elle a été tuée par un infidèle ! » Sur la tombe, les villageois ont déposé des branchages, plaqués au sol par des cailloux. Des renards rôdent dans la plaine de Shomali et, attirés par l'odeur des cadavres, ils deviennent profanateurs de cimetières.

MANQUE DE COORDINATION

Le commandant Salim Khan, responsable du front qui borde Ghani Khil, ne partage pas l'avis de l'imam. Il descend de son cheval

Plusieurs « accidents » depuis le début des opérations

- **8 octobre** : 4 morts à Kaboul dans le « bombardement accidentel » d'une agence de déminage affiliée à l'ONU.
- **11 octobre** : des dizaines de civils meurent, selon les talibans, dans les bombardements du village de Karam (40 kilomètres de Jalalabad), alors que des sites militaires creusés dans la montagne étaient visés.
- **13 octobre** : le Pentagone reconnaît la mort fortuite de 4 habitants d'un village au nord de Kaboul.
- **16 et 26 octobre** : à Kaboul, divers entrepôts du Comité

international de la Croix-Rouge sont touchés.
- **22 octobre** : l'ONU relève qu'un hôpital et une mosquée situés dans l'enceinte d'une base militaire proche d'Herat ont été détruits (une centaine de morts, selon les talibans).
- **23 octobre** : Chakoour Kharez, près de Kandahar, est l'un des villages les plus durement touchés (52 morts, selon les talibans).
- **27 octobre** : Ghani Khil, aux mains de l'Alliance du Nord, est touché par une bombe (2 morts).
- **28 octobre** : 13 morts, dont 9 enfants, à Kaboul.

blanc, au pied des ruines, il observe la maison éventrée et pose des questions à ses combattants. Il a parlé auparavant avec l'état-major militaire du Front uni. « Ce n'est qu'un accident, dit-il. Ces choses-là arrivent. » Salim Khan soutient la ligne officielle de l'opposition afghane, satisfaite de la campagne de raids aériens contre les talibans, qu'elle souhaiterait voir s'intensifier. « Si la bombe de cette nuit était venue de l'ennemi, ce ne serait pas un problème. C'est notre vie quo-

tidienne ici, poursuit Salim Khan. L'ennui est que c'était une bombe américaine. Encore une fois, ce n'est qu'un accident. »

Plus tard, dans l'après-midi, lors d'une conférence de presse à Djabal Ul-Saraj, le Dr Abdullah, « ministre des affaires étrangères » du Front uni, estimera lui aussi qu'« en dépit de tristes erreurs, la guerre se déroule bien ». « Nous savons que ce tir ne fut pas délibéré. Il y a plus de mille kilomètres de ligne de front entre les talibans et nous, et c'est la première erreur », dit-il. Ce qui n'est pas tout à fait juste, puisque deux bombes se sont abattues, sept jours auparavant, près d'un poste militaire des moudjahidins non loin de l'aéroport de Bagram, sans faire de victimes.

Le Dr Abdullah considère, en revanche, que l'incident démontre qu'il faudrait « davantage de coordination militaire » entre les Etats-Unis et le Front uni. L'opposition antitalibane ne cesse de réclamer un soutien américain qui lui offrirait l'occasion de se lancer à l'assaut des positions ennemies, et estime que les raids aériens actuels ne sont pas assez destructeurs pour les forces armées du mollah Omar et les combattants d'Oussa-

ma Ben Laden. Elle ne cesse, par ailleurs, de mettre en garde contre les erreurs de tirs qui font souffrir la population afghane, cette remarque allant aussi dans le sens de sa requête d'une intensification du pilonnage des lignes de front. Des bombardements qui se sont d'ailleurs nettement accrus, samedi, dans la plaine de Shomali, au nord de Kaboul, dans les heures qui ont précédé la destruction de la maison de Mirza Khan.

COMME UN DERNIER SOUFFLE

A Ghani Khil, le commandant Salim Khan le clame haut et fort : « Il faut que les raids aériens s'intensifient ! » Mirza Khan, choqué et chancelant, est loin d'être aussi catégorique. Les yeux hagards, il lâche que « si les Américains veulent continuer leurs raids aériens sur l'Afghanistan, ils devraient viser les positions talibanes ».

Il se lève. « Je ne sais rien, murmure-t-il une fois encore, comme dans un dernier souffle, et je veux aller à la mosquée maintenant. » Il part, son regard troublé fixant dans le champ d'en face, de l'autre côté du ruisseau, la tombe de son épouse ensevelie.

Rémy Ourdan

Des difficultés en série, ignorées ou dissimulées par l'administration américaine

WASHINGTON de notre correspondant

George Bush et son équipe continuent à bénéficier d'un haut niveau d'approbation et de con-

ANALYSE

Elle a préféré une action rapide et récuse la crainte de l'enlèvement

le président a toujours dit que la guerre contre le terrorisme serait longue et difficile.

La vérité n'est pas tout à fait celle-là. M. Bush a certes parlé d'une entreprise de longue haleine, d'un combat mené sur plusieurs fronts à la fois. Son vice-président, Richard Cheney, est même allé jusqu'à dire que sa génération – il a soixante ans – n'en verrait pas le bout. Est-il besoin de rappeler, pourtant, les formules répétitives de M. Bush sur Ben Laden, recherché mort ou vif, sur les terroristes d'Al-Qaïda obligés à sortir des trous où ils se cachent, sur les talibans qui allaient payer le prix de leur association avec les auteurs des attaques du 11 septembre, sur ces meurtriers livrés à la justice ou la subissant ?

Loin de la patiente préparation politique et militaire de l'opération « Tempête du désert » par le premier président George Bush en 1990-1991, son fils a choisi l'action rapide : moins d'un mois s'est écoulé entre le 11 septembre et les premiers bombardements, le 7 octobre.

Lorsque le commandant en chef britannique, l'amiral Michael Boyce, a dit, une semaine plus tard, que la traque de Ben Laden et la guerre contre les talibans dureraient peut-être encore à l'été 2002, M. Rumsfeld a exprimé ironiquement sa admiration pour « les gens qui sont capables de prédire ce genre de choses ». Peut-être le secrétaire à la défense partageait-il, en fait, l'avis de l'amiral Boyce, mais il faut croire alors que la « ligne » officielle ne lui permettait pas de le dire.

Aujourd'hui, M. Rumsfeld explique qu'il n'a jamais imaginé d'en finir vite et que la résistance des talibans ne le surprend pas. Mais il écarte d'un revers de main la crainte de l'enlèvement, évoquée par le président pakistanais Pervez Musharraf. Il n'y aura pas d'enlèvement, si l'on comprend bien, parce que les dirigeants américains ont décidé de ne pas commettre l'erreur des Soviétiques qui y a vingt ans et de ne pas chercher à occu-

cela pourrait avoir dans le pays et peut-être au Pakistan. Ces difficultés ont été ou bien ignorées ou bien dissimulées. Dimanche encore, M. Rumsfeld n'a consenti qu'avec beaucoup de répugnance à confirmer à demi-mot ce qui était dans tous les journaux : l'ancien chef militaire du Sud Abdul Haq, tué par les talibans le 24 octobre, a bien fait appel à ses protecteurs américains pour obtenir une aide qui n'est pas venue. La capaci-

a été plus empressé de faire voter par le Congrès une loi antiterroriste, dont certaines dispositions inquiètent les défenseurs des libertés, qu'à imposer aux services de police et de renseignement des normes de comportement différentes.

ALERTE NÉGLIGÉES

Invariablement, M. Bush et ses ministres chantent les louanges de la CIA et du FBI, alors qu'il est de notoriété publique que ces deux services sont gravement fautive, qu'ils ont négligé des alertes reçues de leurs homologues européens, qu'ils ont été incapables de communiquer entre eux et que le Bureau fédéral d'investigation, pour ce qui le concerne continue à traiter par le mépris les polices locales, y compris celle de New York.

La caractéristique dominante de l'administration Bush est la crainte de l'information. Cette tendance est flagrante jusqu'à la caricature dans le cas du Pentagone, mais elle est perceptible dans le refus de la Maison Blanche et des ministres concernés de répondre aux questions posées sur les envois d'antrax, qu'il s'agisse de l'origine du produit ou des hypothèses sur les auteurs de ces envois. Sans doute la guerre impose-t-elle des limites à la transparence. Mais M. Bush et son équipe s'étaient signalés bien avant par leur goût du secret. Ils imposent ainsi leur marque particulière à la réponse que les Etats-Unis tentent d'apporter au terrorisme.

Patrick Jarreau

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

2^{ème} Cycle

ENM/EFB
Préparations complètes et par correspondance

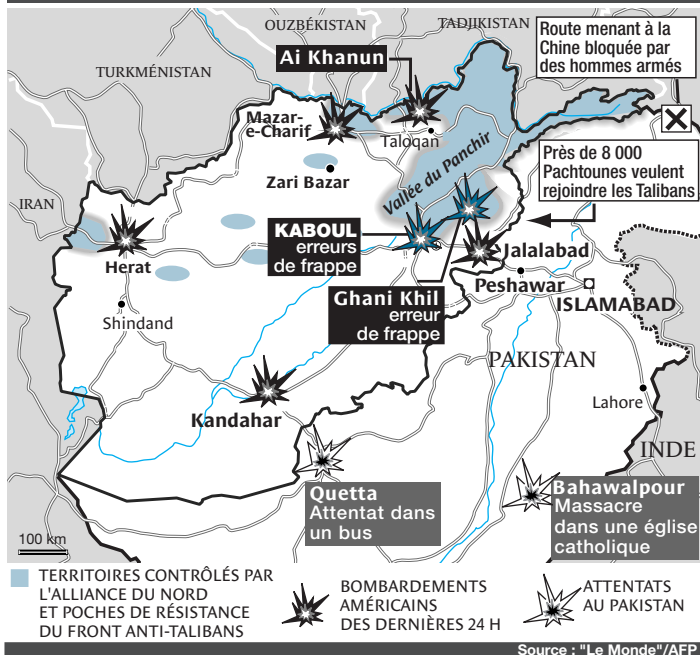
IEP/HEC
Admission directe à bac + 2 et 3

ÉCOLES DE JOURNALISME
CFJ/ESJ/IPJ/CELSA...

SUCCÈS CONFIRMÉS

Tél : 01 42 24 10 72
2, rue de Rémusat, Paris 16^e

Bombardements, attentats et bavures des 27 et 28 octobre



Donald Rumsfeld justifie des frappes « fiables à 85 % ou 90 % »

WASHINGTON de notre correspondant

Alors que des interrogations et, même, quelques critiques se font jour sur la manière dont l'administration Bush fait face à la menace terroriste sous ses diverses formes, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, s'est efforcé, dimanche 18 octobre, de justifier la stratégie adoptée en Afghanistan et d'expliquer les obstacles auxquels elle se heurte. Il a indiqué au passage, sur CNN, qu'il avait bien constaté « une certaine impatience chez les gens qui doivent produire des nouvelles toutes les quinze minutes », mais que « le peuple américain comprend que [la lutte contre le terrorisme] va être longue et dure ».

Abdul Haq avait « demandé et obtenu » une aide, qui lui avait été apportée non par l'armée, mais par la CIA

M. Rumsfeld a été interrogé sur les propos qu'avait tenus, le 16 octobre, après un peu plus d'une semaine de bombardements en Afghanistan, le général Gregory Newbold, directeur des opérations à l'état-major interarmes. « La capacité de combat des talibans a été éviscérée », avait déclaré le général Newbold.

Cette formule a été rapprochée de celle de son adjoint, le contre-amiral John Stufflebeem, s'avouant, le 24 octobre, surpris par la résistance des talibans et par « la manière dont ils s'accrochent comme des chiens au pouvoir ».

M. Rumsfeld a indiqué que les forces islamistes en Afghanistan ont encore des avions de combat, des hélicoptères et des missiles sol-air, notamment les Stinger fournis par les Américains, dans les années 1980, aux guérilleros qui combattaient l'armée soviétique. « Ils ont

encore beaucoup de combattants rudes et aguerris (...), parfaitement capables de livrer un combat très dur », a ajouté le ministre.

Il a expliqué, aussi, que les talibans et les troupes d'Al-Qaïda, l'organisation d'Oussama Ben Laden, disposent « de kilomètres de tunnels et de cavernes, dans lesquels ils se cachent ». Les erreurs de ciblage des bombardements et les pertes civiles qu'ils entraînent ont été expliquées par M. Rumsfeld de deux manières : d'une part, a-t-il affirmé, « les talibans et Al-Qaïda utilisent systématiquement des mosquées, des écoles et des hôpitaux pour y abriter des centres de commandement et de contrôle, et pour y entreposer des munitions » ; d'autre part, « notre armement est fiable à 85 % ou 90 %, niveau de sécurité, selon moi, très supérieur à celui des automobiles et des bicyclettes, mais qui ne peut garantir contre tout dysfonctionnement ».

Le secrétaire à la défense a démenti que les forces américaines mesurent leur soutien à l'Alliance du Nord. Il a affirmé que ces adversaires des talibans n'ont pas été empêchés de progresser sur la route de Kaboul et qu'ils ont reçu, au contraire, un soutien « énergique » pour leur permettre d'avancer vers la capitale comme pour les aider dans leurs efforts de conquête de la ville de Mazar-e-Charif, au nord-ouest du pays.

Il a indiqué qu'à sa connaissance, Abdul Haq, l'ancien chef militaire du Sud abattu par les islamistes le 25 octobre, n'était pas entré en Afghanistan pour remplir une mission définie par les Etats-Unis.

Interrogé sur une autre chaîne de télévision, ABC, M. Rumsfeld a expliqué qu'Abdul Haq avait pénétré dans le pays de son propre mouvement et que, repéré et cerné par des talibans, il avait « demandé et obtenu » une aide américaine, qui lui avait été apportée non par l'armée, mais par la CIA, alertée par Robert McFarlane, ancien conseiller de Ronald Reagan (lire page 4). M. McFarlane a, de son côté, violemment critiqué l'échec de l'opération montée par la centrale américaine.

P. J.

Le mollah Omar promet aux Américains « une leçon plus dure que celle donnée aux Russes »

Pour la première fois depuis le début de la guerre, il a accordé un entretien à un quotidien algérien

DANS une interview au quotidien arabophone algérien *El Youm*, le chef des talibans, le mollah Mohammed Omar, affirme que « la véritable bataille avec les Américains n'est pas encore commencée ». « Nous ne les accueillerons pas avec des roses », et les Américains recevront, affirme-t-il, « une leçon plus dure que celle qui a été administrée aux Russes dans notre pays, et plus rude que les leçons qu'ils ont eues dans le passé en général ».

Publiée dimanche 28 octobre, cette interview n'a pas été directement recueillie par un journaliste du quotidien. Les questions, envoyées via Internet à Islamabad par le correspondant d'*El Youm* à Londres, aux alentours du 10 octobre, ont été trans-

mises depuis la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan au mollah Omar par des « intermédiaires ». Les réponses écrites sont revenues à Alger, en empruntant le chemin inverse, en milieu de semaine dernière. « Le mollah Omar a répondu à 60 % des questions que nous lui avons posées. Il est resté muet sur la participation d'afghans algériens à ses côtés », souligne le rédacteur en chef du quotidien, H'mida Ayachi, interrogé par *Le Monde*.

Accompagnée d'une photo en noir et blanc, aux contours très flous, du mollah Omar envoyée, selon le quotidien, en même temps que les réponses, l'interview permet au chef des talibans de revenir sur l'effet des bombardements amé-

ricains. « Ce qui compte, explique-t-il, c'est le résultat final. Il se peut que l'on perde une ville ou une région mais, en fin de compte, le peuple sait qui œuvre à sa protection, à sa stabilité et à son développement. »

ASSURANCES

Selon le rédacteur d'*El Youm*, ce n'est pas sans avoir pris des renseignements que le mollah Omar a choisi de s'exprimer dans le quotidien algérien. « Il s'est assuré que nous n'étions pas un journal pro-occidental ni pro-saoudien. Les Algériens qui l'entourent l'ont peut-être rassuré en même temps que ceux qui ont servi d'intermédiaires », dit-il.

Quotidien respecté, qui compte parmi les plus forts tirages de la

presse quotidienne arabophone (60 000 exemplaires environ), *El Youm* est connu pour ouvrir ses colonnes à toutes les sensibilités politiques algériennes. « Notre journal n'est pas islamiste, mais il leur donne la parole », affirme le directeur d'*El Youm*, Nouredine Alaoui. Récemment, le quotidien avait publié une interview du chef des islamistes tunisiens, Rached Ghannouchi. Auparavant, *El Youm* avait interviewé l'ancien président algérien Chadli Benjedid. De façon inexplicable, la télévision algérienne n'a pas soufflé mot, dimanche, du « scoop » que représente l'interview du mollah Omar.

J.-P. T.

« Il est vrai que nous n'avons pas encore commencé la véritable bataille »

VOICI les principaux extraits de l'interview du mollah Omar publiée, dimanche 28 octobre, par le quotidien algérien *El-Youm* :

« Après deux semaines de bombardements américains continus, quelle est l'ampleur de vos pertes ?



VERBATIM

« Les villes et les villages d'Afghanistan ont subi de lourdes pertes humaines surtout parmi les femmes et les enfants. Les mosquées, les hôpitaux et les zones d'habitation ont subi des dégâts matériels. Ce bombardement inhumain et barbare a aggravé les conditions de vie difficiles du peuple afghan. Cependant, par la grâce de Dieu et son aide, notre volonté et notre capacité de résister n'ont pas été atteintes. »

« Quelle est la véracité des informations qui parlent de membres de votre famille touchés et de hauts dirigeants talibans tués dans ces bombardements ?

« La propagande occidentale qui veut me porter atteinte ainsi qu'à l'Emirat islamique d'Afghanistan n'a pas réussi à atteindre ses objectifs. Les membres de ma famille sont saufs, bien que ma maison ait été bombardée. »

Mais j'ai le sentiment que tout citoyen afghan qui tombe dans cette bataille et dans ce djihad que nous menons contre les forces mécréantes fait partie de ma famille. Quant au succès des bombardements à atteindre les dirigeants de l'Emirat, je défie ces forces de citer le nom d'un seul dirigeant et nous apporterons la preuve qu'il continue, avec l'aide de Dieu, à accomplir son devoir. Et cela bien que le martyre pour la satisfaction de Dieu soit notre aspiration à tous. »

« On parle d'un gouvernement de coalition dirigé par le roi Zaher Chah. Qu'en pensez-vous ?

« Nous refusons catégoriquement que Washington et les Etats occidentaux nous imposent des hommes qui nous ont laissés depuis des décennies combattre les ennemis du pays. Le destin de tous ceux qui collaborent avec ces forces est la mort et la confrontation avec notre peuple. Certains croient qu'ils peuvent arriver au pouvoir sur les chars américains mais cela n'arrivera pas. Nous mènerons toutes les formes de combats pour que le peuple afghan demeure souverain, maître de lui-même. »

« Etes-vous prêts à reconsidérer votre position au sujet de la livraison d'Oussama Ben Laden ?

Des milliers de volontaires du djihad sont parqués au Pakistan

Venus de divers pays musulmans, des combattants « arabes » passent en Afghanistan

ISLAMABAD de notre envoyée spéciale

Près de 8 000 Pachtoune ont répondu à l'appel du Tehreek Nifaz-e-Charia Mohammadi (TNSM, le mouvement pour la stricte application du code islamique) et campent depuis quatre jours à la frontière pakistano-afghane dans l'attente de rejoindre les talibans pour engager le djihad (guerre sainte) contre les Etats-Unis. Ils devront patienter. Le *maulawi* Abdul Raouf, gouverneur taliban de la province de Kumar qui fait face à la zone tribale de Bajaur où sont installés les volontaires, leur a fait savoir que les talibans ne manquaient pas d'hommes pour l'instant, dans la mesure où l'armée américaine n'était pas présente sur le sol afghan. Les talibans se montrent très prudents, en ce moment, quant à l'entrée d'étrangers sur leur territoire. Sans doute craignent-ils notamment que se

mêlent à ces volontaires des éléments indésirables.

Armés de haches, de lance-roquettes ou d'épées, ces candidats au djihad sont âgés de seize à cinquante ans. Pour l'heure, ils risquent plus d'être un fardeau qu'une aide pour les talibans. Ceux-ci ne manquent effectivement pas d'hommes, si l'on en juge par les renforts qui arrivent sur les lignes de front, au nord, y compris dans la région de Mazar-e-Charif. Malgré l'appel lancé aux talibans par le gouvernement pakistanais à ne pas « autoriser des Pakistanais à faire partie de leurs forces », beaucoup d'élèves des madrasas (écoles coraniques) au Pakistan ou à l'étranger continuent d'arriver en Afghanistan. Ce ne sont donc pas tous des ressortissants pakistanais.

Le chef du mouvement islamiste Al-Muhajirun, Hassan Butt, a annoncé, dimanche 28 octobre à Lahore (Pakistan), que cinq musulmans –

trois citoyens britanniques et deux Américains – ayant rejoint l'Afghanistan début octobre avaient été tués, mercredi, dans un bombardement à Kaboul. Selon Hassan Butt, deux des Britanniques, Aftab Manzoor et Afzal Munir, venaient de Luton (au nord de Londres), alors que le troisième, Yasir Khan, venait de Crawley. M. Butt a affirmé ne pas connaître l'identité des deux Américains. Al-Muhajirun est un des nombreux groupes islamiques installés au Pakistan pour promouvoir une « renaissance islamique » et l'établissement d'un véritable – à leurs yeux – Etat islamique. La semaine précédente, trente-cinq membres d'un autre mouvement islamique de guérilla, le Hezb-ul-Mujahidin, placé sur la liste des groupes terroristes par les Etats-Unis, avaient aussi été tués dans un bombardement à Kaboul.

Les « volontaires arabes », comme on les appelle ici, arrivent de pays

allant du Maroc aux Philippines. Ils viennent en Afghanistan par petits groupes, en passant par le Pakistan, l'Iran et le Turkménistan. Selon des sources talibanes, près de 10 000 volontaires seraient prêts à rejoindre le djihad, mais ils auraient des difficultés à rentrer en Afghanistan, compte tenu de la surveillance accrue des frontières. Plusieurs ressortissants arabes, et notamment saoudiens, ont été récemment arrêtés au Pakistan alors qu'ils tentaient d'entrer en Afghanistan. A l'inverse, d'autres « Arabes » qui sortaient d'Afghanistan ont été arrêtés, même si plusieurs dizaines de combattants ont réussi à quitter le pays. Des filières de passage, notamment vers la Tchétchénie et les pays du Golfe, existent de longue date pour ces combattants qui les ont encore utilisées, certains avec leur famille.

Françoise Chipaux

BREITLING
1884
INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS™

ALAIN MICHAL
Joaillier Créateur
40 rue du Colisée
75008 Paris
Tél. 01 43 59 60 57

BREITLING FRANCE • TÉL. 01 56 43 67 00
www.breitling.com

B-1

Les erreurs américaines nourrissent la montée des mécontentements au Pakistan

Attentats, manifestations, le régime du général Moucharraf voit s'accumuler les difficultés

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Treize personnes, dont neuf enfants, ont été tués dimanche 28 octobre vers sept heures du matin lors d'un bombardement américain dans la capitale afghane. Deux bombes meurtrières se sont d'abord abattues sur des maisons en pisée du quartier de Qali Hotair, au nord de Kaboul, tuant dix personnes dont neuf de la même famille. Quelques minutes plus tard, une bombe a touché Macroyan, un quartier d'immeubles construits par les Soviétiques à l'est de la ville ; plusieurs enfants allant à l'école ont été atteints. Ces nouvelles erreurs n'ont pas empêché la poursuite des frappes. Outre Kaboul, dimanche, Kandahar, Hérat, Jalalabad et les lignes de front dans la région de Mazar-e-Charif et du nord de la capitale ont été touchées.

Parallèlement, les effets de l'exécution par les talibans du commandant Abdul Haq, vendredi, se font sentir avec force à Peshawar (Pakistan), d'où il était parti pour rentrer en Afghanistan et tenter de rallier à sa cause des antitalibans. Après avoir remis le corps à sa famille, les talibans ne l'ont finalement pas autorisée à le transporter au Pakistan. Dimanche, Abdul Haq a été enterré par l'un de ses oncles dans son village de Surkhud, près de Jalalabad.

Sa famille souhaitait qu'il soit inhumé à Peshawar, à côté de sa première épouse et son fils de onze ans, assassinés il y a environ deux ans. Sa deuxième épouse et ses cinq enfants sont arrivés à Peshawar en provenance de Dubaï, où Abdul Haq vivait depuis son départ d'Afghanistan en 1992. A

Peshawar, son frère Haji Din Mohammad, ancien ministre dans le gouvernement des moudjahidins, a violemment attaqué les Etats-Unis, en affirmant : « Nous haïssons tous les Etats-Unis. Comme toujours ils désirent nous utiliser et puis ils nous abandonnent ».

Cette accusation a été reprise par un ami américain d'Abdul

me cette version en indiquant qu'une assistance aérienne ne dépendant pas des forces armées américaines avait été fournie, sans succès, à Abdul Haq.

MALAISE

Interrogé sur la chaîne CBS, M. McFarlane a considéré que la CIA n'avait pas su aider politique-

La CIA préparerait des « assassinats ciblés »

La Central Intelligence Agency (CIA) se prépare à mener des missions secrètes visant, si le président des Etats-Unis lui désigne les « cibles », à tuer des individus qualifiés de « terroristes ». Depuis la fin de la guerre du Vietnam, dans les années 70, les présidents qui se sont succédé à la Maison Blanche avaient interdit à la CIA d'organiser des « actions-homo », c'est-à-dire, en langage des services secrets, des assassinats ciblés.

Selon le quotidien américain *Washington Post* qui publie cette information, cette nouvelle ligne de conduite sous-entend une coopération entre la CIA et des unités de commandos, voire l'emploi d'agents étrangers, pour mener à bien ces missions. La Maison Blanche a, d'autre part, élargi la liste des cibles potentielles au-delà d'un premier cercle, le réseau Ben Laden, et de l'Afghanistan. - (Reuters.)

Haq, James Ritchie, la dernière personne à lui avoir parlé. « Pour l'histoire, je veux dire que les Américains ne lui sont pas venus en aide », a-t-il témoigné. Se voyant cerner par les talibans, Abdul Haq avait appelé de son téléphone satellitaire James Ritchie à Peshawar pour lui demander de l'aide. Celui-ci a alors joint Robert McFarlane, l'ancien conseiller pour la sécurité nationale du président Ronald Reagan, qui a contacté la CIA. Selon James Ritchie, deux avions américains sont intervenus quatre heures après l'appel, mais en vain, contre un convoi de véhicules. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a implicitement confir-

ment Abdul Haq et qu'elle n'avait pas davantage su le sauver : « Il travaillait depuis longtemps en organisant l'action de collègues prêts à mener des opérations de sabotages et d'attaques contre les talibans. Mais nous n'avons offert aucune aide, et il a été capturé. La CIA a échoué de façon catastrophique, depuis un an déjà, pour se rapprocher de gens prêts à nous aider, en colère contre les talibans et qui aujourd'hui encore pourraient être recrutés et dire à nos soldats où il faut viser. C'est de l'incompétence ».

La fin tragique d'Abdul Haq risque de retarder les tentatives de déstabilisation des talibans par le soulèvement de tribus pachtou-

nes. Or, le Pakistan est de plus en plus secoué par les effets de la campagne militaire américaine et appelle de ses vœux la mise en place rapide d'une solution politique visant à accélérer la chute du régime taliban et à terminer les opérations militaires. L'attentat meurtrier dans une église (*lire ci-contre*), l'explosion d'une bombe dans un autobus de Quetta (trois morts), le blocage depuis plusieurs jours de la route du Karakoram menant à la Chine, l'occupation par des Pachtones armés de la ville de Chilas (350 km au nord-est de Peshawar) rappellent que le soutien du Pakistan aux Etats-Unis est, ici, loin d'être consensuel.

Si le président Pervez Moucharraf a pour l'instant le pays bien en mains, les difficultés s'accumulent. A moins de trois semaines du ramadan et alors que M. Rumsfeld laisse entendre que les attaques se poursuivront pendant cette période, le Pakistan est de plus en plus mal à l'aise.

Dans ce qui ressemble à un partage des rôles, le ministre de l'intérieur, Moinuddin Haidar, a affirmé samedi que : « L'objectif des Etats-Unis en Afghanistan ne semble pas avoir été atteint. Maintenant le monde, y compris le Pakistan, commence à penser que ce qui arrive en Afghanistan n'est pas bon. Les musulmans sont en colère devant le grand nombre de victimes civiles ». Les dirigeants pakistanais auront l'occasion de faire part de leurs préoccupations à l'envoyé spécial de l'ONU sur l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, qui a commencé sa tournée régionale par Islamabad, où il est arrivé dimanche soir.

Françoise Chipaux

Massacre antichrétien au Pakistan : dix-sept morts

Pervez Moucharraf a condamné le massacre

PESHAWAR

de notre envoyée spéciale

Il y a vingt trois jours, dans ces colonnes, le père John Williams, curé à Peshawar, confiait sa peur que les bombardements américains ne vaillent de sérieux ennuis à ses fidèles. C'est fait. Et d'une manière sans précédent au Pakistan. Dimanche 28 octobre, à l'heure de la messe, trois hommes masqués ont fait éruption dans l'église Saint Dominique à Bahawalpour (dans l'est du pays), une ville de 5 millions d'âmes à 98 % musulmanes, à l'image du « pays des purs » tout entier. Ils ont fermé la porte de la chapelle, sorti des Kalachnikovs et ouvert le feu sur la cinquantaine de pèlerins en prière. « L'Afghanistan et le Pakistan seront le tombeau des chrétiens ! » rugissaient-ils en déchargeant leurs armes. Hurlements, fuite éperdue, panique générale. Certains trouvèrent refuge derrière l'autel, d'autres eurent moins de chance. Deux heures après le massacre, dix-sept personnes (quatre enfants, sept femmes et six hommes dont le pasteur, le révérend Emmanuel), gisaient encore dans leur sang, sur le sol de l'église.

La boucherie n'a pas duré cinq minutes, les deux millions de chrétiens pakistanais disséminés parmi 135 millions de musulmans sont secoués pour longtemps. Le général-président Pervez Moucharraf, qui recevait dimanche le chancelier allemand Gerhard Schröder à Islamabad, a « fermement condamné » le crime, expédié deux ministres sur les lieux et promis de trouver les coupables. Le Pape Jean Paul II s'est dit « choqué par cet acte d'intolérance ».

Le conflit afghan commence à déborder chez son voisin. « La méthode et la tactique inhumaine employée indiquent clairement la culpabilité de terroristes ou d'organisations bien entraînées » a estimé le chef de l'Etat. Au Pakistan, chacun a compris ce message codé : parce que Bahawalpour se trouve à quelques dizaines de kilomètres de l'Inde, les autorités locales n'excluent pas que « l'opération » ait été perpétrée par ses agents pour « déstabiliser le Pakistan ». Dès dimanche soir, tous les partis religieux du pays y compris les plus extrémistes

avaient condamné le crime et montré l'Inde du doigt.

Les chrétiens pakistanais ne font certes pas partie des privilégiés de la République islamique du Pakistan. Comme les autres minorités, ils ont un droit politique limité : ils votent pour des candidats exclusivement chrétiens et, bien que le pays ait été retiré, cette semaine justement, de la liste noire américaine des Etats pratiquant la discrimination religieuse, certaines congrégations attendent depuis des décennies l'autorisation d'ouvrir une église. La loi de 1986 réprimant la peine de mort ceux qui « bafouent » le nom du prophète leur est souvent appliquée et parmi les deux mille détenus à ce titre - chiffre fourni par certaines organisations de défense des droits de l'homme -, beaucoup sont des chrétiens.

DEMANDE DE PROTECTION

Ces dernières semaines, suite aux appels enflammés des formations islamiques les plus extrémistes contre « les croisés qui veulent détruire l'Islam », les communautés chrétiennes du Pakistan avaient « demandé la protection de la police » rapporte la sœur Nazim Georges de Bahawalpour. « L'unique policier, musulman, qu'on nous avait posté à l'entrée de Saint Dominique fut le premier à mourir, dimanche. » La sœur se souvient des menaces précises reçues à l'église et signées par des inconnus au nom du Jamiat Ulema-e-Islami (JUI), le principal supporter et le « formateur » historique des talibans afghans.

Dimanche soir, durement secoué par le drame, le père John Williams de Peshawar a redemandé la protection de l'Etat pour ses fidèles et révélé à la presse la lettre de menace que l'école de la paroisse et d'autres congrégations dans le pays ont reçu il y a une quinzaine de jours. On y lit ceci : « Chrétiens ! Après l'attaque américaine vous avez fermé vos écoles. Si vous les rouvrez, nous y déposerons des bombes. Ne prenez pas cet avertissement pour de simples mots, nous ferons ce que nous disons. Inch Allah. » Signé : Jamaat Ulema Islami.

Patrice Claude

L'exécution d'Abdul Haq devrait renforcer le processus anti-talibans, selon son frère

GOULBAHAR (nord-est de l'Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

« Les Américains ne captureront jamais Oussama Ben Laden sans l'aide des moudjahidins afghans ! » Abdul Qadir, qui polit sa fine barbe blanche, est affirmatif. Assis autour de lui sur les tapis de sa maison de Goulbahar, au nord de la plaine de Shomali et de Kaboul, des commandants approuvent d'un signe de tête.

L'avis d'Haji Abdul Qadir est un avis qui compte en Afghanistan. Frère d'Abdul Haq, capturé et exécuté par les talibans tandis qu'il tentait de convaincre des chefs de tribus pachtones de se dresser contre leurs maîtres, commandant des fronts de l'Est, ex-gouverneur de Jalalabad, ville où il a assisté au retour d'Oussama Ben Laden, Abdul Qadir fait figure d'homme éclairé. Il est l'un des plus influents Pachtones, l'ethnie afghane majoritaire, au sein du Front uni de l'opposition aux talibans, dominé par les Tadjiks.

« Oussama connaît très bien les montagnes du sud-est du pays, raconte Abdul Qadir. Il était déjà présent dans la région de Jalalabad lors de la guerre contre les Russes, lorsqu'il était ami avec trois commandants moudjahidins, Engineer Mahmoud, Fazil Haq Moudjahid et Zainour, qui ont tous trois choisis le camp taliban et ont été tués plus tard. Ces montagnes sont difficiles d'ac-

cess. Beaucoup de ses partisans arabes ayant fui Kaboul s'y sont réfugiés. Les Américains ne captureront jamais Oussama Ben Laden sans l'aide des moudjahidins afghans ! »

LE RETOUR DE BEN LADEN « DANS LES RÈGLES »

Le commandant Qadir se souvient du retour de Ben Laden du Soudan, en juin 1996. Etrangement, pas du côté taliban mais à Jalalabad, une ville qui était alors aux mains des hommes du président Burhanuddin Rabbani et d'Ahmed Chah Massoud. « Il est arrivé dans un avion gouvernemental de la compagnie Ariana, avec un visa en règle ! », accuse-t-il. Pourquoi ? « Demandez au président Rabbani ! » « Puis il est parti vers Kandahar [le fief du mollah Omar]. Il a aidé les talibans dans leurs conquêtes. » Abdul Qadir, drapé dans sa fierté nationaliste, ne cache pas son aversion pour ces combattants étrangers qui, accueillis à l'époque du djihad contre l'armée soviétique, se sont ensuite placés au service des talibans venus du Pakistan.

Le commandant affirme aussi que, gouverneur de Jalalabad, il a prévenu les amis américains des moudjahidins, diplomates et espions basés à Peshawar, du danger que représentaient déjà, à son avis, Ben Laden et ses idées, Ben Laden et ses réseaux, Ben Laden et ses compagnons talibans. « Il était inconnu, pas encore

populaire parmi les militants islamistes. Personne ne s'est intéressé à lui. » C'était deux ans avant les attentats contre deux ambassades américaines en Afrique, cinq ans avant les attaques contre New York et Washington.

De vieux guerriers ne cessent de traverser le jardin fleuri et de rejoindre le cercle des frères d'armes. Ils viennent boire le thé et prier avec Abdul Qadir, et parler d'Abdul Haq, son frère, ce commandant légendaire de la résistance afghane. Le commandant Qadir n'exhibe pas ses sentiments. D'une voix douce, il répète que « ce pays a besoin de gens prêts au sacrifice, comme Ahmed Chah Massoud, dont la perte est indescriptible, et Abdul Haq ».

Evoquant son frère, il insiste sur le fait qu'« il n'était pas seul, et avait des partisans qui vont poursuivre sa mission ». A son avis, les commandants pachtones susceptibles de trahir les talibans sont avant tout ceux qui ont combattu aux côtés des hommes de Massoud durant les années 1980. « Abdul Haq était en contact avec ces commandants de l'époque de la guerre contre les Russes. Il était respecté, dit-il. Je crois que son exécution va renforcer le processus politique antitaliban, car ces hommes ne vont pas admettre sans réagir qu'on assassine ainsi l'un de leurs héros. »

Rémy Ourdan



Du 15 au 29 Octobre 2001,

Découvrez la gamme 206 et faites le plein d'émotions.



206 X-Line
Sièges sport
3 garnissages intérieurs exclusifs
Autoradio RDS mono CD
Verrouillage centralisé des portes et du coffre à distance avec télécommande haute fréquence



206 Quiksilver
Jantes en alliage léger et peinture métallisée
Ordinateur de bord
Surtapis avec logo Quiksilver et bac de coffre
Sièges sport et garnissage spécifique

Venez découvrir les nouvelles 206 X-Line et Quiksilver, et essayer la gamme 206*

*Selon les modèles disponibles à l'essai dans les points de vente Peugeot participant.

ON PEUT ENCORE ETRE EMU A NOTRE EPOQUE.



206 

PEUGEOT



NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Des images qui peuvent « heurter la sensibilité du téléspectateur »

SI L'ON CROIT les experts qui défilent sur Al-Jazira, des bombes, il en pleuvra encore en Afghanistan, en été comme en hiver, ramadan ou pas. Pour une fois, tout le monde est d'accord, talibans et Américains : la guerre va durer. Le mollah Omar fait dans la surenchère : « La vraie guerre n'a pas encore commencé... » Dans sa lettre faxée et diffusée par la chaîne qatarienne, vendredi 26 octobre au soir, l'invisible mollah Omar parle que le conflit va s'étendre.

S'adressant pour la première fois « aux musulmans et aux non-musulmans », l'émir des croyants, dans sa missive dactylographiée en arabe et lue par son porte-parole officiel le mollah Ahmed Djahn, a fait porter la « responsabilité d'un monde instable, avec de plus en plus de guerres », à quatre pays : la Russie, l'Inde, l'Amérique et Israël. Il a exhorté les croyants à manifester massivement dans les rues pendant soixante-douze heures. Dès le lendemain, en Afghanistan comme au Pakistan, à Kandahar et à Peshawar, les manifestations anti-américaines répondaient à l'appel du mollah. Pour les observateurs d'Al-Jazira, les Afghans de l'intérieur, excédés par l'intensification des frappes et son lot de victimes civiles, se solidarisent « comme jamais auparavant » avec les talibans...

Pour la première fois, hier, après trois semaines de frappes, Mohammed Krichene, le présentateur tunisien d'Al-Jazira, prend le soin de nous prévenir que les images afghanes du jour « peuvent heurter la sensibilité du téléspectateur ». A Kaboul, le correspondant Teyssir Allouini est au milieu de corps déchiquetés et de maisons en ruine. Avec les survi-

vants qui ne savent plus s'il faut encore chercher leurs proches ensevelis ou se cacher, le correspondant atterré se demande, sur fond de cris de détresse, si « leur seul tort est d'habiter entre une usine depuis longtemps désaffectée et l'ex-siège d'une radio déjà bombardée ». A l'hôpital, des enfants gravement blessés, des morts aussi. Insupportable.

L'envoyé spécial à Kandahar, après une nuit de frappes « des plus intensives », avoue avoir du mal à vérifier le nombre de civils tués. Il se « contente » de filmer, pour la première fois, des soldats « étrangers » : les fameux « Arabes afghans ». Armés, cagoules, ces soldats d'Al-Qaïda défient l'Amérique en tirant en l'air : « Si vous êtes des hommes, venez vous battre au sol ! (...) Nous irons au paradis, et vous, vous irez en enfer ! » Youssef Echoulli suggère que, dans cette légion, il n'y pas que des « Arabes », un Noir anglophone prend la parole : « Les Américains ont tellement peur de nous qu'ils ne descendront jamais se battre. » Quand les deux voitures des combattants s'éloignent aux cris d'"Allah akbar", Youssef Echoulli peut terminer son commentaire : « Il semblerait que parmi eux se trouvent des volontaires qui viennent d'arriver en Afghanistan. » De l'autre côté de la frontière, ils sont des milliers à exhiber leurs armes. Pour eux, c'est écrit : la Route de la soie sera le chemin du djihad.

A Washington, la guerre semble reprendre entre l'exécutif américain et Al-Jazira. Donald Rumsfeld, le ministre de la défense, a fustigé la chaîne « complice » et « porte-parole » de la démagogie des talibans. C'était en guise de réponse à la question de son correspondant impertinent : « Et les victimes civiles que nous montrons tous les soirs, qu'en pensez-vous ? »

Tewfik Hakem



AP/ABDUL SATTAR QAMAR

■ **PAKISTAN.** Dimanche 28 octobre, à l'heure de la messe, trois hommes masqués et armés de kalachnikovs ont fait irruption dans l'église Saint-Dominique à Bahawalpour (dans l'est du pays, au sud de Faisalabad), et ont ouvert le feu sur les fidèles aux cris de « *L'Afghanistan et le Pakistan seront le tombeau des chrétiens !* ». Les familles se sont recueillies (photo) autour des dix-sept victimes du massacre.

Les dirigeants saoudiens affichent leur détermination à demeurer dans l'alliance

Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, était à Riyad, samedi

RIYAD

de notre envoyée spéciale

S'agit-il d'une sérénité de façade, ou les dirigeants saoudiens estiment-ils n'avoir pas de raison d'être véritablement inquiets des suites des attentats du 11 septembre, des tiraillements qui perturbent leurs relations avec les Etats-Unis, du sentiment antiméricain largement répandu au sein de leur opinion publique, ou encore des répercussions possibles dans le monde musulman de l'offensive menée par les Américains en Afghanistan ? Aucune aspérité ni tension particulière n'a en tout cas transpiré lors de leurs entretiens avec le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui a effectué, samedi 27 octobre, une visite éclair à Riyad.

Cette rencontre était dictée par le fait que le royaume wahhabite est appelé à jouer un rôle « *de premier plan* » dans la lutte contre le terrorisme, en raison de la « *position éminente* » et de « *l'autorité morale* » dont il jouit « *dans le monde musulman* », comme le souligne un message du président Jacques Chirac remis par M. Védrine au roi Fahd ben Abdel-Aziz. En termes moins diplomatiques, la visite était destinée à sonder les intentions des dirigeants du royaume qui, jusqu'au 25 septembre, était l'un des trois seuls pays au monde – les Emirats arabes unis et le Pakistan étant les deux autres – à reconnaître le régime taliban. Il s'agissait d'apprécier leur volonté d'engagement dans la lutte contre le terrorisme, surtout son financement, et à prendre la mesure, si tant est que cela soit possible en

Dans la lutte antiterroriste, résoudre le problème israélo-palestinien, c'est faire la moitié du chemin, estime le prince Abdallah

quelques heures, de leurs éventuelles inquiétudes.

« *Dans le cadre de la lutte globale contre le terrorisme, nous [la France et l'Arabie saoudite] considérons qu'il faut que s'instaure une coopération internationale pour examiner les moyens de liquider les infrastructures du terrorisme, qu'elles soient matérielles ou autres* », a déclaré le ministre des affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal, à l'issue des entretiens. Quant aux soupçons ou accusations portées contre l'Arabie saoudite, à propos du financement des réseaux terroristes, elles « *n'existent, a-t-il dit, que dans l'esprit de la presse. Les responsables gouvernementaux, dont M. Védrine, savent que nous avons fait tout ce qui était possible et que nous continuerons de le faire* ».

Ce dont le chef de la diplomatie française, qui a également eu un entretien avec le prince héritier Abdallah ben Abdel-Aziz, a pris acte : « *Les dirigeants saoudiens m'ont confirmé la détermination de leur pays à lutter contre le terrorisme de toutes les façons, y compris naturellement le financement. Ils pensent que ces questions concernent beaucoup d'autres pays [lire aussi page 6], que cela doit être un*

militaire contre l'Afghanistan, sauf pour souhaiter, publiquement, que « *les populations civiles ne pâtissent pas de la situation actuelle* », et, entre quatre murs, que les bombardements aériens prennent fin le plus rapidement possible. « *Que Dieu punisse ceux qui sont à l'origine de ce qui arrive à l'Afghanistan ; il ne fait pas de doute que la plus grande part de responsabilité en incombe aux dirigeants* » de ce

Tony Blair sera en Arabie saoudite mercredi

Le premier ministre britannique, Tony Blair, effectuera une visite d'une journée en Arabie saoudite, mercredi 31 octobre. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de ses efforts afin de rallier des soutiens à la coalition internationale pour la lutte contre le terrorisme.

Le 11 octobre, le quotidien saoudien *Al-Charq Al-Aousat* avait affirmé que Tony Blair avait annulé une visite précédemment prévue pour le 10 octobre, à la demande de l'Arabie saoudite, à cause de la participation du Royaume-Uni aux frappes en Afghanistan. Le même jour, le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, avait affirmé que des discussions étaient en cours pour un éventuel voyage de M. Blair, démentant que Riyad y soit opposé. « *Le gouvernement d'Arabie saoudite a dit clairement qu'il serait favorable à une visite du premier ministre, mais, comme toujours avec ce genre de choses, il s'agit de trouver un moment qui convienne aux deux parties* », avait déclaré M. Straw à la BBC (radio). – (AFP.)

effort global, sous l'égide des Nations unies, ce que j'approuve naturellement », a-t-il insisté. En des termes plus précis, mais non publiquement dits, les responsables saoudiens affirment être les premiers intéressés par le tarissement des fonds des réseaux terroristes, se disent disposés à bloquer des fonds, mais estiment qu'on ne saurait exiger d'eux d'en faire plus que les banques américaines et qu'il n'y a pas de raison de les suspecter davantage que la Grande-Bretagne, par exemple.

Ils souhaitent, par ailleurs, que la lutte contre le terrorisme soit « *globale* » et qu'elle inclue la résorption des injustices qui peuvent en être le terreau, en particulier en Palestine. Résoudre le problème israélo-palestinien, c'est faire la moitié du chemin, a en particulier estimé le prince Abdallah. La France est sur la même longueur d'onde qui estime, comme le dit M. Chirac dans son message, qu'« *il faut se préoccuper des problèmes politiques régionaux* » – singulièrement le conflit israélo-palestinien – « *qui, par les frustrations qu'ils engendrent, nourrissent tous les extrémismes* ».

Bien que pour le moins agacés par les exigences des Etats-Unis qui leur demandent de leur accorder des facilités militaires pour l'offensive menée en Afghanistan, et dont ils perçoivent l'inspiration derrière les articles critiques de la presse américaine, les dirigeants saoudiens semblent ne vouloir y voir qu'un nuage d'été : « *Nous considérons que nos relations avec les Etats-Unis sont fortes et historiques et que les bases sur lesquelles elles ont été bâties sont solides. Les choses peuvent continuer ainsi* », a commenté le prince Saoud.

Pas davantage que le prince héritier, il n'a laissé percer quelque état d'âme concernant l'offensive

pays, a déclaré à cet égard le prince Saoud, ne laissant ainsi aucune ambiguïté sur le bradage irréversible par le royaume de ses anciens « *protégés* » talibans. Et d'ajouter, pour que nul ne s'y méprenne : les responsables des attentats du 11 septembre « *doivent être punis et traduits en justice dans les délais les plus brefs possibles* ». A aucun moment, le nom d'Oussama Ben Laden n'a été prononcé, mais le chef du réseau terroriste Al-Qaïda, déchu de sa nationalité saoudienne en 1994, était certainement dans tous les esprits.

Une vraie solution du problème ne peut toutefois, à leurs yeux, être que politique, d'où l'espoir de voir se dessiner rapidement une « *entente inter-afghane qui évite à ce pays les affres de la guerre* ». Etant entendu, ont fait valoir le prince héritier et le ministre des affaires étrangères, que tous les efforts doivent être conjugués pour pousser les différentes parties afghanes à s'entendre, mais les laisser ensuite décider elles-mêmes, le Pakistan, singulièrement le président Pervez Moucharraf, pouvant jouer un rôle clé dans la réalisation d'une entente. La France, auteur d'un plan de paix pour l'Afghanistan, souhaite, elle aussi, comme l'a rappelé M. Védrine, que « *les opérations menées permettent le plus rapidement possible de réduire les réseaux terroristes* » et qu'un « *processus politique permette de mettre sur pied rapidement une autorité de transition conduisant ensuite à un gouvernement (...) dans lequel tous les Afghans seront représentés* » ; ce qui suppose, entre autres, une « *position positive des pays limitrophes et voisins* ». Le chef de la diplomatie française a l'intention de se rendre prochainement au Pakistan.

Mouna Naïm

Les Bosniaques s'inquiètent pour l'image de leur pays à l'étranger

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Rares mais bien visibles, quelques graffitis de soutien à Oussama Ben Laden ont fait leur apparition ces derniers temps à Sarajevo et dans d'autres villes de Bosnie-Herzégovine. Ainsi à Zepce, au nord de la capitale, où les passants peuvent lire « *Ben Laden, frère* » gribouillé sur une façade, ou simplement « *djihad* » peint à même la chaussée et sur le muret du jardin d'une église orthodoxe. Ailleurs, l'homme le plus recherché de la planète est invité à s'immiscer dans les affaires locales pour « *frapper les Croates* », dont certains ont commis des crimes de guerre contre les Musulmans lors du conflit qui déchira l'ex-République yougoslave. Ces inscriptions hâtives, qui sont l'œuvre de personnes isolées, ne reflètent pas l'état de l'opinion publique dans la Fédération croato-musulmane, l'une des deux entités de la Bosnie créées par l'accord de paix de Dayton, en décembre 1995. Représentant quelque 45 % de la population totale du pays, les Musulmans du cru « *sont, dans leur écrasante majorité, modérés et européens dans leur mode de vie* », rappelle Robert Beecroft, chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Sarajevo.

Depuis le 11 septembre, prudence et circonspection sont à l'ordre du jour. Si la mort de civils à Kaboul a sans doute suscité l'émoi chez certains Bosniaques et les a renvoyés aux heures terribles du siège de Sarajevo, ils ne l'ont pas montré publiquement. Aucune manifestation pacifiste n'est venue, ici, troubler l'automne. Pour Senad Pecanic, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Dani*, deux raisons expliquent cet état d'esprit : « *D'une part, à cause de l'héritage communiste, il n'existe pas de tradition de manifestation publique et la société civile n'est pas aussi active qu'ailleurs. Et puis, les gens ont peur que d'éventuelles manifesta-*

tions de ce genre ne soient interprétées, à l'étranger, comme autant de signes de soutien au terrorisme. »

Or c'est la dernière chose au monde que les Musulmans de Bosnie souhaitent actuellement. Les informations ayant circulé sur les liens présumés entre, d'un côté, certains citoyens bosniaques d'origine arabe installés dans le pays depuis la guerre et, de l'autre, le réseau secret de Ben Laden, ont nui à l'image internationale du pays et n'ont pas manqué d'être exploitées, bien que brièvement, par des médias de la Republika Srpska, l'entité serbe de Bosnie. Le souci de ne pas alimenter ces soupçons est manifeste, tant au sein du gouvernement croato-musulman que parmi les intellectuels, alors que le pays a encore un grand besoin de l'aide internationale pour se remettre de la guerre et surmonter ses profondes divisions internes. Nul doute que cela sera l'une des principales préoccupations du premier ministre de Bosnie, Zlatko Lagumdžija (Parti social-démocrate), lors de sa visite officielle à Paris, du lundi 29 au mercredi 31 octobre.

La fermeture pendant cinq jours des ambassades américaine et britannique à Sarajevo ne pouvait tomber plus mal. Les deux alliés occidentaux ont argué, le 17 octobre, de « *menaces* » contre la sécurité de leurs missions. Les Etats-Unis ont transmis aux Bosniaques une liste de noms de personnes qu'ils suspectent d'entretenir des liens avec le terrorisme international. Six jours et six arrestations plus tard, les ambassades rouvraient leurs portes, en estimant que « *la sécurité s'est améliorée suffisamment* ». Ces six personnes, qui figureraient sur la liste américaine, seraient des ressortissants d'origine algérienne, dont certains ont la citoyenneté bosniaque.

L'un d'entre eux, Bensayah Belkacem, est soupçonné par les Américains d'avoir eu des contacts téléphoniques avec un lieutenant présumé d'Oussama Ben Laden, un

certain Abou Al-Maid. C'est apparemment sur la base de ces informations que la SFOR, la force de stabilisation dirigée par l'OTAN en Bosnie, a affirmé, jeudi 25 octobre, qu'elle avait la « *conviction* » que les liens entre la Bosnie et le réseau Al-Qaïda, contrôlé par le millionnaire saoudien, avaient été « *couvés* ». La SFOR s'est refusée à préciser si d'autres personnes parmi la douzaine de suspects arrêtés depuis les attentats du 11 septembre entretenaient des liens avec Al-Qaïda.

« *La situation n'est sans doute pas pire ici que dans certains pays ouest-européens, où des réseaux organisés*

Quelques graffitis de soutien à Ben Laden ont fait leur apparition à Sarajevo

ont été démantelés, note un responsable de la communauté internationale sous le couvert de l'anonymat. Mais la présence simultanée sur le territoire bosniaque de forces américaines, au sein de la SFOR, et d'anciens moujahidins ayant combattu aux côtés des Musulmans locaux pendant la guerre contribue à placer la Bosnie au rang de mauvais élève. » Certaines informations maladroites n'ont pas contribué à améliorer la réputation du pays. Par exemple, lorsque le ministre de l'intérieur de la Fédération croato-musulmane, Muhamed Besic, a prétendu que quelque soixante-dix partisans d'Oussama Ben Laden s'apprétaient à quitter l'Afghanistan pour trouver refuge en Bosnie. Devenu l'objet de moqueries dans la presse locale, le ministre a dû démissionner.

Antoine Jacob

ERIK BIEZE
JOUR DU PASSAGE À L'EURO : 18 OCT. 2001
POUR VOUS, C'EST QUAND L'EURO ?

ÉVITEZ LA BOUSCULADE APRÈS LE 1^{er} JANVIER 2002.
 ÉCHANGEZ DÈS MAINTENANT VOS LIQUIDITÉS EN TRAVELERS CHEQUES AMERICAN EXPRESS® EN EUROS.

PLUS SÛRS QUE DES ESPÈCES - EN CAS DE PERTE OU DE VOL REMPLACÉS GÉNÉRALEMENT SOUS 24 HEURES.*

CHÈQUES DE VOYAGE EN EUROS DISPONIBLES DÈS AUJOURD'HUI !
 www.americanaexpress.fr

Les experts du GAFI se penchent sur les filières financières du terrorisme

Le Groupe d'action financière, instance mondiale de lutte contre le blanchiment d'argent, devait ouvrir, lundi 29 octobre à Washington, sa session plénière avec, pour objectif, le renforcement des méthodes de traque des réseaux criminels

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Quelques jours seulement après les attentats du 11 septembre, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell avait annoncé la couleur : la réponse financière aux attaques terroristes fait partie intégrante de la stratégie de l'Amérique, avait-il dit en substance, et pourrait se révéler aussi importante que les bombardements ou les opérations terrestres sur le sol afghan. Après la résolution 1373 de l'ONU, votée le 29 septembre, qui menace de sanctions les commanditaires d'actions terroristes, après la chasse des avoirs et des comptes bancaires des groupes et personnes liées à Al-Qaïda, cette stratégie prend une nouvelle dimension avec la réunion plénière du Groupe d'action financière (GAFI), lundi 29 et mardi 30 octobre à Washington.

A la mi-septembre, dans un mouvement sans précédent, Washington avait créé une cellule de spécialistes du renseignement et de juristes (Foreign Terrorist Asset Tracking Center) pour traquer les fonds terroristes et tenter d'assécher leurs circuits financiers, placée sous l'autorité du Trésor américain. En

ouvrant la séance, lundi matin, le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, devait rappeler à tous les membres du GAFI l'importance d'une coopération internationale renforcée dans ce domaine, un changement de pied notable après le peu d'enthousiasme qu'avait montré l'administration américaine pour soutenir les efforts de l'OCDE sur la surveillance des paradis fiscaux. Il pourra également se targuer du fait que les Etats-Unis sont en pointe dans cette bataille avec la promulgation, vendredi 26 octobre, de la loi sur le terrorisme qui impose notamment aux banques une surveillance accrue de toutes les transactions financières.

NOUVEL EXERCICE

Des doutes avaient été émis sur la capacité du GAFI, créé en 1989 pour lutter contre le blanchiment de l'argent de la drogue, à traquer des fonds dont l'origine est souvent licite mais qui sont utilisés à des fins criminelles. En proposant d'élargir les missions du GAFI à la lutte contre le financement du terrorisme, les ministres des finances du G7 ont marqué leur préférence pour un outil qui a le mérite d'exis-

ter. Pendant deux jours, les 29 délégations des pays membres du Groupe, convoquées en réunion extraordinaire à huis clos, vont donc tenter de se mettre en ordre de marche pour s'adapter à ce nouvel exercice.

La bonne volonté n'est pas en cause. En juin 2000, le GAFI a montré un certain courage en publiant une liste noire de quinze pays dont les lacunes réglementaires en faisaient de véritables « passoires » pour l'argent sale. Parmi ces pays figuraient de nombreux paradis fis-

caux à la réputation douteuse, comme les Bahamas, les îles Caymans, les îles Cook, Panama mais également Israël, le Liban ou la Russie. Un an plus tard, grâce au vote d'une législation *ad hoc*, certains avaient disparu de la liste. D'autres y ont fait leur entrée, comme l'Egypte, la Hongrie (candidate à l'union européenne), ou l'Ukraine. C'est dire si les pressions diplomatiques ou les considérations politiques invoquées pour soustraire un pays à la désignation internationale ont

jusqu'ici eu des effets limités et pourtant, se souvient un expert, « il n'a pas été facile de faire entrer l'Egypte ». « La force du GAFI, poursuit-il, est de se fonder sur vingt-cinq critères objectifs » qui incluent l'insuffisance des obligations d'identification dans le cas des comptes anonymes, le caractère excessif des régimes de secret, la faiblesse des règles concernant la délivrance des agréments voire une mauvaise volonté évidente de répondre à des demandes d'entraide judiciaire. Sa faiblesse est que les décisions de ses pays membres se prennent par consensus, ce qui peut donner lieu à de nombreuses tractations.

SYSTÈMES PARALLÈLES

Les délégations travaillent donc sur plusieurs pistes pour évaluer les pays coopératifs ou non :

– la ratification de la convention de l'ONU de décembre 1999 sur le financement du terrorisme. A ce jour une quarantaine de pays l'ont signée. La Grande-Bretagne est le seul membre du GAFI à l'avoir ratifiée ;

– le niveau de la coopération judiciaire en matière d'extradition ;

– l'extension du champ de la déclaration de soupçons pour couvrir les sources de financement légal du terrorisme ;

– l'implication du système bancaire et la surveillance de toutes les institutions financières non bancaires pour connaître la nature des transactions.

Le GAFI a d'ores et déjà identifié les méthodes utilisées par les grou-

pes terroristes pour financer leurs activités : trafic de stupéfiants, extorsion de fonds et enlèvements, vols avec violence, fraude, jeux de hasard, contrebande, dons et contributions, ventes de publications (légal ou illégal), soutien direct de certains Etats et fonds provenant d'activités commerciales légitimes. « Si l'on excepte les quatre dernières sources, il y a peu de différence entre celles actuellement utilisées par les terroristes et celles utilisées par des groupes relevant de la criminalité organisée », explique un expert.

C'est justement ces quatre dernières qui utilisent de l'argent licite (même s'il n'est pas toujours versé volontairement) pour financer des activités terroristes via des œuvres de charité ou des contributions d'entreprises particulièrement difficiles à mettre à jour. Tout comme les systèmes parallèles de transferts de fonds comme l'*hawala*, réseau informel fondé sur la confiance, qui permet de verser de l'argent d'un bout à l'autre du monde sans déplacement physique de capitaux.

Débusquer les filières et assécher les circuits financiers sera une affaire de longue haleine. Car les terroristes n'ont pas fait transiter leur argent par les paradis fiscaux traditionnels mais, relève l'économiste de la Fondation Heritage, Daniel Mitchell, « ont utilisé des systèmes bancaires installés aux Etats-Unis, en Allemagne ou dans différents pays du Golfe. Or jusqu'à présent personne n'a pensé à punir ces pays... »

Babette Stern

Les preuves contre Al-Qaïda seront difficiles à établir

HUIT semaines après les attentats de New York et de Washington, les organismes de contrôle financiers des pays occidentaux ont une idée plus précise de la tâche à accomplir pour traquer l'argent noir du terrorisme. Après avoir procédé au gel des comptes appartenant aux personnes ou organismes figurant sur les listes établies par les institutions internationales, les Etats, et notamment la France, ont pu constater qu'il serait non seulement difficile de bloquer efficacement les filières de financement du terrorisme mais qu'il sera tout aussi ardu de démontrer un lien entre des fonds appartenant à la nébuleuse islamiste et les commandos œuvrant pour Oussama Ben Laden.

Début juillet, l'Union européenne avait transposé la résolution onusienne du 19 décembre 2000 dans les textes communautaires pour permettre aux Etats membres d'agir contre ces fonds suspects. Cette résolution, adoptée par 13 voix pour et 2 abstentions (la Chine et la Malaisie) stipule que les Etats doivent « fermer complètement les représentations des talibans sur leurs territoires ; fermer immédiatement les bureaux d'Ariana Afghan Airlines ; geler sans délai les fonds et les autres actifs financiers d'Oussama Ben Laden et des individus et sociétés qui lui seraient proches, y compris ceux appartenant à l'organisation Al-Qaïda ainsi que les fonds dérivés ou générés par des propriétés détenues ou contrôlées par Oussama Ben Laden ou ses proches ».

Une liste de plus de trois cents noms a été soumise aux banques, comprenant également le gouvernement des talibans au grand complet ainsi que les gouverneurs des provinces, le personnel de l'ambassade des talibans à Islamabad et des consulats à Peshawar, Karachi et Quetta. Au terme des recherches, le ministère des finances français a obtenu la mise sous séquestre de seulement 26,3 millions de francs. De plus, la moitié de cette somme a été saisie sur trois comptes de la seule banque centrale afghane ouverts au sein de la banque Crédit agricole Indosuez. Les autres fonds bloqués par la France appartenaient également à des institutions afghanes. A cette occasion, aucun lien financier n'a été mis en évidence entre les détenteurs de ces comptes et les réseaux Ben Laden ou des membres de l'organisation terroriste Al-Qaïda.

Les attentats du 11 septembre ont conduit les autorités américaines à transmettre une nouvelle liste comprenant des organisations humanitaires et des sociétés établies dans des pays suspectés d'être des bases arrière d'Oussama Ben Laden : quatre banques au Soudan – Al Shamal Islamic Bank, Tadamam Islamic Bank, Dubai Islamic Bank, Faisal Islamic –, la National Company for Development and Trade – également soudanaise –, une banque au Koweït – la Koweït Finance House –, une à Bahrein – la Bahrein International Bank –, ainsi que le ministère des affaires sociales des Emirats arabes unis. Le ministère des finances français a de nouveau, ordonné la collecte de l'information et le gel des fonds détenus par ces nouveaux suspects. Les autorités françaises ont constaté que les établissements financiers n'hébergeaient aucun des comptes inscrits sur la liste.

Le gouvernement britannique a recensé 645,3 millions de francs, appartenant essentiellement au régime taliban, dont une partie avait été déposée sur des comptes de la banque Barclays. Les comptes de l'Agricultural Development Bank of Afghanistan au Royaume-Uni ont été gelés ainsi que ceux de la compagnie aérienne afghane à la Citybank. En Allemagne, des recherches identiques ont permis de geler 27 millions de francs sur 214 comptes bancaires, dont certains avaient été ouverts par des institutions afghanes et des organismes de développement au Pakistan et en Turquie.

Les Etats-Unis ont entrepris, dès 1998, le gel des fonds suspects après les attentats perpétrés, le 7 août 1998, contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie. A ce jour, les autorités américaines ont indiqué avoir bloqué plus de 700 millions de dollars appartenant à des organismes ou des individus suspectés d'avoir directement ou indirectement financé l'organisation Al-Qaïda ou des proches d'Oussama Ben Laden. Les Etats-Unis conservent, pour leur part, une grande discrétion sur l'identité des titulaires des comptes gelés car la révélation des noms des propriétaires, dont un grand nombre réside dans les pays du Moyen-Orient risquerait de mettre à mal la fragile coalition antiterroriste.

Jacques Follorou



Permettre à chacun de vivre de bon cœur ses activités physiques favorites.

Grâce à nos 12000 chercheurs et au 1^{er} budget mondial de recherche médicale et pharmaceutique, nous découvrons, développons et produisons des médicaments qui permettent chaque jour de traiter avec succès des millions d'hommes et de femmes souffrant de maladies cardiovasculaires, telles que l'hypertension artérielle ou l'hypercholestérolémie.



LA VIE, NOUS Y CONSACRONS NOTRE VIE

L'adieu de New York aux victimes du World Trade Center

Une cérémonie religieuse œcuménique a réuni, dimanche 28 octobre à Manhattan, sur les ruines de « Ground Zero », plus de 9 000 parents ou proches des disparus dans l'attentat du 11 septembre contre les tours jumelles

NEW YORK

de notre correspondant

Au pied des décombres du World Trade Center, New York a rendu, dimanche 28 octobre, un dernier

REPORTAGE

« C'était mon frère. En en parlant, je lui rends hommage et il reste encore un peu ici »

hommage aux milliers de victimes des attaques du 11 septembre lors d'une cérémonie religieuse œcuménique strictement réservée aux familles. Une grande estrade avait été dressée et des centaines de chaises disposées à quelques mètres seulement des débris encore fumants. Pour la deuxième fois

depuis l'effondrement des tours jumelles, les opérations de déblaiement se sont arrêtées : seules les lances à incendie continuaient, dimanche après-midi, à arroser les décombres, d'où s'échappe toujours une fumée âcre. Le chantier s'était déjà figé une minute, le 11 octobre à 8 h 48, un mois exactement après que le premier avion se fut écrasé sur les Twin Towers.

Plus de six semaines après les attentats, cette cérémonie devait permettre aux proches des disparus de commencer leur travail de deuil. Digne, émouvante, elle a alterné pendant une heure musique et prières devant plus de 9 000 personnes. « Nous voulons offrir aux familles un office religieux à l'endroit exact où leurs proches sont décédés », avait expliqué le maire de New York, Rudolph Giuliani. Il assistait, silen-

cieux, à la cérémonie, comme le gouverneur de l'Etat, George Pataki, et la sénatrice Hillary Clinton.

Les premières paroles de réconfort ont été prononcées par le cardinal Edward Egan, archevêque de New York : « Ils étaient innocents et nous ont été brutalement et injustement enlevés. Ils étaient employés, ouvriers, cadres, des citoyens forts et dévoués. »

« ÉTATS-RÉUNIS »

L'imam Izak el-Mu'eed lui a succédé et a demandé « à Dieu » : « Protège-nous de la stupidité et de la haine. Ne laisse pas notre foi être utilisée de cette façon-là. Ils ne peuvent pas se revendiquer de notre foi et commettre ces actes terribles. » Le rabbin Joseph Potasnik a déclaré que, « depuis le 11 septembre, les Etats-Unis d'Amérique sont devenus

les Etats-Réunis d'Amérique », soulignant l'unité retrouvée du pays. Les participants ont pu entendre l'*Ave Maria* de Schubert, interprété par le ténor italien Andrea Bocelli, *Amazing Grace*, par la soprano Renee Fleming, du Metropolitan Opera, et l'*Adagio pour cordes* de Samuel Barber, un morceau souvent joué lors des cérémonies funèbres, qui a soulevé une grande émotion.

Les familles, dont la plupart venait pour la première fois à « Ground Zero », brandissaient à l'attention des caméras et des officiels des portraits des disparus. « C'était mon frère », explique Mary Lane, en montrant deux petites photographies d'un pompier en uniforme. « C'est tout ce qui me reste de lui ; c'est un des morts parmi tant d'autres, mais c'est le mien et, en en parlant, en le montrant, je lui rends

hommage et il reste encore un peu ici. » Pour la psychanalyste Ami Kaplan, « les gens ont besoin de faire leur deuil. Il leur faut une forme de rituel dans ce processus ».

Après la cérémonie, certains proches des victimes sont montés sur la scène pour regarder de plus près les décombres du World Trade Center. Ils avaient des bouquets et des petits mots à la main et les ont donnés aux soldats de la garde nationale qui empêchent l'accès au site, leur demandant de les déposer sur les ruines. Ensuite, les familles qui le souhaitent ont pu recevoir en privé des urnes en bois contenant des cendres du World Trade Center. Pour beaucoup, ces cendres seront probablement les seuls restes qu'elles pourront ensevelir.

Eric Leser

L'extravagante rumeur sur les milliers d'orphelins des Twin Towers

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Que de rumeurs continuent de circuler autour de l'attaque terroriste du 11 septembre contre le World Trade Center ! Que d'histoires extravagantes, lancées le plus souvent sur Internet, que l'on retrouve dans la rue, les cafétérias, les débats télévisés et les cours d'école ! Tout, absolument tout, paraît aujourd'hui plausible aux Américains. Notamment le plus effrayant et le plus atroce. L'affaire de l'anthrax a tellement accru cette vulnérabilité aux rumeurs de toutes sortes que des sites Web (par exemple truthorfiction.com) ou certains programmes d'informations (Nightline Fact Check) ont entrepris de les

débusquer. Mais « c'est comme vider l'océan avec une petite cuillère », déclare le journaliste Ted Koppel, qui, entre autres, a démontré la fameuse histoire de cette Américaine qui aurait reçu de son ex-boyfriend afghan, mystérieusement envolé, un message la suppliant de ne pas prendre l'avion le 11 septembre et de ne pas fréquenter de centres commerciaux le 31 octobre.

Le *New York Times*, à sa façon, s'attaque lui aussi aux rumeurs. Ainsi, celle des orphelins du World Trade Center. Des milliers, ont tout de suite écrit de nombreux journaux. « Probablement 10 000 », a même estimé la sénatrice Hillary Clinton, sur la radio publique NPR. « 15 000 », calculait le *Times* du 26 septem-

bre en se basant sur l'hypothèse de 7 000 adultes disparus et en extrapolant le chiffre de 1 500 enfants affectés par la mort de parents comptant parmi les 700 employés de la société Cantor Fitzgerald. La vérité est très en deçà.

D'abord, affirme le quotidien new-yorkais, pour arriver à ces chiffres impressionnants, il aurait fallu que chaque adulte disparu dans la catastrophe ait au moins trois enfants, ce qui était loin d'être le cas. Ensuite, enquête faite auprès des différents organismes chargés des familles de victimes ou des enfants de la ville, il n'y a pas un seul cas d'enfant ayant perdu ses deux parents. Donc pas un seul « orphelin », selon la définition traditionnelle. Pas un

seul enfant ayant un besoin urgent d'être hébergé, pris en charge, ou adopté. Une précision utile car les propositions d'adoption sont arrivées massivement, et du monde entier.

La petite poignée d'enfants qui ont perdu leur seul parent sont, paraît-il, insérés dans de la famille proche. D'autres, qui vivaient seuls avec leur maman, ont retrouvé leur père. « Je ne sais vraiment pas d'où est venu ce mot d'orphelin », dit la porte-parole de l'administration des services aux enfants. Celui du Fonds pour les orphelins des Twin Towers, lui, le sait probablement.

Annick Cojean

Un huitième cas de maladie du charbon

Pour la première fois depuis 1935, la Cour suprême ne siège plus dans ses bâtiments néo-classiques de Washington. Le coupable est le bacille du charbon, dont quelques spores ont été découvertes, vendredi, dans un filtre à air du centre de tri du courrier de l'institution, dans le Maryland. Les magistrats siègeront dans des locaux d'emprunt, un tribunal fédéral situé à 2 kilomètres de leur quartier général.

Un huitième cas de maladie par inhalation d'anthrax a été confirmé dimanche : il s'agit d'une employée du tri postal de Hamilton, près de Trenton, dans le New Jersey. Au total, treize personnes sont atteintes par la maladie du charbon, sous sa forme respiratoire ou cutanée.

Un bilan final « plus proche des 3000 disparus », selon le « New York Times »

NEW YORK

de notre correspondant

Selon les derniers chiffres donnés par la municipalité de New York, 4 167 personnes ont disparu à la suite des attentats contre les tours du World Trade Center. Sur ce total, seuls 506 corps ont pu être retirés des décombres et 454 identifiés. Mais selon un décompte effectué en fin de semaine dernière par le *New York Times*, il y aurait « seulement » 2950 victimes.

Le quotidien a additionné « le nombre de salariés présents des entreprises qui avaient des bureaux dans les tours », celui des pompiers et des policiers de New York, ainsi que celui des passagers des avions-suicides pour parvenir à ce total. Le bilan final sera « beaucoup plus proche des 3000 que des 5000 à 6000 victimes annoncées, notamment une

fois que les enquêtes de police sur les disparitions seront terminées », indique le *New York Times*.

Depuis plusieurs semaines déjà, les listes de personnes manquantes collectées par les services de la ville se réduisent, parfois dans des proportions considérables. Ainsi, la Grande-Bretagne a révisé une nouvelle fois à la baisse, vendredi, le nombre de ses ressortissants portés disparus à 81 contre 300 initialement annoncés. La critique du *New York Times* n'a pas été vraiment de goût de Rudolph Giuliani, le maire de la ville. « Je ne sais pas quel sera le bilan final, a-t-il déclaré. Mais le chiffre sera horrible. Il y a quelque chose de morbide à chercher à créer une controverse sur les chiffres ».

Une autre polémique est en train de naître. Elle porte sur la façon dont les organisations caritatives

viennent en aide aux familles des disparus. Ces dernières se plaignent de devoir remplir des dizaines de documents, de répondre à toutes sortes de questions posées par des organisations dont l'action n'est pas coordonnée et ensuite d'attendre longtemps l'aide promise. L'argent pourtant ne devrait pas manquer. Au moins 1,2 milliard de dollars ont été récoltés.

PROMESSES NON TENUES

La Croix-Rouge est particulièrement mise en accusation. La présidente new-yorkaise de l'organisation, le docteur Bernardine Healy, a annoncé sa démission à la fin de l'année. La Croix-Rouge a fait de grandes promesses et s'est montrée incapable de les tenir. Elle avait notamment annoncé, deux semaines après les attentats, son inten-

tion de fournir 100 millions de dollars aux familles des victimes pour leur permettre de vivre trois mois sans soucis financiers. Les responsables s'étaient engagés à envoyer les chèques deux jours après avoir reçu un simple formulaire rempli par les familles de disparus. Le système n'a pas du tout fonctionné. De nombreuses familles de victimes n'ont même pas été encore identifiées.

Le procureur de New York, Eliot Spitzer, a décidé de prendre les choses en main et de créer une base de données commune à toutes les organisations caritatives et regroupant les coordonnées des proches des victimes. M. Spitzer espère annoncer dans les prochains jours la création de cette base grâce à l'aide d'un grand cabinet comptable.

E. L.

La Shoah en France



SERGE KLARSFELD
1
Vichy-Auschwitz
La « solution finale »
de la question juive en France

LA SHOAH EN FRANCE

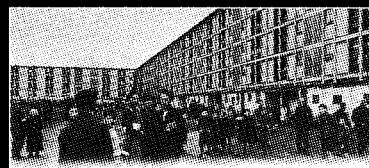
Fayard



SERGE KLARSFELD
2
Le calendrier
de la persécution des Juifs
de France
juillet 1940 - août 1942

LA SHOAH EN FRANCE

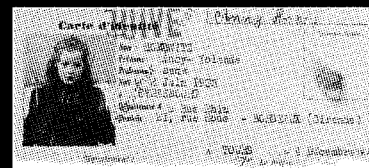
Fayard



SERGE KLARSFELD
3
Le calendrier
de la persécution des Juifs
de France
septembre 1942 - août 1944

LA SHOAH EN FRANCE

Fayard



SERGE KLARSFELD
4
Le mémorial
des enfants juifs déportés
de France

LA SHOAH EN FRANCE

Fayard

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Disponibles
en volumes séparés ou en coffret.

Le premier ministre, Lionel Jospin, clôture à Rennes les forums régionaux sur l'avenir de l'Europe

Le processus constituant européen sera animé jusqu'en 2003 par une convention

Après Montpellier le 4 octobre, c'est en Bretagne que devait se clore, lundi 29 octobre à Rennes, la série de débats publics régionaux sur l'avenir de

l'Europe lancée en avril par les autorités françaises afin de préparer la grande négociation à venir sur la future structuration politique de l'Europe

élargie. Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze devaient fixer, à Laeken (Belgique), en décembre, les règles de cette négociation.

APRÈS Jacques Chirac, qui avait pris part à un forum le 4 octobre à Montpellier, Lionel Jospin devait à son tour intervenir dans la discussion en président, lundi après-midi, au centre culturel rennais Le Triangle, une table ronde sur le modèle européen de société. Ce devait être l'occasion pour le chef du gouvernement de réaffirmer, dans la ligne de son discours sur l'Europe de mai, son attachement à une construction européenne qui soit aussi un cadre de solidarité prenant en compte les préoccupations des gens dans le domaine social et celui de leur sécurité.

Après les attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis, le président Chirac, à Montpellier, avait affirmé que la situation soulignait l'urgence de l'Europe et pas le contraire. Si les Quinze ont fait bloc pour affirmer leur soutien aux Américains et leur volonté de renforcer leur capacité commune de lutte antiterroriste, on s'est bien vite aperçu, sur le plan de l'action militaire et diplomatique, qu'ils ne pouvaient être un réel interlocuteur.

L'Europe reste un géant économique, commode pour financer des plans de paix, mais qui est

trop à la merci des états d'âme de ses membres pour peser de manière décisive dans le jeu mondial.

Cette constatation montre bien l'enjeu du nouveau round de négociations que les Quinze ont décidé de mener pour tenter d'ici aux prochaines élections européennes de 2004 de se rapprocher d'un modèle de construction plus ambitieux. L'Europe élargie à 27 ou 30 membres ne peut plus être gérée comme aujourd'hui sur la base du consensus : il faut s'entendre sur ce qu'on veut faire ensemble, sur les moyens de se gouverner.

UN AN DE RÉFLEXION

Pour éviter que cette nouvelle négociation s'enlise comme les précédentes, il avait été convenu à Nice, en décembre 2000, d'en ouvrir le cercle. Le feu vert de ce processus constituant va être donné à la mi-décembre lors du Sommet des Quinze à Laeken, sous la présidence du premier ministre belge, Guy Verhofstadt.

A Nice, les Quinze, qui n'avaient pu s'entendre sur quelques réformes de fonctionnement limitées, s'étaient donné un an de réflexion pour remettre l'ouvrage en chantier de manière plus ambitieuse. Ils avaient souhai-

té profiter de ce délai pour prendre le pouls de leurs concitoyens. En France, l'Elysée et Matignon avaient décidé de confier aux préfets de région le soin de prendre contact avec les associations, les organisations socioprofessionnelles, les élus pour que les opinions puissent s'exprimer lors de forums publics dans chacune des régions françaises, y compris l'outre-mer. C'est ce processus qui s'achève à Rennes pour la France métropolitaine. Plusieurs milliers de personnes y ont pris part.

La synthèse de ces travaux sera faite en novembre par un groupe de dix personnalités désignées en avril et présidé par le juriste Guy Braibant, qui avait déjà représenté les autorités françaises lors de la négociation, en 2000, de la nouvelle Charte des droits fondamentaux de l'Union. Elle doit nourrir la position française dans la négociation à venir.

Le sommet de Laeken fixera les règles du jeu de la future négociation. D'ores et déjà, les Quinze sont convenus, à Gand, en octobre, que la nouvelle négociation reprendrait le modèle de la convention qui avait si bien réussi pour la Charte des droits fondamentaux, en associant des repré-

sentants des gouvernements, des Parlements européen et nationaux, de la Commission. Les candidats à l'élargissement auront des représentants, avec titre d'observateurs, et la discussion, dans le prolongement du débat public de cette année, devra garder un lien avec un réseau d'ONG et de représentants de la société civile de l'Union.

PRÉSIDIUM DE CINQ MEMBRES

Cette convention aura un an, du printemps 2002 à juin 2003, pour soumettre ses propositions à une conférence intergouvernementale chargée d'entériner le futur projet de traité. Elle sera dirigée par un présidium de cinq membres comprenant un représentant de chacune de ses quatre composantes, et un président nommé par le conseil européen de Laeken. Plusieurs noms circulent, dont celui de l'actuel premier ministre néerlandais, Wim Kok, qui aurait la faveur de Paris. L'ancien président français, Valéry Giscard d'Estaing, s'active également beaucoup pour promouvoir sa candidature.

Henri de Bresson

► www.lemonde.fr/ue

Un ancien allié de Ben Ali rompt avec le régime tunisien

Dans un entretien au « Monde », Kamel el-Taïef, victime de nombreuses opérations d'intimidation, dénonce la « clique au pouvoir » à Tunis

AVEC UNE POIGNÉE d'hommes, il a été de ceux qui ont conçu et réalisé le « coup d'Etat médical » qui, le 7 novembre 1987, a permis l'éviction d'un président Bourguiba sénile, et son remplacement par son premier ministre, le général Zine el-Abidine Ben Ali. Ensuite, jusqu'en 1993, tout au long de la période « libérale » du régime, il a été le conseiller politique occulte du nouveau président qu'il avait financièrement aidé pendant sa traversée du désert. Son nom n'apparaissait pas dans l'organigramme du Palais de Carthage, où réside le chef de l'Etat, mais son influence était réputée considérable. Puis, celui que l'on surnommait dans les rues de Tunis, le « vice-président » a choisi de s'éloigner de Ben Ali, sans faire d'éclat. « J'ai rompu lorsque Ben Ali a cherché à mettre au pas la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) », explique-t-il. Certains opposants ont une autre version et jurent qu'il a été écarté par Ben Ali. Le président commençait à s'inquiéter des réseaux de renseignement que, selon eux, son proche collaborateur avait constitués.

L'important est que Kamel el-Taïef, l'homme qui a porté Ben Ali au pouvoir, sort aujourd'hui de l'ombre et se retourne contre son ancien protégé. « Je suis contre toute la clique au pouvoir à Tunis. C'est une mafia, liée à la famille du chef de l'Etat, qui dirige le pays et Ben Ali laisse faire. Les Tunisiens sont mécontents du manque de liberté. Le développement de la corruption ne scandalise, accuse cet homme d'affaires prospère dans un entretien au Monde. Une opposition existe au sein même du régime. Ca va bouger. Je connais des ministres qui sont contre le pouvoir qu'ils servent et contre le parti au pouvoir, le RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique). »

Si M. el-Taïef est sorti de son silence, c'est que, vendredi 26 octobre, il a été victime d'une opération destinée, selon lui, à le faire taire : deux hommes à motos, le visage masqué et armés de matraques, ont sous ses yeux – et celui d'autres témoins – détruit en quelques secondes sa voiture avant de décamper. « En 1995, mon bureau a été détruit de fond en comble pour m'intimider. En 1999, j'ai été inter-

pellé et interrogé pendant toute une journée. On n'a rien trouvé contre moi. Aujourd'hui, c'est un nouvel avertissement mais je ne me tairai pas. Si le président Ben Ali n'a pas ordonné ce mauvais coup contre moi, c'est le secrétaire d'Etat à la sûreté, Mohammed Ali Ganzoui, qui est responsable ou le chef des opérations spéciales au ministère de l'intérieur, Bechir Es-Sahli. Si Ben Ali ne les désavoue pas, s'il ne les fait pas traduire en justice, alors il est leur complice », accuse l'ancien homme fort de Tunis.

Deux jours auparavant, Kamel el-Taïef était l'hôte de l'ambassa-

Kamel el-Taïef, l'homme qui a porté Ben Ali au pouvoir, dit avoir été victime d'une opération destinée à le faire taire

deur des Etats-Unis à Tunis. Plusieurs ambassadeurs de pays européens ainsi que deux anciens ministres de Bourguiba participaient à la rencontre au cours de laquelle il a été question de la situation politique tunisienne. « L'agression dont j'ai été victime a un lien direct avec ma visite à l'ambassade américaine », assure l'ancien compagnon de route de Ben Ali.

Personnalité respectée et ancien ministre de l'éducation, Mohamed Charfi, confiait, lundi 29 octobre, qu'il était « scandalisé » par l'agression dont a été victime M. el-Taïef. « J'ai du mal à imaginer que le pouvoir est étranger à l'affaire », a-t-il déclaré au Monde.

Ce n'est pas la seule agression contre un adversaire du régime. Une autre a eu lieu ces derniers jours à Tunis contre un avocat. Elle visait le bâtonnier du conseil de l'ordre des avocats de Tunisie, M^{me} Bachir Essid, dont le cabinet a été saccagé en fin de semaine par des inconnus. Ils seraient repartis en emportant des dossiers.

Jean-Pierre Tuquoi

Le « président » Giscard d'Estaing a pris son bâton de pèlerin pour mener campagne

BRUXELLES

de notre bureau européen

« Président Valéry Giscard d'Estaing ». Pas « ancien » président, futur « président »... Mais l'Elysée aurait tort de s'inquiéter : « VGE » est candidat à une présidence à l'énoncé rébarbatif mais à la mission essentielle : celle de la convention chargée de préparer la conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions de l'UE, autant dire « l'avenir de l'Europe ». Et l'homme aux convictions européennes incontestables est parti en campagne.

Première étape : l'Elysée. Le maire de Chamalières a écrit il y a dix jours une lettre à Jacques Chirac pour lui manifester tout l'intérêt qu'il porte au rôle de la convention. En retour, ce dernier a téléphoné à l'ancien président le 18 octobre, veille du conseil européen de Gand. Le chef de l'Etat, dit-on à l'Elysée, voit « d'un bon œil » une candidature Giscard, tout en soulignant qu'il est important qu'il y ait un seul candidat pour la France. Il a donc

conseillé à son interlocuteur de vérifier si la rumeur d'une candidature de Jacques Delors était fondée. Pour sa part, il se faisait fort d'en parler à Guy Verhofstadt, le premier ministre belge, dont le pays assume la présidence de l'Union, ce qui fut fait le lendemain.

Entre la lettre et l'appel téléphonique, le président avait abordé le sujet avec le premier ministre. Lionel Jospin n'a pas pris formellement position, notamment parce que ses rapports avec Jacques Delors ne sont pas des plus simples. Giscard, lui, a téléphoné directement à l'intéressé, lequel aurait ainsi réagi : « Je verrais d'un bon œil votre candidature et, le cas échéant, je l'appuierai. » Croyant la route ainsi dégagée, Giscard a repris son bâton de pèlerin, direction le Quai d'Orsay. Là, il a trouvé en Hubert Védrine un homme prudent qui, dans cette « phase exploratoire », n'a « pas d'objections, à titre personnel », selon son entourage.

Valéry Giscard d'Estaing est ensuite passé à la phase internationale de sa stratégie : petit déjeuner, jeudi, avec Benita Ferrero-Waldner,

ministre autrichienne des affaires étrangères, voyage prévu en Espagne pour convaincre José-Maria Aznar, rencontre fixée, la semaine prochaine, avec Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères... Face à ce blitzkrieg, les deux candidats déclarés, le Finlandais Martti Ahtisaari et l'Italien Giuliano Amato, pourront-ils résister ? Mais, de son côté, Giscard ne brûle-t-il pas les étapes ?

Ainsi, un quiproquo ne s'est-il pas glissé dans sa conversation avec Jacques Delors ? Renseignements pris, celui-ci ne voit pas très favorablement l'offensive giscardienne. Quant à ne pas se déclarer candidat, est-ce vraisemblable de la part d'un homme volontiers drapé dans l'habit du sphinx européen ? Jacques Delors, rectifie son entourage, « n'est candidat à rien, ce qui fait une différence avec Giscard ». Mais, si « on » considère que c'est « l'intérêt de la France qu'il le soit, il fera son devoir »...

Laurent Zecchini

Berlin en face d'un plan de redressement financier drastique

Le profil de la coalition qui dirigera le gouvernement régional n'est pas encore connu

BERLIN

de notre correspondant

Une semaine après les élections qui ont vu la victoire du Parti social-démocrate (SPD), une forte poussée des communistes réformateurs du PDS et l'effondrement des sociaux-chrétiens de la CDU, les négociations en vue de former le prochain gouvernement de la ville-Etat de Berlin butent toujours sur le profil de la coalition qui dirigera le gouvernement régional. Mais les Berlinoises sont au moins certains d'une chose : quelle que soit la formule retenue, l'addition sera salée.

La mairie socialiste vient en effet de laisser filtrer le plan d'assainissement financier qu'elle s'était bien gardée de rendre public avant les élections. Prévue pour être administrée durant au moins cinq ans, la potion est particulièrement amère puisque sont visés les budgets de l'enseignement, de la sécurité, des services sociaux, de la voirie et des équipements sportifs. L'objectif est de faire « plusieurs centaines de millions de marks d'économies budgétaires annuelles », a déclaré un porte-parole de la municipalité sans donner d'autres détails.

Capitale réunifiée des deux anciennes Allemagnes, Berlin a hérité de fantastiques équipements et de lourdes servitudes. Tout y est en double : l'administration et les fonctionnaires qui la servent, les équipements culturels et sportifs, les systèmes de transport. Trois opéras – évidemment déficitaires –, une kyrielle de musées et de théâtres, quatre-vingts piscines, un réseau de transports en commun où voisinent métros, trams,

bus et trains régionaux sont à la disposition d'une population de 3,4 millions d'habitants qui, au moins en ce qui concerne les équipements collectifs, n'a pas eu à se plaindre de la concurrence que se menaient l'ancienne RDA et l'ancienne RFA.

SOMPTUEUX INVESTISSEMENTS

Mais, avec un taux de chômage de 16 %, Berlin est aussi une ville sensiblement plus pauvre que les grandes villes de l'Ouest où s'est bâtie la richesse de la nouvelle Allemagne. Les impôts locaux ne fournissent que 37 % du budget municipal, ce qui suffit à peine à couvrir les salaires des fonctionnaires. Lorsque la ville est redevenue capitale unifiée, après la chute du mur, la municipalité s'est lancée dans de somptueux investissements immobiliers, alors que, au même moment, le gouvernement fédéral commençait à réduire les généreuses subventions qu'il versait à une ville érigée en symbole face au monde communiste. Le retournement du marché immobilier et la mauvaise gestion, couronnée par un scandale financier majeur qui a conduit à la démission de l'ancien maire suivie des récentes élections, ont achevé de mettre Berlin sur le flanc : la ville, qui débourse chaque jour 5,64 millions d'euros en intérêts, a un endettement cumulé de 40 milliards d'euros !

Le plan de redressement prévu ne fait pas dans la dentelle. Un quart des piscines fermées, postes d'enseignants supprimés et horaires augmentés pour les autres, participation financière accrue des

parents tout comme des riverains des rues où seront entrepris certains travaux, augmentation du prix de l'eau et des crèches, diminution du nombre des travailleurs sociaux invités à pourchasser les fraudeurs à l'aide sociale, des centaines d'agents administratifs dans la police ou ailleurs envoyés au chômage, taxes sur les boissons et même diminution des feux tricolores au profit de passages cloutés, réputés moins chers : les comptes de la mairie, qui demandent que l'Etat fédéral prenne à sa charge une partie des dépenses de prestige que paye la capitale, n'ont laissé aucun secteur inexploré.

Ce plan devrait normalement susciter quelques difficultés pour le maire sortant, Klaus Wowereit, invité par les électeurs à former le nouveau gouvernement de la ville. Compte tenu des résultats, deux solutions s'offrent à lui : soit une coalition « tricolore » formée des socialistes, des Verts ou des libéraux, soit une coalition « rouge-rouge-verte », c'est-à-dire un gouvernement où voisinaient socialistes, communistes et écologistes. Avant les élections, le maire avait clairement indiqué qu'il préférerait la première solution ; mais après les élections, il penche pour la seconde qui disposerait d'une majorité plus stable. Mais on voit mal les communistes, qui ont bâti leur succès dans la défense des acquis sociaux hérités de la RDA, prêter la main sans contrepartie aux formidables restrictions budgétaires envisagées aujourd'hui.

Georges Marion

Le gouvernement argentin tarde à annoncer des mesures susceptibles de sortir le pays du marasme

BUENOS AIRES

de notre correspondant

Défiant les nombreuses rumeurs de dévaluation, de dollarisation ou de cessation de paiements qui circulent avec insistance à Buenos Aires, Domingo Cavallo, le ministre argentin de l'économie, a réaffirmé, le 26 octobre, le maintien de la convertibilité monétaire en vigueur depuis dix ans et selon laquelle un peso est égal à un dollar. Au cours d'une conférence de presse, M. Cavallo est apparu visiblement abattu après un voyage éclair à New York où il n'a pas réussi à amadouer les créanciers américains de l'Argentine et n'a pas obtenu le soutien pour trouver les 10 milliards de dollars nécessaires à une nouvelle conversion de la dette argentine qui dépasse les 150 milliards de dollars.

Le ministre a repoussé l'annonce de nouvelles mesures économiques tant attendues à Buenos Aires pour tenter de sortir le pays du marasme. Ayant perdu son

image de magicien aux yeux des Argentins et des organismes financiers internationaux, M. Cavallo apparaît de plus en plus impopulaire et solitaire. La production est paralysée dans pratiquement tous les secteurs, le taux de chômage ne cesse de s'accroître et la consommation de se réduire tandis que les investisseurs étrangers ont perdu confiance. Vendredi a été une journée noire à Buenos Aires avec une chute vertigineuse de la Bourse.

SUR LA DÉFENSIVE

Sur la défensive, après l'échec des négociations avec les gouvernements des provinces portant sur la coparticipation fiscale, M. Cavallo a lancé des critiques tous azimuts. Il a accusé les gouvernements, en majorité des péronistes (opposition) qui contrôlent 14 des 24 provinces, d'avoir fait des dépenses « irresponsables » au cours des dernières années. Il a admis que le pacte fiscal signé en décembre

2000 avec les provinces ne pourrait pas être respecté, confessant que « l'Etat ne pouvait pas envoyer de l'argent aux provinces parce que cet argent n'existe pas ». Le gouvernement fédéral ne s'acquiesce que partiellement de ses dettes vis-à-vis des provinces, dont la majorité sont en banqueroute, depuis le vote en juillet de la loi du « déficit zéro » qui empêche l'Etat de dépenser plus que ce qu'il perçoit. M. Cavallo a également vivement critiqué le Brésil à propos de sa politique de dévaluation monétaire qui affecte les exportations argentines, dont le Brésil est le principal destinataire. « Le modèle de relations commerciales avec des pays qui se permettent le luxe de faire ce qu'ils veulent avec leur monnaie est fini », a-t-il déclaré.

Jugeant inacceptables ces déclarations, le Brésil a immédiatement suspendu, le 26 octobre, les négociations avec l'Argentine sur les mesures destinées à compenser la dévaluation du réal brésilien, qui cette année a perdu plus de 30 % de sa valeur. Enfin, M. Cavallo a rejeté les récentes affirmations pessimistes du président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, Alan Greenspan, qui a critiqué la politique monétaire des pays émergents en évidente allusion à l'Argentine. De plus en plus de voix s'élèvent en Argentine pour dénoncer la surévaluation de la monnaie nationale par rapport au dollar et certains prononcent même une dévaluation accompagnée d'une dollarisation de l'économie.

Christine Legrand

ÉTUDES

MENSUEL
Le n° : 65 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois d'octobre sur :

<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)

En vente dans les grandes librairies

14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

L'armée israélienne s'est retirée de Bethléem, mais se maintient dans d'autres zones palestiniennes

Deux attentats ont fait cinq morts et une trentaine de blessés

En dépit de deux attentats commis par des Palestiniens qui ont fait cinq morts et une trentaine de blessés, l'armée israélienne a achevé, dans la

nuît du dimanche 28 au lundi 29 octobre, son retrait des zones palestiniennes autonomes de Bethléem et de son faubourg de Beit Jala, qu'elle

avait réoccupées depuis une dizaine de jours. Tsahal occupe toujours cinq zones urbaines autonomes palestiniennes en Cisjordanie.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'armée israélienne s'est retirée, dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 octobre, des positions qu'elle avait conquises dans la ville autonome de Bethléem, en Cisjordanie. Ce retrait était prévu le 27 octobre, mais il avait été repoussé par les autorités israéliennes à la suite de tirs palestiniens à partir de la localité de Beit Jala, près de Bethléem, sur le quartier de colonisation de Gilo, dans la banlieue de Jérusalem. Ce retrait a été précédé par une réunion de sécurité entre responsables israéliens et palestiniens.

Les troupes israéliennes étaient entrées dans les zones autonomes correspondant aux principales agglomérations palestiniennes de Cisjordanie à la suite de l'assassinat, revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), du ministre israélien du tourisme et par ailleurs chef d'une coalition d'extrême droite, Rehavam Zeevi, le 17 octobre. Le principe du retrait avait été arrêté par le cabinet de sécurité israélien le 25 octobre. Les autorités israéliennes avaient indiqué à cette occasion qu'il serait effectué au coup par coup, contrairement aux souhaits des Etats-Unis et de l'ONU, qui s'étaient prononcés pour un retrait immédiat et total. Au moins cinquante Palestiniens ont été tués lors des incursions de l'armée israélienne, dont la moitié à Bethléem.

Alors que les troupes israéliennes campent toujours dans

d'autres zones autonomes palestiniennes, notamment à Jénine, Toulkarem et Kalkiliya, le retrait de Bethléem est intervenu au terme d'une journée marquée par

Ces attentats pourraient contraindre les retraits israéliens des zones autonomes du nord de la Cisjordanie. Selon Radio Israël, l'armée aurait d'ailleurs renforcé, au cours

Sharon, a estimé, dimanche, que cette attaque soulevait de « *sérieuses questions* » sur la volonté affichée de l'Autorité palestinienne de faire respecter une trêve. « *Le chef des services de renseignements militaires a averti le gouvernement qu'une nouvelle vague de terrorisme pourrait suivre si Israël se retirait de ses positions actuelles; eh bien, il semble que ce soit déjà le cas* », a-t-il assuré.

L'Autorité palestinienne a cependant rejeté sur Israël et sur « *l'escalade* » des derniers jours la responsabilité de ces attaques. Cette « *escalade* » a entraîné « *la détérioration de la situation sécuritaire et empêché nos forces de mener à bien leur tâche, alors qu'elles sont continuellement la cible de bombardements israéliens. La sécurité des Israéliens ne peut pas être assurée par les incursions, l'occupation des territoires et les raids contre nos forces de sécurité* », a estimé l'Autorité dans un communiqué.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Report des visites de M. Sharon à Londres et Washington ?

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, envisage de reporter des visites prévues à la mi-novembre à Londres et à Washington, en raison de la dégradation de la sécurité en Israël, a indiqué, lundi 29 octobre, la radio publique. M. Sharon aurait déjà adressé des lettres en ce sens aux autorités britanniques et américaines. M. Sharon devait se rendre à Washington le 11 novembre pour y prononcer un discours devant l'Assemblée générale des organisations juives américaines, à l'invitation des Communautés juives unies (United Jewish Communities, UJC), qui représentent 189 organisations. D'après la radio, une rencontre avec le président George W. Bush était prévue au programme.

Par ailleurs, toujours selon la radio, le premier ministre britannique, Tony Blair, est attendu, jeudi, en Israël pour une visite au cours de laquelle il pourrait évoquer un plan britannique pour régler le conflit israélo-palestinien. - (AFP.)

deux nouveaux attentats meurtriers palestiniens. Deux hommes en armes ont ouvert le feu à proximité de la ville d'Hadéra, dans le nord-ouest du pays. Quatre Israéliens ont été tués et plus d'une trentaine de personnes ont été blessées. Les deux assaillants ont été tués par les forces de sécurité israéliennes.

« DE SÉRIEUSES QUESTIONS »

Cet attentat, revendiqué par le Jihad islamique, a été condamné par l'Autorité palestinienne. Dans la matinée, un soldat israélien avait également été tué par des tirs dans le nord du pays.

de la soirée, son dispositif aux abords de Toulkarem et de Jénine, les deux localités les plus proches d'Hadéra. Dore Gold, conseiller du premier ministre israélien, Ariel

La plainte déposée contre M. Sharon envenime les relations Bruxelles-Jérusalem

BRUXELLES

de notre correspondant

La tension est très vive entre Bruxelles et Jérusalem, à quelques semaines d'un voyage que Guy Verhofstadt doit effectuer au Proche-Orient pour tenter, en tant que président en exercice de l'Union européenne, de favoriser une solution à la guerre israélo-palestinienne. A l'origine de cette crise, la plainte pour crimes de guerre et génocide déposée contre Ariel Sharon, dans la capitale belge, en juin. Après avoir eu le sentiment que le gouvernement et la justice belges se rangeraient aux arguments développés par son avocate, Israël « *s'étonne* » qu'une étape majeure de l'instruction ait été franchie, dans une apparente précipitation. Des sources officielles israéliennes se demandent ouvertement si, après les attentats du 11 septembre, le gouvernement belge n'a pas voulu adresser un « *signal* » aux pays arabes et leur indiquer que, soucieux d'équilibre, il ne ferait rien pour empêcher la mise en cause de M. Sharon, inculpé sur la base de la loi dite de compétence universelle.

RÉQUISITOIRE POUR LA RECEVABILITÉ

Vingt-trois personnes, regroupées dans un comité, reprochent à l'actuel premier ministre israélien son implication dans les massacres de réfugiés palestiniens, à Sabra et Chatila, au Liban, en septembre 1982. L'Etat juif a évoqué, en vain, l'amnistie décrétée au Liban pour les faits de guerre survenus entre 1975 et 1991. Il a également souligné qu'une commission indépendante israélienne avait examiné le dossier pour, en définitive, ne retenir aucune charge contre l'ancien ministre de la défense. En août, M^{me} Michèle Hirsch, l'avocate désignée par l'Etat d'Israël, développait l'idée que la Belgique n'était pas compétente pour juger un chef de gouvernement en exercice et bénéficiant de ce fait d'une immunité et elle invoquait le droit d'un Etat d'être partie prenante de la procédure. Certains de ces arguments allaient être entendus. Le juge Jean-Pierre Collignon décidait d'arrêter son instruction, réclamant un avis du parquet général. Ce dernier semblait sensible aux arguments développés.

L'opinion générale était alors que, submergé par une vingtaine de plaintes du même type et dubitatif quant à sa capacité à mener des instructions sérieuses, le parquet pourrait saisir l'occasion pour fixer des règles minimales, afin de rendre réellement efficace une loi, généreuse dans son principe, mais quasiment inapplicable. Surprise, le 28 septembre : une réunion de la chambre des mises en accusation de Bruxelles était convoquée pour le 3 octobre. Ni M. Sharon, ni son avocat, ni le défenseur d'Israël n'étaient conviés aux débats, pas plus d'ailleurs que le juge d'instruction. En dernière minute, la défense allait toutefois être représentée et écouter un réquisitoire favorable à la recevabilité de la plainte contre le premier ministre israélien.

Y a-t-il eu revirement ? Etait-il dicté par une volonté politique de ne pas déplaire au monde arabe, à un moment où sa collaboration était sollicitée dans le cadre de la coalition antiterroriste ? Il se confirme, en tout cas, que le chef de cabinet du ministre de la justice s'est concerté avec le parquet de Bruxelles le 17 ou 18 septembre. Certaines sources évoquent une « *forte injonction* » émanant de M. Verhofstadt, ce que le cabinet du premier ministre dément. Le porte-parole du ministre des affaires étrangères nie, lui aussi, toute tentative de pression et évoque des réunions « *habituelles et régulières* ». Pierre Morlet, le procureur général, réfute « *de la manière la plus formelle* » que la justice bruxelloise aurait pu agir sur ordre.

La décision de la chambre des mises en accusation tombera le 28 novembre. A l'évidence, l'Etat juif ne se contentera pas, d'ici là, de ces démentis. Des questions ont été posées au gouvernement belge, par l'entremise, notamment, de l'ambassadeur de Belgique à Jérusalem. Un diplomate israélien dans la capitale belge évoque, pour sa part, « *une insupportable attaque contre la souveraineté politique et judiciaire d'un Etat* ». Et si, comme cela semble probable, la plainte contre M. Sharon était quand même déclarée recevable ? « *Israël devrait incontestablement réévaluer ses relations avec la Belgique* », conclut ce diplomate.

Jean-Pierre Stroobants

Un député européen arrêté au Laos

BANGKOK. Cinq membres du Parti radical transnational, dont le député européen Olivier Dupuis, ont été interpellés alors qu'ils manifestaient, à Vientiane, le 26 octobre, pour « *la liberté, la démocratie et la réconciliation au Laos* ». Le parlementaire belge, trois Italiens et un Russe entendaient exprimer leur solidarité avec cinq étudiants laotiens dont on est sans nouvelles depuis leur arrestation, voilà deux ans, lors d'une rare manifestation contre le régime communiste. Dans un entretien publié lundi par *The Nation*, quotidien de Bangkok, le vice-premier ministre laotien a estimé que le sort des cinq Européens ne serait probablement décidé qu'après le retour du premier ministre laotien, qui participe, le week-end prochain, à un sommet régional à Brunei. Un militant du Parti radical transnational, qui a échappé à la police laotienne, a déclaré que les activistes seraient probablement relâchés sous pression de l'UE, l'un des principaux donateurs du Laos. - (Corresp.)

Ouverture de la conférence de Marrakech sur le climat

MARRAKECH. La conférence sur le climat de l'ONU se réunit, à partir du lundi 29 octobre à Marrakech (Maroc), pour tenter de finaliser l'accord intervenu à Bonn en juillet sur le réchauffement de la planète. Venu de 180 pays, les délégués ont quinze jours pour mettre au point les modalités d'application du protocole de Kyoto de 1997, qui engage les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2008-2010. Un accord important avait été obtenu lors de la conférence de Bonn, malgré la défection des Etats-Unis, principal « *pollueur* » en gaz à effet de serre. Les Etats-Unis sont présents à Marrakech. - (AFP.)

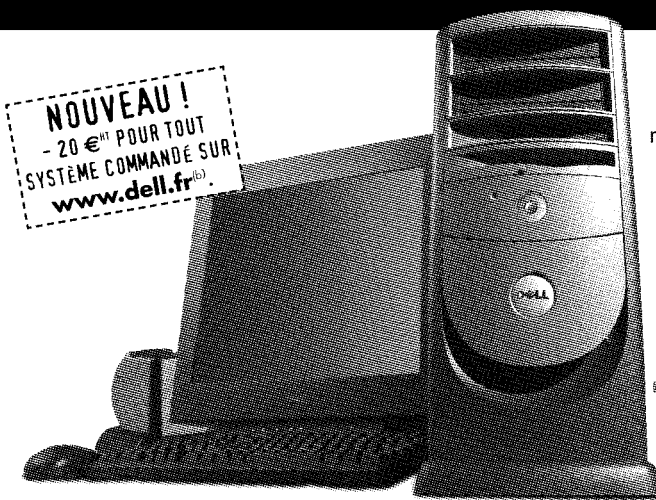
DÉPÊCHE

■ MAROC/ESPAGNE : le Maroc a rappelé, dimanche 28 octobre, son ambassadeur à Madrid pour consultation, rapporte l'agence officielle marocaine MAP. A Rabat, le ministère des affaires étrangères n'a pas commenté sa décision dans l'immédiat. L'immigration clandestine a empoisonné les relations bilatérales entre les deux pays à plusieurs reprises cette année. Rabat et Madrid s'accusent mutuellement de ne pas faire le nécessaire pour empêcher des milliers de candidats à l'immigration d'entrer en Europe via le détroit de Gibraltar. - (Reuters.)



- Si j'ai bien compris vous voulez le même en pas du tout pareil, ou bien ?

Chez Dell, grâce à la relation directe, nous prenons en compte toutes vos exigences. Tout le monde ne peut pas en dire autant.



NOUVEAU !
- 20 €* POUR TOUT
SYSTÈME COMMANDÉ SUR
www.dell.fr*

Grâce à la relation directe, bénéficiez au meilleur prix du nouveau Dell Dimension 4300 équipé du processeur Intel® Pentium® 4 à 1.7 GHz et de la carte graphique NVidia GeForce 3 Ti 200.

8 990 F^{TC}
1 370,52 €^{TC}

7 516,72 F^{HT}

Possibilité de financement : contactez-nous
Réf. 170-D1115

DELL™ DIMENSION™ 4300

- Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.7 GHz
- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845 à 400 MHz
- 256 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- 128 Mo de mémoire SDRAM
- Disque dur 40 Go
- Carte vidéo NVIDIA GeForce3 Ti200 AGP 4X avec 64 Mo de mémoire vidéo
- Moniteur 17" Couleur
- Lecteur de DVD 16x, décodeur MPEG-2 logiciel
- Son intégré 64 Voix
- Encintes stéréo
- AOL pré-installé : totalement gratuit 120 Heures d'essai TOUT COMPRIS (Internet et téléphone inclus*)
- Intégrales Wanadoo pré-installées (2 mois offerts)
- Clavier, lecteur de disquettes 1,44 Mo, souris Intellimouse
- 4 ports USB dont 2 en façade, 4 connecteurs PCI, 1 connecteur AGP
- Microsoft® Windows Millennium Edition
- Microsoft® Works Suite 2001*
- Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

* Works Suite 2001 : Microsoft® Works 6.0, Microsoft® Word 2000, Money 2001, Microsoft® AutoRoute 2001, Encarta Interactive World Atlas 2001, Picture It! 2001

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

KODAK EZ200
Webcam + appareil photo vidéo numérique
749 FHT 114,18 €HT



TOUS LES AVANTAGES DE LA RELATION DIRECTE

ASSISTANCE
Vous en bénéficiez avant, pendant et après votre achat. Votre conseiller Dell possède toutes les compétences pour vous guider.

MAINTENANCE
Assurez la maintenance de vos équipements tout au long de leur durée de vie jusqu'à 24h/24, 7j/7 grâce à l'expertise de nos techniciens.

INTERNET
Découvrez toutes les semaines sur www.dell.fr nos offres exclusives et configurez sur mesure le produit de votre choix 24h/24, 7j/7.

DELL™

Offre valable jusqu'au 30/11/01, dans la limite des stocks disponibles. Prix, logos et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offre soumise aux conditions générales de ventes et de services de Dell. Malgré notre vigilance des erreurs de prix et/ou de spécifications peuvent s'être glissées dans ce document. Dell vous prie de l'en excuser et vous en prévenir la plus tôt possible. (a) Accès Internet AOL : offre d'essai comprenant 20 Heures gratuites (accès Internet + Télécommunications) à utiliser dans les 30 jours suivant la première connexion. Offre réservée aux personnes majeures disposant d'une CB et d'un compte bancaire, réservée à une par foyer en France métropolitaine. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle AOL, valable jusqu'au 31/01/2002. (b) Cette réduction est applicable à chaque système Dell commandé sur le web. Dell se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans avis préalable.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 196

Fax : 0 825 004 701

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

24h sur 24h, 7j sur 7

POLITIQUE Les délégués du 31^e congrès du PCF, qui s'est déroulé ce week-end à La Défense, ont finalement voté à 73 % les nouveaux statuts leur permettant d'élire une

direction bicéphale. ● LES MILITANTS ont exprimé un profond malaise à propos de l'identité et la stratégie du PCF au cours des discussions qui ont précédé l'élection. ● UNE CRISE de confian-

ce vis-à-vis de la direction qui s'est cristallisée sur Robert Hue, candidat à l'élection présidentielle et président du PCF. ● LA NOUVELLE secrétaire nationale, peu connue des militants

du PCF avant son entrée au gouvernement, s'est forgée une certaine popularité. Son action de ministre contre le dopage, notamment, lui a donné une image de moralité. ● DANS LA FÉDÉ-

RATION du Pas-de-Calais, c'est la consternation depuis qu'un de ces anciens dirigeants, Rémy Auchédé, a appelé à voter pour Jean-Pierre Chevènement à la présidentielle.

L'invention d'une direction bicéphale ne calme pas le malaise communiste

Le 31^e congrès du Parti communiste, a adopté, à 73 %, les nouveaux statuts qui ont permis d'élire Marie-George Buffet comme secrétaire nationale et Robert Hue comme président. Ce dernier sera également candidat à l'élection présidentielle

AU PCF, selon le vocabulaire en vogue désormais, on appelle cela « débattre et coélaborer » en respectant « la diversité de l'individu communiste ». Les huit cent cinquante-huit délégués du parti, dont le 31^e congrès s'est achevé dimanche 28 octobre à La Défense (Hauts-de-Seine), ont donné du fil à retordre à leurs dirigeants. Et c'est non sans difficultés qu'ils ont fini par adopter une réforme des statuts – temps fort de trois jours de discussion – leur permettant d'élire Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, comme nouvelle secrétaire nationale et Robert Hue au poste spécialement créé de président.

A cette occasion, à quelques mois d'élections présidentielle et législatives qui s'annoncent délicates, le Parti communiste est apparu angoissé et en quête de repères. « Ne faudrait-il pas donner la priorité à la lutte contre l'anti-impérialisme ? », s'est ainsi interrogé un délégué au moment du débat général. Quelques minutes auparavant, dans un lapsus malheureux, Dominique Gradior, président du conseil national – le « parlement » du Parti – avait évoqué « l'éradication

du communisme » à la place de celle du terrorisme. L'impair n'a pas fait rire la salle. Surtout, déjà exprimée par un appel relativement large émanant d'anciens des Jeunesses communistes, publié le 24 octobre dans l'*Humanité*, une certaine crise de confiance vis-à-vis de la direction s'est manifestée, se cristallisant sur la personne de Robert Hue, le candidat du PCF à la présidentielle.

DANS L'INDIFFÉRENCE GÉNÉRALE

Dès vendredi, lorsque M. Hue rentre dans la salle, quelques applaudissements se heurtent à l'indifférence générale. Autour de « Robert », peu de délégués se présentent. Le lendemain, il est mis sur le gril. C'est une déléguée des Alpes-Maritimes qui ouvre le tir. « Je ne vois pas l'utilité d'un poste de président pour assister Marie-George Buffet », s'exclame-t-elle, s'interrogeant sur cette fonction de « père tuteur ». « Pour beaucoup de camarades dont je suis, nous n'adhérons pas au Nouveau Parti communiste (NPC) tel qu'il est dessiné dans les statuts », indique Michel, de la fédération de Paris. « Le Parti communiste veut être un parti pas comme les

autres. Or nous allons créer des écuries, cela on n'en veut pas ! », s'écrit Mamadou Deme, de la fédération de l'Essonne. Jacques Perreux, ancien patron des Jeunesses communistes et délégué de la fédéra-

« Tout a été fait pour ne pas nous laisser débattre sur le texte. On nous impose une démocratie de surface », s'exclame Benoît, de la Vienne. Certains réclament « un pilote dans l'avion » et « non deux skippers dans

M. Thibault met fin « à une confusion des genres »

Un nouveau conseil national de 240 membres vient d'être élu. Parmi les partants, figurent, entre autres, le député de l'Allier, André Lajoinie, Ivan Renar, sénateur du Nord, Jack Ralite, maire d'Aubervilliers, les économistes Jacques Nikonoff et Paul Boccaro et le numéro un de la CGT Bernard Thibault. Si ce dernier quitte le parlement du PCF pour « mettre fin à une confusion des genres », deux membres du bureau confédéral de la CGT y font leur entrée. Il s'agit de Jacqueline Lazarre et de Christiane Puthod. Ancien membre du bureau confédéral de la CGT, qu'il a quitté, avec éclat, en octobre 1994, Alain Obadia est lui aussi nouvel élu au conseil national où il retrouvera Malika Zediri de l'association de chômeurs Apeis. Durant l'hiver 1997, le premier était conseiller technique chez Martine Aubry, tandis que la seconde occupait les Assedic. Intégré à l'équipe de campagne de Robert Hue, il devrait figurer au comité exécutif dont la composition sera soumise par M^{me} Buffet au conseil national le 5 novembre.

tion du Val-de-Marne, évoque un malaise. « Nous n'étions pas à Gènes. Qui a pris la décision de cette non-participation ? », s'enquiert-il avant de dénoncer « un processus de présidentialisation du parti ».

le même bateau ». « Je suis ulcéré ! », s'écrit un délégué de l'Aude. La garde rapprochée de M. Hue dans l'appareil reste étrangement silencieuse. Ni Jean-François Gau, ni Jean-Paul Magnon, ni encore

Paul Lespagnol n'interviennent en défense. « Ils sont déjà tous buffettisés », commente, affligé, un délégué dans les couloirs. Seuls Michel Deschamps et l'architecte Roland Castro, électrons libres à la direction, montent au créneau. Le second est sifflé par la salle.

Le député de la Somme, Maxime Gremetz, tente d'enrôler la protestation sous sa bannière personnelle. « Oui, il y a un problème de confiance ! », tempête-t-il. Et de réclamer un vote à bulletin secret. « Robert Hue doit continuer à jouer un rôle éminent dans le parti », s'exclame la sénatrice Nicole Borvo. « Ne résumons pas le congrès à cette seule question », supplie un délégué de la fédération du Nord. « On passe d'un débat sur les statuts à un débat sur les personnes », s'émeut un autre. « Je n'ai pas entendu la direction, si ce n'est de manière incantatoire, fournir un seul vrai argument pour cette réforme », tonne un délégué de Haute-Corse. « L'inquiétude, ce n'est pas la question de nos dirigeants, mais plutôt est-ce qu'il y aura encore un Parti communiste dans les mois à venir ? », lance Cécile, jeune déléguée de la région parisienne. A la tribune,

Nicolas Marchand, de la fédération du Val-de-Marne, se prépare à une déclaration solennelle. « Je suis contre cette réforme. Mais je voterai pour dans l'intérêt du parti », annonce ce fils spirituel de Georges Marchais.

Les statuts sont adoptés par 73 % des délégués. Devant les caméras, M. Hue se dit « très heureux » du résultat et se félicite que le parti « ait beaucoup débattu ». « Je n'en ai pas encore discuté avec lui, mais je crois qu'il est mortifié », confie M. Deschamps. « C'est un congrès qui vient trop tôt », estime pour sa part le fondateur Roger Martelli. Dimanche, M^{me} Buffet demande, dans son discours aux communistes, d'avoir « ambition » et « confiance » tout en prenant acte des « attentes » et « des urgences ». Déjà, dans les couloirs, les délégués s'interrogent : qui gardera-t-elle au comité exécutif, organe de direction, dont l'effectif va diminuer de moitié ? Le congrès se termine et nul ne sait avec qui elle va diriger. Le chef de cabinet de M^{me} Buffet au ministère s'installe dès lundi place du Colonel-Fabien. L'ancienne équipe Hue est inquiète. Des rumeurs de rendez-vous secrets pour solliciter X ou Y courent les travées. M. Hue, lui, se consacre à son discours de clôture. On le dit président en sursis, suspendu au fil du score communiste à la présidentielle. « Je sais par expérience personnelle que l'élection présidentielle n'est jamais facile pour le candidat présenté par le Parti communiste. Il n'en sera certainement pas autrement cette fois-ci », prévient-il. Toutefois, assure M. Hue, « la candidature communiste ne peut se limiter à n'être qu'une candidature de témoignage destinée seulement à ce que s'exprime notre courant de pensée au premier tour, pour assurer – ensuite –, car ce serait le seul enjeu, l'élection du candidat socialiste ». Le nouveau président annonce son intention de lancer sa campagne en concentrant d'abord ses efforts sur les communistes eux-mêmes. Samedi soir, c'est François Hollande, premier secrétaire du PS, qui a apporté un soutien. « Que pensez-vous de Marie-George Buffet ? », l'interpelle un journaliste. « J'aime beaucoup Robert Hue », a d'abord répondu ce dernier.

Dans le Pas-de-Calais, un ralliement à la candidature de Chevènement qui sème le trouble

LENS

de notre correspondant régional
« Consternation... condamnation... surprise... » Dirigeants et militants communistes du Pas-de-Calais cherchent leurs mots pour

REPORTAGE

Si les militants condamnent la démarche de Rémy Auchédé, ils partagent souvent son analyse

qualifier la décision de Rémy Auchédé qui, lundi 22 octobre, a annoncé sa décision de soutenir Jean-Pierre Chevènement pour l'élection présidentielle (*Le Monde* du 23 octobre). Le malaise est tangible. C'est que Rémy Auchédé n'est pas n'importe qui : conseiller général et ancien député, il a dirigé la fédération de 1977 à 1992 et tous le considéraient comme « un militant honnête et droit ». Et puis, même s'ils affirment condamner fermement sa démarche, la plupart des militants partagent son analyse.

La fédération du Pas-de-Calais, l'une des plus importantes de France en termes d'effectifs, est en pointe dans la contestation de la « dérive sociale démocrate » des dirigeants actuels du parti. L'antagonisme PC-PS a longtemps été de règle dans cette région ouvrière où la droite est très peu implantée. Plus récemment, « la période 1981-1984 a été très dure pour nous, se souvient Jean-Claude Danglot, successeur de Rémy Auchédé à la tête de la fédération. Le tournant de la rigueur coïncidait avec la mise en œuvre de la liquidation de l'industrie charbonnière par un gouvernement de gauche ». Le 20 septembre dernier, les communistes du Pas-de-Calais ont rejeté, à 85 %, les statuts proposés par Robert Hue qui consacraient la « mutation » du parti. Ils ont néanmoins approuvé à 60 % la candidature de ce dernier à la présidentielle. « Mais 25 % seulement des militants ont pris part au vote sur ce point », souligne un contestataire.

Rémy Auchédé est l'un des membres fondateurs de la Coordination des militants communistes (CMC), qui réclame « la renaissance d'un véritable PCF », dénonce « la parti-

icipation à un gouvernement de privatisation, d'abandon national et de guerre impérialiste » et estime que la candidature de Robert Hue ne servira « qu'à rabattre les voix sur Jospin au second tour ». Avec quelques autres communistes orthodoxes comme Jean-Jacques Karman, adjoint au maire d'Aubervilliers, il fait aussi partie depuis 1997 du Comité pour l'abrogation du traité de Maastricht créé par le Parti des travailleurs (PT, trotskiste) de Pierre Lambert et a signé cette année avec le même PT un appel pour « la construction d'un parti ouvrier indépendant ».

« IL RESTE UN BON CAMARADE »

Ces rapprochements, ainsi que le ralliement à la candidature de Jean-Pierre Chevènement, sont fermement condamnés par la CMC. « Notre ligne souverainiste est fondée sur des critères de classe qui ne sont pas ceux de Chevènement, souligne l'un de ses animateurs. Et nous voulons reconstruire un parti avec des communistes, pas avec les trotskistes ou les souverainistes. » Selon lui, « Rémy a commis une grave faute politique qui met en péril ses camarades et les prend à contre-

pié ». Mais sa conduite s'explique par « le désespoir de voir le parti crever à petit feu », et « il reste un bon camarade et un vrai communiste ».

Même ambiguïté à la direction de la fédération. « Sur le fond, nous sommes d'accord avec lui. D'ailleurs, nous allons dénoncer, au congrès, l'abandon par le parti de la lutte pour la souveraineté nationale, commente Jean-Claude Danglot. Mais nous condamnons fermement sa décision. Appeler à voter contre le candidat du parti pose un problème moral. Rémy porte un coup à sa fédération et à l'électorat communiste. Je crains que des électeurs et même des militants ne suivent son exemple. »

Les dirigeants de la fédération n'envisagent pas de l'exclure, mais espèrent qu'il tire lui-même « toutes les conséquences de sa décision ». Rémy Auchédé n'en a nullement l'intention. Son soutien à la candidature de Jean-Pierre Chevènement n'est « ni un ralliement ni une adhésion au MDC, précise-t-il. Je suis au PC, je reste au PC. J'y milite toujours. Tout le monde ne peut pas en dire autant. »

Jean-Paul Dufour

Caroline Monnot

Marie-George Buffet s'est forgée une image de ministre morale et populaire auprès des militants

SA MAIN, longue, osseuse, revient sans cesse sur sa joue pour cacher la rougeur, atténuer la brûlure. Du coup, on ne voit plus que cela. On entend à peine les mots de

PORTRAIT

Une réputation qui doit beaucoup à sa loi sur la lutte contre le dopage

Marie-George Buffet qui disent, à la télévision, sa tristesse et sa déception, après l'envahissement du terrain du Stade de France par des jeunes, à la 76^e minute du match France-Algérie. Ce 6 octobre, la ministre communiste de la jeunesse et des sports a reçu un projectile en plastique, qui l'a meurtrie, bien au-delà d'un petit bobo.

Ce match historique, elle l'a vou-

lu, porté, passant outre les avertissements des renseignements généraux (*Le Monde* du 6 octobre). Et les inquiétudes de Lionel Jospin. L'avant-veille, le chef du gouvernement, qui a eu une conversation avec Jacques Chirac à ce sujet, mentionne le rapport alarmant des RG, en réunion de ministres. M^{me} Buffet minimise, ne voulant penser qu'au symbole et à la fête. Trois ministres étaient prévus, ils seront une quinzaine à venir. Devant le spectacle de la rencontre sportive gâchée, tremblante, elle prendra le micro, depuis la tribune officielle, après Claude Simonet, le président de la Fédération française de football : « Ecoutez-moi, je suis Marie-George Buffet... », la suite est inaudible, dans le vacarme et les sifflets. Pour comble, M. Jospin lui adresse une remarque sèche, après le désastre : « Un ministre ne prend pas la parole quand il sait qu'il va se faire siffler. »

Un vrai faux pas, après quatre ans et demi de gouvernement presque sans accrocs. Inconnue du grand public en 1997 et mal connue par les militants du PCF, où Madeleine Vincent l'a chaperonnée avant que Robert Hue ne la choisisse pour entrer dans le gouvernement Jospin, la ministre communiste s'est fait un nom et une réputation morale avec la lutte contre le dopage. Fine connaissance des arcanes de l'appareil communiste et de la langue de bois, celle qui est devenue lors du XXI^e congrès du PCF, le 27 octobre, la première femme secrétaire nationale du parti, a compris, par intérêt et conviction, que ce dossier la porterait dans la bonne lumière.

DES ENNEMIS DANS LE SPORT-BIZ

Malgré les lobbies et les intérêts financiers qui sont en jeu, la ministre communiste réussit, en 1999, à faire voter une loi consensuelle sur la lutte contre le dopage. Les militants et les cadres s'enchantent, bien que certains soient toujours opposés à la participation gouvernementale, de s'entendre dire sans cesse qu'ils ont une ministre formidable. Elle devient encore plus populaire dans le parti, en obtenant que la loi sur le sport du 28 décembre 1999 interdise la cotation en Bourse des clubs de football. Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS de l'Assemblée nationale et maire de Nantes, où jouent les fameux Canaris, a préparé une proposition de loi qui aurait,

notamment, autorisé les clubs à entrer sur le marché boursier. Marie-George Buffet s'est battue. Et a obtenu l'arbitrage favorable du premier ministre.

Mais l'image morale de la ministre est au zénith chez les communistes quand elle parvient à piquer dans la poche des riches pour remplir celle des pauvres. Elle est beaucoup plus populaire que son collègue Jean-Claude Gayssot, le privatiseur. En février 2000, une loi impose aux florissantes fédérations sportives un prélèvement de 4 % à 5 % sur le montant des droits de retransmission qui leur sont payés par la télévision, pour les transférer aux associations sportives de base. Un coup de maître, qui lui vaut quelques ennemis supplémentaires dans le monde du « sport-biz ».

Des ennemis, cette ministre de caractère, féministe, n'en manque pas. Au premier rang, le Néerlandais Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), dont elle est la bête noire depuis l'affaire Festina. Cela va jusqu'à un bras de fer qui mettra, en juillet, M. Jospin dans l'embarras. Devenu président de la commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO), M. Verbruggen exige de la ministre communiste une lettre l'assurant que, si les Jeux olympiques avaient lieu en France en 2008, ce serait la réglementation du CIO sur le dopage qui s'appliquerait, et pas la loi Buffet. Claude Bébéar et

Jean-Claude Killy expliquent au premier ministre que, sinon, ce dernier portera la responsabilité du capotage de la candidature de la France. Jusqu'au bout, elle tente de refuser. Puis, lors du dîner qui clôt la visite de la commission, à la tour Eiffel, elle remet, en main propre, à Hein Verbruggen la lettre demandée, dont la formulation ne ferme pas tout à fait la porte à la loi française sur le dopage. Devant le jury olympique, Lionel Jospin donnera une première réponse un peu floue, mais, devant l'insistance du juge Kéba Mbaye, il finit par répondre clairement « oui » : la réglementation du CIO s'applique.

Ce n'est pas la première fois que la ministre « pose son pied par terre ». Lors de la préparation du budget 1999, elle menace de démissionner si le Fonds national de développement du sport est intégré dans le budget du ministère, alors qu'elle était tombée d'accord avec Christian Sautter sur cette mesure technique. Mais très mal ressentie par le mouvement sportif. Une petite peur pour rien, sans doute. Car on voit mal la stratégie de participation gouvernementale de Robert Hue remise en cause sur un coup de tête. Ministre rebelle, mais point trop. Bonne camarade surtout, sachant remiser ses états d'âme au bon moment. Même si la direction bicéphale du PCF qui est sortie du congrès ne lui plaît qu'à moitié, elle la défend, dans l'*Humanité*, le 18 octobre. Sur la photo,

elle ferme les yeux, cachée au second plan par la rondeur de Robert Hue. Bientôt, elle retournera où elle aime être, « sur le terrain », comme elle l'a dit le 1^{er} juillet, sur France 2, lors de l'émission « Vivement dimanche ». Pour en finir avec ce « formidable » boulot de ministre, même si elle ne « souhaite pas » le redevenir. Un cas à part, vraiment.

Béatrice Gurrey



Le Lycée français de New York
Etablissement de
1 000 élèves, homologué
par l'Éducation nationale,
maternelles à terminales,
rech. pour la rentrée 2002.
Enseignants titulaires dans
toutes les disciplines
du secondaire.
Faire acte de candidature
auprès de M^{me} Antoinette
Casanova, directrice et
responsable des ressources
humaines, par fax au (917)
432-6183 ou par courrier au
Lycée français de New York,
9 East 72nd Street, New York,
NY 10021. Adresser lettre
de motivation, CV, rapports
d'inspection.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
Valable du 15/10 au 15/11/01

Finsbury
of England

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

2 paires = 1.750 Frs

- 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

A Evry, le PS confirme que la sécurité sera au cœur de la campagne

ATTENTION, les initiales PS ne signifient pas « punir et surveiller », et la rose rouge n'a pas disparu du poing serré dans le logo du Parti socialiste... Voilà, résumé, le message délivré par les socialistes, samedi 27 octobre à Evry (Essonne), lors de leurs rencontres nationales sur la sécurité, intitulées « Mieux prévenir, mieux punir ». Il fallait montrer qu'« il existe une politique de sécurité de gauche, distincte de celle de droite ». Sur les terres de Manuel Valls, maire (PS) de la ville nouvelle et ancien porte-parole de Lionel Jospin à Matignon, le slogan a été décliné sans faute.

Seule une « guest star » a jeté un froid dans l'assistance : Maurice Chalom, conseiller de la police de Montréal, a critiqué d'emblée la politique de la « tolérance zéro » menée à New York, avant de s'inquiéter des mesures de lutte contre le terrorisme adoptées par les Etats-Unis et divers pays européens, dont la France. « On trouve ça extrêmement dangereux ! », a-t-il lancé. Ce fut le seul petit couac.

Chargé du volet sécurité du projet du PS pour l'élection présidentielle (Le Monde daté 28-29 octobre), l'animateur de la gauche socialiste et député de l'Essonne, Julien Dray, a été félicité par François Hollande lors de son discours de clôture.

« La sécurité est une préoccupation majeure des Français, c'est donc une priorité pour les socialistes », a déclaré M. Hollande à la tribune. La gauche n'a pas besoin d'accomplir une « métamorphose », a-t-il ajouté, pour affirmer « simplement que la violence est insupportable, que les victimes doivent être défendues, que les délinquants doivent être punis ». La droite, elle, « multiplie dans le désordre les propositions les plus contradictoires, mais toujours les plus démagogiques », a poursuivi M. Hollande, citant le couvre-feu pour les mineurs ou encore la « remise en cause de l'indépendance par M. Toubon », l'ancien garde des sceaux (RPR).

LA PRISON, « ULTIME RECOURS »

M. Hollande n'a pas oublié Jean-Pierre Chevènement, le candidat à la présidence du MDC, qui, récemment, raillait l'« angélisme post-soixante-huitard » du PS en matière de sécurité (Le Monde du vendredi 26 octobre). Prononçant à plusieurs reprises le mot « République », M. Hollande a défendu le bilan des « deux ministres de l'intérieur » qui se sont succédé depuis 1997, y compris celui de « M. Chevènement. Ce serait bien qu'il nous renvoie la pareille ! », a ironisé François Hollande, avant de rejoindre le 31^e congrès du PCF.

Sans « tabou », la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, a évoqué l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs, qu'il « ne faut pas refondre comme le veut la droite », mais qu'il faut « appliquer totalement et jusqu'au bout », avec ses deux volets, éducatif et répressif, car « la sanction est une partie intégrante de l'éducation ». Côté prévention, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, a précisé que la prison devait être l'« ultime recours, quand on a épuisé les autres », tandis que la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann, a invité son parti à « se situer plus du côté des victimes » et à se préoccuper de la « réparation ». En visite en Corse, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a demandé aux socialistes, dans un message vidéo, d'être « les militants de la sécurité au service de la liberté ».

L'absence de Martine Aubry, prévue au programme, a été remarquée. La maire de Lille, chargée de coordonner le projet du PS – et dont les atermoiements ont fait l'objet de critiques au sein du PS (Le Monde du 22 octobre) –, était officiellement « retenue par une réunion en circonscription ».

Clarisse Fabre

L'affaire des prisons corses : polémique politique et agitation

L'intersyndicale pénitentiaire a organisé un mouvement de blocage des prisons dans l'ensemble de la France. Après l'annonce de la création d'un établissement à Borgo, l'UFAP dénonce une initiative « partisane et irréfléchie »

L'annonce par le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant du regroupement des détenus corses à la prison de Borgo provoque le mécontentement du personnel pénitentiaire déjà mobilisé dans le cadre des 35 heu-

res. L'UFAP, syndicat majoritaire, dénonce une initiative « partisane et irréfléchie ». Si, en Corse, la décision satisfait la population et les élus, elle a provoqué un tollé à Paris chez les opposants traditionnels au

processus de Matignon mais aussi chez plusieurs personnalités du RPR. A gauche, Le mouvement des citoyens (MDC) s'est élevé, par la voix de son président George Sarre, contre une décision « indigne ». Au RPR,

Edouard Balladur, Charles Pasqua, Patrick Devedjian et Philippe de Villiers dénoncent vivement la décision du ministre de l'intérieur. (lire aussi notre éditorial page 17).

L'ANNONCE ministérielle n'a fait que renforcer la mobilisation des surveillants. Une grande majorité des établissements pénitentiaires était ainsi bloquée, lundi 29 octobre, par les gardiens de prison, qui empêchaient toute extraction ou transfert de détenus pour la journée. Le mouvement, qui devrait se poursuivre jusqu'à mercredi, a été initié à l'appel de l'intersyndicale pénitentiaire (UFAP, FO, CGT) pour protester contre les négociations sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Mais l'annonce, samedi 27 octobre, par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, de la création d'un « centre de détention à Borgo », n'y est pas étrangère : furieuse de ne

pas avoir été sollicitée sur ce projet, l'Union fédérale autonome pénitentiaire, majoritaire chez les surveillants, l'a immédiatement qualifié « d'initiative partisane et irréfléchie ».

Réunis en intersyndicale (UFAP, FO, CGT), les syndicats pénitentiaires organisent depuis la fin septembre une série de manifestations et de blocage des établissements pour dénoncer l'accord cadre proposé par le ministère de la justice sur les 35 heures. Après une semaine d'action, du 22 au 26 octobre, ils devaient organiser de nouveaux blocages des portes des prisons, du 29 au 31 octobre. Le mouvement des surveillants n'est donc pas directement lié à l'annonce de la

création d'une nouvelle prison en Corse, destinée à favoriser le rapprochement des détenus avec leurs familles. Mais cette « coïncidence » n'a fait qu'aviver le mécontentement des surveillants. « Cela les met d'autant plus en colère qu'ils s'aperçoivent encore une fois qu'on ne s'inquiète que du sort des détenus et non de celui des personnels », résume Pascale Jeanneau, secrétaire nationale de l'UFAP.

« C'EST DU BRICOLAGE »

L'UFAP affirme cependant « ne pas être opposée à l'idée d'un rapprochement familial pour les détenus ». « Mais on aurait préféré la construction d'un établissement spécialisé pour ce genre de détenus, con-

sidérés comme dangereux », explique M^{me} Jeanneau. « Or, ce que l'on nous annonce aujourd'hui, c'est du bricolage ! », ajoute-t-elle. L'UFAP rappelle ainsi que la maison d'arrêt de Borgo a été le théâtre, cette année, de deux évactions, l'une effectuée par ruse, à l'aide d'un fax de libération contrefait, le 31 mai, l'autre par hélicoptère, le 25 juin. « Si on regroupe, en plus, des terroristes dans cet établissement, nous pensons que l'on peut se poser de graves questions sur la sécurité », dénonce la secrétaire nationale. De fait, les syndicats estiment que la situation de la Corse, et notamment la pression exercée par les familles des détenus sur les surveillants, imposent la plus grande

prudence dans le choix d'un futur établissement pénitentiaire.

L'annonce de M. Vaillant a donc conduit la chancellerie à clarifier ses projets pour l'île. Reconnaisant un « téléscopage » avec le ministère de l'intérieur, l'entourage de Marylise Lebranchu explique qu'il est en effet prévu de construire un centre de détention « ailleurs qu'à Borgo » dans le cadre du plan de construction de 35 nouvelles prisons, et ceci afin de favoriser le rapprochement familial. « La localisation devra en être décidée en concertation avec les élus », explique la place Vendôme. En attendant, la chancellerie avait prévu de transformer un quartier de la maison d'arrêt de Borgo en centre de détention, destiné à accueillir « les terroristes mais aussi les droits communs ». Dans l'esprit de la chancellerie, cet établissement a vocation à n'accueillir que les condamnés en « toute fin de peine » et ne permettrait un rapprochement familial que pour les détenus ayant déjà purgé la grande majorité de leurs condamnations.

Cécile Prieur

Satisfaction dans l'île et vives contestations à Paris

S'IL FALLAIT un exemple de la profondeur des eaux qui sépare souvent la Corse du « continent », l'annonce, samedi 27 octobre, par Daniel Vaillant, au terme de deux jours de visite dans l'île, de « la création à l'intérieur de la maison d'arrêt de Borgo », près de Bastia, en Haute-Corse, « d'un centre de détention » pour l'ensemble des détenus condamnés (pour faits de droit commun ou actes de terrorisme), afin de mettre un terme à une « forme d'iniquité », en serait un excellent. Alors que cette mesure était unanimement saluée par la population de l'île et par l'Assemblée de Corse, toutes étiquettes politiques confondues, elle a donné lieu à Paris à un nouvel accès de fièvre et de passion. A la fois chez les adversaires affichés du processus de Matignon, qui vont de l'extrême droite au Mouvement des citoyens, mais aussi chez des personnalités du RPR qui avaient voté pour le projet de loi sur la Corse, comme Edouard Balladur.

En annonçant, à l'issue de sa conférence de presse, à Ajaccio, que « dans le cadre du programme de modernisation des établissements pénitentiaires » annoncé par Marylise Lebranchu, une partie de la maison d'arrêt de Borgo serait transformée en centre de détention pour les Corses, le ministre de l'intérieur a pris beaucoup de monde par surprise. Y compris, d'une certaine manière, la garde des sceaux. Pour la chancellerie, en effet, la création d'un quartier spécial dans la prison de Borgo pour les condamnés en fin de peine ne peut être qu'une solution provisoire. Dans un communiqué, dimanche, le ministère de la justice a en effet annoncé la construction d'un centre de détention en Corse, dans un lieu à déterminer « avec la direction de l'administration pénitentiaire, en discussion avec les personnels et après concertation avec les élus ». En raison de la durée des travaux nécessaires – quatre à six ans – la transformation du bâtiment de Borgo est envisagée « le plus vite possible ». La chancellerie souligne cependant que la sécurisation de cette prison – surnommée dans l'île la « prison passoire » – et la création d'un quartier spécial, même provisoire, nécessitent « des travaux relativement importants ».

Samedi après-midi, dans les couloirs de l'Assemblée de Corse, à laquelle il avait réservé la primeur, l'annonce de M. Vaillant a semblé satisfaire la grande majorité des conseillers territoriaux des huit groupes présents. « Une mesure équilibrée », commentait le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL). « Elle n'a rien à voir avec la politique. C'est une mesure de simple humanité. Elle va d'ailleurs profiter à une minorité de détenus nationalistes et à une grande majorité de détenus de droit commun », ajoutait le communiste Paul-Antoine Luciani. Pour le maire d'Ajaccio, Simon Renucci (DVG), « ce n'est pas une concession aux nationalistes ». Et même pour Emile Zuccarelli, maire (MRG) de Bastia et opposant au processus de Matignon, la « décision ne peut que bénéficier à l'ensemble des détenus insulaires ».

Paradoxalement, les plus discrets et les plus réservés ont été les nationalistes, qui avaient

Pour la chancellerie, la création d'un quartier spécial à la prison de Borgo pour les condamnés en fin de peine ne peut être que provisoire

« boycotté » la rencontre avec M. Vaillant. Le chef de file de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, a craint « un simple effet d'annonce, pour gagner du temps, dans la perspective des présidentielles ». Une réaction abondamment citée dimanche par les dirigeants de la droite, tels Edouard Balladur, pour critiquer la décision du gouvernement.

L'opposition et le MDC lient cette décision à la « suspension », il y a un mois, de la participation des nationalistes de Corsica Nazione et d'Indipendenza au « processus de Matignon ».

Ar. Ch.

Deux ans et demi d'hésitations et de débats contradictoires

« PRIJONERI in Borgu ! ». Le slogan s'étale sur toutes les banderoles des manifestations nationalistes de l'île. « Les prisonniers à Borgo », près de Bastia, et non pas à Paris : trop loin, trop cher pour leurs familles, et, évidemment aussi, trop loin du « pays », même si le Comité anti-répression (CAR) n'évoque qu'une mesure « humanitaire ». Entre les nationalistes et le gouvernement, la bataille des mots trahit le caractère symbolique de la revendication. Les premiers ont toujours réclamé le « regroupement des prisonniers politiques ». Le second ne fait que « rapprocher de détenus, en majorité des condamnés de droit commun ».

● 27 juin 2000, réunion improvisée dans un bureau de Matignon. Lors des « lundis » de Matignon, qui réunissent les élus corses à Paris pour préparer les « accords » du 20 juillet. Jean-Guy Talamoni s'emploie toujours à éviter de réclamer l'amnistie. Mais, lors d'un – unique – coup de téléphone passé entre eux, le responsable nationaliste fait savoir à Alain Christnacht que les familles de prisonniers réclament un « regroupement à Borgo ».

A l'issue d'une réunion technique, à l'heure du déjeuner, dans son bureau, le conseiller de Lionel Jospin, retient de manière impromptue les élus – dont le nationaliste Paul Quastana – en compagnie du préfet de Corse Jean-Pierre Lacroix et du directeur du cabinet de Jean-Pierre

Chevènement. M. Christnacht juge un rapprochement impossible, mais promet de transmettre la demande à la chancellerie, qui ne donne pas suite.

● 3 octobre 2000, Lionel Jospin à l'Assemblée nationale : « Le regroupement à Borgo n'est ni possible ni souhaitable ». Lors d'une séance de questions d'actualité, le premier ministre est interrogé par le député UDF Henri Plagnol. « Pour ceux qui sont en détention provisoire, un rapprochement ne peut pas être envisagé, parce qu'ils doivent être à la disposition des juges pour les enquêtes et que ces juges sont à Paris. » Pour les condamnés, explique le premier ministre, « nous ne prendrons pas la décision de mettre l'ensemble de ces condamnés à la prison de Borgo, en Corse, parce que cela ne nous paraît pas possible et souhaitable ». Le 25 septembre 2000, Elisabeth Guigou, alors ministre de la justice, avait affirmé qu'il n'était « pas question de regroupement » des nationalistes. « Il n'y a pas des prisonniers, mais des détenus. »

● 20 juillet 2001, réunion sur les prisonniers à l'Assemblée de Corse, en présence de Bernard Legras. Dès sa nomination place Vendôme, Marilyse Lebranchu se montre plus attentive que M^{me} Guigou à la question des détenus corses. C'est elle qui, contre son avis, pousse le procureur général de Bas-

ti, qui n'y est pas favorable, à se rendre à Ajaccio avec le directeur de l'administration pénitentiaire de la région pour une discrète réunion, à l'Assemblée de Corse, autour de Jean-Pierre Lacroix. Quelques jours plus tôt, le CAR avait retardé le défilé du 14-Juillet à Ajaccio, et, le 17, le conseil municipal de la ville avait voté une motion demandant « des dispositions humanitaires et légales » pour les « insulaires détenus ». La réunion est surtout l'occasion d'une « opération vérité ». 43 détenus « pour des faits liés au terrorisme » et relevant de la 14^e section de la division nationale antiterroriste (DNAT) sont recensés. 35 sont en détention provisoire et 8 condamnés définitivement. Les rapprochements dans des prisons du sud de la France déjà opérés par M. Vaillant sont rappelés. M. Lacroix rappelle que les établissements pénitentiaires de l'île, Borgo, Ajaccio et Casabianca, « ne sont pas adaptés à l'accueil des personnes condamnées à de longues peines ».

● 25 octobre 2001, le ministre de l'intérieur se met d'accord avec le ministre de la justice. Alors qu'ils inaugurent un commissariat à Tours, Daniel Vaillant et Marilyse Lebranchu se mettent d'accord, en tête-à-tête, pour annoncer la création d'un centre de détention en Corse. La veille, la ministre de la justice avait décliné son programme de rénovation du parc pénitenti-

aire, impliquant rénovation et création de sept maisons d'arrêt. Daniel Vaillant ne comprend pas que l'une d'elle est réservée pour la Corse : il pense qu'un quartier spécial sera créée à Borgo. En Corse, MM. Talamoni et Quastana, font savoir à José Rossi, qui tente de les persuader de ne pas « boycotter la rencontre avec le ministre », que la « question des prisonniers » est cruciale. De son côté, le ministère de l'intérieur lance des poissons-pilote, dont les RG, pour tenter de savoir si les nationalistes seront présents, mais ne veut pas annoncer à l'avance ce que M. Vaillant apporte.

● 27 octobre 2001, Daniel Vaillant annonce la « création d'un centre de détention » en Corse. Au premier rang de la salle de presse de l'Assemblée de Corse, à Ajaccio, Alain Christnacht, qui a tenté de freiner Daniel Vaillant et Marilyse Lebranchu, est crispé. A Paris, au colloque du PS sur la sécurité, Marilyse Lebranchu entend la presse expliquer que M. Vaillant avale, de fait, le « regroupement » des prisonniers. Un vent de panique souffle place Vendôme et à Matignon. Resté à Ajaccio travailler avec son ami le préfet Dominique Dubois, Alain Christnacht passe son samedi au téléphone avec la ministre de la justice et Lionel Jospin pour tenter d'éteindre l'incendie.

Ar. Ch.

Télécoms

Technopole

Rennes

Atalante

745

ingénieurs TIC

diplômés par an



Dépêchez-vous :

la prochaine promo

n'a pas encore été

embauchée !

Supélec, ENST Bretagne, Insa Rennes, Ifsic, Université de Rennes 1, Ecole Louis de Broglie... forment à Rennes vos futurs collaborateurs.

Soyez là où les technologies de demain se créent.



Rennes Atalante

Technopole de Rennes Métropole

Tél. +33 2 99 12 73 73

technopole@rennes-atalante.fr

www.rennes-atalante.fr

AFFAIRES L'enquête ouverte à Paris et à Genève au début de l'été sur les comptes de l'homme d'affaires chinois Andrew Wang pourrait mettre en cause l'ensemble de l'in-

dustrie française de l'armement pour des versements de commissions occultes lors de vente de matériels à Taïwan. ● LES CINQ MILLIARDS DE FRANCS saisis par la jus-

tice suisse sur des comptes de M. Wang correspondraient non seulement à la vente des frégates par Thomson, mais à celle de Mirage et de missiles par Dassault, la Snecma

et Matra. ● ROLAND DUMAS, qui avait évoqué publiquement une utilisation politique de ces fonds, n'a finalement apporté aucune précision sur ce sujet au juge Van Ruym-

beke. ● ANDRÉ TARALLO, ancien dirigeant d'Elf, a évoqué le 17 octobre, pour la première fois, devant un juge, l'existence de « financements politiques » par le groupe pétrolier.

Frégates : l'enquête sur les commissions menace tout l'armement français

La justice suisse a saisi 5 milliards de francs sur les comptes de l'intermédiaire taïwanais Andrew Wang, qui constitueraient le reliquat de sommes occultes perçues depuis 1991 sur la vente des navires, puis des Mirage français à la Chine nationaliste. Outre Thomson, la Snecma, Dassault et Matra sont en ligne de mire

L'ALERTE a été donnée au début de l'été. Lorsque les industriels français de l'armement ont appris qu'une enquête était ouverte, à Genève et à Paris, sur les comptes de l'homme d'affaires chinois Andrew Wang, l'hypothèse d'un scandale à tiroirs a subitement pris forme. Théoriquement vouée à éclairer les coulisses financières de la vente des frégates françaises, en 1991, à la marine taïwanaise, l'information judiciaire confiée, le 22 juin, aux juges d'instruction Renaud Van Ruymbeke et Dominique de Talancé et, parallèlement, à leur collègue suisse Paul Perraudin, pourrait en effet ouvrir d'autres pistes. Selon les informations recueillies par *Le Monde*, les sommes considérables versées à M. Wang en Suisse, au Luxembourg et au Liechtenstein incluraient des commissions liées non seulement au contrat des frégates, mais aussi à l'exportation de 60 Mirage-2000, conclue en 1992 avec le gouvernement de Taipei par un consortium associant Dassault (constructeur des avions), la Snecma (fabriquant des moteurs), Thomson-CSF (concepteur des équipements électroniques) et Matra (fournisseur des armements). Les comptes examinés porteraient la trace d'opérations créditrices effectuées jusqu'en 1999.

Parties de Zurich, où le Crédit suisse et sa filiale, la banque Leu, avaient prévenu la justice de mouvements suspects effectués par l'épou-



se et l'un des fils de M. Wang et portant sur 1,7 milliard de francs, les investigations du juge Perraudin ont conduit à la découverte – et à la saisie – d'un total de 5 milliards de francs, entreposés sur des comptes attribués à M. Wang lui-même ou à ses proches. Les autorités luxembourgeoises ont ainsi ordonné, au mois de juillet, le blocage de quelque 265 millions de francs détenus par Chia Hsong, dit Bruno Wang, fils de l'intermédiaire, à l'UBS et à la banque Degroof. L'ensemble de ces

fonds apparaît comme le reliquat des commissions perçues par M. Wang, agent de liaison réputé « incontournable » pour les industriels occidentaux à Taïwan au moment de la signature des deux contrats français.

Destinataire de quelque 3 milliards de francs pour son intervention en marge de la vente des frégates – qui avait rapporté 16 milliards de francs à la direction des constructions navales (DCN) et au groupe Thomson –, il aurait encore perçu

environ 2,4 milliards de francs à l'occasion du contrat des Mirage, négocié pour 30 milliards de francs, qui s'était doublé d'un contrat spécifique portant sur la livraison de missiles Mica (fabriqués par Matra). Echevonnées au fur et à mesure de la réalisation des contrats, les commissions ont continué d'être versées par tranches jusqu'en 1999 pour la vente des frégates – le dernier paiement, cette année-là, se monta à 10 millions de dollars (65 millions de francs). Les versements liés au marché des Mirage pourraient, eux, être toujours en cours, neuf ans après la signature du contrat.

CLAUSE D'ANNULATION

Les enquêtes ouvertes au mois de juin sur les avoirs de M. Wang se fondent sur le soupçon d'une redistribution ultérieure d'une partie de ces montants au profit de destinataires politiques en France, publiquement évoquée par Roland Dumas, ministre des affaires étrangères au moment de la passation de ces marchés. Dans un entretien accordé au *Figaro* le 18 juin, celui-ci avait affirmé savoir que 70 % des sommes destinées à M. Wang étaient « repartis de Taïwan » au profit de « quelques personnalités, politiques ou autres, en France et peut-être ailleurs » (*Le Monde* du 25 juin). Mais convoqué par les juges Van Ruymbeke et de Talancé en qualité de témoin, le 25 juin, M. Dumas n'a pu apporter aucune précision sur ces éventuels verse-

ments occultes, qu'aucun élément probant n'a jusqu'ici attesté (*lire ci-dessous*).

Outre l'hypothétique mise au jour d'une (ou plusieurs) filière(s) de financement politique – toujours démentie par les dirigeants de Thomson –, l'exploration par les juges des circuits de commissions de l'armement français fait en tout cas peser de lourdes menaces sur les entreprises concernées. Les marchés d'équipements militaires incluent toujours une clause proscrivant le versement de commissions, sous peine d'annulation du marché – ou de remboursement des fonds indûment versés, si son exécution est achevée. Emues par la divulgation des versements effectués en faveur de M. Wang sur la vente des frégates, les autorités taïwanaises ont ainsi engagé, dans la plus grande discrétion, le 22 août, une procédure d'arbitrage devant la chambre de commerce internationale de Paris visant à la rétrocession, par Thomson (rebaptisé Thalès), des sommes correspondant aux commissions, soit 599 millions de dollars (4 396 millions de francs). La révélation d'autres versements effectués dans l'ombre du contrat des Mirage et de celui des missiles pourrait susciter des contestations identiques, et faire peser sur les groupes concernés le risque de pertes importantes et imprévues.

Agé de soixante-douze ans, Andrew Wang avait quitté Taïpei

en décembre 1993, peu après le meurtre d'un officier de la marine taïwanaise chargé des achats d'équipements. Un mandat d'arrêt international a été délivré à son encontre, en 2000, par la justice de son pays dans l'enquête sur cet assassinat. Longtemps resté l'un des rouages essentiels des importations taïwanaises de biens industriels venus d'Europe ou des Etats-Unis, cet homme d'affaires discret et affable avait été intégré au dispositif français dès les premières tractations relatives à la vente des frégates. Il disposait alors d'un contrat en cours avec la Sofma, office gouvernemental qui cédait sa place aux avant-postes de la négociation à Thomson au printemps 1990, lorsqu'il apparut que l'hostilité de la Chine à ce marché excluait la poursuite de contacts entre les acheteurs taïwanais et une émanation directe de l'Etat français.

C'est ainsi qu'il entra en relations avec les dirigeants de Thomson, au point d'être reçu à plusieurs reprises à Paris par le PDG de l'époque, Alain Gomez, et par les plus hauts responsables du projet à la DCN, sous la tutelle du ministère de la défense. Réfugié à Oakland, en Californie, après son départ précipité de Taïwan, il disposerait de résidences à Londres et en Suisse. Aucun juge ne l'a jamais entendu.

Hervé Gattegno

► www.lemonde.fr/elf

Trois dossiers distincts

La vente des frégates à Taïwan, conclue en 1991, est au cœur de trois enquêtes distinctes.

● **Celle qui vise les comptes d'Andrew Wang** est la plus récente. Ouverte le 22 juin, des chefs d'« abus de biens sociaux et recel », à la suite de la découverte, en Suisse, de plusieurs millions de dollars susceptibles d'être liés au marché des frégates sur les comptes de l'un des fils de M. Wang, elle est confiée aux juges Renaud Van Ruymbeke et Dominique de Talancé. Aucune mise en examen n'a été prononcée dans ce dossier.

● **Celle qui visait les sommes perçues par Christine Deviers-Joncour**, l'ancienne compagne de Roland Dumas, avait été ouverte le 4 novembre 1997, comme une excroissance de l'affaire Elf. Elle a abouti à la condamnation, le 30 mai 2001, pour « recel d'abus de biens sociaux », de M. Dumas et de Mme Deviers-Joncour à des peines d'emprisonnement – de même que l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, et son ex-directeur des « affaires générales », Alfred Sirven. Le procès en appel doit se tenir au mois de mars 2002.

● **La première enquête, ouverte sur plainte du groupe Thomson-CSF** pour « tentative d'escroquerie », le 7 mars 1997, est toujours en cours. Confiée aux juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, elle a permis de mettre au jour le circuit par lequel M. Sirven et Mme Deviers-Joncour avaient tenté, en 1991, de soutirer une commission de 160 millions de francs à Thomson, sous couvert d'un prétendu « réseau chinois » d'intermédiaires. Outre ces deux protagonistes, M. Le Floch-Prigent a été mis en examen.

L'interrogatoire de Roland Dumas n'a pas tenu ses promesses

LA DÉCEPTION fut grande et le contraste saisissant. Après avoir publiquement dénoncé, à maintes reprises depuis trois ans, les « rétrocommissions » de la vente des frégates et leurs destinataires cachés, Roland Dumas s'est montré fort peu disert, le 25 juin dernier, devant le juge Renaud Van Ruymbeke, qui l'avait convoqué en qualité de témoin. Sous serment, l'ancien ministre des affaires étrangères, condamné à trente mois d'emprisonnement – dont six mois ferme – a répondu en termes imprécis à l'unique question du magistrat, formulée en ces termes : « Disposez-vous d'informations sur la destination réelle des commissions ? »

M. Dumas a indiqué avoir entendu, en 1997, « des bruits » courant « à la fois sur l'affaire Elf et sur de possibles commissions dans l'affaire des vedettes », ajoutant avoir cherché « des précisions » et avoir obtenu « confirmation que le versement d'une commission de 500 millions de dollars [3 milliards de francs] avait été autorisé par le gouvernement français ». Cette somme devait, selon M. Dumas, être destinée à « des responsables de Taïwan à concurrence de 400 millions de dollars » et au « comité central du Parti communiste de Pékin [pour] 100 millions de dollars ». Mais il a indiqué avoir éprouvé « des doutes sur les vrais destinataires », estimant que « rien ne justifiait » ces versements, « puisque [...] Taïwan était demandeur depuis plusieurs années de la livraison de ce matériel ».

Hormis la lecture de la presse – française et suis-

se –, l'ancien ministre n'a fourni aucune origine des informations qu'il dit avoir recueillies après son passage au gouvernement (1988-1993), invoquant par ailleurs « plusieurs rapports des renseignements généraux destinés au ministre de l'intérieur » qu'il date « approximativement de dix-huit mois à deux ans » et qui auraient, selon lui, « fait état du versement de commissions et [parlé] d'un possible retour en France » de tels fonds. La déposition ne mentionne aucun nom en dehors de celui de M. Wang – cité dans la presse depuis 1998 –, aucune date ni aucun fait précis.

« J'AI ENVIE D'EN PARLER. JE PARLERAI »

Dans l'entretien qu'il avait accordé au *Figaro* du 18 juin, et dont la teneur avait pesé sur la décision du parquet d'ouvrir une enquête sur les commissions des frégates, M. Dumas affirmait : « J'enquête. J'ai envie d'en parler. Je parlerai », et surtout : « Ces commissions étaient destinées à quelques personnalités – politiques ou autres. [...] J'ai quelques idées sur les circuits et les personnes. Les intéressés savent que je sais. » Le 26 novembre 2000, M. Dumas avait déclaré au quotidien taïwanais *China Times* qu'une « liste de bénéficiaires » des commissions était détenue par le gouvernement français et que sa divulgation aurait l'effet d'« une bombe pour tous les partis politiques français, de droite et de gauche ».

Le 9 mars précédent, il avait évoqué, dans *Le Nou-*

vel Observateur, le « rideau de fumée » occultant, selon lui, « la vraie affaire, celle des retours de commissions sur la vente des frégates ». Dès le 11 juin 1999, alors qu'il présidait encore le Conseil constitutionnel, il avait annoncé dans *VSD* la publication d'un livre retraçant ses découvertes sur cette affaire – dont les éditions Michel Lafont ont en effet, un temps, programmé la parution, reportée *sine die*. De tout cela, M. Dumas n'a rien dit au juge Van Ruymbeke. Mais ses recherches semblent s'être prolongées dans des directions inattendues.

Le 11 avril 2001, l'un des gendarmes chargés d'une enquête sur des malversations reprochées au groupe Thomson dans le cadre de sa rivalité avec le groupe Matra, au début des années 1990, reçut l'appel téléphonique d'un homme se présentant comme Roland Dumas. Ce dernier cherchait des informations sur le contenu de documents saisis au siège de Thomson dans le cours de cette enquête, et dont certains journaux avaient écrit qu'ils portaient notamment sur le contrat des frégates. Se plaignant des attaques dont il était la cible, il aurait invoqué la nécessité de vérifier les éléments contenus dans le livre qu'il s'appropriait à publier. Le gendarme resta coi, mais il signala cette curieuse démarche sur un procès-verbal et vérifia la provenance de l'appel : c'était bien le numéro de l'ancien ministre.

H. G.

L'ancien « M. Afrique » du groupe Elf évoque des « financements politiques français »

LE STADE du sous-entendu est cette fois dépassé. Au cours d'un énième interrogatoire, le 17 octobre, l'ancien responsable de la branche hydrocarbures du groupe Elf-Aquitaine, André Tarallo, a pour la première fois évoqué devant le juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke l'existence de « financements politiques » alimentés par le groupe pétrolier lorsqu'il était encore sous la tutelle de l'Etat – avant sa privatisation, en 1994. « Je savais bien qu'il existait des financements politiques français effectués par Elf, mais cela se passait en dehors de moi », a-t-il assuré, indiquant que « c'était l'affaire des présidents d'Elf ».

Cette déclaration pourrait conforter le soupçon d'opérations financières occultes au profit de partis et de personnalités politiques, émis aux premières heures de l'affaire Elf, en 1996, mais jamais étayé depuis lors par des découvertes ou des témoignages probants. Hormis la prise en charge, par la filiale genevoise Elf-Aquitaine International (EAI), alors présidée par Alfred Sirven, de salaires versés en Suisse à certains proches de François Mit-

terrand et de Charles Pasqua, ainsi que de l'ancien ministre (RPR) Jean-Jacques de Peretti et de l'ex-député européen (DL) Yves Verwaele, que l'enquête a établie, les juges ne sont pas parvenus à démontrer l'existence de versements d'argent à des fins politiques. L'ancien PDG de la compagnie, Loïk Le Floch-Prigent, n'a jamais confirmé cette hypothèse, avant d'affirmer, dans un récent livre d'entretiens (*Affaire Elf, affaire d'Etat*, Cherche Midi), que « l'ensemble de la classe politique [avait] été financée de façon irrégulière par Elf » et que « le système Elf était d'abord un système RPR, dont le PS bénéficiait à minima » – sans plus de précision (*Le Monde* du 6 octobre).

Présenté par son ancien PDG comme le personnage central de ce « système » voué aux gaullistes, M. Tarallo, qui dirigea longtemps les filiales africaines du groupe Elf avant d'être admis, dès le printemps 1999, avoir eu la haute main sur les « abonnements » liant le groupe pétrolier aux chefs d'Etat africains : au terme de ces accords occultes, les présidents des pays du golfe de

Guinée dans lesquels Elf est implanté percevaient des fonds sur des comptes *off-shore* (*Le Monde* du 25 octobre 1999).

« Je n'ai jamais été une courroie de transmission entre des hommes politiques africains et français », a toutefois affirmé M. Tarallo au juge Van Ruymbeke, le 17 octobre. Il a au contraire renvoyé la responsabilité d'éventuelles contributions politiques en France à l'ancien PDG. « Jusqu'à l'arrivée de M. Le Floch-Prigent [en 1989], c'était les secrétaires généraux du groupe qui s'en chargeaient, a-t-il déclaré. Avec l'arrivée de M. Sirven, cela a changé. C'est lui qui était chargé du financement politique. Il ne s'en cachait pas. »

« LARGE ÉVENTAIL POLITIQUE »

Selon M. Tarallo, l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf-Aquitaine, recruté dès son accession à la présidence par M. Le Floch-Prigent, « était chargé d'effectuer ces financements et utilisait à cette fin la partie des commissions dont il disposait et dont l'objet affiché était totalement différent ». Invoquant les explications qui lui

auraient été données par M. Sirven lui-même, l'ancien « Monsieur Afrique » du groupe Elf cite ainsi l'exemple du contrat vénézuélien, qui avait donné lieu au versement, en 1992, de 20 millions de dollars (environ 120 millions de francs) de commissions, dont la moitié avait été répartie sur des comptes détenus par M. Sirven, M. Tarallo et l'intermédiaire André Guelfi.

Le circuit emprunté par les fonds dont M. Sirven avait la maîtrise n'a pas été entièrement élucidé, à ce jour, par les juges français et suisse. Sur des détournements estimés à quelque 3,5 milliards de francs, l'enquête a démontré qu'au moins 243 millions de francs avaient été rapatriés en France sous la forme d'espèces grâce à un système de « passeurs » répondant au nom de code « Oscar » (*Le Monde* du 21 décembre 2000). Cette filière clandestine pourrait avoir servi de vecteurs aux contributions politiques dont M. Sirven semble s'être vanté au temps de sa puissance, mais qu'il s'est refusé à éclairer depuis son incarcération, le

6 février, après son interpellation aux Philippines. « M. Sirven a-t-il évoqué devant vous le nom des formations politiques ou des hommes politiques français bénéficiaires de ces versements ? » a demandé le juge à M. Tarallo.

Réponse de ce dernier : « M. Sirven n'a fait qu'évoquer le "large éventail politique" qui a bénéficié de ces versements. Il a évoqué une distribution à tous les partis. »

H. G.

Technicien Supérieur devenez INGENIEUR
Diplômé en
Organisation des Sites Industriels

Cycle de Formation Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Démarrage en Janvier

Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

GAP
www.gap.fr

Des statisticiens tentent de prédire l'ampleur de l'épidémie de la maladie de Creutzfeldt-Jakob

Une étude publiée par l'hebdomadaire « Science » chiffre à 40 000 le nombre maximal de victimes

Une étude britannique publiée vendredi 26 octobre par l'hebdomadaire *Science* indique que le nombre de cas de la maladie de Creutzfeldt-Jakob

pourrait se situer dans une fourchette allant de quelques centaines à quelques dizaines de milliers (40 000 au maximum). Cet écart tient aux

incertitudes concernant la durée d'incubation de la maladie. Les spécialistes français se sont toujours refusés à bâtir de tels scénarios prédictifs.

DURANT combien de temps recensera-t-on encore, en Grande-Bretagne et ailleurs, des victimes de la forme humaine de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, maladie de la vache folle) et quelle sera, au total, l'ampleur de cette épidémie émergente ? C'est, sans aucun doute, l'une des questions les plus difficiles, les plus lourdes de conséquences, à laquelle sont désormais confrontés, outre les experts des maladies à prion et d'épidémiologies prospectives, les autorités sanitaires des pays dont la population a été exposée aux risques de contamination alimentaire par l'agent de l'ESB.

La dernière étude conduite sur ce thème a été rendue publique vendredi 26 octobre par l'hebdomadaire américain *Science*. Elle est signée par un groupe de chercheurs de l'unité d'épidémiologie de la célèbre Ecole d'hygiène et de médecine tropicale de Londres. Ce groupe, animé par Jérôme Huillard d'Aignaux, explique les détails de la méthodologie retenue. Elle est fondée sur la technique complexe du « rétrocalcul » à partir de données issues des 84 cas de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) recensés au Royaume-Uni avant le 31 décembre 2000.

Se fondant sur l'hypothèse que plusieurs millions de personnes ont, en Grande-Bretagne, été exposées au risque infectieux (il est tenu pour acquis qu'environ un million de bovins contaminés sont, dans ce pays, entrés dans la chaîne alimentaire humaine à partir des années 1980), les auteurs de la publication estiment, au vu du profil actuel de l'épidémie débutante, que le nombre de cas de vMCJ pourrait, au total, se situer dans une fourchette comprise entre quelques centaines et quelques dizaines de milliers (40 000 au maximum). On compte aujourd'hui 106 cas de vMCJ au Royau-

me-Uni et 4 en France, tenue pour avoir été le deuxième pays le plus exposé au risque de contamination alimentaire par l'agent de l'ESB.

Ces différences tiennent, pour l'essentiel, aux hypothèses faites sur la durée d'incubation de la vMCJ, dont on ne sait si elle est de l'ordre de quelques années ou si – comme certaines données le font redouter – elle peut atteindre voire dépasser le demi-siècle. Plus cette période est longue, plus le nombre de victimes sera élevé, d'autant qu'il faut compter ici avec

l'agent de l'ESB à l'homme, les premiers travaux documentés remontent à près de cinq ans. Ils étaient signés par le professeur Robert Will (Western General Hospital d'Edimbourg), responsable du réseau national britannique de surveillance de la vMCJ, qui évoquait, prudemment, dans les colonnes de *Lancet*, une fourchette de « plusieurs centaines à quelques milliers de victimes » (*Le Monde* du 27 novembre 1996).

Mais plus récemment, le professeur Will faisait part, toujours dans les colonnes du *Lancet*, de ses

Bruxelles alerte contre la contamination du mouton

La Commission européenne a rendu public, jeudi 25 octobre, un avis de son Comité scientifique directeur (CSD) mettant en garde contre le risque du passage au mouton du prion responsable de l'ESB. La question est primordiale en Grande-Bretagne où l'on recense annuellement entre 5 000 et 10 000 cas de « tremblante » du mouton qui pourraient, pour partie, être des cas d'ESB. Les experts du CSD formulent des recommandations à mettre en œuvre de manière urgente. « Nous souhaitons savoir au plus vite quelle est l'ampleur réelle des affections spongiformes transmissibles chez les ovins. Nous recommandons pour cela la mise en œuvre au plus vite de tests qui permettront de faire rapidement la distinction entre l'ESB et la tremblante, a déclaré, au Monde, Gérard Pascal, président du CSD. Nous estimons d'autre part indispensable que des travaux soient menés pour déterminer si les races de moutons résistants naturellement à la tremblante ne sont pas en réalité des porteurs sains susceptibles de véhiculer l'infectivité. »

les risques de contamination interhumaine via certaines pratiques médicales diagnostiques ou thérapeutiques.

DE VIVES INQUIÉTUDES

Les conclusions de la publication de *Science* pourraient, toutes proportions gardées, apparaître comme quelque peu rassurantes eu égard aux prévisions antérieures faites par d'autres spécialistes britanniques. Sans retenir les prophéties formulées par quelques universitaires peu crédibles qui parlaient de « millions de victimes », et cela avant même la démonstration – faite début 1996 – de la transmis-

sion de l'agent de l'ESB à l'homme, les premiers travaux documentés remontent à près de cinq ans. Ils étaient signés par le professeur Robert Will (Wellcome Trust, université d'Oxford) estimait, lui, à partir d'un modèle mathématique informatisé, que dans le pire des cas, on pourrait dénombrer jusqu'à 500 000 victimes britanniques de la vMCJ. Quelques mois plus tard, il revoyait ses estimations à la baisse, ramenant le bilan maximal à 136 000 cas (*Le Monde* du 22 janvier 2000 et du 11 août 2000).

A la différence de leurs homologues britanniques, les spécialistes français se sont toujours refusés à

bâtir de tels scénarios prédictifs. Ils se bornent à rappeler que, en l'état actuel des données existantes quant à l'origine et au type des produits bovins consommés et potentiellement contaminés durant les années 1980 et jusqu'en 1996, la population française a été exposée au risque infectieux dans des proportions certes non négligeables mais qui, en toute hypothèse, sont notablement inférieures à ce qui s'est passé au Royaume-Uni, notamment par l'intermédiaire de la consommation d'abats, de viandes reconstituées mécaniquement et de hamburgers bon marché.

DE NOMBREUSES INCONNUES

L'absence de tests de dépistage pouvant être aisément pratiqués sur de grands échantillons de population, les nombreuses inconnues qui demeurent quant à la physiopathologie et à la contagiosité des maladies à prion interdisent toujours, en pratique, de se prononcer dans ce domaine sans prendre le risque d'être démenti par l'histoire. Le fait de savoir s'il existe ou non une « protection génétique » de certaines personnes vis-à-vis de la contamination par l'agent de la vMCJ peut faire varier du simple au double le nombre des victimes à venir. En pratique, seule l'analyse documentée de l'évolution du profil et de la dynamique de l'épidémie dans les prochaines années permettra de dire à quel type de scénario il faut s'attendre dans une affaire sanitaire qui conserve, à bien des égards, des points non élucidés.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

A Marseille, une école juive détruite par un incendie criminel

UNE ÉCOLE juive située dans le nord de Marseille a été sévèrement endommagée par un incendie criminel qui s'est déclaré, dimanche 28 octobre, en milieu d'après-midi. Deux bâtiments préfabriqués ont été détruits par les flammes ; des slogans vengeurs et antisémites – tels que « Ben Laden vaincra » et « Mort aux Juifs » – ont été inscrits sur le bâtiment principal de l'établissement, selon Clément Yana, responsable du Conseil représentatif des institutions juives de France à Marseille, qui s'est dit « scandalisé » par cet « acte de haine qui touche des enfants ». « Je ne veux pas qu'à partir d'un acte isolé, vraisemblablement commis par des jeunes, on dise que l'antisémitisme est partout », a toutefois déclaré Clément Yana, en lançant un « appel au sang froid et à la retenue ». L'école primaire et maternelle, qui devait rester fermée lundi, accueille une centaine d'enfants.

A Paris, 90 étrangers siègeront au « Conseil de la citoyenneté »

LA DÉCISION de Bertrand Delanoë, maire (PS) de Paris, d'inviter les étrangers non européens à siéger dans un « Conseil de la citoyenneté des résidents non communautaires » s'est traduite, samedi 27 octobre, par l'organisation d'« Assises de la citoyenneté » préparatoires dans douze mairies d'arrondissement. Plusieurs centaines d'étrangers ont participé à ces réunions destinées à susciter des candidatures. Au total, 90 résidents étrangers nommés par M. Delanoë et représentant la diversité des populations présentes à Paris, siègeront dans cette instance consultative. Les candidats, qui devront être âgés d'au moins 18 ans et être installés à Paris avant le 31 décembre 2000, doivent se manifester avant le 21 novembre. Selon Khedidja Bourcart, adjointe (Verts) au maire de Paris chargée de l'intégration, ce Conseil constitue « une étape vers un véritable droit de vote » aux élections municipales des étrangers non communautaires.

DÉPÊCHES

■ FAITS DIVERS : un jeune homme de vingt et un ans a été placé en garde à vue, samedi 27 octobre, après le décès d'un sans-abri de dix-neuf ans consécutif à une rixe qui avait éclaté dans le centre-ville de Quimper (Finistère), la nuit précédente. Une information judiciaire a été ouverte lundi matin pour « violence volontaire par arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

■ Le pilote d'un hélicoptère, qui s'est écrasé, samedi 27 octobre, sur une route nationale près de Montpellier (Hérault), a été tué et son passager grièvement blessé. Aucun véhicule ne circulait au moment de l'accident, dont les causes demeurent inconnues.

■ Deux personnes ont été grièvement blessées et une plus légèrement, dimanche 28 octobre, lorsqu'un ou plusieurs individus ont tiré des coups de feu dans le restaurant « Le Palais d'Asie », dans le 19^e arrondissement de Paris. Les deux blessés graves ont été touchés à la tête et au thorax. L'enquête a été confiée à la deuxième division de police judiciaire.

■ SÉCURITÉ : quelque 300 personnes se sont rassemblées, samedi 27 octobre, sur la place de la République, à Paris, pour protester contre les mesures d'encadrement des rave parties contenues dans le projet de loi sur la sécurité quotidienne que l'Assemblée nationale doit adopter définitivement mercredi (*Le Monde* daté 28-29 octobre). Environ deux cents raveurs ont également manifesté, samedi, à Marseille pour les mêmes raisons.

Des habitants d'un quartier de Saint-Denis dénoncent la violence gratuite d'une vingtaine de policiers

ILS SONT ARRIVÉS au pas de course « comme une bande d'une cité rivale », armés de matraques et de bombes lacrymogènes. « Ils n'ont pas cherché à comprendre, ils ont tapé dans le tas », se souvient René, un habitant d'un quartier central de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), encore sous le choc du « dérapage policier » auquel ont assisté tous ses voisins, le 17 octobre, et dont *Libération* s'est fait l'écho le 26 octobre. Ce jour-là, les insultes, les provocations, les coups et blessures portés sur des femmes et des adolescents ne sont pas venus des petits voyous qui traînent parfois autour du centre commercial, au bas des immeubles, mais d'une vingtaine de fonctionnaires apeurés et violents.

C'était pourtant pour éviter un incident qu'une poignée de parents sont descendus chercher leurs enfants sur la dalle en contrebas, comme ils le font régulièrement depuis deux ans, dès que le ton monte jusqu'aux fenêtres ouvertes des appartements. A proximité du centre commercial, un éducateur sportif est alors en train de se faire fouiller par trois policiers à la recherche d'un voleur de téléphone portable, sous les protestations d'un petit groupe d'adolescents. Quand les premiers adultes arrivent sur les lieux pour calmer le jeu, l'un des flotiers est déjà à terre, en train de se battre avec un jeune de quinze ans. « Ils nous provoquent tout le temps », répond le fonctionnaire à René, qui l'interroge sur sa conduite, après avoir « engueulé le môme pour qu'il rentre chez lui ».

Peine perdue. La tension s'accroît brusquement avec l'arrivée d'une vingtaine de policiers en renfort. « Ils ont commencé à injurier les jeunes de manière très choquante », se souvient Françoise,

encore stupéfaite d'avoir entendu l'un des fonctionnaires dire à son fils : « Viens te battre, grosse merde. » Aux adultes qui tentent alors de s'interposer, la police répond par des coups : en robe de chambre, Juliette, vingt-trois ans, descendue chercher son frère, se retrouve à terre sous les coups de matraque, aspergée de gaz lacrymogène. « On m'a pris la tête et on me l'a cognée sur le béton », raconte la jeune fille, une minerve au cou.

ÉTRANGLÉE PAR UNE MATRAQUE

A ses côtés, Imane, enceinte de sept mois, est maintenue au sol par un genou sur le ventre, le flanc roué de coups. Sa mère est étranglée par une matraque et reçoit des coups alors qu'elle tente de protéger son fils de la bagarre. « Ils étaient tellement affolés qu'ils tapaient sur tout ce qui bougeait », résume Françoise, encore très choquée. « Ils n'ont pas cherché à comprendre, ils ont chargé », confirme René.

Au total, huit personnes ont été interpellées, quatre femmes adultes et quatre mineurs, dont un avec le nez cassé. Toutes sont poursuivies devant le tribunal de police pour « tapage injurieux et trouble de l'ordre public ». Sept d'entre elles ont porté plainte pour « coups et blessures » à la brigade de gendarmerie de Saint-Denis.

« On est très inquiet, car maintenant, c'est la police qui crée de l'insécurité », se désole la réalisatrice Françoise Davisse, une des mères de famille présentes sur la dalle. Un policier nous a dit que ce genre d'incidents arrivait tout le temps, et que la seule différence, ici, c'est que les gens réagissent. »

Le parquet de Bobigny a confié l'enquête à l'inspection générale des services. Contactés par *Le Monde*, les services de police départementaux se sont refusés à tout commentaire.

Alexandre Garcia

CORRESPONDANCE

Une lettre de Paul-Louis Tenaillon


A la suite de notre article intitulé « La corruption ordinaire au conseil général des Yvelines devant le tribunal de Versailles » (*Le Monde* du 23 octobre), nous avons reçu de Paul-Louis Tenaillon, ancien président du conseil général des Yvelines, la mise au point suivante :

Certains passages de cet article sont contraires à la réalité et en particulier : « En 1992, une entreprise des Mureaux obtenait le marché de construction d'un collège à Chevreuse. En retour, 70 000 francs avaient été versés à plusieurs personnes par l'intermédiaire de M. Cassier. Les béné-

ficiaires présumés seraient à nouveau MM. Dumond et Lepout, ainsi que M. Tenaillon, entrepreneur dans l'affaire, qui aurait reçu 500 000 francs. »

Je conteste formellement cette présentation des faits et rappelle que j'ai toujours exercé mon mandat de président du conseil général des Yvelines dans le cadre des lois et des règlements en vigueur.

[Nous avons effectivement, par erreur, attribué à M. Tenaillon, dans le passage qu'il cite, des faits reprochés à un autre prévenu dans cette affaire dont l'examen est toujours en cours devant le tribunal correctionnel de Versailles. Nous prions M. Tenaillon d'accepter nos excuses.]



MASQUE FILTRANT RESPIRATOIRE

PROTÉGEZ VOUS !

Nous mettons à la disposition du public, un masque respiratoire "protection maximale", fabriqué par le Leader Mondial Américain et jusqu'alors utilisé sur les sites industriels du monde entier.

Son filtre polyvalent vous protège activement de nombreux gaz, vapeurs (A2, B2, E2, K2, Hg) et particules (P3 soit 99,95% de l'aérosol arrêté).

Pour votre sécurité lors de vos déplacements, commandez dès aujourd'hui.



VU à la TV

Commande à retourner à :
Défidis - 11, rue Marbeuf - 75008 PARIS
 Compléments d'information par Fax au
 01 47 20 16 09
www.masque-gaz.net
 Livraison sous 10 jours suivant stock

Ref. : Masque 3SB PLUS
Livré avec fiche technique et mode d'emploi

Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC franco de port
1	700 FF (106,71 €)	

Ref. : Masque 3SB PLUS
Livré avec fiche technique et mode d'emploi

Ci-joint mon règlement à l'ordre de **Défidis** :

Chèque Mandat Carte bancaire n°..... expire le :

Nom Prénom

Adresse

CP Ville Tél.

BON DE COMMANDE Commande à retourner à : **Défidis - 11, rue Marbeuf - 75008 PARIS** - FAX 01 47 20 16 09 - **www.masque-gaz.net**

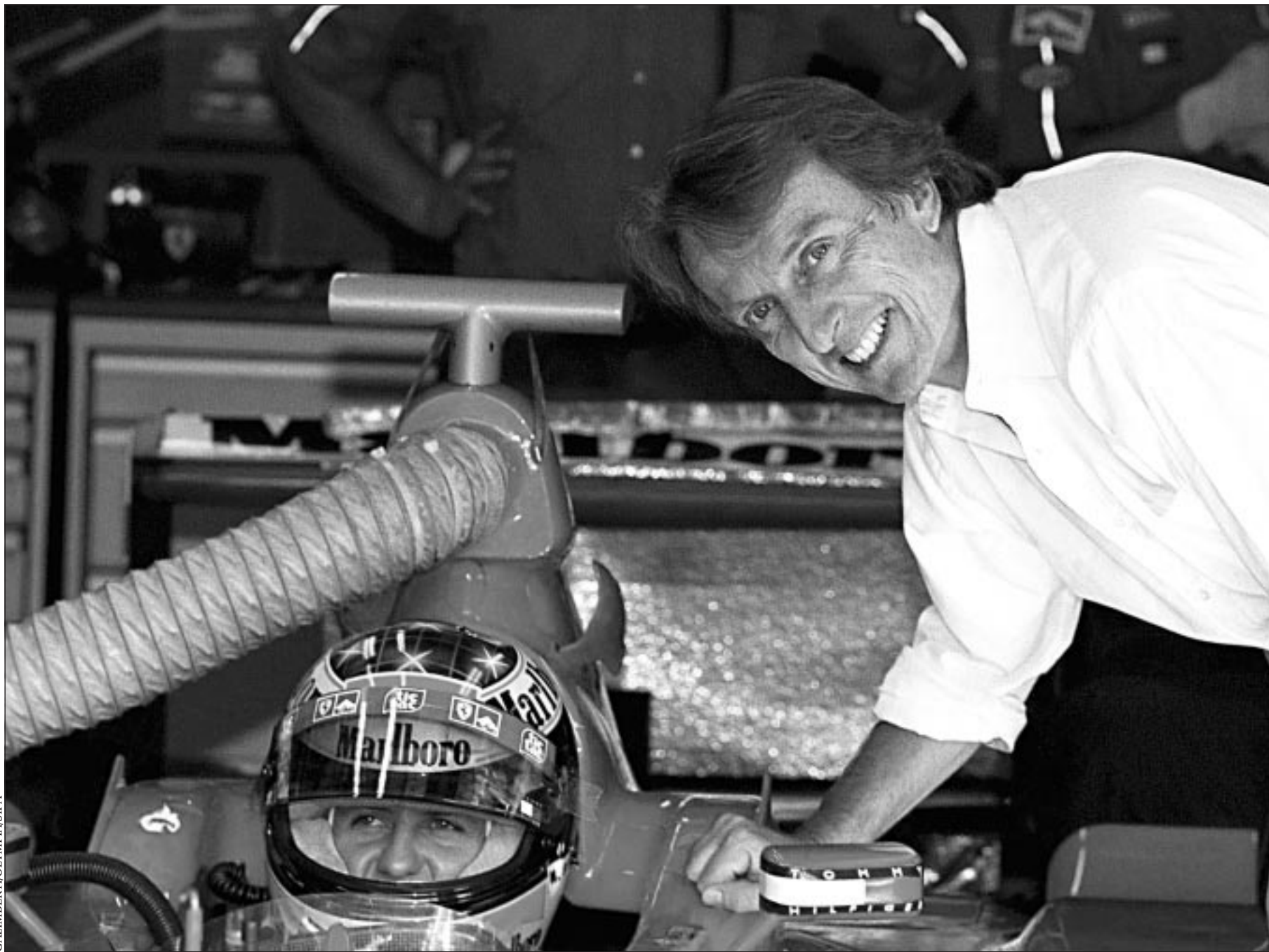
Luca di Montezemolo, président de Ferrari, et Michael Schumacher, champion du monde de Formule 1 en 1999, 2000 et 2001

SOUS les pavés, la route ! Luca Cordero di Montezemolo, le patron de Ferrari, reconnaît avec humour qu'il doit une partie de sa réussite à la contestation estudiantine de la fin des années 1960. Il a vingt et un ans en 1968. L'université de Rome, où il poursuit des études de droit, est occupée, les cours suspendus. Qu'à cela ne tienne : il en profite pour sacrifier à sa passion des rallyes automobiles. Sage décision : trente et un ans plus tard, non seulement Ferrari, qu'il dirige depuis 1991, domine outrageusement la Formule 1, mais elle réalise des performances économiques inégalées dans le passé. Conséquence : cet aristocrate élégant de cinquante-quatre ans, au costume particulièrement bien coupé, à la cravate judicieusement choisie et à la mèche sagement décoiffée, classé par les lectrices d'un magazine féminin à côté de Sean Connery ou d'Harrison Ford, dans le *top ten* de « l'idéal de la beauté masculine », est en passe de devenir une des personnalités les plus populaires d'Italie.

Luca di Montezemolo se veut loin de cette image du play-boy d'une Italie caricaturale, d'une Italie d'un autre siècle, faite d'un mélange d'indolence, de débrouillardise et d'aimable pagaille. Ici, à Maranello, tout est luxe, passion et organisation. Le visiteur entrant dans le bureau directorial, entièrement à la gloire de la Scuderia, aura vite une indigestion de rouge, de petit cheval cabré et de maquettes de voitures ! Heureusement, l'aquarium, d'un profond bleu nuit, met une touche apaisante dans le décor. « Cela permet à mes collaborateurs de se décontracter », explique Luca di Montezemolo. Ils en ont besoin, tant l'« Avvocato » leur mène la vie dure, à la recherche de la moindre imperfection, pouvant entrer dans une grande colère à la seule vue d'un objet traînant dans cette usine, pardon, ce sanctuaire, qu'il veut toujours parfaitement propre. « Et, pourtant, nous ne sommes pas comme Armani, nous, nous travaillons avec de l'huile, de la graisse ! », ironise-t-il.

Luca naît le 31 août 1947, d'une mère bolognaise et d'un père piémontais, digne représentant de la vieille aristocratie de la région (le petit village de Montezemolo est situé aux confins du Piémont et de la Ligurie.) C'est dans les faubourgs de Bologne, « une ville où l'on aime les belles choses de la vie, une ville de province, certes, mais avec une culture très ouverte », qu'il a son premier flash pour Ferrari. Son père l'emmène voir passer les légendaires Mille Miglia. Souvenir : « Il y avait déjà des Ferrari, bien sûr, mais aussi des Maserati, avec Fangio. » Il prend vite goût à la course automobile. Grâce donc au mouvement étudiant, il peut continuer à courir. Ce qui ne l'empêche pas d'obtenir sa licence en droit. « Je suis passé à côté de ce mouvement de contestation, avoue-t-il aujourd'hui, mais je reconnais qu'il a eu beaucoup d'aspects positifs. Dommage qu'en Italie il ait duré trop longtemps et se soit dévoyé dans des aventures sanglantes comme celles des Brigades rouges. » Il part ensuite se spécialiser en droit international des affaires à la Columbia University de New York. Il revient en Italie, continue à courir dans des rallyes.

Le miracle arrive un jour de 1973. Enzo Ferrari lui demande de venir travailler à ses côtés. Lui, le jeune homme de vingt-cinq ans, sans aucune expérience, devenir l'adjoint du « Commendatore » ! « Je crois qu'il m'avait entendu parler du sport automobile à la radio. Ce que je disais lui a sans doute plu, explique-t-il. Pour quelqu'un comme lui, aussi âgé, engagé un jeune de vingt-cinq ans et lui donner tant de responsabilités, c'était un pari formidable, et il l'a tenu. » Ce qu'il a appris d'Enzo Ferrari ? « Regarder toujours devant, jamais derrière. Et puis, ne jamais renoncer. » Soudain, Luca di Montezemolo



GALIMBERTI/OLYMPIA/SIPA

La passion selon Luca

Pour la troisième année d'affilée, Ferrari est championne du monde. Jamais les voitures au cheval cabré ne s'étaient aussi bien vendues. Derrière ces succès, une équipe animée par Luca Cordero di Montezemolo, aristocrate piémontais et un des hommes les plus populaires d'Italie. Son secret : l'or-ga-ni-sa-tion !

vous tend un bristol sur lequel sont écrits les « commandements » de la firme, qu'il donne à toutes les personnes entrant dans son bureau et désireuses de travailler pour Ferrari.

EXTRAITS : « Le vrai secret du succès est l'enthousiasme, vous ne pouvez rien faire sans l'enthousiasme, l'enthousiasme est le levain qui fait que votre espoir caresse les étoiles. » Des étoiles que Luca di Montezemolo, qui a totalement réorganisé le secteur course de la firme, touche en 1975, lorsque Niki Lauda est sacré champion du monde, le premier titre remporté par Ferrari depuis 1964. Pour la première victoire du coureur autrichien, on voit Luca le timide, qui n'aime pas montrer ses émotions, sauter en l'air, les bras tendus, devant la ligne d'arrivée. On ne l'y reprendra plus : aujourd'hui, il préfère regarder les grands prix chez lui, tout seul, dans le calme le plus absolu de sa villa des environs de Bologne, entourée d'un immense parc.

En 1977, après une seconde couronne pour Niki Lauda, il quitte Ferrari. « Je ne pensais pas que mon avenir serait dans la compétition. » Giovanni Agnelli lui offre la direction des relations extérieures du groupe Fiat. Encore une « formida-

ble expérience ». « J'ai beaucoup voyagé. Je me souviens encore de la Chine, à la fin du pouvoir de la "bande des quatre", c'était extraordinaire. » Agnelli ? « D'abord quel'un de très cosmopolite, mais qui a un profond attachement à sa terre, à sa région de Turin. Ensuite, une très grande curiosité. Une personne, enfin, qui regarde toujours en avant.

Luca di Montezemolo vous tend un bristol sur lequel sont écrits les commandements de la firme : « Le vrai secret du succès est l'enthousiasme, vous ne pouvez rien faire sans l'enthousiasme, l'enthousiasme est le levain qui fait que votre espoir caresse les étoiles »

Comme Enzo Ferrari. » Il ne voudra pas aller plus loin dans la comparaison entre ses deux mentors. « Je n'aime pas beaucoup ce genre d'exercice. Comme lorsqu'on me demande de comparer Prost et Schumacher ! » Agnelli lui offre, en 1981, l'administration du holding qui regroupe les publications du groupe, dont la prestigieuse Stam-

pa. Après un passage à la tête de Cinzano international, qui lui permet de compléter sa connaissance de la planète, il devient, en 1985, l'organisateur général de la Coupe du monde de football qui doit se dérouler en Italie en 1990. Son visage est maintenant connu dans le monde entier.

En 1991, c'est le grand retour. Agnelli nomme Luca di Montezemolo à la tête de Ferrari. « J'ai compris que le monde avait changé. Durant les années 1980, nous avions assisté à une vraie folie : tout le monde voulait acheter tout ce qui se présentait, sans capacité de choisir. Il ne fallait pas faire de gadgets pour des gens qui avaient de l'argent, mais fabriquer une voiture de haute technologie qui pourrait être utilisée tous les jours. Ça, c'est Ferrari. » L'« Avvocato » devient alors intarissable. Sous toutes les formes, il déclinera cette alliance unique entre tradition et modernisme, entre la nécessité de bâtir la voiture du XXI^e siècle et l'obligation de ne pas oublier le passé. Cette formule, par exemple : « Je n'aime pas les entreprises archéologiques, je n'aime pas Greta Garbo, c'était peut-être une actrice phénoménale, mais aujourd'hui elle ne pourrait pas faire de films à Hollywood. »

Il faut donc tout jeter aux orties ? Rien compris. « La Ferrari

ble-t-il pas, quelque part, à celui de la Daytona ? » « L'homme doit être au centre de tout, ajoute-t-il, la technologie, c'est fondamental, mais elle risque de tout égaliser si elle domine tout. » Et de donner un exemple qui risque de faire grincer certains dents. « Les voitures allemandes, elles sont parfaites, mais c'est de la technologie froide. Ferrari, c'est de la technologie chaude. » Fier d'avoir été fait docteur honoris causa d'une école d'ingénieurs, Luca s'explique : « La grande différence, c'est qu'avec Ferrari vous êtes toujours obligé de donner des émotions. » Derrière ces émotions, une organisation parfaite, la clé sans doute du succès. Celui-ci est double. Luca di Montezemolo redresse les comptes de l'entreprise, qui enregistre des records de ventes : quatre mille voitures vendues en 2 000. Le chiffre d'affaires augmente de près de 18 %. Il s'attache aussi à relancer Maserati, son autre enfant chéri, qui fait partie du même groupe.

La légende Ferrari renaît. Les voitures rouges, avec Michael Schumacher, dominent outrageusement le championnat du monde en 1999, 2000 et 2001. Un nom est associé à celui de di Montezemolo pour personnifier cette épopée : Jean Todt. L'ancien patron de Peugeot-sport, considéré comme un des génies des circuits, avait pourtant un triple handicap : « Il était français, ne connaissait pas la formule 1 et était étranger à toute l'histoire de Ferrari. » Montezemolo l'impose et ne peut que s'en féliciter.

L'étoile de di Montezemolo ne cesse de briller. Pour preuve : lorsqu'il se promène dans les rues de Bologne, ses supporters lui demandent des autographes. Une popularité qui ne peut échapper à Silvio Berlusconi. En mai, à quelques jours des élections générales, ce dernier laisse entendre qu'il « verrait bien » Luca di Montezemolo occuper un poste important : le sport, le tourisme, voire les affaires étrangères – si sa coalition remportait le scrutin. « Je tiens à sincèrement remercier M. Berlusconi pour ses propos, répond le patron de Ferrari, mais je pense qu'il est préférable que je m'interdisse tout commentaire. » Plusieurs milliers d'employés de Ferrari signent une

pétition priant leur patron de rester aux commandes. « Quand j'ai lu cette lettre, ce fut sans doute un des plus grands moments de ma vie professionnelle », reconnaît Luca di Montezemolo, qui refusera l'offre du « Cavaliere ». Les deux hommes semblent si différents qu'une cohabitation paraissait bien difficile. Montezemolo a-t-il dit non à la politique ou à Berlusconi ? Réponse énigmatique : « Je pense que nous, Italiens, avons quelque chose de vraiment particulier, cette dualité entre des entreprises, petites moyennes et grandes, très dynamiques, avec une machine étatique très lourde, très bureaucratique. Et ces deux mondes ont beaucoup de mal à se parler. Nous avons donc des réformes structurelles à faire. Pour cela, il nous faut une majorité et une opposition et non des mélanges, comme trop souvent dans le passé. Aujourd'hui, nous avons la possibilité d'un gouvernement qui peut vraiment faire des choses, car il a une très large majorité. »

QUANT à son avenir, il évoque l'éventualité d'une année sabbatique pour oublier le stress permanent qu'implique la direction d'une entreprise comme Ferrari, mais aussi de multiples autres activités, de la vice-présidence du club de football de Bologne à la présidence de la chambre de commerce et d'industrie de la ville, en passant par la présidence de la Fédération des éditeurs italiens, la FIEG, une des responsabilités qui semblent lui tenir le plus à cœur. Sans oublier ses affaires personnelles. N'est-il pas propriétaire de la maison de parfum Aqua di Parma, des lunettes Web ?

Homme pressé, fait d'un étrange mélange de passion et de distance, pourra-t-il vraiment s'arrêter ? « Ce n'est pas la première fois qu'il évoque cette année sabbatique », explique un de ses collaborateurs, sans trop y croire. On ne dirige pas impunément Ferrari : le temps, fugace, d'évoquer la naissance, en avril dernier, de son troisième enfant, et le visage de Luca Cordero di Montezemolo, serein quelques secondes, s'est de nouveau tendu, le regard comme fixé vers un nouveau drapeau à damier.

José-Alain Fralon

Gerhard Schröder, chancelier d'Allemagne fédérale

« L'Allemagne va donner suite aux demandes de participation militaire »

Le chancelier justifie l'engagement de son pays dans la guerre en Afghanistan aux côtés des Américains, en reconnaissant que cette politique est difficile à faire accepter à tous les Allemands. Face au ralentissement économique, il refuse de prendre des mesures de relance budgétaire

« Vous avez souligné, à plusieurs reprises, que l'Allemagne devait être prête à s'engager militairement dans le conflit afghan. S'agit-il d'une nouvelle étape dans l'exercice par l'Allemagne de ses responsabilités politiques ?

— L'Allemagne a participé à la guerre du Kosovo et, plus récemment, aux deux opérations de l'OTAN en Macédoine, où pour la première fois nous avons pris le commandement d'une mission internationale de sécurité. Mais notre disponibilité, après les attentats du 11 septembre, à tirer les conséquences de l'article 5 du traité de l'OTAN [qui prévoit une assistance mutuelle en cas d'attaque contre un Etat membre] donne une nouvelle qualité à notre engagement. Le Kosovo et la Macédoine sont deux affaires que je qualifierais d'euro-péennes. Ce qui est nouveau pour nous dans le cas de l'Afghanistan, c'est que cela a lieu en dehors de l'Europe. Il nous faut en passer par là. Nous ne pouvons plus dire que nous sommes un pays divisé et revendiquer de nos partenaires un traitement particulier. Personne n'aurait compris, et certainement pas les Etats-Unis, si nous avions adopté une autre attitude. Ce n'est cependant pas très facile à faire accepter au sein de notre société. Nous les Allemands, nous nous étions faits à l'idée d'être un géant économique et un nain politique. Cela nous arrangeait, on était à l'aise. Personne ne nous permettrait, aujourd'hui, de maintenir une telle attitude.

— N'est-ce pas une position largement théorique ? Les Américains ne vous ont pas demandé de participation concrète, ni à l'Allemagne, ni à la France d'ailleurs.

— Vous ne savez pas tout ce qui se dit. Mais je ne peux pas donner davantage d'informations. Ce n'est pas tout à fait comme vous le dites.

— C'est-à-dire que les Américains, les Anglais...

— Les Américains ont fait certaines demandes auxquelles nous allons donner suite.

« Nous les Allemands, nous nous étions faits à l'idée d'être un géant économique et un nain politique. Personne ne nous permettrait, aujourd'hui, de maintenir une telle attitude »

— Cela va se passer prochainement ?

— Ce n'est pas le moment qui est décisif.

— Est-ce que ce sont des demandes qui ont à voir avec le rythme de la guerre ?

— Ces demandes, nous pouvons les satisfaire compte tenu de nos capacités. Je vous prie de bien vouloir comprendre que, dans un premier temps, je dois en parler au Bundestag allemand. L'important, ce sont nos possibilités et notre volonté de nous engager. Si l'on en croit l'attitude très retenue et très modérée des Américains, on ne nous demandera pas de nous engager dans une quelconque aventure. Ce que l'on attend de nous, nous pouvons le faire sans nous attirer des problèmes qui ne seraient pas solubles. Mais il faut aussi expliquer à notre société la nécessité d'une intervention militaire. Certains exigent un arrêt précoce des bombardements. Nous avons eu ça pendant la guerre du Kosovo. Nous avons dit que ce serait un erreur. Nous le disons aussi aujourd'hui. Si on arrêtait les bombardements maintenant, on permettrait aux talibans de reprendre du souffle, ce qui risquerait de prolonger le conflit.

— Pensez-vous que les opposants aux bombardements, notamment parmi les Verts, puissent peser sur votre décision ?

— Non. Lorsqu'il s'agit de prendre une décision existentielle, on ne peut pas être à la merci du climat de l'opinion, qui change d'un jour à l'autre. Quand on pose la question à quelqu'un qui ne suit pas de très près la situation : « Es-

tu pour l'arrêt des bombardements afin de pouvoir porter secours aux réfugiés ? », que voulez-vous qu'il réponde ? Il dira, et c'est tout à fait normal : « En effet, oui, je suis pour qu'on arrête les bombardements afin de pouvoir aider les réfugiés. » Mais le fait que notre société soit ce qu'elle est, qu'il n'y ait pas d'esprit cocardier, que les gens aient une attitude civile, que le gouvernement doive à tout moment justifier une intervention militaire, c'est quelque chose de positif. Nous avons connu d'autres époques ! L'absence d'envie d'aller en guerre, ce n'est pas ce qui me préoccupe. Mais il faut pouvoir expliquer aux gens que la situation demande parfois de passer outre.

— Au sommet européen de Gand, Français, Allemands et Britanniques ont été critiqués pour avoir eu une rencontre à trois sur l'Afghanistan.

— Le président de la République française avait invité à tenir cette réunion. Ce dont nous avons parlé portait sur les demandes des Etats-Unis adressées à ces trois pays. Il n'y avait aucune raison d'en parler au sein de l'Union européenne. Il s'agissait d'harmoniser les points de vue. C'était quelque chose de tout à fait normal et évident. L'intention n'était pas de vexer qui que ce soit. Il ne faut pas confondre l'Union avec l'OTAN. Cette rencontre n'est pas un coup porté à l'intégration européenne, mais tient simplement au fait que, en ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité commune, nous nous trouvons au début d'un processus. Que pourraient demander les Américains à l'Union ? Leurs demandes ne peuvent à ce stade que s'adresser aux différents Etats, pas encore à l'Europe. Je ne partage pas l'idée que la situation actuelle favorise un retour au premier plan des Etats-nations au détriment de l'intégration européenne. Il se peut qu'il y ait risque qu'il en soit ainsi. Mais nous devrions alors essayer de l'enrayer dans l'intérêt de tous. Nous sommes dans un monde avec de nouveaux équilibres en gestation, la Chine, la Russie, le monde islami-

que sont en pleine évolution : dans ce concert, l'Europe pourra jouer sa musique non pas si nous diminuons l'intégration mais au contraire si nous la renforçons.

— On n'assiste donc pas au début d'un directoire à trois ?

— Ce n'est l'intention de personne. Si nous avions prévu les problèmes que cette rencontre soulèverait, nous nous serions peut-être vus la veille. Il faut dépasser cela. L'objectif de l'identité européenne de défense, c'est justement d'organiser, à moyen et à long terme, la possibilité d'engagements au niveau européen. Je ne peux pas dire combien de temps il faudra. Nous avons déjà pris les mesures pour mobiliser un corps de 60 000 hommes en cas de crise et nous ne l'avons pas fait pour les voir parader lors de visites d'Etat. Il y a un sens derrière tout cela : cela va donner à l'Europe, dans un domaine très important, une visibilité nouvelle. Pour ce qui est d'elle, l'Allemagne, dans la perspective de l'intégration, est prête à aller très loin.

— Et l'Allemagne serait-elle prête dans cette perspective à augmenter son budget militaire ?

— Le ministre allemand de la défense a obtenu en raison de la situation une rallonge budgétaire pour l'année prochaine, et cette augmentation sera reconduite.

— La France a proposé un plan d'action en Afghanistan pour la reconstruction du pays après les talibans. L'Allemagne a mis en avant aussi certaines propositions, tout comme les Britanniques. Ne serait-il pas possible



FRANK OSSFENBRINK / CORBIS SYGMA

GERHARD SCHRÖDER

■ Elu chancelier d'Allemagne fédérale en octobre 1998, Gerhard Schröder a succédé au chrétien-démocrate Helmut Kohl à la tête d'une coalition composée du Parti social-démocrate et des Verts. Il doit affronter de nouvelles élections à l'automne 2002. M. Schröder est le premier chancelier depuis la guerre à diriger l'Allemagne depuis Berlin. Conformément à la décision prise après la proclamation de l'Allemagne réunifiée (1990), le gouvernement et le Parlement allemands ont quitté Bonn au cours de l'été 1999 pour s'installer dans la ville redevenue capitale. Son mandat a été marqué par la participation de l'armée allemande au conflit du Kosovo aux côtés de ses alliés de l'OTAN et par la modification de la législation sur l'attribution de la nationalité pour reconnaître la qualité d'Allemand à ceux qui sont nés dans le pays, quelles que soient leurs origines. Après des débuts difficiles, M. Schröder s'est rapproché de la France, avec laquelle il entend poursuivre l'intégration européenne. Né en 1943, à la limite de la Westphalie et de la Basse-Saxe, Gerhard Schröder est aussi le premier chancelier à n'avoir pas connu la guerre. Issu d'un milieu très modeste, il était devenu à la force du poignet avocat. En 1990, il a été élu ministre-président de Basse-Saxe. Il est depuis 1999 président du Parti social-démocrate.

de faire en sorte que ces plans convergent vers des propositions européennes, au lieu qu'elles restent nationales ?

— Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense que cela va se faire. Dans la phase post-talibans, nous avons dit que l'Europe doit être présente.

— Croyez-vous à la possibilité dans le futur d'une armée européenne ?

— C'est une grande vision que vous proposez là. Et on m'a souvent reproché de n'avoir pas de grandes visions.

— Est-ce que vous êtes prêt à être plus visionnaire en matière de justice ou de police européennes ?

— Oui, il le faut. La coopération va être renforcée entre les services de renseignement, de police et de justice. Nous avons déjà les deux organisations Eurojust et Europol. Nous avons besoin d'une police européenne. Il faut qu'on en érige une. Nous voulons également disposer d'un système de mandat d'arrêt européen pour éviter des procédures d'extradition compliquées. Nous nous sommes fixé la date des 6 et 7 décembre pour l'adopter, et il faut la tenir. Sinon nous nous ridiculiserons auprès de l'opinion publique.

— Est-ce que cela vous inquiète de savoir que trois des terroristes responsables des attentats de septembre vivaient à Hambourg ?

— Bien sûr que cela me préoccupe. Mais derrière cette question il y en a une autre : « Quelle est l'Europe que nous voulons faire ? » Il faut garder la tête froide. Soyons clairvoyants, mais n'exagérons pas les choses. Ces trois terroristes venaient des couches moyennes supérieures de leur pays respectif, dans le monde islamique ; ils ont fait de bonnes études en Allemagne. C'est précisément le genre d'étrangers que nous voulons accueillir chez nous, comme vous en France, pour qu'ils n'aillent pas seulement aux Etats-Unis ; des personnes qui nous permettent d'être en contact avec les élites des autres pays. Evidemment, aucun d'eux n'a jamais commis la moindre infraction, n'a jamais eu la moindre contraven-

tion. Dans des conditions normales, ces gens-là n'ont aucune raison d'être surveillés par les services de police, ce qui est une bonne chose dans une société libre. Ce qu'il faudrait probablement faire maintenant, c'est trouver des procédures qui permettent, au moment de l'entrée en Allemagne, de procéder à des examens plus poussés. Une chose doit cependant rester claire : dans les sociétés comme les nôtres, qui par conviction politique et par nécessité économique doivent être des sociétés ouvertes et le rester, on ne peut jamais éliminer le dernier risque en matière de sécurité. Il y aura toujours un risque. Il n'est pas facile de détecter des terroristes qui se tiennent tranquillement, qu'on appelle en allemand des « dormeurs », puisque justement ils « dorment ».

— Combien pensez-vous qu'il y en ait ?

— Je ne puis pas donner d'estimations. Je trouve admirable que certains, qui se veulent des experts, aient pu avancer tel ou tel chiffre. Si l'on savait qui sont ces terroristes dormeurs, on les arrêterait tout de suite.

— Monsieur le Chancelier, pensez-vous qu'après les attentats de septembre les attaques par lettres empoisonnées constituent une deuxième phase de l'attaque terroriste ?

— Je ne peux pas le dire. Les analyses à la suite des résultats des enquêtes varient. Je n'ai pas plus d'informations ni de détails que vous. Il y a tout de même une indication. Les experts, apparemment, partent du fait qu'il s'agit en majorité de spores qu'un individu isolé n'est pas en mesure de fabriquer. Il faut attendre le résultat des enquêtes aux Etats-Unis. Mais

c'est une grande menace, on ne peut pas le contester. Nous portons une grande attention à ce problème en Allemagne. Nous avons un institut bactériologique très réputé, l'Institut Robert-Koch, et nous venons de décider de le doter d'un service d'information qui devra réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour se défendre contre de telles attaques.

— Et la lettre arrivée à la chancellerie ?

— C'était de la levure à pâtisserie. Il y a toujours des gens qui profitent de ce genre de situation, mais il faut à chaque fois prendre au sérieux ces alertes. Ce n'est pas moi qui ouvre les lettres. Je ne peux pas exposer les employés qui les ouvrent. Il faut être très sévère pour les auteurs de fausses alertes. Il y en a deux qui sont passés tout de suite devant le tribunal et ont été condamnés à des peines – je m'en félicite – très élevées.

— La droite populiste du juge Schill a fait une percée en septembre aux élections de Hambourg. Est-ce que vous craignez une extension de ce phénomène politique au niveau fédéral par peur de l'insécurité ?

— A Hambourg, dans des circonstances locales particulières, le juge Schill a bénéficié d'une grande popularité après que la presse lui a fait une auréole de « juge impitoyable ». Ce sera beaucoup plus difficile pour lui quand il va lui falloir exercer des responsabilités concrètes. Au niveau fédéral, notre ministre de l'intérieur, Otto Schily, bénéficie d'une confiance de plus en plus grande. C'est lui que l'opinion considère comme le mieux en mesure de gérer la sécurité au niveau fédéral. Parfois, cela met en conflit avec mon partenaire de la coalition, le parti des Verts, et également avec la gauche de mon propre parti, qui me demande : « Crois-tu que tout ce que fait Schily, c'est bon et correct ? » Et moi je dis : « Oui. Si vous ne voulez plus de Schily, vous aurez Schill. C'est comme ça ! » Il ne doit pas s'agir d'un conflit entre la liberté et la sécurité. Les opposer est faux. Pour un citoyen normal, avec un revenu normal, qui ne peut pas acheter sa propre sécurité – ce que les riches et les bien nantis peuvent –, l'Etat doit être celui qui la lui garantit. C'est une des conditions pour que le citoyen soit en mesure d'exercer la liberté qui lui revient de par la Constitution. Un citoyen n'est pas libre s'il ne peut pas faire emploi de sa liberté, s'il ne dispose que de sa liberté de penser. Nous, en Allemagne, on a très longtemps vécu cette situation. On sait à quoi cela mène d'avoir seulement la liberté de penser.

— Pensez-vous qu'il s'agira dans la campagne électorale d'un thème aussi important que l'économie ?

— Si nous commettons des erreurs là-dessus, cela deviendra encore plus important.

— Est-ce qu'il faut lier le thème de l'immigration à la sécurité ?

— Il faut de bonnes conditions de sécurité pour poursuivre la politique d'immigration raisonnable que nous défendons, qui serait mise en péril par des émotions

trop fortes. Il y a un lien très étroit entre les deux. Notre ministre de l'intérieur doit d'ailleurs présenter à la fois une législation modernisée en matière d'immigration et de nouvelles mesures en matière de sécurité.

— Les communistes rénovateurs du PDS viennent de remporter un très bon score aux élections de Berlin, comment l'analysez-vous ?

— Le problème du PDS, c'est qu'il n'est pas encore « arrivé » en République fédérale. La majorité de ses membres voudraient bien l'être, mais les anciens ne le leur

permettent pas encore. Leur attitude après les attentats de septembre à l'égard des Etats-Unis est très caractéristique de ces hésitations. Tous leurs discours commencent par « Nous sommes solidaires », et puis viennent toutes sortes de conditions. « Vous devez arrêter Ben Laden. Mais vous devez lui présenter un mandat d'arrêt, avec deux agents de police en uniforme. Vous devez aller le chercher et le porter devant un tribunal mondial. » J'exagère, mais cela montre bien que ce parti ne peut pas être un partenaire du fait qu'il ne sait pas très bien lui-même ce qu'il veut. A Berlin, je suis intervenu d'une façon très retenue. Mais j'espère que les sociaux-démocrates suivront mes conseils pour la formation du Sénat berlinois sans intégrer ce parti dans une coalition.

« Il faut de bonnes conditions de sécurité pour poursuivre la politique d'immigration raisonnable que nous défendons »

— Que faire devant la baisse de la croissance ?

— Dans un premier temps, nous devons poursuivre notre politique de consolidation budgétaire nationale. Si nous arrêtons de le faire, on l'abandonnerait dans toute l'Europe. Cela aurait deux conséquences contre-productives. Premièrement, cela reviendrait à dire que la marge de manœuvre en matière de taux d'intérêt de la Banque centrale européenne tendrait pratiquement vers zéro. Deuxièmement, cela aurait des répercussions considérables sur l'euro, et cela au moment de l'introduction réelle de cette monnaie. Ce sont deux arguments contre une action précipitée. Il y a autre chose qui s'ajoute pour nous. Si j'acceptais maintenant d'avancer la réforme fiscale [afin d'abaisser les impôts], j'aurais un problème de financement considérable du budget national : il faudrait augmenter l'endettement, et je ne le veux pas. Cela créerait un conflit entre la Fédération et les Länder, qui serait désastreux. C'est pourquoi je dis que nous n'allons pas avancer la réforme fiscale.

— Jusqu'où faut-il aller dans la coordination des politiques budgétaires en Europe ?

— Plus loin qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Les ministres des finances peuvent faire plus encore au sein du conseil Ecofin. La position française va dans le bon sens. Est-ce qu'il faut appeler cela « gouvernement économique » ? C'est une tournure très française, beaucoup de partenaires ont des problèmes avec ce terme. Appelons-le « meilleure coordination des budgets » ! Pour moi, ça ne pose pas de problème.

— N'êtes-vous pas inquiet de la hausse du chômage en Allemagne ?

— Bien sûr que je suis préoccupé. Chez nous, la réduction du chômage est moins importante que nous ne l'avions prévue. L'Allemagne est tout particulièrement dépendante de la conjoncture américaine. On l'a toujours été mais aujourd'hui, par l'effet des exportations et de l'imbrication financière entre les Etats-Unis et l'Allemagne, le recul de la conjoncture américaine se répercute directement sur nous. C'est pourquoi nourrir l'espoir qu'à travers des moyens nationaux on puisse faire quelque chose pour relancer la conjoncture, j'en doute très fort. S'il y a des possibilités européennes, il faudrait le cas échéant les essayer. Mais les Japonais, depuis dix ans, ont lancé des programmes énormes de relance conjoncturelle, sans succès. »

Propos recueillis par
Henri de Bresson,
Jean-Marie Colombani,
Georges Marion
et Daniel Vernet

La suprématie des voyagistes allemands

LE PARADOXE est saisissant : l'industrielle Allemagne, dit-on, n'a jamais vraiment réussi dans les services. Le poids du secteur tertiaire dans son économie reste en effet modeste en comparaison avec d'autres pays occidentaux - en 1998, ces activités occupaient 62,6 % de la population active, contre 70,4 % en France et 73,7 % aux Etats-Unis. Portée sur l'industrie, très exportatrice, la principale puissance économique de la zone euro a du mal à développer des services compétitifs. Cependant cette faiblesse, qui expliquerait en partie l'ampleur du ralentissement actuel de l'économie allemande, trouve une exception notable : les géants du tourisme d'origine germanique ont connu une formidable montée en puissance en moins de cinq ans.

Numéro un européen, Preussag (TUI) et son rival Thomas Cook (l'ex-C&N, rebaptisé après avoir racheté le voyagiste anglais) sont devenus incontournables. Les deux maisons se sont d'ailleurs lancées ces dernières années dans une série d'acquisitions spectaculaires. Jacques Maillot, le fondateur de Nouvelles Frontières, en a fait l'expérience ces derniers jours, en étant poussé au départ par un actionnaire, Preussag, entré voici moins d'un an dans le capital de son entreprise.

Ce succès se fonde sur un double phénomène. D'une part, le marché allemand du voyage est très dynamique. Au fil des ans, l'appétit de soleil et de neige de la clientèle allemande ne s'est jamais démenti. Si l'Allemagne a du mal à attirer les touristes, sa population est friande de séjours plus ou moins lointains, dans les Landes ou aux Baléares, en Toscane ou en Thaïlande.

Le phénomène atteint des proportions telles que certains dirigeants aimeraient voir leurs compatriotes dépenser davantage dans leur pays plutôt qu'à l'étranger afin de soutenir la consommation intérieure ! Alors que le commerce de détail est atone, les professionnels du voyage enregistrent, ces dernières années, des taux de crois-

sance compris entre 3 % et 5 % l'an. « De 32 millions en 1993, le nombre de voyages hors d'Allemagne est passé à 44 millions en 1999 », observe Hermann Reith, spécialiste du tourisme à la ING-BHF Bank. Les voyages organisés représentent plus de la moitié de l'activité et progressent plus vite que la moyenne du secteur. Pour le plus grand profit des opérateurs.

Seconde raison aux succès du tourisme germanique, la branche a connu une importante révolution, symbolisée par l'ambitieuse reconversion engagée par Preussag.

Autrefois fleuron de la sidérurgie, le groupe de Hanovre s'est lancé avec détermination et systématisme dans le tourisme. Cette mutation sans équivalent dans l'économie allemande est menée selon une stratégie simple : rassembler tous les métiers de la branche, des agences de voyage aux transporteurs aériens, en passant par les hôtels. Une formule d'intégration verticale mise au point par les Britanniques, les anciens maîtres du secteur en Europe.

« CIBLES » EUROPÉENNES

Chez Preussag, ce type de développement a été mené tambour battant à partir de la fin 1997 autour de la marque TUI. Après avoir fait le plein en Allemagne, le groupe s'est tourné vers des « cibles » européennes, avec la prise de contrôle du britannique Thomson Travel, en 2000, puis du français Nouvelles Frontières.

Le développement de Thomas Cook, numéro deux européen dorénavant, procède de la même logique globale : le groupe est né en décembre 1997 du rapprochement du transporteur Condor, la filiale charter de la compagnie aérienne Lufthansa, et du voyagiste Necker-

mann, propriété de Karstadt, un des leaders de la grande distribution. Les deux groupes contrôlent désormais plus de la moitié du marché allemand, qui a connu une phase de concentration sans précédent ces derniers temps. Leur mon-

tée en puissance va-t-elle se poursuivre ? « Les grandes acquisitions en Europe ont été bouclées », dit un expert du secteur. Preussag entend toujours se renforcer en Europe du Sud, mais l'essentiel est fait.

Dans l'immédiat, l'avenir dépendra de l'impact des attentats du 11 septembre. Ces événements ne devraient pas changer grand-chose sur le fond. Mais à court terme, les voyagistes allemands ne sont pas à l'abri d'un sérieux trou d'air. Thomas Cook n'exclut pas une baisse

de 15 % de son chiffre d'affaires pour le prochain exercice. Les réservations d'hiver ont déjà chuté de 12 % par rapport à l'an dernier. Le groupe envisage de procéder à 2 650 suppressions d'emplois, pour compenser le manque à gagner lié aux attentats. Tout laisse penser que les voyagistes allemands vont donc avoir besoin d'un peu de temps pour digérer la croissance des dernières années.

Philippe Ricard

Les gens par Kerleroux

ÉCOUTEZ
MOÏSA-Y
APAS DEUX
VOLX QUI
CHANTENT
LA MÊME
CHOSE...
C'EST
LES POLY-
PHONES
CORSES



Les musulmans et la « démonisation » de l'ennemi

Suite de la première page

Mais que des intellectuels, nombreux, alimentent ou cautionnent cet obscurantisme est un crime.

Car, cinquante ans après les indépendances, que reste-t-il, une fois réduits à néant les mouvements communiste et nationaliste, porteurs d'émancipation laïque mais qui ont lamentablement failli ? Il reste une vision du monde des élites intellectuelles dans laquelle les malheurs qui frappent leurs peuples viennent, toujours, de l'Autre. Eux ne sont comptables de rien. « Nous sommes des victimes, nous n'avons aucune responsabilité dans ce qui s'est passé » : tel est l'état d'esprit le plus communément répandu, depuis longtemps maintenant, dans le monde arabe, expliquait récemment, pour en dénoncer les dangers, l'éditorialiste d'*Al Hayat* (*Courrier international* du 11 octobre).

Cette « déresponsabilisation » systématique fournit le terreau des fantasmes qui ravagent la rue musulmane. En Egypte, une certaine presse s'est fait un métier d'expliquer que tout le « mal » - sida, drogues, prostitution, homosexualité, corruption... - « vient d'Israël ». Car cet Autre est forcément un étranger. Un étranger si puissant et machiavélique - Israël, l'Amérique - que les seules forces humaines n'en viendraient pas à bout. Devant cette impuissance revendiquée, qui, sinon Dieu, permettrait de s'extraire de cette fatalité ?

Cet Autre, source de tous les maux, est l'« objet du mal ». On ose à peine user de termes à connotation psychanalytique, tant on craint d'entrouvrir la porte à des « interprétations » elles aussi profondément racistes. « *Telle une mère, l'Oumma, communauté des croyants musulmans, condamne ses rejetons terroristes, mais, par réflexe, les couvre dès qu'ils sont en danger* », écrit le psychanalyste Daniel Sibony (*Libération* du 10 octobre), dans un texte, sosie sophistiqué des élucubrations d'en face contre « les juifs ». Reste que

l'Amérique et Israël sont bien devenus ces « objets du mal » qui obscurcissent toute pensée rationnelle. Car il n'est point besoin de démoniser ces pays : nombre de leurs actes sont suffisamment attentatoires aux libertés pour être dénoncés pour ce qu'ils sont. Si, donc, on fantasme, c'est que l'on ne se situe plus sur le terrain politique, mais sur celui, visqueux, du racisme.

A cette aune : oui, les Palestiniens subissent une oppression coloniale, oui, des enfants irakiens meurent de l'embargo, oui, une arrogante Amérique impose sa loi du plus fort aux peuples faibles... Mais quand les incantations américaines et anti-Israéliennes n'ont pour autre objet que de justifier la joie éprouvée à voir s'écrouler les Twin Towers, seuls en bénéficient les islamistes, qui accueillent à bras ouverts les frustrations populaires. En bénéficient, aussi, les pouvoirs constitués, qui voient ces frustrations dérivées vers un « ailleurs » mythifié. Sans parler de ces « anti-islamistes » qui masquent à peine leur jubilation. Confer l'étrange coalition entre généraux algériens, israéliens et russes qui, au lendemain du 11 septembre, clament à l'unisson : « On vous l'avait bien dit » !

MENSONGES ET DÉNI

Certes, la « démonisation » de l'Autre se nourrit du déni dont on fait soi-même l'objet. Ainsi comprend-on combien, pour une immense part de l'humanité, peut être insupportable la bonne conscience d'une Amérique qui s'interroge benoîtement : « *Pourquoi nous déteste-t-on tant* » ? Tout musulman est aujourd'hui en droit de se sentir agressé par la « *croisade* » du « *Bien contre le Mal* » que lui promet non pas un illuminé apocalyptique, mais le président des Etats-Unis, George Bush. Tout Palestinien des territoires qui vit dans la peur quotidienne de l'armée israélienne ne peut que se sentir nié et avili lorsqu'il entend un dirigeant du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) évoquer « une occupation que la plupart des Palestiniens ne subissent plus aujourd'hui ». Ou lorsque l'ambassadeur d'Israël en France, Elie Barnavi, historien qu'on a connu mieux inspiré, compare Israël à quelqu'un qui aurait acquis rubis sur l'ongle un

bien que le vendeur lui contesterait depuis (*Le Monde* du 4 janvier), alors que plus de 80 % des terres de l'Etat d'Israël et des biens qu'elles contenaient ont été proprement pris aux Palestiniens. Rien n'est plus intolérable pour sa victime que ce déni, cette machine à travestir les faits.

Mais rien, aussi, n'est plus auto-destructeur que de répondre au déni subi par la démonisation raciste. Or la phobie raciste n'est pas seulement haïssable lorsqu'elle émane du fort contre le faible. Elle l'est autant, et tout aussi dangereuse, lorsqu'elle s'empare des classes ou des peuples asservis. Pour mémoire, les puissants haïrent dans le juif le « bolchevik », le responsable de tous les désordres. A l'inverse, les « déshérités » haïrent en lui Rothschild. Ce racisme-là n'était pas plus légitime ni moins dangereux que le premier. D'ailleurs, Hitler sut très bien conjuguer les deux musiques.

Tout comme le terrorisme aveugle qu'elles génèrent, l'autoexonération de toute responsabilité et la démonisation raciste restent et resteront toujours les armes du faible, du vaincu d'avance. Quand Israël dénonce la corruption, l'absence de démocratie de l'Autorité palestinienne et des régimes arabes, ce n'est, au fond, que pour mieux dériver l'attention de l'oppression coloniale qu'il impose aux Palestiniens. Mais quand un très grand nombre d'ONG du monde arabo-musulman se focalisent, comme à Durban, sur Israël et

« les juifs », unique démon de notre réalité, quand, comme écrit l'éditorialiste d'*Al Hayat*, « on se contente de cette seule grille d'explication » pour appréhender la réalité, c'est que l'on « refuse les transformations du monde avec une obstination qui fait le lit de la violence ». « *Toutes les guerres, assène le quotidien arabe de Londres, mènent à une autre époque. Sauf nos guerres* » ! Parce que, clame-t-il, « la modernité ne nous habite pas. Nous n'avons pas admis la démocratie, la laïcité, les principes du droit ».

Les mensonges et le déni, le racisme et la démonisation de l'Autre, le chauvinisme ethnocentrique qui pointe les tares de l'adversaire pour occulter les siennes propres, se nourrissent mutuellement pour mieux se rejeter. Le courage et la probité intellectuels consistent, à l'inverse, à faire œuvre de pédagogie, à se tourner vers les siens pour leur dire les vérités qu'ils occultent. C'est le courage de l'éditorialiste d'*Al Hayat*. C'est celui d'Edward Saïd, critique acerbe du régime d'Arafat qui appelle aussi les Palestiniens à se confronter à la centralité de la Shoah. C'est le courage d'un Yossi Beilin, ancien ministre de la justice d'Ehoud Barak, qui exhorte les Israéliens à admettre qu'« on ne peut pas exiger des Palestiniens de renoncer au droit au retour ». Ceux-là sont peu nombreux ? Leur effort de lucidité n'en est que plus admirable.

Sylvain Cypel

RECTIFICATIFS

POLICE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 25 octobre, les données sur le temps de travail des policiers ne sont pas issues de l'étude du politologue Sébastien Roché, mais de celle de Jacques Roché, président de l'Assurance mutuelle des fonctionnaires. Dans la perspective des 35 heures, M. Roché avait été chargé en 1998 par le gouvernement de réaliser un état des lieux du temps de travail dans les trois fonctions publiques.

HÔPITAUX

Une confusion s'est produite dans l'article consacré aux négociations sur les 35 heures entre les syndicats de médecins et le ministère de la san-

té (*Le Monde* du 17 octobre). La revalorisation de 5 % des gardes, qu'espèrent les représentants des praticiens, porterait l'indemnisation à 250 € (1 637,50 francs) et non à 38 € (250 francs) par heure comme indiqué.

ROGER COGGIO

La date de la mort de Roger Coggio est le samedi 20 octobre et non le lundi 22 octobre, comme indiqué dans *Le Monde* du 24 octobre.

CULTURE DU PAVOT

Dans la carte décrivant la culture du pavot en Afghanistan, publiée dans *Le Monde* daté 21-22 octobre, la source Unicef était erronée. Les informations ont été fournies par l'United Nations International Drug Control Programme (UNDCP).

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-800-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Doutes en Corse

LE rétablissement de la paix civile en Corse passe par le processus de Matignon, c'est-à-dire par un accord politique au grand jour, avec l'ensemble des élus corses, nationalistes compris, sur l'évolution du statut de l'île. Ce choix du premier ministre est le bon. Mais sa réalisation, déjà délicate en période non électorale, devient hautement sensible à l'approche des échéances de 2002, et les erreurs ne sont pas pardonnables. L'annonce faite samedi 27 octobre, par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, en visite dans l'île, de la transformation d'une partie de la maison d'arrêt de Borgo en centre de détention où seront regroupés les détenus nationalistes en fait partie. Cette mesure très symbolique répond à la revendication des nationalistes corses. Les familles des détenus se plaignent du temps et du coût des visites sur le continent et soulignent que la Corse est l'un des rares départements sans centre de détention facilement accessible. Tous les élus de l'île ont soutenu leur revendication, la droite ne faisant pas exception : José Rossi (DL) et Jean Baggioni (RPR) l'ont formulé dès 1990. La demande est conforme à la loi : un détenu, en particulier en fin de peine, doit être rapproché des siens pour préparer sa réinsertion. Mais Matignon avait jusqu'ici refusé d'accéder à cette revendication, de crainte, à l'évidence, de paraître accorder un statut de « prisonniers politiques » aux détenus nationalistes corses. L'annonce du ministre de l'intérieur a provoqué immédiatement une violente polémique.

« Reniement » a lancé Patrick Devedjian (RPR), à l'adresse du premier ministre. « *Faute grave* », a accusé Jean-Pierre Chevènement (MDC), précisant que Borgo est « une prison qui n'est absolument pas sûre, dont les personnels et leurs familles sont soumis au chantage et aux menaces des indépendantistes ». Même les nationalistes, qui auraient dû savourer cette concession, font la fine bouche et réclament un « échancier précis ». Et les syndicats de gardiens de prisons du sud-est de la France sautent sur l'occasion pour déclencher un mouvement de grève.

L'erreur de M. Vaillant est d'avoir annoncé maladroitement un regroupement à Borgo alors que la ministre de la justice avait décidé de la construction d'un nouveau centre de détention en Corse. Mais l'erreur est plus large. Regrouper les détenus dans l'île est une concession légitime et conforme aux lois de la République. Encore fallait-il la négocier en échange d'un geste franc des nationalistes. Or, à l'inverse, les dirigeants nationalistes, déjà adeptes du double langage, sont à l'évidence attirés par des calculs d'après-élections. Tout se passe comme s'ils pariaient sur une réélection de Jacques Chirac, dédaignant dès lors Lionel Jospin. Au cœur du processus de Matignon se trouve le choix politique de la discussion avec les nationalistes. Le gouvernement donne l'impression de ne plus l'assumer. Il hésite, semble atteint lui-même de lassitude et, du coup, ouvre la voie à la coalition hétéroclite de ses opposants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romani

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Faire bon ménage avec son corps

UN PERSONNAGE de Jean-Paul Sartre dit d'un de ses camarades : « *Il a toujours plus chaud ou plus froid que les autres : il ne fait pas bon ménage avec son corps*. » Cette phrase nous paraît pleine de résonance. Le monde civilisé pullule de ces gens qui se disputent avec leur corps à longueur de jour et de nuit, ceux que l'heure du réveil trouve fatigués d'avoir dormi partiellement : corps lourd et esprit agité ou esprit surmené et corps insatisfait, et qui vont mélangés vers leur petit déjeûner, alors que comme Jules Renard ils devraient se dire : « *Je vois, j'entends, je remue, je ne souffre pas ; la vie est belle !* »

Dieu merci, nombre de sportifs s'éveillent joyeusement, jouent de leurs articulations sans heurts ni douleur, digèrent sans savoir comment, après avoir mangé à belles dents, et accomplissent leur travail

sans maudire le temps : la pluie qui rend le sol odorant, le soleil qui dore les choses, le vent et le froid qui poussent à l'action - sans se laisser rembrunir par l'ombre d'événements proches ou lointains, sur le déroulement desquels leur volonté n'a aucune influence.

Celui qui veut faire bon usage de son corps ne doit jamais lui refuser l'action ; il doit apprendre à connaître la joie de sentir l'air envelopper sa peau, la pluie cingler son visage, et sentir sous lui le déroulement bien huilé de jambes bien musclées, posséder un souffle qui s'adapte automatiquement à l'effort, et entendre son cœur frapper à coups rythmés et sonores. Dans un corps secoué par la saine fatigue physique, il n'y a place ni pour la hargne ni pour l'envie.

Georges Lerousseau
(30 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Duplicité de l'Occident

par Abolhassan Bani Sadr

REAGAN gagna l'élection présidentielle de 1980 avec pour toile de fond les accords secrets avec Khomeini, l'affaire « *october surprise* » (certains conseillers de Reagan auraient contacté des responsables iraniens pendant la campagne contre Carter pour empêcher la libération des otages avant le résultat du scrutin). L'affaire des otages français au Liban fut utilisée pendant l'élection présidentielle en 1988. Aujourd'hui, la récupération politique des attentats de New York et de Washington est passée au premier plan de la politique intérieure et extérieure de George W. Bush et de Tony Blair. Lors de la prochaine élection présidentielle en France, la sécurité deviendra probablement le centre du débat électoral.

Le besoin vital inavoué du discours du pouvoir dominant à l'expression de la violence le contraint à laisser le champ libre à d'autres discours, entre autres le fondamentalisme et l'intégrisme, et leur confie la tâche de le justifier. Il existe ainsi une collaboration étroite entre les tenants du discours dominant occidental et ceux du fondamentalisme « islamique ».

Ce n'est pas par hasard s'il y eut entente et accords secrets entre le reaganisme et le khomeinisme, qui s'exprimèrent, entre autres, par l'« *october surprise* » et l'affaire de l'« *Iran contra* ». En Afghanistan, la création des talibans comme puissance politique répondait aux besoins des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne tant sur le plan intérieur qu'extérieur : asseoir et consolider leur politique dans la région au gré de leurs intérêts et agiter l'intégrisme islamique comme épouvantail sur le plan intérieur. Comme le déclara Benazir Butto, l'idée des talibans était anglaise, la gestion américaine, l'argent saoudien et la mise en place pakistanaise !

Comme le déclara Benazir Butto, l'idée des talibans était anglaise, la gestion américaine, l'argent saoudien et la mise en place pakistanaise !

Le discours dominant, qui est apparemment contre cette forme de violence, s'en nourrit, et cette duplicité, cette contradiction expliquent la place tenue par l'intégrisme en son sein. La fonction première du discours intégriste est de renforcer l'idée que seul le discours dominant est une valeur supérieure. En se référant au discours intégriste, le discours dominant peut mobiliser un soutien général contre le chaos ! En ce sens, Silvio Berlusconi sait de quoi il parle.

La deuxième fonction du discours intégriste en tant que partie intégrante du discours du pouvoir dominant est de permettre à ce dernier d'affirmer que la violence serait exportée de l'ensemble du monde non occidental vers l'Occident ! Alors qu'en réalité, l'Occident est à l'origine de cette violence qui se retourne contre lui.

Selon les Etats-Unis, 90 % du trafic de drogue proviendrait de l'Afghanistan. Mais le pouvoir

dominant omet manifestement et volontairement de dire que la guerre de l'opium fut déclenchée pour la première fois dans l'histoire par les Anglais en Chine, que la CIA et l'ISI recommandèrent la culture de la drogue en Afghanistan pour financer la guerre contre les Soviétiques et que des 500 milliards de dollars provenant du trafic de drogue, seul 1/20^e de cette somme revient dans les pays pauvres, le reste étant recyclé dans l'économie occidentale.

En Iran, le coup d'Etat de 1953 contre Mossadegh fut fomenté par la CIA. Le coup d'Etat contre ma personne, en 1981, ne put se faire sans l'appui implicite des Etats-Unis.

En Irak, l'arrivée au pouvoir de la tendance mafeuse du parti Baas, la tribu Takriti de Saddam Hussein, ne fut possible qu'avec l'appui direct des Etats-Unis.

En Afghanistan, les talibans et l'organisation d'Oussama Ben Laden sont une création des Etats-Unis et de leur allié pakistanais.

L'ordre mondial naît et se développe au détriment constant et croissant des forces motrices du monde dominé, soit en les exportant vers le centre dominant, soit en les détruisant. Maîtriser les forces motrices dominées ne peut se faire sans un recours constant et croissant à la violence. C'est pourquoi la puissance américaine a besoin de créer un « superhomme » et une alliance mondiale contre lui.

L'Occident pense qu'il suffit de qualifier Oussama Ben Laden de terroriste pour que plusieurs milliards d'êtres humains y croient et participent à sa croisade pour l'arrêter et le mettre à mort. Le peuple afghan et, avec lui, l'ensemble du monde, ont le droit de savoir : pourquoi, tant que la violence des talibans était dirigée contre le peuple afghan, tant que cette violence assassinait le commandant Masoud, les Américains n'ont-ils rien dénoncé ?

Dans les pays musulmans, chaque fois qu'il a fallu faire un choix entre les droits de l'homme, le respect des peuples et un despotisme conciliant avec l'Occident, ce dernier a pris le parti des régimes autoritaires. Il est temps de comprendre que la majorité de l'humanité ne voit pas le monde avec la vision de l'Occident et qu'en revanche elle considère l'Occident comme le principal responsable de la misère, de la violence et de l'humiliation.

Il est une autre vérité que l'Occident ne voit pas : la superpuissance américaine a besoin, pour se maintenir dans ce rôle, de moyens beaucoup trop considérables et trop lourds. Le réalisme voudrait qu'elle restructure l'Etat sur d'autres bases. Conscient de ce fait, Bill Clinton avait voulu entreprendre un début de réforme, mais il se heurta au pouvoir et au refus du complexe militaro-industriel.

Cette superpuissance ne peut plus « se nourrir » du monde ; il est temps qu'elle accepte que les peuples doivent être autogérés et gouvernés par eux-mêmes. L'Occident n'a-t-il jamais pensé que la misère et la violence consécutives à la fuite des cerveaux et des capitaux des pays du Sud vers l'Occident s'étendraient un jour au monde entier ? Pour justifier cette exploitation sans vergogne de la richesse des pays dominés, l'Occident différencie les êtres humains de la planète en différentes catégories : les civilisés, capables de respect des droits de l'homme et seuls aptes au développement, et les autres ! Il est régulièrement suggéré que l'absence du respect des droits dans nos pays est due à l'incapacité de nos peuples à les faire respecter.

Mais l'Occident oublie que, même si un peuple n'est pas apte à faire respecter ces droits, la solution n'est pas de profiter de cette faiblesse pour le ruiner mais de l'aider à y accéder. En fait, cette supposée incapacité du reste du monde n'est qu'un prétexte à une exploitation éhontée.

L'ampleur des pertes en vies humaines et des dégâts matériels fut-elle jamais évaluée en Occident lorsque, sur les incitations occidentales, Saddam Hussein attaqua l'Iran en septembre 1980 ? Un ancien ministre de la défense du gouvernement Thatcher déclara impunément que cette guerre servait les intérêts de l'Angleterre et

de l'Occident et qu'il fallait donner à l'Irak et à l'Iran les moyens de la poursuivre. Cette guerre dura huit ans, tuant plus d'un million de personnes.

C'est encore l'Occident qui créa par la violence en Palestine un Etat basé sur une religion et construit sur la négation d'un peuple. Cet Etat est responsable de violences depuis cinquante ans au Proche-Orient. C'est cet Etat qui le premier justifia la violence au nom de la religion. Pourquoi attribuer ces violences à l'islam et aux musulmans ?

Nos peuples ne sont pas sans responsabilité : ils peuvent se libérer et remplacer les régimes dictatoriaux par des régimes démocratiques. Comment ? La violence aveugle est contraire aux directives du Coran. Les réalités de l'Afghanistan, de l'Irak, de l'Iran ont aussi démontré que l'expansion de la violence a un rapport direct avec le non-respect des droits de l'homme et surtout ceux de la femme dans nos pays. Le dominant sait ce qu'il fait lorsqu'il censure un islam spirituel, discours de liberté, et fait de Khamenei, de Ben Laden ou du mollah Omar, les représentants de l'islam.

La vraie lutte est de se libérer des rapports dominants-dominés. La mise en place d'un programme économique, politique d'indépendance et de justice sociale, porteur

d'une culture permettant aux capacités de l'homme de s'exprimer dans la liberté et le respect de l'autre, doivent être nos objectifs. Nous devons devenir des démocraties où l'islam serait un discours spirituel, un discours de liberté.

Nos peuples doivent aussi lutter et empêcher toute ingérence extérieure dans la gestion de leur pays, même au nom de « l'instauration de la démocratie ». Les Afghans ont été manipulés et divisés par les

La lutte contre le terrorisme nécessite :

– Un discours le plus transparent possible. Les Etats-Unis, du fait de la nécessité de maintenir leur statut de superpuissance, sont contraints de tenir un discours totalement opaque : ne pas révéler à l'opinion publique internationale les preuves concrètes qui accusent Oussama Ben Laden. Ils agissent dans la région par l'intermédiaire de gouvernements qui

occidentales face à la violence démontre la pauvreté du discours occidental de la liberté : parler de la supériorité de la civilisation occidentale et accuser l'islam témoigne de ce vide de la pensée.

– De créer une instance internationale pour régler les conflits sur la base de la justice. Au lendemain des attentats du 11 septembre, les Etats-Unis parlent de légitime défense et deviennent juge et partie. N'est ce pas à un juge, à une instance internationale qu'il revient de décider des modalités et des conditions d'une riposte ? Mais les Etats-Unis doivent s'attendre à ce que les Iraniens, les Irakiens, les Chiliens... et toutes les autres victimes de la politique américaine exigent eux aussi le droit à une légitime défense.

Il ne peut y avoir de paix, de justice, de respect des droits de l'homme dans le cadre de rapports dominants-dominés. Proposer une politique mondiale basée sur l'absence de rapports de force (principe de « *towhid* » du Coran) permettra seul de recentrer les activités politiques sur l'homme et ses droits fondamentaux et universels et de lutter ainsi véritablement contre la violence.

Abolhassan Bani Sadr
est ancien président de la République islamique d'Iran (1980-1981).

L'ordre mondial naît et se développe au détriment constant et croissant des forces motrices du monde dominé, soit en les exportant vers le centre dominant, soit en les détruisant

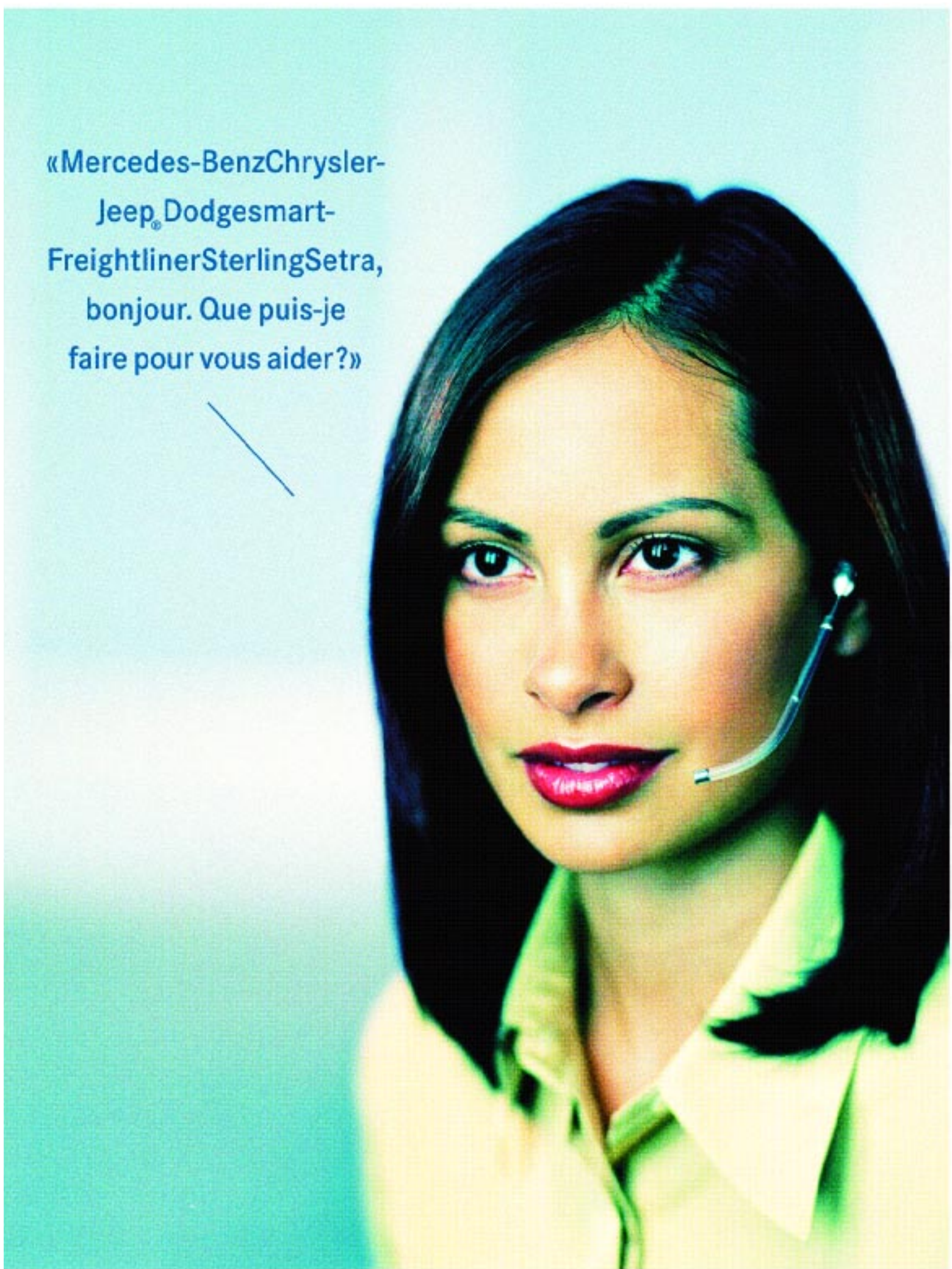
puissances extérieures. Ils ont le pouvoir de s'entendre pour décider de vivre dans le progrès et la liberté. Sinon, il ne peut y avoir de paix possible, ni dans cette région, ni nulle part ailleurs. Au nom de la lutte contre le terrorisme, décimer tout un peuple déjà meurtri par une occupation soviétique, déjà condamné par des guerres fratricides manipulées par les pays tiers, est inadmissible et ne peut être que condamnable.

sont eux-mêmes à l'origine des talibans ou des terroristes ou soutiennent le terrorisme (Pakistan, Iran, Arabie saoudite).

– L'absence d'utilisation de la violence à des fins de politique intérieure. Depuis plusieurs années, je répète que le recours à la violence ne peut se faire sans que l'Occident y trouve quelque intérêt.

– De révéler les causes du terrorisme. La réaction des politiques

« Mercedes-Benz Chrysler-
Jeep, Dodge smart-
Freightliner Sterling Setra,
bonjour. Que puis-je
faire pour vous aider ? »



Explosif Londonistan *par Dominique Thomas*

DEPUIS le 11 septembre, le gouvernement britannique de Tony Blair se trouve face à un dilemme qui avait été jusque-là occulté par certaines incohérences de sa politique. Il doit montrer une solidarité sans faille avec l'administration américaine, mais aussi ménager les susceptibilités des groupes islamistes présents sur son sol. Pour les Britanniques, la prise en compte de cette réalité constitue bien un paramètre nouveau : Londres est devenu, depuis plusieurs années, la capitale politique d'une forme d'internationalisme islamiste.

Entre la fin des années 1980 et le début de la décennie 1990, un certain nombre d'intellectuels et de militants islamistes vont débarquer à Londres. Pour la plupart d'origine arabe, ils sont en partie directement issus d'un premier champ importé d'Afghanistan en phase de décomposition depuis 1989, mais régénéré plus tard par l'arrivée des talibans au pouvoir à partir de 1996. Cette édification, construite sous l'appellation de « Londonistan » utilisée par des journalistes de la presse arabe, héritera du modèle afghan par sa norme idéologique dominante, le salafisme djihadiste (lancée dans les années 1980 par un prédicateur d'oppositions politiques aux régimes musulmans, prenant la forme d'un leadership unique.

Ceux que l'on appelle commu-

nément aujourd'hui les moujahidins arabes sont en fait devenus de véritables combattants professionnels façonnés par l'héritage idéologique des camps afghans. Une partie d'entre eux, en quête de terrains favorables, vont continuer à défendre la cause djihadiste en Bosnie, en Tchétchénie, au Kosovo, en Ouzbékistan, au Cachemire, etc. Ils vont ainsi constituer autant de fermentations où pourra baigner la culture du salafisme djihadiste dont Ben Laden et le commandant Ibn Khattab en Tchétchénie sont les exemples les plus médiatiques. Pour d'autres, le choix de s'installer dans des pays occidentaux va être motivé par la volonté de rechercher des relais internationaux et financiers.

Compte tenu d'une législation d'accueil plus souple des Britanniques et d'un maillage médiatique et bancaire arabo-islamique très important, Londres va naturellement représenter une place de choix dans cette dynamique de recomposition. Le Londonistan représente alors le compromis entre un idéal djihadiste importé et la radicalisation d'une partie des musulmans britanniques entrevue lors de l'affaire Rushdie.

Deux stratégies concurrentielles vont composer la dynamique de ce nouveau champ. L'une tendra davantage vers la constitution d'oppositions politiques aux régimes musulmans, prenant la forme de chambre d'écho politi-

que en exil. L'autre consistera en la formation de groupes de relais soutenant les djihads armés essayés dans tout le monde musulman.

Les islamistes nationalistes du premier groupe servent de relais propagandistes et financiers pour leurs partisans qui poursuivent le djihad dans leur pays respectif. Certains vont se spécialiser dans la cyberpropagande, comme l'opposant égyptien de l'Observatoire islamique international, Yasser Tawfiq'Ali As-Sirri, le dissident iranien sunnite Abu Muntassir Al-Balouchi ou encore les Saoudiens Saad Al Faquih et le docteur Mohammed Al-Mas'ari. D'autres vont se constituer en véritables communautés, en particulier les Frères musulmans égyptiens ou la communauté des Algériens de Grande-Bretagne soutenant le FIS.

En revanche, la dimension internationaliste va répondre à des logiques différentes. Dans cette vision, l'appartenance nationale va s'effacer au bénéfice du djihad. Le but : instaurer une révolution islamique mondiale sans distinction partisane et en rejetant toute forme de communautarisme qui empêche l'unité de la « *oumma islamiyya* » (la communauté musulmane). Bien que la Palestine soit le cœur du djihad, le soutien aux différentes causes islamistes dans le monde n'a pas vraiment de priorités apparentes. Ces islamistes internationalistes ont décidé de

s'expatrier afin de construire un nouveau discours pour l'exporter vers des terrains propices à l'instauration du djihad en répondant à des logiques transnationales. Ils ont tous plus ou moins réussi leur processus de territorialisation dans la capitale britannique, en contrôlant un certain nombre de mosquées.

Tous les prédicateurs les plus influents du Londonistan, Abu Hamza Al-Masri, Abu Qatada ou Omar Bakri, ont tour à tour soutenu les causes islamistes en Algérie, en Bosnie, en Tchétchénie ou au Cachemire.

Le gouvernement britannique s'est engagé à modifier une nouvelle fois les lois contre le terrorisme. Mais le coup le plus brutal porté au Londonistan est sans doute venu de l'extérieur, par les opérations militaires déclenchées sur l'Afghanistan. Pour les salafistes djihadistes, le régime des talibans représente l'aboutissement d'un djihad réussi. Le nouvel Emir islamique devait être le point de départ d'une communauté unifiée par les règles de la charia, un modèle, mais aussi reproduire un idéal pour la communauté musulmane. Si ce régime venait à disparaître, les cheikhs du Londonistan devraient se construire un nouvel idéal islamiste.

Dominique Thomas est étudiante en 3^e cycle à l'IEP de Paris.

Le Maroc, deux ans après

par Abraham Serfaty

QU'EN est-il aujourd'hui de l'espérance qui a submergé le Maroc il y a deux ans ? Au nombre des principales impasses actuelles, il y a, d'abord, le secteur vital, déterminant, de l'éducation nationale. En février 2000, le conseil des ministres, présidé par le roi, a adopté la charte de réforme de l'éducation nationale élaborée par une commission dirigée par le conseiller du roi, Meziane Bel Fqih. Il l'a adoptée comme « première priorité nationale après l'intégrité territoriale ».

Depuis, rien n'a été fait. Rien ! Dès le milieu des années 1960 et, de façon déclarée et organisée, depuis la fin des années 1970, l'enseignement public a été volontairement sabordé, car il était devenu le haut lieu de la contestation radicale des lycéens, des étudiants, des enseignants. L'élite peut former ses enfants dans les écoles et lycées de la Mission culturelle française pour les diriger ensuite vers l'étranger ; les classes moyennes peuvent peu ou prou se satisfaire des écoles privées ; les enfants des pauvres, lorsqu'ils arrivent en faculté marocaine, sont destinés à devenir ces « diplômés chômeurs » dont personne ne sait que faire ! Le taux d'analphabétisme, en forte régression au début de l'indépendance, n'a cessé d'augmenter depuis !

Les discours du roi donnaient la priorité à l'eau pour l'agriculture, celle des paysans qu'il faut retenir sur leurs terres. Mais la « politique des barrages », lancée sous le règne précédent pour satisfaire les appétits sans limite des néocolons attirés par les profits exorbitants de la production d'agrumes pour l'exportation, forte consommatrice d'eau et destructrice des nappes phréatiques, cette politique n'a jamais cessé. La stratégie 2020 du premier ministre de l'agriculture de l'alternance a été enterrée.

L'un des tout premiers voyages de Mohammed VI dans le pays a été pour le Rif, jusqu'à ce village, qui fut la capitale d'Abdelkrim El-Khattabi, Ajdir, cette région honnie pour avoir échappé depuis toujours à l'asservissement *makhzen* (ce terme désignait les magasins où les troupes de la monarchie marocaine entreposaient les céréales prélevées par la force aux tribus), ou même s'être rebellée contre cet asservissement en 1958-1959.

Mais depuis, qu'a-t-il été fait ? Sauf les maisons que se construisent les émigrés et l'activité temporaire qu'assure leur venue en vacances au pays, la misère règne, les mafias du trafic de la drogue persistent, les jeunes n'ont d'autre espérance pour la vie que de tenter la traversée du détroit sur de petites barques, ces *pateras* de la mort.

La condition de la femme ? Toujours rien, et le ministre qui avait tenté de traduire en actes les bonnes paroles du roi, Saïd Saâdi, n'est plus au gouvernement.

Le « roi des pauvres » qu'embrassaient, en le prenant par le cou, ces vieilles femmes déshéritées lors de ses voyages dans le pays, s'affirme aussi, aujourd'hui, comme « le roi des riches ». Espérons qu'il s'agit d'un lapsus et que Mohammed VI voulait dire qu'il défend aussi une libre entreprise moderne et respectueuse des lois – de lois modernes – mais non ces pillards sans foi ni loi qui constituent la grande majorité des riches de ce pays.

Dans un entretien récent au *Figaro*, Mohammed VI déclare être « prêt, pour (sa) part, à tout ce qui peut aider la vérité » sur l'affaire Ben Barka, mais la police et les juges marocains empêchent un témoin essentiel de partir en France répondre aux questions du seul juge d'instruction de la planète chargé de cette affaire et le mettent en prison pour une affaire de chèques sans provision opportunément resurgie !

Mohammed VI annonce un programme de lutte contre l'habitat insalubre, mais le résultat immédiat est de faire monter le tarif de la corruption pour les dossiers de construction de logements. Il est vrai cependant que la nomination récente de *walis* (préfets de

régions) choisis hors du sérail pourrait être un premier pas pour renverser la tendance.

Il faut chercher l'explication de tant d'impasses. L'une des analyses les plus approfondies est celle d'Abdeslam Maghraoui. Universitaire marocain, l'auteur met en lumière la structure construite au fil des trente-huit années du règne précédent sur la base de l'ancien système *makhzen*, une structure qui « bloque le changement ».

Cette structure étend ses tentacules jusqu'aux directions des partis politiques de l'ancienne opposition légale, a fortiori jusqu'aux autres, dans la haute administration, la majorité du patronat et des directions syndicales. Elle s'appuie sur l'appareil dominant de l'armée (mais moins sur l'appareil secret de la police qui ressort affaibli par le début de changement).

Il faut casser cette structure. Mohammed VI doit à la pérennité de la monarchie marocaine – une pérennité qui impose une mutation – d'opérer la rupture à laquelle l'appelaient Aboubekr Jamaï, directeur du *Journal hebdomadaire*. On ne peut pas amender cette structure, on ne doit pas la consolider en affirmant le droit pour la monarchie marocaine à exercer définitivement « un pouvoir exécutif fort », à l'image, nous dit-on, des Etats-Unis, oubliant que le président y est élu, au suffrage universel direct et secret, pour quatre ans, une seule fois renouvelable, un président qui n'est ni « inviolable », ni « sacré » !

De même, l'affirmation récente, par Mohammed VI, de nos racines berbères autant qu'arabes opère de fait la rupture qui s'impose avec « l'arabo-islamisme ».

Le pays doit aller, à terme, vers une monarchie parlementaire, où le roi restera le ciment de la nation et où les pouvoirs seront l'émanation du suffrage universel

L'échéance sahraouie nous impose d'autant plus d'aller vers la démocratie. Le projet d'autonomie pour le Sahara occidental ne peut l'emporter si subsistent les garde-fous qui donneraient à l'armée marocaine des pouvoirs d'exception. Seuls la reconnaissance par le Maroc des fautes du passé et le cheminement conjoint des peuples du Maroc et du Sahara occidental vers la démocratie peuvent donner sens et crédibilité à un tel projet.

Le Maroc doit aller, à terme, vers une monarchie parlementaire, où le roi restera le ciment de la nation et où les pouvoirs seront l'émanation du suffrage universel. Le peuple marocain, dont l'éveil vers la citoyenneté est manifeste, doit avancer sans plus d'obstacles sur le chemin de la démocratie, de la justice sociale, de la modernité. Les forces de la gauche radicale marocaine qui ont échappé aux compromissions doivent s'unir – sans tomber dans de nouvelles compromissions – pour être le moteur principal de changement, et d'abord à partir de la société civile. Le Maroc moderne et démocratique doit l'emporter sur le passé.

Faute de quoi – la nouvelle situation internationale nous le démontre – l'avenir serait plus horrible encore que ce passé dont nous émergeons.

Abraham Serfaty, ancien opposant marocain, est conseiller auprès de l'Office national marocain de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep).

Appelez-nous simplement DaimlerChrysler.

Plus la peine de vous présenter nos marques. Leur succès a fait le tour du monde.

Pourtant elles évoluent toutes sous le même toit, comme cela nous disposons en permanence d'une mine d'expériences et d'idées innovantes. Un atout précieux qui nous donne toujours une longueur d'avance dans la compétition future.

Pour en savoir plus: www.daimlerchrysler.com.

DAIMLERCHRYSLER

Répondre aux questions à venir.

FINANCES Dans une conjoncture de plus en plus déprimée, la Banque centrale européenne (BCE) fait l'objet de critiques croissantes. ● LES MEMBRES du conseil seraient

divisés sur la stratégie monétaire. A Vienne, le 11 octobre, le gouverneur de la banque d'Autriche aurait plaidé, avec ceux d'Espagne, de Belgique et du Portugal, pour une baisse

des taux, alors que le gouverneur français était favorable au statu quo. ● CE SENTIMENT de flottement est renforcé par les maladresses fréquentes du président de la BCE, qui

peine à établir un dialogue serein avec les différents gouvernements européens. ● LA RÉSERVE FÉDÉRALE américaine est souvent présentée comme autrement plus habile que

son homologue européenne. Elle a pourtant sa part de responsabilité dans le gonflement de la bulle boursière des années 1990, qui a finit par éclater.

La BCE éprouve des difficultés à dialoguer avec les gouvernements

Selon les informations recueillies par « Le Monde », plusieurs membres du conseil de la Banque centrale européenne auraient voulu, à Vienne, le 11 octobre, une baisse des taux plus rapide. Les maladresses de son président, Wim Duisenberg, ont contribué à créer un sentiment de malaise

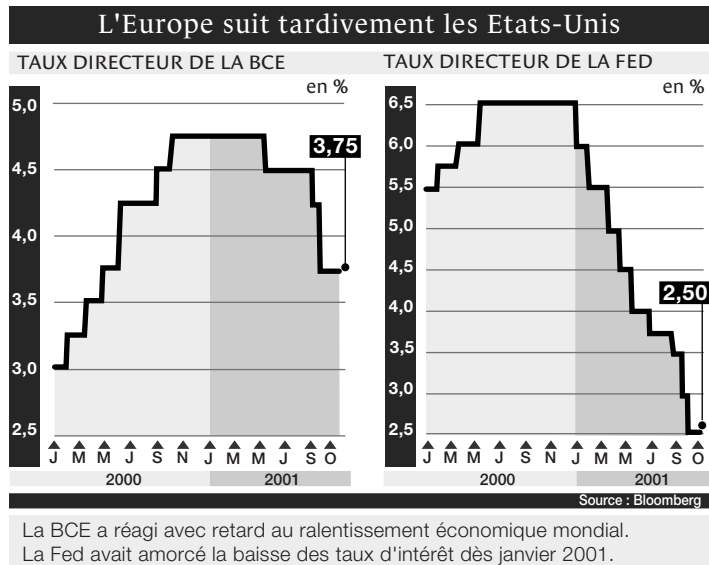
BRUXELLES

de notre bureau européen

Alors que la récession menace en Europe, le ton se durcit entre la Banque centrale européenne (BCE) et les ministres des finances de la zone euro. Ceux-ci ne parviennent pas à établir un dialogue constructif fondé sur un donnant-donnant : la BCE baisse ses taux, tandis que les gouvernements contiennent leurs déficits. Jeudi 25 octobre, la BCE a laissé ses taux inchangés à 3,75 %, au grand dam de certains gouvernements. « Cela va finir par poser un gros problème à l'Allemagne. Ils ont absolument besoin de lancer un signal », explique un ministre des finances.

La première économie de la zone euro est au bord de la récession. Faute de baisse des taux, le chancelier Gerhard Schröder, qui affrontera des élections à l'automne 2002, risque de devoir céder sur le plan budgétaire. Certes, il s'en défend officiellement, mais son entourage explique qu'on réétudiera le dossier en janvier si les choses ne se sont pas améliorées d'ici là. L'objectif est de s'engager dans un cercle vertueux, au lieu d'avoir, comme durant les années 1990, une banque centrale qui monte ses taux pour punir le laxisme budgétaire des gouvernements.

Le raidissement de la BCE serait dû à une maladresse de l'entourage du premier ministre belge, Guy Verhofstadt, président en exercice de l'Union. Vendredi 19 octobre, jour du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze à Gand, il distribue à la presse un pré-projet de communiqué, enjoignant



La BCE a réagi avec retard au ralentissement économique mondial. La Fed avait amorcé la baisse des taux d'intérêt dès janvier 2001.

de facto la banque à baisser ses taux. Dans les capitales, nul ne veut de ce texte jugé inutilement provocateur. Il est corrigé dans la matinée lors d'une réunion technique. Mais le mal est fait. Le président de la BCE, Wim Duisenberg, explique en conférence de presse que, si l'inflation « baissait plus tôt ou davantage », « cela laisserait une marge de manœuvre pour la politique monétaire », semblant écarter un geste immédiat.

Plus fondamentalement, gouvernements et BCE ne parviennent pas à se parler sereinement. Certains accusent M. Duisenberg de refuser, au nom de l'indépendance, tout dialogue constructif, alors que son vice-président Christian Noyer se serait montré coopératif lors de la réu-

nion des ministres des finances, lundi 15 octobre. D'où la déception du sommet de Gand. « Quand Noyer prend la parole, il essaie de faire la synthèse de ce qui a été dit. Duisenberg, il ne parle pas, il ne fait que lire des papiers préparés à l'avance », reproche un observateur.

D'autres accusent les gouvernements, en particulier la présidence belge, de ne pas savoir tenir sa langue, ce qui braquerait la banque. « Il faut apprendre à se disputer, mais en secret », dit un expert. Les propos publics du ministre des finances belge, Didier Reynders, président depuis un an de l'eurogroupe, expasèrent Francfort : il a proposé en mars la création d'un M. Euro, appelé en avril M. Duisenberg a clarifié sa position sur son

départ et appelle actuellement la banque à baisser ses taux.

Cette dernière, qui répète que son objectif premier est la stabilité des prix, est accusée de ne pas utiliser les mêmes arguments à la baisse qu'à la hausse. Ainsi, accuse une source, lorsque la pression sur les prix reflue, la banque invoquerait soudain d'autres critères, extérieurs à la lutte contre l'inflation. L'usage du critère de la masse monétaire M3 semble énigmatique. « C'est un reste de la politique allemande », s'amuse un banquier central.

PLUS TÊTE QUE SOUVERAINE

Plus que d'assurer la stabilité des prix, la BCE chercherait avant tout à assurer sa propre crédibilité et défendre son indépendance. Un banquier central assure que « les deux vont ensemble ». Mais à force de vouloir montrer qu'elle résiste à la pression politique, la banque se montrerait, pour certains gouvernements, plus tête que souveraine. « Quand ils vont baisser leurs taux, on leur dira soit qu'ils ont agi trop tard, soit qu'ils ont cédé à la pression », prédit-on dans une capitale. Un banquier central estime qu'il faudra un jour trouver le moyen de surmonter ce genre de susceptibilité tant du côté de la banque que des gouvernements.

Car la stratégie de la BCE ne fait toujours pas l'unanimité au sein de son conseil. Les rencontres se passent selon un rituel bien huilé. Les mercredi soirs, à Francfort, les banquiers centraux se retrouvent à dîner, pour accorder leurs violons tranquillement, sans le représentant de la Commission euro-

péenne ni le représentant des ministres des finances de la zone euro, qui ont un statut d'observateur au conseil de la BCE. Le lendemain, la réunion commence par un exposé de l'économiste en chef de la BCE, membre du directoire, l'Allemand Otmar Issing, ancien membre du directoire de la Bundesbank. Celui-ci conclut son exposé par la proposition du directoire

la succession de M. Duisenberg a gagné sa crédibilité en se faisant l'apôtre du franc fort et de la désinflation compétitive. Reconnu par ses pairs, il ne compte pas changer de philosophie. Les « faucons » estiment qu'avec un euro plutôt faible, des taux longs dans les pays du sud qui se sont alignés sur ceux de l'Allemagne et de la France, les conditions monétaires ne sont pas stric-

Faut-il publier les « minutes » des débats ?

Certains membres du conseil s'interrogent sur la stratégie de communication de la banque. En tenant des réunions tous les quinze jours, les membres se mettraient inutilement sous pression, alors que leurs collègues américains se rencontrent moins souvent, explique l'un d'eux. Ces rencontres auraient toutefois l'avantage de donner aux banquiers le temps de se mettre d'accord, toutes les décisions, ayant, semble-t-il, été prises jusqu'à présent par consensus, ce qui ne veut pas dire unanimité. Ce banquier central se prononce aussi en faveur de la publication des « minutes » des débats, comme le font les Anglo-Saxons. L'autre problème est celui du président Wim Duisenberg. « Souvent, le président écrase le conseil, comme Greenspan à la Fed. Chez nous, Duisenberg n'est qu'un parmi d'autres. » Les gaffes du Néerlandais n'arrangent pas les choses : certains regrettent que la BCE ait baissé ses taux au printemps, alors que M. Duisenberg avait dit juste avant qu'il ne le ferait pas.

en matière d'évolution des taux.

Depuis des mois, cet homme affable a pêché par excès d'optimisme (lire ci-dessous). A Vienne, le 11 octobre, la discussion qui a suivi son exposé a été animée. Le gouverneur d'Autriche a plaidé pour une baisse des taux, appuyé par ceux d'Espagne, de Belgique et de Portugal, indiquant plusieurs sources. En face d'eux, les « faucons », dont le gouverneur de la banque de France, Jean-Claude Trichet. Le candidat à

tes en Europe et qu'il convient de poursuivre les efforts de libéralisation pour relancer la croissance. Et ils ne veulent pas céder aux pressions. A Vienne, les « colombes » auraient obtenus l'engagement que les taux seraient baissés dans le mois qui vient. Il n'empêche que la décision a déçu les gouvernements, comme à chaque fois que la BCE se réunit et ne baisse pas ses taux.

Arnaud Leparmentier

Les circonstances atténuantes de Wim Duisenberg

IL EST DE BON TON, de ce côté-ci de l'Atlantique, d'accabler Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), et d'encenser Alan Greenspan, son

ANALYSE

Son mandat est de lutter contre l'inflation, pas de favoriser la croissance

homologue de la Réserve fédérale américaine (Fed). Au lendemain des attentats du 11 septembre, le contraste est encore plus fort. Malgré l'accélération des difficultés de l'économie américaine, la comparaison tourne toujours au profit de l'« habile » patron de la banque centrale américaine, au détriment de son « maladroit » confrère européen.

Et ce ne sont pas les informations recueillies par *Le Monde* sur les débats internes à l'institut de Francfort et sur ses dysfonctionnements (lire ci-dessus) qui risquent de corriger cette impression de plus en plus fâcheuse : si la Fed pilote la politique monétaire américaine aussi bien qu'elle le peut pour permettre aux Etats-Unis de sortir de la récession, la BCE, elle, semble décidément incapable de faire face aux difficultés qui atteignent maintenant l'Europe.

Tout plaide, de fait, pour cette interprétation. D'abord, il y a entre les deux hommes une différence de stature. Facilement gaffeur, sans charisme, l'Européen n'a jamais

amadoué les marchés financiers ; jamais en reste pour trouver la formule qui frappera les imaginations, l'Américain, lui, s'est taillé la réputation d'une sorte de « gourou ».

Et puis surtout, les politiques monétaires conduites par l'une et l'autre des deux banques centrales n'ont rien de commun. Ainsi la Fed a-t-elle déjà baissé ses taux d'intérêt directeur à neuf reprises, depuis le début de l'année, au point que le loyer de l'argent, aux Etats-Unis est maintenant inférieur à l'inflation. Dans le même temps, la BCE, elle, a traîné des pieds et n'a accepté de le faire qu'à trois reprises.

Bref, le ralentissement économique a eu beau apparaître de plus en plus marqué en Europe – au point que l'on parle même d'un danger de récession en Allemagne –, la BCE a continué de poursuivre une inflation largement imaginaire et n'a rien fait pour défendre une croissance gravement en danger. Voici donc les apparences : dans la tempête, la Fed, plus pragmatique que jamais, a joué son rôle, tandis que la BCE, plus intégriste, n'a pas assumé le sien. Ou si peu.

AMNÉSIE

Au risque de brouiller cet effet de mode, il faut, pourtant, admettre que cette présentation des choses doit être légèrement nuancée. Aussi bien dans le cas de la Fed, qui ne joue pas toujours le rôle vertueux que l'on dit, que dans celui de la BCE, qui a – on l'oublie souvent – d'indéniables circonstances atténuantes.

Pourquoi, de fait, encense-t-on le patron de la Fed ? Dans le climat de communion qui prévaut aujourd'hui, sans doute a-t-on quelques excuses à être amnésique. Il n'en reste pas moins vrai que M. Greenspan a une lourde responsabilité dans le mécanisme qui a conduit – longtemps avant les attentats – au ralentissement américain. Qu'a fait, effectivement, le patron de la Fed pour contenir dans les années 1990 le gonflement de la bulle boursière, aux Etats-Unis ? Pas grand-chose, alors que cela a été l'un des dysfonctionnements majeurs de l'économie américaine, à l'origine

de ses difficultés actuelles. On peut donc, aujourd'hui, se féliciter de la baisse énergique des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Encore ne faut-il pas perdre de vue que si M. Greenspan a un aussi grand crédit, sur les marchés, et tout particulièrement sur les marchés d'action, c'est d'abord et avant tout parce qu'il a été, en permanence, leur porte-voix. Un peu vite, aujourd'hui, on veut voir en M. Greenspan l'homme de la lutte contre la récession, l'homme de la croissance. En fait, c'est d'abord l'homme de Wall Street. Ce qui n'est pas la même chose.

Wim Duisenberg, de son côté, a quelques excuses car le mandat dont il dispose – cet invraisemblable mandat qui le pousse à ne se soucier, à la différence de la Réserve fédérale, que de l'inflation et pas de la croissance –, ce n'est pas lui qui l'a fixé de la sorte. Il découle du traité de Maastricht. Au demeurant, si les ministres européens des finances avaient estimé, ces derniers mois, que le cap monétaire n'était pas le bon, ils auraient eu tout loisir de le modifier, car ce sont eux qui ont en charge la politique de changes et qui ont donc – on l'oublie aussi trop souvent – le dernier mot en matière de politique monétaire. Or, au lieu de cela, on n'a entendu que des chuchotements de ministres suggérant, à mi-voix, qu'il faudrait peut-être plus se soucier de la croissance, mais sans que personne n'ose le dire ouvertement.

Alors pourquoi la Fed a-t-elle si bonne presse et la BCE si mauvaise presse ? A cela, il y a indéniablement une part d'injustice. Ou une part de hasard. D'un côté de l'Atlantique, il se trouve, par un concours de circonstances, que les logiques de la croissance et les logiques de Wall Street convergent – ce qui n'est pas toujours le cas. Et de l'autre côté, la logique de la BCE s'oppose à celle de la croissance. Mais qu'y peut M. Duisenberg ? A vrai dire rien : le mandat dont il s'acquitte est très exactement – et malheureusement ! – celui qui lui a été confié.

Laurent Mauduit

L'optimisme de l'institut de Francfort a été pris en défaut

FRANCFORT

de notre correspondant

« Les prévisions sont un art difficile, surtout quant elles concernent l'avenir » : empruntée à Pierre Dac, cette boutade d'un gardien monétaire s'applique à merveille aux pronostics fournis par la Banque centrale européenne (BCE). Ces derniers mois, l'institut d'émission a fait preuve d'un optimisme souvent décalé par rapport à l'évolution de la conjoncture.

En décembre 2000, la BCE publie ainsi, pour la première fois, des projections macroéconomiques. En matière de croissance, la banque table sur une progression du produit intérieur brut comprise entre 2,6 % et 3,6 % pour 2001. Moins d'un an plus tard, la réalité est bien plus sombre : la zone euro pourrait connaître une croissance inférieure à 1,5 % cette année.

« La croissance s'affaiblira tout en restant forte en 2001 et 2002 », indique-t-on pourtant à Francfort en décembre 2000, où l'on compte sur « le dynamisme de la croissance mondiale ». Dans le même temps, aux Etats-Unis, le ralentissement se fait fortement sentir ; la Réserve fédérale (Fed) attendra les premiers jours de janvier pour baisser son principal taux directeur.

Quelques semaines plus tard, le ton des Européens est à peine différent. Certes, le président de la BCE, Wim Duisenberg, précise le 1^{er} février 2001 que les « incertitudes ont augmenté ». Mais, dit-il, la croissance « conservera très probablement un rythme de progression raisonnablement robuste ». Les autorités monétaires tablement alors sur une hausse de l'ordre de 3 % du PIB dans la zone euro pour 2001. Pourtant, la Réserve fédérale, la veille, a baissé ses taux d'un demi-point de base pour la deuxième fois en moins d'un mois, tentant de contrer tout risque de récession américaine. Les yeux rivés sur l'inflation, la BCE, elle, maintient le statu quo monétaire en vigueur dans la zone euro depuis octobre 2000.

Pendant quelques mois, le discours ne change pas vraiment. Le 1^{er} mars, M. Duisenberg persiste et signe : « Il n'y a pas d'indications que le ralentissement aux Etats-Unis

a un effet contagieux significatif et handicapant » en Europe, dit-il. La BCE souligne dans son bulletin mensuel, dont l'éditorial est rédigé sous l'autorité d'Otmar Issing, son chef économiste : « Les perspectives générales pour 2001 et 2002 demeurent favorables. » Cependant, la situation s'aggrave aux Etats-Unis ; la Fed s'apprête à baisser ses taux pour la troisième fois dans le courant du mois. Sur tout, les signes de ralentissement en Europe commencent à être sensibles, en particulier en Allemagne, la première puissance économique de la zone. « Bien que l'économie allemande ne ralentisse pas au même rythme que celle des Etats-Unis, elle a certainement ralenti davantage que prévu, et plus que ce que M. Duisenberg veut bien l'admettre », note à l'époque la Commerzbank.

AMENDE HONORABLE

Le 10 mai, la BCE baisse ses taux pour la première fois de l'année (un quart de point, à 4,5 %), car, dit-elle, les pressions inflationnistes diminuent. Mais elle durcit à peine le ton en matière de conjoncture, en espérant cette année « une croissance en ligne avec le potentiel de la zone », c'est-à-dire entre 2 % et 2,5 %. Les difficultés de l'économie américaine ont un impact « seulement limité », assure toujours M. Duisenberg. Au contraire, la Réserve fédérale baissera ses taux quelques jours plus tard pour la cinquième fois en moins de cinq mois... La BCE va commencer à réviser ses projections à la baisse en juin : pour 2001, elle s'attend à

une progression de l'activité comprise entre 2,2 % et 2,8 %, car les perspectives sont entourées « d'incertitudes croissantes ».

Le discours va évoluer à la fin de la pause estivale. Le 30 août, la BCE procède à une deuxième baisse des taux (un quart de point, à 4,25 %). Devant l'accumulation des signes de ralentissement, l'institut fait presque amende honorable : « La croissance réelle sera probablement plus basse qu'attendu voici quelques mois », dit M. Duisenberg. Mieux, le président de la BCE révisé son appréciation sur le ralentissement américain, dont « nous avons sous-estimé la durée et la sévérité ». Après les attentats aux Etats-Unis, Fed et BCE agissent de concert pour baisser les taux, d'un demi point le 17 septembre. La première récidive quelques jours plus tard – neuvième baisse –, pour contrer la récession. La seconde temporise, jugeant que les « fondamentaux demeurent positifs » dans la zone euro. L'institut d'émission européen s'attend « à une amélioration dans le courant de l'année prochaine, après que le choc initial (des attentats) aura été absorbé », selon M. Duisenberg, le 11 octobre. Quelques jours plus tard, les six instituts allemands de conjoncture estiment cependant que l'Allemagne « est au bord de la récession ». L'OCDE, quant à elle, a d'ores et déjà revu en baisse ses prévisions pour 2002, avec une croissance de 1,5 % pour l'Union européenne. La BCE serait-elle encore trop optimiste ?

Philippe Ricard

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENIEUX FINANCIERS

- Enquête sur la solvabilité
- Gère les contentieux
- Recouvre les créances

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

Les canapés

Modèle Aca pulco.
Canapé d'angle 2,65 m x 2 m
entièrement déhoussable

9 900 F
au lieu de 15 000 F

PACIFIC COMPAGNIE

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com Livraison France et étranger info@pacific-compagnie.com
Ouvert tous les jours de 10h à 20h

Henri Lachmann, PDG de Schneider

« Nous souhaitons disposer du maximum de temps et de souplesse pour réaliser notre séparation »

Le PDG de Schneider revient, dans un entretien au Monde, sur le veto de la Commission européenne à la fusion de son groupe avec Legrand, et

sur les modalités du « divorce ». Il dénonce le lobbying de son concurrent Siemens auprès de Bruxelles. Pour lui, Schneider n'aura pas à modi-

fier sa stratégie et continuera à se renforcer dans les activités de basse tension, d'automatismes, de contrôle du bâtiment, de domotique.

« Avez-vous rencontré les autorités européennes de la concurrence, depuis qu'elles vous ont signifié leur veto à la fusion Schneider-Legrand, le 10 octobre ?

« J'ai vu Mario Monti, le commissaire européen chargé de la concurrence, très vite après la décision d'interdire la fusion. Il m'a alors déclaré qu'il fallait couper les liens entre Schneider et Legrand, et restaurer les conditions d'une concurrence effective. Cela signifie qu'il ne doit y avoir aucune relation opérationnelle entre nos deux groupes, ce qui ne pose aucun problème car aucune activité n'avait été fusionnée. Il faut aussi couper les liens capitalistiques puisque Schneider détient 98 % du capital de Legrand.

« La Commission vous a-t-elle indiqué ce que vous deviez faire exactement ?

« M. Monti a surtout été explicite sur ce que nous ne devons pas faire. Schneider ne doit pas rester un actionnaire significatif de Legrand, par exemple garder 20 % de son capital face à un actionnariat éparpillé. Plusieurs solutions se dessinent : soit l'introduction en Bourse, soit la scission, soit la cession. Mais il sera difficile de revenir exactement à la situation antérieure et

« Notre préoccupation est de trouver la voie de sortie qui nous permette d'assurer la pérennité des deux entreprises et l'intérêt des actionnaires »

de restaurer un actionnariat de contrôle chez Legrand. Ses actionnaires sont désormais ceux de Schneider.

« Notre préoccupation est de trouver la voie de sortie qui nous permette d'assurer la pérennité des deux entreprises et l'intérêt des actionnaires. Ce qui serait mauvais pour Legrand le serait aussi pour Schneider. Nous ne souhaitons pas adopter de solution qui aboutirait à une perte substantielle ou qui appauvrirait les deux entreprises.

« Dans quel délai devez-vous réaliser le divorce avec Legrand ?

« Pour l'instant, la Commission n'a fixé aucun calendrier. Nous souhaitons disposer du maximum de temps et de souplesse pour réaliser notre séparation dans les meilleures conditions. La Commission nous les accordera-t-elle ? J'ai tellement perdu confiance et illusions que je ne peux pas répondre à cette question. Cela dit, si les délais imposés par Bruxelles



HENRI LACHMANN

étaient trop sévères, il serait possible de faire un référé suspensif.

« N'avez-vous pas sous-estimé les problèmes de concurrence en lançant votre projet ?

« Dès décembre 2000, avant l'annonce officielle, le 15 janvier, de notre rapprochement avec Legrand, nous avions prénotifié notre projet à Bruxelles. Personne n'a jamais évoqué alors un risque de refus de principe. A la suite du jugement de la cour d'appel demandant une révision de l'offre pour les porteurs d'actions à dividende prioritaire, en mai 2001, il était possible à nouveau de tout arrêter. Le ministre des finances a interrogé le cabinet de M. Monti pour connaître son avis sur le dossier et savoir si l'on pouvait continuer. La Commission a redit qu'il y aurait des remèdes douloureux mais qu'elle n'avait aucune opposition de principe.

« Des observateurs disent que vous avez fait des erreurs vis-à-vis de la Commission, en vous montrant arrogants ou en tentant un passage en force...

« Nous avons certainement fait des erreurs, sinon nous n'en serions pas là. Mais, je ne sais pas lesquelles. A l'évidence, l'attitude, constamment destructrice du projet de Siemens (ils étaient les seuls à l'avoir) a pesé sur la décision. Nous avons toujours été de bonne foi. De plus, j'ai du mal à accepter qu'on occulte, par des faux problèmes de forme, de vrais problèmes de fond. Il n'y a jamais eu la moindre arrogance de notre part. Nous avons répondu à toutes les questions que l'on nous posait, mobilisé des dizaines de personnes dans l'entreprise pendant six mois, fourni plus d'un million de données sur nos marchés et nos produits. Bruxelles sait tout sur nous. Ni Alexander Schaub, directeur général de la direction générale de la concurrence, ni Götz Drauz, directeur de la Merger Task Force [l'équipe chargée d'étudier les fusions pour le commissaire] ne nous ont rencontrés au cours de cette très longue procédure.

« Quant à vouloir passer en force, c'est impossible. Il y a une procédure strictement codifiée, que nous avons respectée. Le 14 septembre, le cabinet de M. Monti nous confirmait que nous avions un accord de principe, sous réserve des résultats des tests de marché, puis M. Monti lui-même m'a appelé pour faire part de sa satis-

faction que nous ayons abouti à un accord, déclarant que « nous avions été positifs, constructifs et flexibles ». Trois jours après, il y a eu un revirement que je n'ai toujours pas compris et que personne ne s'explique. Nous avons été autorisés après le 19 septembre à proposer de nouveaux remèdes, mais la Commission ne les a pas examinés et ne nous a proposé aucune solution alternative.

« En faisant intervenir le président de la République et le ministre des finances, n'avez-vous pas pris le risque de heurter la Commission, légitimement soucieuse de son indépendance ?

« Je n'ai fait intervenir personne. Mais je ne pouvais pas empêcher de le faire. Il ne me paraît pas anormal que les autorités françaises se soient inquiétées du mauvais traitement et du sort réservé à deux grandes entreprises françaises et à un projet industriel important pour le pays. C'est le rôle des politiques de s'inquiéter des procédures et des méthodes utilisées par la direction de la concurrence et la Commission. D'une manière générale, la France – que ce soient ses élus, qui affichent un taux d'absentéisme record dans les instances européennes, ou ses entreprises, qui ne sont pas assez présentes à Bruxelles – néglige trop l'Europe.

« De vrais problèmes de fond existent. On ne construira pas la puissance et la souveraineté de l'Europe sans puissance économique. Celle-ci passe par des entreprises de taille mondiale ou euro-

actionnaires. Nous avons été trop maltraités. Les arguments pour justifier la décision ne nous ont pas convaincus. La procédure est opaque et s'apparente à un déni de justice. C'est la même instance qui à la fois instruit, examine les remèdes et juge. S'il est reconnu que nous avons été maltraités, nous pourrions obtenir des dommages et intérêts.

« J'ai du mal à accepter qu'on occulte par des faux problèmes de forme de vrais problèmes de fond »

« L'interdiction de fusionner avec Legrand ne vous condamne-t-elle pas à changer de stratégie ?

« Nous poursuivons la même stratégie. La fusion avec Legrand n'était pas une fin, mais un moyen pour accélérer notre développement. Legrand nous apportait une nouvelle dimension, des possibilités financières importantes. Pendant les huit mois durant lesquels nous avons travaillé sur le projet, nous avons pu mesurer combien il avait du sens. Il ne se fait pas mais notre stratégie n'est pas remise en cause. Nous continuerons à nous

M. Lachmann n'envisage pas de démissionner

Refusant de commenter la décision de Didier Pineau-Valencienne, ex-PDG de Schneider, de quitter le conseil d'administration du groupe le 19 octobre, Henri Lachmann explique pourquoi lui n'a pas démissionné : « J'assume totalement le revers de Legrand. Mais démissionner serait, à mes yeux, une abdication, voire un abandon », affirme-t-il.

Le PDG de Schneider rappelle : « Une des responsabilités du conseil est de choisir et de renouveler sa confiance aux dirigeants. Les administrateurs de Schneider ont approuvé la poursuite de notre stratégie, la nouvelle organisation annoncée le 21 octobre et notre plan de rebond », commente-t-il. Il précise qu'il a toujours été d'une « totale transparence » vis-à-vis de ses administrateurs : « onze réunions du conseil ont été tenues sur le sujet dont six exclusivement consacrées à notre rapprochement avec Legrand. Les administrateurs savent tout ce qui s'est passé ».

péenne. Mais comment les créer, si la Commission refuse l'émergence de grands groupes et repousse même l'idée d'appréhender l'Europe comme un marché unique pour lui préférer les marchés nationaux. Sur certains produits, cela peut avoir une pertinence, sur d'autres, pas du tout.

« Avez-vous vraiment l'intention de faire appel de la décision devant la justice ?

« Oui, non pas pour relancer le mariage avec Legrand, mais pour obtenir réparation. Ce recours est une protection nécessaire pour le management, le conseil et les

développer dans les activités de basse tension, d'automatismes industriels, de contrôle du bâtiment, de domotique. Nous avons la chance, comme Legrand, d'avoir une situation financière très saine. La cession de Legrand pourrait même nous apporter des moyens importants supplémentaires. Tout cela nous donne une volonté nouvelle et les moyens de rebondir et de poursuivre une politique de croissance ambitieuse. Il est temps de tourner la page. »

Propos recueillis par Martine Orange

L'OPEP va réduire sa production

L'ORGANISATION des pays producteurs de pétrole (OPEP) devrait annoncer, lors d'une conférence prévue le 14 novembre à Vienne, une réduction de sa production qui pourrait atteindre 1 million de barils par jour, afin de soutenir les cours. Lors d'une réunion avec ses homologues d'Arabie Saoudite et d'Oman, samedi 27 octobre à Abou Dhabi, le ministre du pétrole des Emirats arabes unis a déclaré qu'« un accord de principe pour changer le plafond » avait été trouvé entre les pays de l'OPEP.

Le montant de la baisse devrait être connu lundi 29 octobre, après la réunion prévue à Vienne entre des experts de l'OPEP et de pays extérieurs à l'organisation. Elle devrait provoquer un sursaut des cours du pétrole, qui ont baissé de près de 20 % depuis les attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis.

Le PDG de United Airlines démissionne

JAMES GOODWIN a démissionné, dimanche 28 octobre, de son poste de PDG de la deuxième compagnie aérienne américaine, United Airlines (UAL). Il y a deux semaines, il avait prévenu, dans une lettre aux salariés, que la compagnie était en situation « d'hémorragie monétaire » et risquait de faire faillite en 2002, provoquant l'ire des syndicats qui réclamaient, depuis, son départ.

M. Goodwin a été remplacé par John Creighton, membre du conseil d'administration d'United Airlines et ancien PDG du groupe forestier américain Weyerhaeuser. « Notre objectif immédiat est de restaurer la stabilité financière d'United », a déclaré le nouveau PDG, ajoutant qu'il ignorait « l'état des liquidités [de UAL] aujourd'hui ». Depuis le début de l'année, la compagnie a réduit d'un quart le nombre de ses vols et supprimé 20 000 emplois.

Le Crédit agricole révèle la rémunération de ses dirigeants

LE CRÉDIT AGRICOLE a annoncé, vendredi 26 octobre, avoir obtenu lundi 22 octobre, le visa de la Commission des opérations de Bourse (COB) au document de référence préparé par le groupe Crédit agricole en vue de son introduction en Bourse. Dans ce document de 350 pages, la banque verte précise que Crédit agricole SA, la future société cotée, affichera 17,6 milliards d'euros de fonds propres totaux (dont 15,2 milliards d'euros de capitaux propres part du groupe). Elle visera un objectif de rendement de 14 % (contre plus de 12 % actuellement) à l'horizon 2004.

Le document précise enfin que « le montant global des rémunérations de toute nature qui seront versées aux membres de la direction pour l'exercice 2001 devrait être d'environ 4,2 millions d'euros, dont environ 1,5 million d'euros de rémunération variable ».

Nestlé est sur le point de racheter les crèmes glacées Haagen Dazs

LE GROUPE agroalimentaire suisse Nestlé serait sur le point de prendre le contrôle de la marque de crèmes glacées Haagen Dazs, rapporte le Sunday Telegraph dans son édition de dimanche 28 octobre. Le géant helvétique rachèterait dans un premier temps à l'américain General Mills la branche américaine de Haagen Dazs, avant d'engager des discussions pour acquérir les droits de la marque dans le monde entier. Cette opération, annoncée depuis l'an 2000 mais qui n'a été rendue possible que la semaine dernière avec le feu vert accordé par les autorités américaines au rachat de Pillsbury (qui possède Haagen Dazs) par General Mills, permettrait à Nestlé de se rapprocher du numéro un mondial des crèmes glacées, l'anglo-néerlandais Unilever.

Difficultés budgétaires pour l'Agence France-Presse

FAUTE d'un accord sur le budget 2002, le président de l'Agence France-Presse (AFP), Bertrand Eveno a reporté le conseil d'administration prévu le 14 novembre au 29 novembre. Dans ses statuts, l'AFP doit obligatoirement présenter un budget en équilibre. Or, « le travail d'élaboration du budget bute sur un problème d'estimation des recettes commerciales 2002. Nous avons rencontré suffisamment d'annulations de contrats en cours, surtout mais pas uniquement sur les sites Internet, pour que nous reprenions ce travail de fond en comble », a indiqué le PDG de l'agence aux administrateurs. De source syndicale, les prévisions de déficit pour 2002 seraient comprises entre 60 millions et 75 millions de francs. M. Eveno a demandé au service commercial de revoir ses prévisions initiales et devrait également demander un effort aux médias et à l'Etat, ses principaux clients.

Jusqu'à
25 A/R
par jour !

1H25 Paris/Bruxelles,
sans arrêt
le business n'attend pas.

Programme Thalys Entreprises: 08 25 84 25 97 (0,98F soit 0,15€ la minute).

Paris • Bruxelles • Cologne • Amsterdam • Genève

Informations et réservations: 08 92 35 35 36 (2,21F soit 0,34€ la minute),
agences de voyages agréées, gares et boutiques SNCF, www.thalys.com.

THALYS

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 30 OCTOBRE

- **UNION EUROPÉENNE** : réunion des ministres de la recherche à Luxembourg.
- **JAPON** : rapport semestriel de la Banque du Japon sur les perspectives économiques du pays et estimation du taux de chômage.
- **ÉTATS-UNIS** : publication par la Conférence Board de l'indice de confiance des consommateurs en octobre.
- **FRANCE** : publication de la conjoncture dans l'industrie en octobre et des statistiques de septembre sur la construction du neuf dans les bâtiments et travaux publics.

MERCREDI 31 OCTOBRE

- **FRANCE** : publication des chiffres du chômage et de l'indice des prix de vente industriels de septembre.
- **ÉTATS-UNIS** : estimation du produit intérieur brut du troisième trimestre.
- **SINGAPOUR** : conférence des marchés financiers asiatiques.

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

- **THAÏLANDE** : convention du riz (discussion de l'avenir du commerce mondial de cette céréale).

VENDREDI 2 NOVEMBRE

- **FRANCE** : deuxième édition des rencontres économiques entre l'Union européenne et l'Amérique latine.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **DANONE** : le groupe alimentaire français a changé ses plans initiaux en Hongrie en annonçant, samedi 27 octobre, qu'il maintenait en activité une usine située dans l'ouest du pays, mais avec un objectif de point mort en 2002 et la suppression de 210 emplois sur 630.

SERVICES

● **DEUTSCHE TELEKOM** : le géant allemand des télécommunications n'est « définitivement pas » intéressé par les deux licences UMTS restant à attribuer en France, indique, lundi 29 octobre, son patron, Ron Sommer, dans un entretien au *Handelsblatt*.

● **QANTAS** : la compagnie aérienne australienne a annoncé,

dimanche, la conclusion avec American Airlines d'une alliance stratégique sur dix ans, dont les détails seront finalisés dans les prochaines semaines. L'entreprise a également annoncé avoir choisi l'américain Boeing, au détriment d'Airbus, pour lui fournir quinze avions, des 737-800. Elle a pris des options sur 60 autres appareils pour remplacer progressivement ses 737-300 et 737-400.

● **SWISSAIR** : les filiales annexes de la compagnie aérienne suisse ont besoin de 300 millions de francs suisses (204 millions d'euros) à court terme, averti le patron de Crossair, André Dosé, dans un entretien au journal dominical suisse *SonntagsZeitung*. Selon lui, la flotte risque d'être à nouveau clouée au sol si SR Technics (maintenance), Atraxis (informatique) et Swissport (enregistrement des bagages) ne peuvent pas faire face à leurs difficultés financières (*Le Monde* du 24 octobre).

FINANCES

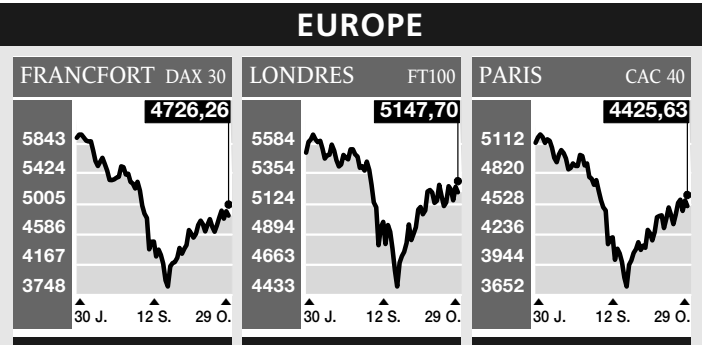
● **MUNICH RE** : les attentats du 11 septembre vont fortement peser sur les résultats en 2001, a déclaré Wolf Otto Bauer, un membre du directoire du premier réassureur mondial au journal *Tagesspiegel*. Ils pourraient lui coûter plus que l'estimation actuelle de 2,1 milliards d'euros, a ajouté M. Bauer. « Ce sera difficile, mais une compagnie comme Munich Re, qui dispose de 165 milliards d'euros d'investissements, peut influencer son résultat jusqu'à un certain point. »

RÉSULTATS

■ **BAA** : le groupe britannique de gestion d'aéroports et boutiques hors-taxes a annoncé, lundi, un bénéfice avant impôts et exceptionnels de 334 millions de livres au premier semestre 2001 (538,7 millions d'euros), en hausse de 1,5 % par rapport à la même période de 2000.

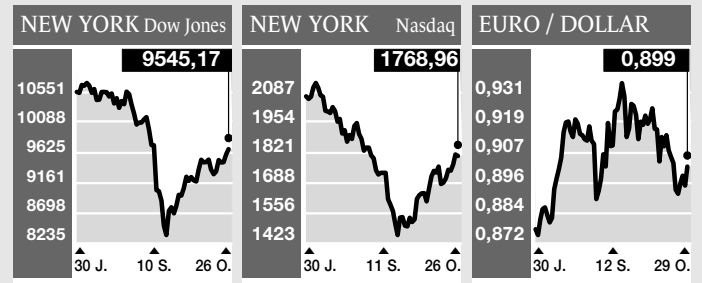
■ **CANON** : le fabricant japonais a dégagé un bénéfice net de 37,5 milliards de yens (337,9 millions d'euros) au troisième trimestre 2001 contre 35,8 milliards de yens un an auparavant, soit une hausse de 4,6 %.

■ **STATOIL** : la compagnie pétrolière norvégienne affiche un bénéfice net de 4,1 milliards de couronnes norvégiennes (513 millions d'euros) au troisième trimestre 2001 soit une baisse de 2,3 % par rapport à la même période en l'an 2000.



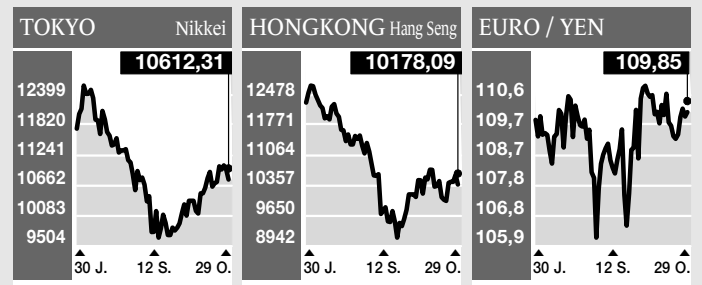
Europe 9h57	Indices sélection	cours 29/10	Var. % 26/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3581,42	- 0,84	- 24,96
EUROPE	STOXX 50	3554,54	- 0,81	- 22
EUROPE	EURO STOXX 324	295,50	- 0,75	- 24,58
EUROPE	STOXX 653	283,76	- 0,68	- 21,13
PARIS	CAC 40	4425,63	- 1,18	- 25,32
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3025,53	- 1,04	- 24,79
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	466,23	- 1,39	- 26,88
BRUXELLES	BEL 20	2641,34	- 0,21
FRANCFORT	DAX 30	4726,26	- 1,95
LONDRES	FTSE 100	5147,70	- 0,79	- 17,27
MADRID	STOCK EXCHANGE	7842,50	- 1,46	- 13,91
MILAN	MIBTEL 30	31530	- 1	- 27,88
ZURICH	SPI	6181,80	- 1,20

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 26/10	Var. % 25/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9545,17	0,87
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1104,61	0,34	- 16,34
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1768,96	- 0,37	- 28,40
TORONTO	TSE INDEX	7004,92	0,88	- 21,59
SAO PAULO	BOVESPA	11780,57	- 22,80
MEXICO	BOLSA	319,25	- 0,51	1,03
BUENOS AIRES	MERVAL	240,39	- 2,19	- 42,32
SANTIAGO	IPSA GENERAL	104,85	1,28	9,22
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6692,46	0,29	- 1,95

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 29/10	Var. % 26/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10612,31	- 1,69	- 23,02
HONGKONG	HANG SENG	10178,09	- 2,18	- 32,58
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1394,38	- 1,20	- 27,63
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,73	0,95	6,91
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3189,80	- 0,62	1,11
BANGKOK	SET	17,92	- 1,54	- 3,81
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3032,33	0,34	- 23,66
WELLINGTON	NZSE-40	1959,04	1,23	3,02

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'indice CAC 40 était en baisse de 0,69 %, à 4 447,58 points, lundi 29 octobre quelques minutes après l'ouverture. Vendredi 26 octobre, l'indice parisien avait clôturé en hausse de 2,29 %, à 4 478,63 points.

FRANCFORT

L'indice Dax de la Bourse de Francfort a ouvert en repli de 0,16 %, à 4 812,6 points. Le marché boursier allemand avait terminé vendredi à 4 820,26 points, en hausse de 2,22 %.

LONDRES

La Bourse de Londres a ouvert en recul de 0,29 %, à 5 173,5 points. L'indice Footsie a terminé vendredi en progression de 2,01 %, à 5 188,6 points, tiré par les gains enregistrés par les valeurs des pétroliers et des télécommunications.

TOKYO

La Bourse de Tokyo a perdu 1,7 %, lundi 29 octobre en clôture, l'indice Nikei terminant à 10 612,31 points, sous l'effet du mauvais chiffre de la production industrielle et en raison de la vente de certaines valeurs par les institutionnels, inquiets des résultats à venir. Une série d'avertissements lancés récemment par de grands noms de la cote tels que Toshiba a ravivé les craintes de voir la reprise de l'économie nipponne se faire attendre encore plus longtemps que prévu.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé, vendredi 26 octobre, sur une note prudente. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 0,87 %, s'établissant à 9 545,17 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gérants de fonds d'investissement, s'est apprécié de 0,41 %, à 1 104,61 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice du marché Nasdaq a cédé 0,37 %, cotant 1 768,96 points. Le fabricant de fibres optiques JDS Uniphase, dont le titre a chuté de 11,95 % vendredi après l'annonce d'une forte baisse de ses ventes, a déprimé tout le secteur technologique.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait de quelques fractions, lundi 29 octobre dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,62 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,48 %.

MONNAIES

L'EURO rebondissait, lundi matin, face au billet vert, cotant 0,8964 dollar, après avoir chuté brièvement - dans un premier mouvement - jusqu'à 0,8922 dollar. Le yen regagnait également du terrain face à la devise américaine, s'établissant à 122,46 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

Forte contraction de la production industrielle japonaise

LA PRODUCTION industrielle a diminué de 2,9 % en septembre au Japon, selon les statistiques provisoires et corrigées des variations saisonnières (CVS), publiées lundi 29 octobre par le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (MITI). Les analystes interrogés par Reuters s'attendaient, en moyenne, à une baisse de 2,5 %. Le MITI prévoit une nouvelle contraction de 0,5 % de la production manufacturière en octobre, et une progression de 0,7 % en novembre. La tendance de la production industrielle reste néanmoins à la baisse. L'évolution à terme devra être surveillée, souligne le MITI. Le ministère constate que les stocks restent élevés et les perspectives de la demande finale incertaines. Par ailleurs, la Banque du Japon s'attend à une contraction de l'économie de 0,9 % à 1,2 % au cours de l'exercice clos au 31 mars 2002, révèle son rapport semestriel publié lundi. Elle prévoit aussi une baisse de 1 % à 1,1 % de l'indice des prix à la consommation hors alimentation.

■ **ITALIE** : le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance de 1,4 % du produit intérieur brut (PIB) italien en 2002, alors que le gouvernement anticipe 2,3 %, écrivait *La Repubblica* dimanche, en citant un rapport que le FMI doit publier en novembre. A la suite d'une visite d'experts du FMI en Italie en septembre, le Fonds a révisé en baisse sa prévision précédente, qui était de 2 % en 2002.

Pour 2001, le FMI a maintenu sa prévision de croissance de 1,8 %. Le déficit budgétaire, en pourcentage du PIB devrait atteindre 1,2 % cette année et 0,9 % en 2002. Le gouvernement italien s'est fixé pour objectif 1,1 % et 0,5 % respectivement.

■ **ZONE EURO** : la croissance annuelle de la masse monétaire M3 de la zone euro s'est accélérée à 7,6 %, en données corrigées des variations saisonnières en septembre, contre 6,7 % en août, a annoncé la Banque centrale européenne (BCE). « La croissance particulièrement forte de M3 en septembre peut être associée à une préférence prononcée des investisseurs pour les positions de liquidité, en réaction à l'incertitude accrue consécutive aux attentats du 11 septembre aux Etats-Unis », estime la BCE. La moyenne mobile sur trois mois, moins instable, donne une croissance annuelle de 6,9 % en septembre, contre 6,5 % en août.

■ **ROYAUME-UNI** : l'économie britannique a affiché un taux de croissance nettement plus rapide qu'attendu au troisième trimestre, selon les données officielles provisoires publiées vendredi 26 octobre par l'Office national de la statistique. Le PIB affiche une croissance de 0,6 % au troisième trimestre, après 0,4 % au deuxième. Les économistes s'attendaient à une croissance de 0,4 % au troisième trimestre.

■ **ÉTATS-UNIS** : l'indice de la confiance des consommateurs s'est légèrement amélioré en octobre aux Etats-Unis. L'indice composite de l'université du Michigan a progressé à 82,7, fin octobre, conformément aux prévisions, après 81,8 en septembre, son plus bas niveau depuis huit ans, et contre 83,4 à la mi-octobre. De son côté, l'indice des conditions actuelles, qui mesure l'opinion des Américains sur leur situation financière, a baissé à 94 en octobre contre 94,6 en septembre et 92,1 à la mi-octobre. Enfin, l'indice des anticipations, qui retrace la manière dont les consommateurs perçoivent l'année à venir, est passé de 73,5 à 75,5, après un pic à 77,9 en milieu de mois.

■ **Les ventes de logements neufs ont reculé de 1,4 %**, en septembre, s'établissant à 864 000 unités en rythme annuel, le plus bas niveau depuis août 2000. Les stocks de logements disponibles atteignent 4,4 mois de vente, le niveau le plus élevé depuis août 2000.

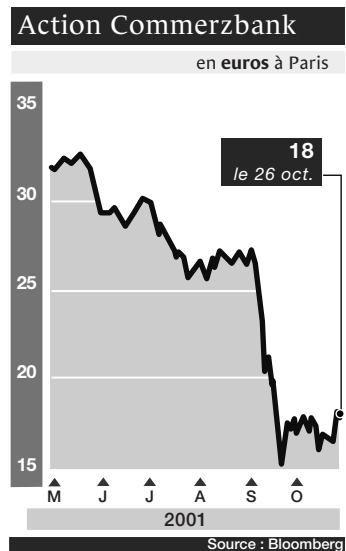
■ **ARGENTINE** : le ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo, a menacé, vendredi, de poursuivre les provinces du pays en justice, en l'absence d'un accord avec le gouvernement fédéral sur un projet de réduction de la part de recettes fiscales perçue par les provinces. Confronté à une baisse des recettes fiscales, M. Cavallo a proposé de réduire les taux d'intérêt des provinces sur leurs 10 milliards de dollars de dettes en échange d'une réduction de leur part des recettes fiscales fédérales.

■ **PÉTROLE** : les ministres du pétrole d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et d'Oman (qui ne fait pas partie de l'OPEP) se sont dits prêts, samedi, à réduire la production de brut afin de stabiliser un cours faiblissant. Le cours du baril de Brent a terminé à 21,07 dollars vendredi à Londres, alors que la fourchette visée par l'OPEP tourne autour de 25 dollars. Selon la *Middle East Economic Survey* publiée lundi, l'OPEP doit envisager, le 14 novembre à Vienne, une réduction de sa production de 750 000 à un million de barils par jour.

VALEUR DU JOUR

Commerzbank pourrait tomber dans le rouge en 2001

CE N'EST PAS le premier avertissement de Commerzbank sur ses résultats. Mais c'est la première fois que la quatrième banque privée allemande admet qu'elle pourrait afficher une perte en 2001. C'est ce qu'a déclaré Klaus-Peter Müller, président de Commerzbank, au quotidien *Die Welt*, lundi 29 octobre : « L'environnement mondial est devenu tellement incertain que je n'exclus pas une perte. » La banque avait déjà prévenu que ses résultats du troisième trimestre seraient déficitaires. Elle a réalisé un bénéfice net de 1,34 milliard d'euros en 2000 (+47 %). La Commerzbank avait déjà annoncé, à la mi-octobre, des mesures de restructuration, dont 3 400 suppressions d'emplois - du jamais vu en 130 ans d'existence - et la fermeture d'un cinquième de son réseau d'agences. Parallèlement, M. Müller pourrait chercher un partenaire pour sa filiale de courtage en ligne Comdirect. M. Müller s'est voulu optimiste, en rappelant s'être engagé à « payer un dividende » à ses actionnaires, mais cette annonce va accroître un peu plus l'incertitude. Avec une capitalisation boursière limitée à 10 milliards d'euros, la banque reste attractive. « Je ne recommande pas à nos actionnaires de vendre leurs actions au cours actuel de 18 euros », le cours de clôture de vendredi, a dit M. Müller. Il a expliqué qu'il fallait revenir « à de bons



niveaux de profits » avant de discuter d'un éventuel mariage. Commerzbank a déjà échoué à deux reprises à fusionner avec un concurrent, d'abord avec la Dresdner Bank, qui s'est tourné vers l'assureur Allianz, puis très récemment avec l'italien Unicredit. Quant à l'hypothèse d'une fusion avec la deuxième banque outre-Rhin, HypoVereinsBank (HVB), le président de Commerzbank a ajouté : « Si c'était le cas, je n'en parlerais pas maintenant. Mais n'oublions pas qu'une fusion de ce genre supprimerait d'un seul coup 6 000 à 7 000 emplois. » Pour les analystes du secteur, ces difficultés chroniques condamnent toutefois la Commerzbank à s'adosser à terme à un autre établissement bancaire européen.

Pascale Santi

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (100).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (100).....	3,76703
PUNT IRLANDAISE (100).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (100).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,97660
FRANC BELGE (100).....	4,03399	FRANC BELGE (100).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,6495

Cours de change croisés						
29/10 9h57	COURS DOLLAR	COURS YEN(100)	COURS EURO	COURS FRANC	COURS LIVRE	COURS FR.S.
DOLLAR.....	0,81806	0,89905	0,13701	1,44640	0,60931
YEN.....	122,24000	109,85500	16,74500	176,76000	74,45500
EURO.....	1,11229	0,91029	0,15245	1,60880	0,67770
FRANC.....	7,29855	5,97095	6,55957	10,55735	4,44680
LIVRE.....	0,69137	0,56570	0,62155	0,09475	0,42125
FRANC SUISSE.....	1,64120	1,34295	1,47535	0,22495	2,37415

Taux d'intérêt (%)				
Taux 26/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,74	3,46	4,64	5,26
ALLEMAGNE.....	3,76	3,58	4,50	5,19
GDE-BRETAG.....	3,94	4,26	4,70	5,53
ITALIE.....	3,76	3,53	4,83	5,53
JAPON.....	0,04	0,02	1,33	2,52
ÉTATS-UNIS.....	2,50	2,15	4,53
SUISSE.....	1,90	2,08	2,95	3,59
PAYS-BAS.....	3,70	3,53	4,65	5,23

Matières premières			
En dollars	Cours 26/10	Var. % 25/10	
MÉTALUX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS.....	1394,50	- 0,25	
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1297	- 0,15	
PLOMB 3 MOIS.....	485	
ETAIN 3 MOIS.....	3815	+ 4,18	
ZINC 3 MOIS.....	782,50	- 0,19	
NICKEL 3 MOIS.....	4545	- 1,62	
MÉTALUX (NEW YORK)			\$/ONCE
ARGENT A TERME.....	4,24	+ 0,12	
PLATINE A TERME.....	109469,50	
GRAINES DÉNÉRÉES			\$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO).....	294	- 0,34	
MAÏS (CHICAGO).....	200,50	- 0,12	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	161,80	
SOFTS			\$/TONNE
CACTO (NEW YORK).....	995	+ 0,81	
CAFÉ (LONDRES).....	
SUCRE BL. (LONDRES).....	

Pétrole			
En dollars	Cours 26/10	Var. % 25/10	
BRENT (LONDRES).....	21,50	+ 2,28	
WTI (NEW YORK).....	22,45	+ 1,91	
LIGHT SWEET CRUDE.....	22,07	+ 1,47	
Or			
En euros	Cours 26/10	Var. % 25/10	
OR FIN KILO BARRE.....	9900	
OR FIN LINGOT.....	10050	+ 0,90	
ONCE D'OR (LO) \$.....	266,40	
PIÈCE FRANCE 20 F.....	57,50	+ 0,52	
PIÈCE SUISSE 20 F.....	58	+ 2,47	
PIÈCE UNION LAT. 20.....	57	+ 0,71	
PIÈCE 10 DOLL			

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe helvético-suédois d'électrotechnique **ABB** s'est envolée de 10,77 %, vendredi 26 octobre à Zurich, terminant la séance à 14,40 francs suisses. Le titre a été porté par une recommandation d'achat formulée par un analyste du courtier Lehman Brothers. ● Le titre du numéro 1 mondial du travail temporaire **Adecco** a progressé de 2,88 %, vendredi à Zurich, cotant 75,10 francs suisses en clôture. Les analystes de la banque d'affaires Merrill Lynch prévoient un « rebond substantiel pour 2003 » dans le secteur du travail temporaire. ● Les actions des grandes banques espagnoles, très présentes en

Argentine, ont clôturé vendredi dans le vert, après avoir connu une nouvelle séance difficile à la suite de l'échec des négociations budgétaires entre le ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo, et les gouverneurs des 24 provinces du pays. L'action **Santander Central Hispano** (SCH) a gagné 0,11 %, à 9,25 euros, et le titre **Banco Bilbao Vizcaya Argentaria** (BBVA) a progressé de 0,61 %, à 13,20 euros. ● A Amsterdam, le titre de l'opérateur de télécommunications **KPN** a gagné 6,06 %, vendredi, à 4,55 euros. Le groupe avait annoncé, la veille, une restructuration comprenant 4 800 licenciements.

29/10 10h59

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	18,45
BASF AG	DE	38,75 - 0,51
BMW	DE	34 - 1,73
CONTINENTAL AG	DE	11,70 - 0,76
FIAT	IT	18,89
FIAT PRIV.	IT	12,90
MICHELIN	FR	33,90 - 2,02
PEUGEOT	FR	46,05 - 0,32
PIRELLI SPA	IT	1,87
DR ING PORSCHE	DE	323 - 0,62
RENAULT	FR	33,80 - 1,17
VALEO	FR	39,48 + 0,97
VOLKSWAGEN VZ	DE	29,50 + 1,72
DJ E STOXX AUTO P		187,71 - 1,15

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	16,75 - 1,88
ABN AMRO HOLDIN	NL	17,26 - 0,63
ALL & LEICS	GB	11,60 - 2,30
ALLIED IRISH BA	GB	17,60 + 0,64
ALMANIJ	BE	33,06 + 0,18
ALPHA BANK	GR	19,06
B.P.C.INDUSTRIA	IT	9,56
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,75
B.P.LODI	IT	8,70
B.P.NOVARA	IT	5,55
B.P.SONDRIO	IT	9,52
B.P.VERONA E.S.	IT	9,53
BANCA ROMA	IT	2,60
BANCO SABADELL	ES	15,36 - 0,58
BANK OF IRELAND	GB	15,24 - 1,55
BANK OF PIRAEUS	GR	8,52
BANKINTER R	ES	33,47 + 0,54
BARCLAYS PLC	GB	33,94 + 0,05
BAYR.HYPO-UVLR	DE	35,50 - 0,28
BBVA R	ES	12,84 - 2,73
BCA AG.MANTOVAN	IT	8,50
BCA FIDEURAM	IT	7,28
BCA LOMBARDA	IT	8,73
BCA P.BERG.-CV	IT	17,41
BCA P.MILANO	IT	3,98
BCO POPULAR ESP	ES	37,10
BCP R	PT	4,33
BIPOP CARRIE	IT	2,09
BK OF SCOTLAND	GB	13,27
BNL	IT	2,56
BNP PARIBAS	FR	93,30 - 0,05
BSCH R	ES	8,90 - 3,78
COMM.BANK OF GR	GR	29,34
COMMERZBANK	DE	17,35 - 3,61
CREDIT LYONNAIS	FR	39,12 + 0,05
CS GROUP N	CH	40,49 - 0,58
DANSKE BANK	DK	17,08
DEUTSCHE BANK N	DE	63,25 - 0,78
DEXIA	BE	17,41 - 1,08
DNB HOLDING	NO	4,40
DRESDNER BANK N	DE	41,05 - 0,12
EFG EUROBK ERGA	GR	13,52
ERSTE BANK	AT	47,95
ESPIRITO SANTO	PT	13,99
FOERENINGSB A	SE	11,77
HALIFAX GROUP	GB	13,35
H5BC HLDG	GB	12,45 - 2,39
IKB	DE	12,90 + 0,78
INTESAIBCI	IT	2,82
JULIUS BAER HLD	CH	356,03
KBC BANCASSURAN	BE	31 + 0,65
LLOYDS TSB	GB	11,32 - 0,84
MONTI PASCHI SI	IT	2,84
NAT BANK GREEC	GR	27,02
NATEXIS BQ POPE	FR	96
NORDEA	SE	5,57
ROLO BANCA 1473	IT	16,01
ROYAL BK SCOTL	GB	27,03 - 1,63
S-E-BANKEN -A-	SE	9,22
SAN PAOLO IMI	IT	11,96
STANDARD CHARTE	GB	11,49
STE GENERAL-A-	FR	56,75 - 0,96
SVENSKA HANDELS	SE	14,68
SWEDISH MATCH	SE	5,87
UBS N	CH	53,23 - 0,70
UNICREDITO ITAL	IT	4,15
DJ E STOXX BANK P		253,01 - 1,14

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES	12,80 + 1,19
ACERINOX R	ES	32,50 - 1,16
ALUMINIUM GREEC	GR	31,64
ANGLO AMERICAN	GB	15,03
ASSIDOMEN AB	SE	28,52
BEKAERT	BE	35,01
BHP BILLITON	GB	4,94
BOEHLER-UDDEHOL	AT	43,50
BUNZL PLC	GB	6,80
CORUS GROUP	GB	0,88
ELVAL	GR	3,22
HOLMEN -B-	SE	23,96
ISPAT INTERNATI	NL	1,20
JOHNSON MATTHEY	GB	14,49 - 3,42
M-REAL -B-	FI	6,70
MAYR-MELNHOF KA	AT	55,27
OUTOKUMPU	FI	9,60 - 2,93
PECHINEY-A-	FR	49,55 + 0,06
RAUTARUKKI K	FI	3,72
RIO TINTO	GB	18,75
SIDENOR	GR	3,32
SILVER & BARYTE	GR	6,82
SMURFIT JEFFERS	GB	2,20 + 0,74
STORA ENSO -A-	FI	13,40
STORA ENSO -R-	FI	13,45 + 0,37
SVENSKA CELLULO	SE	25,55
THYSSENKRUPP	DE	12,08 + 0,75
UMICORE	BE	42,30 + 0,45
UPM-KYMMENE COR	FI	35,90 + 0,45
USINOR	FR	11,70 + 1,12
VIOHALCO	GR	8,60
VOEST-ALPINE AG	AT	29,31
WORMS N	FR	16,34
DJ E STOXX BASI P		172,62 - 0,06

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR	35,01 - 0,96
ADIDAS-SALOMON	DE	64 - 1,39
AGFA-GEVAERT	BE	11,10 + 0,91
AIR FRANCE	FR	13,46 + 0,45
AIRTOURS PLC	GB	2,92 - 2,67
ALITALIA	IT	1,12
AUSTRIAN AIRLIN	AT	6,74
AUTOGRIILL	IT	9,05
BANC & OLUFSEN	DK	19,50
BENETTON	IT	11,16
BERKELEY GROUP	GB	8,77
BRITISH AIRWAYS	GB	2,71
BULGAR	IT	9,30
CHRISTIAN DIOR	FR	31,42 + 0,74
CLUB MED	FR	37,65 - 1,95
COMPASS GROUP	GB	8,10 - 1,94
DT.LUFTHANSA N	DE	13 - 0,38
ELECTROLUX -B-	SE	13,47
EMI-TV & MERCHAN	DE	2,53 + 6,30
EMI GROUP	GB	4,78 + 2,05
EURO DISNEY	FR	0,81 + 1,25
HDP	IT	3,73
HERMES INTL	FR	143 - 0,35
HILTON GROUP	GB	2,95 - 1,08
HUGO BOSS AG VZ	DE	22,90 + 2,23
HUNTER DOUGLAS	NL	24,55
INDITEX R	ES	20,42 - 0,39
J D WETHERSPOON	GB	6,24 - 0,26
KLM	NL	10,60 - 0,93
LVMH	FR	41,70 - 2,11
MEDION	DE	42 - 2,10
MOULINEX	FR	0,50
NH HOTELES	ES	10,10 + 0,10

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR	160 - 1,36
AKZO NOBEL NV	NL	45,75 - 0,76
BASF AG	DE	38,75 - 0,51
BAYER AG	DE	33,20 - 2,35
BOC GROUP PLC	GB	15,83
CELANESE N	DE	16,79 + 1,14
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,21 - 0,71
CLARIANT	CH	18,78 - 0,18
COLOPLAST -B-	DK	79,20
DEGUSSA (NEU)	DE	28,05 + 0,36
DSM	NL	35,63 - 0,64
EMS-CHEM HOLD A	CH	4306,25 - 0,78
ICI	GB	5,60 - 1,69
KEMIRA	FI	8,10

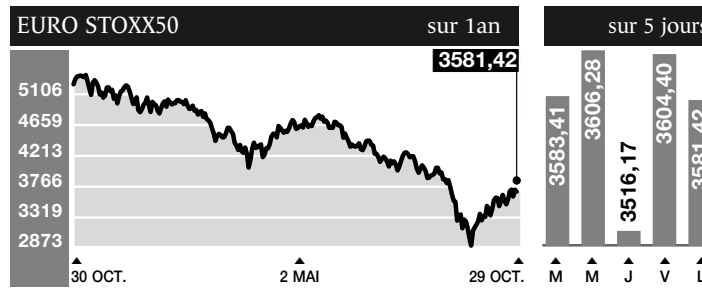


Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
NXT		
P & O PRINCESS	GB	2,13 + 0,76
PERSIMMON PLC	GB	3,75 - 0,85
PREUSSAG AG	DE	4,91 - 0,33
RANK GROUP	DE	27,68 - 1,14
RICHMONT UNITS	GB	3,19
RYANAIR HLDGS	IR	2220,94 - 2,67
SAIRGROUP N	CH	10,60 - 0,47
SAS DANMARK A/S	DK	3,57 - 6,41
SEB	FR	9,82
SIX CONTINENTS	FR	54 + 2,76
SODEXO ALLIANC	FR	10,31 + 2,88
THE SWATCH GRP	CH	52,40 - 1,04
THE SWATCH GRP	CH	92,91 + 0,37
TELE PIZZA	ES	19,73 + 0,34
THOMSON MULTIME	PA	1,99 - 0,50
WILSON BOWDEN	GB	27,65 - 3,49
WM-DATA -B-	SE	11,87
WOLFORD AG	AT	2,29
WWW UK UNITS	IR	10,52
DJ E STOXX CYC GO P		108,02 - 1,39

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
PHARMACIE		
ACTELION N	CH	39,81
ALTANA AG	DE	52,25 - 0,48
AMERSHAM	GB	9,62 - 2,60
ASTRAZENECA	GB	50,74 + 0,44
AVENTIS	FR	82,50 - 0,06
BB BIOTECH	CH	71,21
CELLTECH GROUP	GB	14,79 + 1,21
DISETRON HLDG	CH	822,60
ELAN CORP	FR	54 - 1,82
ESSILOR INTL	IR	32 + 0,31
FRESINIUM MED C	DE	83,50 + 1,83
H. LUNDBECK	DK	28,64 - 2,74
GALEN HOLDINGS	GB	11,82 + 0,27
GAMBRO -A-	SE	6,68
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,60 - 1,18
H. LUNDBECK	DK	28,64 - 2,74
NOVN	DK	42,25 - 1,11
NOVO-NORDISK -B	DK	45,05 - 4,29
NOVOZYMES -B-	DK	23,13
ORION B	FI	19,29 + 0,99
OXFORD GLYCOSCI	GB	8,41 + 5,22
PHONAK HLDG N	CH	24,41 - 0,69
QIAGEN NV	NL	20,69 + 0,49
ROG	CH	78,67 - 1,28
SANOFI SYNTHELA	FR	75,70 - 0,66
SCHERING AG	DE	59,20 - 0,67
SERONO -B-	CH	929,07 - 1,23
SHIRE PHARMA GR	GB	16,96 - 0,28
SMITH & NEPHEW	GB	6,02 - 0,79
SSL INTL	GB	8,50
SULZER AG 100N	CH	158,69 + 1,08
SYNTHES-STRATEC	CH	736,47 + 0,56
UCB	BE	43,89 - 0,14

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO	GB	5,60 - 5,42
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,22
BBAG OE BRAU-BE	AT	41,15
BRAU-UNION	AT	40,21
CADBURY SCHWEPP	GB	6,90 - 2,71
CARLSBERG -B-	DK	49,35 + 0,55
CARLSBERG AS -A	DK	44,38 + 0,92
COCA COLA HBC	DK	14,74
DANISCO	DK	40,61 - 0,66
DANONE	FR	131 - 0,68
DELTA HOLDINGS	FR	6,84
DIAGEO	GB	11,15 - 0,14
ELAIS OLEAGINOUS	GR	21,16
HELLENIC HLDIN	NL	29
HELLENIC SUGAR	GR	7,66
KAMPS	DE	8,19 + 1,61
KERRY GRP-A-	GB	22,94 + 0,70
KINGFISHER	GB	5,69 + 2,31
KONINKLIJKE NUM	NL	28,57 + 0,25
MONTEDISON	IT	2,51
NESTLE N	CH	232,61
NORTHERN FOODS	GB	2,41
PARMALAT	IT	2,93
PERNOD RICARD	FR	79,90 + 1,65
RAISIO GRP -V-	FI	1,02 + 2
SCOTT & NEWCAST	GB	8,49 + 1,15
SOUTH AFRICAN B	GB	7,06
TATE & LYLE	GB	4,51 - 3,44
TOMKINS	GB	2,74
UNILEVER	NL	58,50 + 0,95
WHITBREAD PLC	GB	8,26
DJ E STOXX F & BV P		215,24 + 0,23

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
BIENS D'EQUIPEMENT		
ABB N	CH	9,56 - 2,08
ADECCO N	CH	50,35 - 1,13
AGGREGO	GB	5,29
CANAL PLUS	FR	17,50 + 1,16
ALSTOM	FR	52,95 - 2,31
ALTRAN TECHNO	FR	854,47
ALUSUISSE GRP N	CH	4,72
ARRIVA	FR	14,58
ASSA ABLOY-B-	SE	6,80
ASSOC BR PORTS	SE	23,70
ATLAS COPCO -A-	SE	22,37
ATLAS COPCO -B-	SE	23,70
ATTA ENTR SA	GR	4,18
BAA	GB	9,05 - 0,18
BBA GROUP PLC	GB	3,69



Code pays	Cours en euros	% Var. 26/10
EURO STOXX50		
SEAT PAGINE GIA	IT	0,82
SECURICOR	IT	0,82
SECURITAS -B-	SE	1,64 - 0,97
SERCO GROUP	GB	19,62
SHL CARBON	DE	5,77
SINGULUS TECHNO	DE	23,20 - 0,43
SKF -B		

SPORTS L'équipe de France a entamé avec succès les championnats du monde d'escrime, qui ont lieu jusqu'au jeudi 1^{er} novembre, à Nîmes (Gard), en remportant sept

médailles samedi 27 et dimanche 28 octobre. L'objectif fixé (« cinq ou six médailles ») est d'ores et déjà atteint, alors que le record absolu de médailles des Français aux cham-

pionnats du monde (huit) semble en passe d'être battu. ● **LE FLEURET MASCULIN** français a placé trois des siens sur le podium mais a laissé échapper le titre mondial. Un vif

débat sur l'évolution du fleuret est engagé dans le monde de l'escrime, le projet de réforme de la discipline défendu par la Fédération internationale rencontrant l'opposition de

certain pays, dont la France. ● **LAURA FLESSLER** a réussi son pari en obtenant la médaille d'argent de l'épée féminine quatre mois après son accouchement.

L'école française de fleuret confirme sa bonne santé

Les fleurettistes français Loïc Attely, Brice Guyart et Franck Boidin sont montés sur le podium des championnats du monde de Nîmes, mais ont laissé échapper le titre au profit de l'Italien Salvatore Sanzo, dans une arme dont l'évolution est actuellement l'objet d'un vif débat

NÎMES

de notre envoyé spécial

Philippe Omnès est hors de lui. Le directeur technique national (DTN) de l'escrime, champion olympique de fleuret en 1992, devrait pourtant être sur un nuage : il vient de voir trois escrimeurs français – Loïc Attely, médaillé d'argent, Franck Boidin et Brice Guyart, médaillés de bronze – monter sur le podium mondial du fleuret, dimanche 28 octobre, ce qui n'était pas arrivé depuis un demi-siècle. L'école française du fleuret se porte bien : l'an dernier, elle avait remporté le titre olympique par équipes. Mais il suffit d'évoquer devant Philippe Omnès les projets de réforme du président de la Fédération internationale d'escrime (FIE), le Français René Roch, pour gâcher son plaisir. « L'escrime qu'a pratiquée Loïc [Attely] aujourd'hui, c'est ce à quoi devrait ressembler le fleuret moderne : simple, beau et évident, s'empare le DTN. Il n'y a pas besoin de changer les règles pour arriver à cela. C'est un faux problème. »

Depuis plusieurs mois, le monde de l'escrime s'agit autour d'un débat sur l'évolution du fleuret, une arme chère au cœur des Français, qui l'ont inventée, au XVII^e siècle. Arme d'étude, le fleuret permettait alors de s'initier sans risques aux arcanes du duel, art pratiqué en général à l'épée. Aujourd'hui, les spécialistes semblent s'accorder au moins sur un point : le fleuret n'est plus ce qu'il était.

Au banc des accusés (selon les Français, notamment) : les Allemands, soupçonnés d'avoir introduit les coups fouettés, effectués en « lançant » la lame et en jouant de la souplesse de celle-ci, qui se sont généralisés au détriment des coups « conduits » et véritablement portés en direction de l'adversaire. Autre dérive : les attaques portées bras fléchi ne seraient pas sanctionnées comme il se doit par les arbitres. « Or, selon les règles, une attaque, pour être prioritaire, devrait être précédée de l'allongement du bras en direction de la cible », assure Christian Martin, le directeur des équipes de France.

RÈGLES COMPLEXES

René Roch a un autre souci : le fleuret est une arme de convention, aux règles complexes, dans laquelle l'arbitrage joue un rôle primordial. En résumé : à peu près incompréhensible pour le néophyte – à la différence de l'épée – à l'heure du tout-médiatique. Le président de la FIE a donc entamé une grande réforme du fleuret, qui passerait par la suppression du « non valable » (une lampe blanche s'allume actuellement quand la touche est portée hors du plastron qui couvre le tronc du fleurettiste), l'intégration d'une partie des bras – dont certains tireurs se servent pour se protéger – dans la zone dite valable et l'augmentation du temps d'impact de la pointe du fleuret. « Cela



La Française Anne-Lise Touya pleure de joie après avoir remporté le titre mondial de sabre.

devrait permettre de rétablir la primauté de l'attaque, un arbitrage objectif, et nous ramener ainsi vers un fleuret plus traditionnel », justifie René Roch.

« Il est vrai que l'on observe une déviance, car l'arbitrage n'est plus cohérent par rapport à ce qu'est devenue aujourd'hui la pratique du fleuret à très haut niveau, estime pour sa

part Christian Martin. Notre position à nous, garants du fleuret, est de dire : améliorons la qualité de l'arbitrage pour revenir à une interprétation stricto sensu des règles, formons des arbitres compétents. La FIE, à l'inverse, propose d'adapter les règles à l'arbitrage. » Depuis cette année, un corps d'arbitres internationaux, indemnisés, a cependant été formé,

ce qui, reconnaît Christian Martin, constitue « un progrès ».

Pour autant, les querelles se poursuivent. « J'ai l'impression que l'on veut la mort du fleuret », affirme Pierre Abric, le président de la Fédération française d'escrime, qui a convoqué son comité directeur pour discuter de la question. « Changer les règles du jour au lende-

main, ce serait condamner le fleuret à disparaître », s'inquiète Andrea Magro, l'entraîneur du nouveau champion du monde, l'Italien Salvatore Sanzo. « On se dirige vers l'arme unique », prévient Christian Martin, selon qui les réformes reviendraient à gommer les spécificités du fleuret.

En attendant un vote qui pourrait intervenir dès le mois de décembre, à l'occasion du congrès de la FIE, Français et Italiens, tenants de la tradition et éternels rivaux, ont monopolisé le podium des championnats du monde de Nîmes. Et la finale disputée dans les arènes entre Salvatore Sanzo, troisième des Jeux olympiques de Sydney, et Loïc Attely, vingt-quatre ans, troisième du classement mondial, mais nouvel arrivant en équipe de France, a réservé un scénario palpitant.

Le fleurettiste d'origine martiniquaise, formé par son père, lui-même maître d'armes à Cambrai (« Je n'ai pas vraiment eu le choix », glisse-t-il), a d'abord pris le large (8-3), avant de connaître un moment de flottement et de laisser son adversaire se détacher à son tour (14-10). Revenu à 14 partout, en ayant sauvé quatre « touches de match », il n'a pu mener à bien sa dernière attaque. Salvatore Sanzo, lui, avait visé juste. Or, en escrime, et ce jusqu'à nouvel ordre, l'essentiel reste bien de toucher sa cible.

Gilles van Kote

De l'or

pour Anne-Lise Touya

A Nîmes, dimanche 28 octobre, Anne-Lise Touya a apporté à l'escrime française sa première médaille d'or, mais aussi son premier titre mondial du sabre féminin, qui n'était décerné que pour la troisième fois (*Le Monde* daté 28-29 octobre). Médaillée de bronze en 2000, cette Tarbaise de vingt ans, sœur du champion du monde 1999 de sabre, Damien, et fille de l'un des vice-présidents de la Fédération française d'escrime, Francis, n'a fait qu'une bouchée, en finale, de l'Italienne Ilaria Bianco (15-3), qu'elle considérait pourtant comme sa bête noire. « Je ne me croyais pas capable de cela », a reconnu la jeune fille, fleurettiste de formation, qui s'était vu contre-indiquer la pratique de l'escrime en 1998, après qu'un problème cardiaque eut été décelé chez elle. Le sabre français a connu un week-end faste : samedi 27, Julien Pillet avait été battu en finale (15-10) par le Russe Stanislav Pozdniakov, champion olympique en 1996, alors que Matthieu Gourdain, finaliste des Jeux de Sydney, en 2000, obtenait la médaille de bronze.

TERRES D'ESCRIME (2)

UN SAC-POUBELLE découpé, fixé en travers de l'une des fenêtres de la salle de fleuret et d'épée de l'Insep, évite aux escrimeurs d'être aveuglés par le soleil d'automne. C'est là, au sein de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep), au cœur du bois de Vincennes, que se préparent les meilleurs tireurs français dans des conditions qui désolent leurs entraîneurs. « Cela fait cinq ans que l'on demande des rideaux pour ne pas prendre le soleil dans le visage, s'insurge Patrice Menon, l'entraîneur national du fleuret masculin. En attendant, on met des sacs-poubelle... J'ai tellement honte des conditions dans lesquelles nous nous entraînons que je refuse les demandes des entraîneurs étrangers qui voudraient venir visiter nos installations. Ils pensent que je veux leur cacher quelque chose. »

Strange paradoxe que celui dans lequel évolue l'escrime française, premier pourvoyeur de médailles olympiques (105) du sport hexagonal, dont l'élite masculine se prépare dans

des conditions très éloignées de ce que l'on pourrait imaginer. En cas de précipitations un peu violentes, l'équipe de France d'escrime est obligée d'aller chercher en toute hâte seaux et bassines pour lutter contre les infiltrations. Des travaux d'étanchéité sont en cours, mais le revêtement de certaines pistes est marqué par l'humidité. Les athlètes sont obligés de jouer des coudes dans les vestiaires et le système d'évacuation d'eau laisse échapper régulièrement des rejets nauséabonds. Et, faute de disposer d'un local adéquat, les appareils de musculation ont été installés au beau milieu de la salle.

« A une époque, cette salle a été adaptée. Elle n'est plus. Il faudrait en changer, obtenir des locaux répondant aux exigences du sport moderne, reprend Patrice Menon. Les pistes sont trop proches les unes des autres et elles n'ont pas la longueur réglementaire. Quinze jours avant les championnats du monde, Franck Boidin [médaillé de bronze de l'épreuve de fleuret,

dimanche 28 octobre, ndr] m'a massacré une leçon parce qu'il était contrarié de ne pouvoir pratiquer certains gestes. » Et, il y a cinq ans, l'épéiste Rémy Delhomme avait terminé sa course dans un radiateur situé en bout de piste, se blessant grièvement au genou.

DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE

L'Insep est la maison de l'équipe de France d'escrime depuis un demi-siècle. Philippe Riboud, Philippe Boisse, Jean-François Lamour, Eric Srecki, Philippe Omnès, tous champions olympiques, y ont fait leur apprentissage du haut niveau. Au début des années 1990, les installations étant devenues trop exigües, le Centre national du fleuret féminin a été décentralisé sur Wattignies (Nord) avant de rejoindre Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Les hommes sont restés entre eux, le sabre disposant d'une salle spécifique. Aujourd'hui, une cinquantaine de tireurs s'entraînent à l'Insep. « Il faut souligner

l'abnégation des entraîneurs, qui ont réalisé des miracles quand la salle a été fermée pendant onze mois après les tempêtes de 1999, la verrière s'étant effondrée, assure Christian Tisseyre, le coordonnateur du pôle escrime de l'Insep. On s'est replié sur un autre bâtiment, et ils ont fait en sorte que les athlètes puissent se préparer normalement pour les Jeux de Sydney. Au bout, il y a eu cinq médailles. Le danger de ces succès, c'est qu'ils pourraient laisser croire que l'on peut obtenir durablement de bons résultats en se préparant dans de telles conditions. »

Les 300 millions de francs affectés cette année par le ministère de la jeunesse et des sports à la rénovation de l'Insep permettront-ils à l'escrime française de se doter d'un outil de travail à la hauteur de ses résultats ? Patrice Menon et ses confrères n'osent y croire. « A force d'attendre, on devient fataliste », soupire l'entraîneur des fleurettistes.

G. v. K.

A l'Insep, dans l'antre de l'équipe de France

dimanche 28 octobre, ndr] m'a massacré une leçon parce qu'il était contrarié de ne pouvoir pratiquer certains gestes. » Et, il y a cinq ans, l'épéiste Rémy Delhomme avait terminé sa course dans un radiateur situé en bout de piste, se blessant grièvement au genou.

DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE

L'Insep est la maison de l'équipe de France d'escrime depuis un demi-siècle. Philippe Riboud, Philippe Boisse, Jean-François Lamour, Eric Srecki, Philippe Omnès, tous champions olympiques, y ont fait leur apprentissage du haut niveau. Au début des années 1990, les installations étant devenues trop exigües, le Centre national du fleuret féminin a été décentralisé sur Wattignies (Nord) avant de rejoindre Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Les hommes sont restés entre eux, le sabre disposant d'une salle spécifique. Aujourd'hui, une cinquantaine de tireurs s'entraînent à l'Insep. « Il faut souligner

l'abnégation des entraîneurs, qui ont réalisé des miracles quand la salle a été fermée pendant onze mois après les tempêtes de 1999, la verrière s'étant effondrée, assure Christian Tisseyre, le coordonnateur du pôle escrime de l'Insep. On s'est replié sur un autre bâtiment, et ils ont fait en sorte que les athlètes puissent se préparer normalement pour les Jeux de Sydney. Au bout, il y a eu cinq médailles. Le danger de ces succès, c'est qu'ils pourraient laisser croire que l'on peut obtenir durablement de bons résultats en se préparant dans de telles conditions. »

Les 300 millions de francs affectés cette année par le ministère de la jeunesse et des sports à la rénovation de l'Insep permettront-ils à l'escrime française de se doter d'un outil de travail à la hauteur de ses résultats ? Patrice Menon et ses confrères n'osent y croire. « A force d'attendre, on devient fataliste », soupire l'entraîneur des fleurettistes.

G. v. K.

Laura Flessel a réussi ses débuts dans sa vie de « maman-championne »

NÎMES

de notre envoyé spécial

C'est l'histoire d'une Allemande qui cherche la main d'une Françai-

se et d'une Française qui cherche le pied de l'Allemande. En finale de l'épreuve d'épée féminine des championnats du monde, samedi 27 octobre, Claudia Bokel et Laura Flessel ont joué au chat et à la souris. Forte de ses 183 centimètres, l'Allemande a cherché à profiter de son allonge pour toucher la Française à l'avant-bras. Depuis le début de la journée, chacune des adversaires successives de Laura Flessel avait succombé à l'un des coups favoris de la Guadeloupéenne, la touche au pied.

A quatorze secondes de la fin du temps réglementaire, la finale a basculé du côté de Claudia Bokel. Son adversaire, menée d'une tou-

che, a tenté de piquer un pied laissé – espérait-elle – sans défense. Mais l'Allemande a été plus rapide. Sa lame a plongé vers sa proie, cette main désormais offerte. Et Laura Flessel a rendu les armes (12-8, score final), cédant son titre et rangé pour quelque temps ses espoirs de devenir la première épéiste couronnée à trois reprises au niveau mondial. On avait connu des défaites plus amères : ne s'y trompant pas, ses coéquipières sont venues la soulever, rite en général réservé, chez les escrimeurs, au vainqueur.

« UNE FORCE MENTALE INCROYABLE »

« Avec deux mois d'entraînement, et alors qu'il y avait pas mal de gens pour penser que je serais ridicule, je m'en sors bien, a commenté la double championne olympique de 1996. Comme je l'espérais, je suis arrivée comme un grain de sable dans le mécanisme, et j'ai réussi à déstabiliser mes adversaires. » Ces championnats du monde constituaient la deuxième compétition disputée cette année par Laura Flessel, qui a accouché le 21 juin d'une petite Leïlou, présente samedi sur le podium, dans les bras de sa maman. Le tournoi de coupe du monde de Katowice (Pologne), fin septembre, avait servi de reprise de contact avec la compétition.

Mais l'épéiste savait que le temps lui manquerait pour retrouver sa plénitude physique. « J'ai beaucoup joué sur mon expérience, en essayant de bien gérer les matches et de rogner le capital confiance de mes adversaires », raconte-t-elle.

La performance de Laura Flessel n'est pas sans précédent : en 1992, la fleurettiste allemande Anja Fichtel avait conquis le titre olympique par équipes deux mois après son accouchement ; et Sophie Moressée-Pichot, l'ancienne coéquipière de Laura Flessel, avait obtenu un titre de championne de France de pentathlon moderne trois semaines après la fin de sa grossesse. « Ce qu'elle a fait est tout à fait exceptionnel, face à des adversaires qui avaient des mois de préparation derrière elles », estime Daniel Levavasseur, qui fut le maître d'armes de Laura Flessel pendant dix ans et continua de lui donner la leçon, en position assise, jusqu'au huitième mois de sa grossesse. « Elle a tiré avec une intelligence extrême et une force mentale incroyable. Son geste était sûr, mais, en finale, on a vu une petite fatigue se manifester au niveau des jambes. »

La vice-championne du monde affirme n'avoir rien ressenti de tel. A presque trente ans, Laura Fles-

sel, dont l'art de l'esquive et la rage de l'emporter semblent être intacts, sait qu'elle doit faire évoluer son jeu et ne pas seulement compter sur son explosivité si elle veut prolonger sa carrière jusqu'aux Jeux olympiques d'Athènes, en 2004, ce qui semble être son intention. « Je savais qu'il me faudrait pallier par la tactique mon manque de condition physique, dit-elle. Mais j'ai gagné en maturité et en patience, ce qui constituait jusqu'à maintenant mes deux points faibles. »

Plus de calcul, moins de spectacle : la jeune maman a sans doute attaqué à Nîmes le second versant de sa carrière d'épéiste. Sophie Moressée-Pichot et Valérie Barlois-Leroux, ses complices des Jeux d'Atlanta, en 1996, ont mis un terme à leurs carrières après Sydney. Une nouvelle génération arrive, auprès de laquelle Laura Flessel sait avoir un rôle à jouer, elle qui a contribué à faire de l'épée féminine une discipline reconnue. Mardi, elle disputera l'épreuve par équipes aux côtés de Marysa Baradji, dix-neuf ans, et de Maureen Nisma, vingt ans. Non, vraiment, rien ne sera plus désormais comme avant.

G.v.K.

ERIC BOMPARD

Cachemire



Paris 4^{ème} - 14, rue de Sévigné
Paris 7^{ème} - 46, rue du Bac
Paris 8^{ème} - 75, bd. Haussmann
Paris 16^{ème} - 17, rue Gustave Courbet
Paris 16^{ème} - 6, rue François Ponsard
Paris 17^{ème} - 81, rue Jouffroy d'Abbans
Neuilly - 28, rue Montrosier
Bordeaux - 25, rue des Remparts
Grenoble - 11, ave. Alsace Lorraine
Lille - 23, place du Théâtre
Lyon 2^{ème} - 15, rue du Plat
Marseille - 93, rue Paradis
Nantes - 8, rue Rubens
Nice - 4, rue Longchamp
Strasbourg - 22, rue des Juifs
Toulouse - 17, rue Antonin Mercié

Catalogue au 01 40 12 34 24
Internet : www.eric-bompard.fr



Les centres de formation de Lens et d'Auxerre inquiètent le ministère de la jeunesse et des sports

Un joueur de quinze ans attaque l'AJA devant la Ligue nationale de football

Alors qu'ils ont commencé leur enquête en vue d'agréer les centres de formation des clubs professionnels, les ministères de la jeunesse et des sports et de l'éducation nationale s'interrogent sur la capacité du RC Lens et de l'AJ Auxerre à assumer le suivi scolaire, le suivi médical et la réinsertion. Parallèlement, un joueur de quinze ans a saisi la LNF pour dénoncer le non-respect d'un contrat « aspirant » avec l'AJA.

S'ILS VEULENT continuer à toucher des subventions publiques (plafonnées à 15 millions de francs par an), les clubs de football professionnels devront, à partir de la prochaine saison, justifier d'un centre de formation « agréé » par le ministère de la jeunesse et des sports. Cette disposition de la loi Buffet figure dans un décret paru début septembre au *Journal officiel*.

Les modalités de ce nouvel « agrément » sont donc désormais connues de tous : chaque centre de formation va faire l'objet d'une « enquête interne », réalisée par les directions régionales de la jeunesse et des sports et par les rectors des villes concernées.

Alors que reviennent les premiers éléments de ces investigations, deux clubs professionnels « inquiètent » le ministère de la jeunesse et des sports et celui de l'éducation nationale : le RC Lens et l'AJ Auxerre. Les centres de formation de ces deux pensionnaires de la D1 ne seraient pas « à niveau » pour tout ce qui est relatif au volet extra-sportif : qualité de l'enseignement scolaire, suivi médical, insertion professionnelle (pour ceux qui ne deviendront pas footballeurs professionnels), ou encore capacité du centre à accueillir un nombre donné de stagiaires.

A propos du RC Lens, les « doutes » émis par l'administration concernent la taille du nouveau centre dont va prochainement se doter le club de l'Artois : le nombre de stagiaires y sera tel que l'on s'interroge sur la capacité du RC Lens à assumer un enseignement de qualité. Marie-George Buffet vient en tout cas de décliner l'invitation de Gervais Martel, le président du RC

Lens, qui souhaitait que la ministre vienne inaugurer son nouvel établissement, entièrement autofinancé par le club (95 millions de francs).

Concernant l'AJ Auxerre, il semblerait que Mme Buffet ait eu la puce à l'oreille en entendant les récits d'éducateurs et de jeunes joueurs de la banlieue nord-est de Paris : cette région, qui est la terre d'élection de la ministre (PCF), fait partie des terres de recrutement privilégiées de l'AJA en matière de recrutement de jeunes footballeurs. « Nous n'avons jamais eu la moindre remontrance des inspecteurs qui viennent régulièrement visiter notre centre. Au contraire, nous sommes plutôt montrés en exemple », s'étonne le responsable du recrutement auxerrois, Daniel Rolland. Et ce dernier de préciser que le centre de formation de l'AJA « obtient 80 % de réussite au bac » et qu'il a terminé « premier au classement effectué par la direction technique nationale de la Fédération française de football pour la saison 1999-2000 et deuxième pour la saison 2000-2001 ».

Ce classement, toutefois, s'intéresse principalement aux performances sportives des établisse-

ments, la FFF n'ayant que peu de moyens pour enquêter sur le reste. Au ministère de l'éducation nationale, le club bourguignon est tout particulièrement montré du doigt en raison de la présence d'une section sport-études dans un lycée de

La Fédération française de football s'intéresse surtout aux performances sportives de ces établissements, ayant peu de moyens pour juger le reste

la ville : « Il s'agit ni plus ni moins d'un centre de formation bis de l'AJ Auxerre », dit-on dans l'entourage de Jack Lang.

Ces réserves émises sur le centre de formation auxerrois s'accumulent alors que le club de l'Yonne vient d'être convoqué, pour le

Australie-France, la FIFA donne son aval

Le sélectionneur national, Roger Lemerre, s'appête à divulguer, mardi 30 octobre, la liste des joueurs retenus pour le déplacement controversé des Bleus en Australie. Après de nombreuses tergiversations, l'équipe de France devrait finalement être au complet pour disputer, dimanche 11 novembre, ce match amical à Melbourne. La pétition déposée à la Fédération internationale de football (FIFA) par quinze présidents de club, réclamant l'annulation de la rencontre, n'aura finalement pas été entendue. Ces derniers, possédant des champions du monde et d'Europe dans leurs équipes, contestaient la tenue de ce match aux antipodes, nécessitant un voyage de vingt-quatre heures.

La FIFA, qui avait d'abord « recommandé » de ne retenir qu'un joueur par club, s'est finalement rangée aux arguments des deux fédérations et laisse donc le libre choix aux sélectionneurs de composer leurs groupes comme ils l'entendent.

6 novembre, par la commission juridique de la Ligue nationale de football (LNF) sur le cas d'un footballeur de quinze ans. Bastien Buhler, originaire de Quimper, est dans une situation inextricable : après avoir signé, en novembre 2000, un « accord de non-sollicitation » en faveur de l'AJA (ce qui lui interdisait de signer un contrat avec tout autre club de D1), il se retrouve aujourd'hui avec une licence amateur à Auxerre.

Bastien Buhler avait pourtant signé, cet été, un contrat « aspirant » avec l'AJA mais celui-ci a été rejeté par la LNF car il avait été établi aux anciens tarifs (1 200 francs par mois) alors que de nouveaux barèmes ont été votés par la Ligue (2 800 francs). L'AJA n'a jamais renvoyé le contrat corrigé, préférant se donner du temps pour mieux juger de la qualité du joueur. Bastien Buhler a attendu, en vain, son nouveau contrat, avant de se voir proposer une licence amateur et une place au centre de formation.

Son père a alors saisi la LNF. « Mon fils est à 700 km de chez lui, il joue en amateur dans un club de football et je n'ai pas le moindre document qui me prouve qu'il est bien à Auxerre. Tout ceci est grave car Bastien peut être mis à la porte du centre et se retrouver sur le carreau pour ses études. En plus, il ne peut pas signer dans un autre club professionnel car ceux-ci ont déjà tous leur quota de contrats aspirants », s'offusque Gilbert Buhler.

Daniel Rolland a pris rendez-vous avec lui, afin de trouver un « accord à l'amiable » et éviter de voir l'affaire passer devant la Ligue. « Mon fils a signé un contrat de trois ans qui a été volontairement mal rédigé. Je ne me laisserai pas faire », insiste Gilbert Buhler.

Philippe Le Cœur et Frédéric Potet

En Coupe d'Europe de rugby, les clubs français se replacent

Castres et Toulouse préservent leurs chances

LA 3^e JOURNÉE de Coupe d'Europe de rugby a été plus profitable que les précédentes pour les clubs français, qui ont obtenu quatre victoires pour deux défaites. Le succès le plus inattendu est venu de Londres, où le Castres olympique de Raphaël Ibanez a nettement dominé les Harle-

quins du talonneur irlandais Keith Wood (39-17), dimanche 28 octobre. Les Castrais, en situation de crise depuis que leur entraîneur, Alain Gaillard, a été remercié, ont soigné la manière, en inscrivant quatre essais, grâce à l'ailier écossais Shaun Longstaff (15', 45') et au trois-quarts centre néo-zélandais Norman Berryman (29', 47'). Ce résultat permet aux Castrais de se replacer en deuxième position de la poule 4, derrière les Irlandais de la province de Munster, qu'ils retrouveront début janvier pour la sixième et dernière journée de la phase de qualification. « C'est une bonne surprise, on savait que la qualité était là, mais on n'arrivait pas à exprimer notre collectif. Cela restera mon seul match gagné comme entraîneur-joueur, car ce n'était qu'une décision provisoire », a commenté Raphaël Ibanez, le talonneur de Castres et de l'équipe de France. Rémi Trémoulet, l'entraîneur de Graulhet, devait prendre les commandes de la formation castraise dès le 29 octobre.

Après trois victoires consécutives en championnat de France, le Stade toulousain avait besoin de se relancer en Coupe d'Europe. Dimanche 28 octobre, les joueurs de Guy Novès n'ont eu aucun mal à prendre l'ascendant sur les Anglais de Newcastle, privés de leur buteur, Jonny Wilkinson. Brièvement menés au score après un drop de

David Walder (15'), Fabien Pelous et ses coéquipiers ont réagi en infligeant cinq essais aux Anglais en moins de quarante minutes, par Michel Marfaing (18'), Yannick Bru (23'), Frédéric Michalak (33'), Cédric Heymans (43') et Xavier Garbajosa (56'). Après ce net succès (33-13), les Toulousains, troisièmes de la poule 6, peuvent encore espérer une qualification pour les quarts de finale, à condition de gagner leurs trois dernières rencontres.

PARIS ET MONTFERRAND AUSSI

Samedi 27 octobre, le Stade français avait facilement dominé la province de l'Ulster (40-11). Les Parisiens, eux aussi en quête de rachat après leurs déconvenues en championnat de France, ont bousculé les Irlandais en première mi-temps, concluant leur domination par trois essais de Sylvain Marconnet, Fabien Galthié et Sylvain Jonnet. Moins emballée et moins emballante, la seconde mi-temps s'est achevée sur un nouvel essai inscrit dans les arrêts de jeu par Christophe Dominici. Le Stade français conserve la tête de sa poule, tout comme l'AS montferrandaise, beau vainqueur à Northampton, après une fin de match haletante (21-15), pendant laquelle l'équipe auvergnate, réduite à quatorze par l'expulsion du deuxième-ligne australien Troy Jaques, a fermement résisté aux assauts anglais.

Perpignan, en revanche, n'a pas su préserver son avance acquise sur les Anglais de Leicester, tenants de la Coupe d'Europe. Malgré la performance de l'ouvreur Thierry Lacroix, auteur de 30 points, les Catalans se sont inclinés (30-31) dans les arrêts de jeu, sur une pénalité de Steve Booth. La situation de l'USAP, troisième de sa poule, se complique, tout comme celle de Biarritz, battu chez les Gallois de Swansea (15-10).

E. C.

Première victoire en 12 matches pour le FC Nantes

LA 12^e JOURNÉE du championnat de France aura donc été la bonne pour le FC Nantes. Les champions de France ont décroché leur premier succès, de surcroît à l'extérieur, sur la pelouse du FC Sochaux (1-0), samedi 27 octobre. « C'est une énorme satisfaction », a avoué après la rencontre le capitaine et gardien de but des Canaris, Mickaël Landreau. Cette victoire doit servir de déclic aux hommes de Raynald Denoueix, qui doivent affronter, mardi 30 octobre, la Lazio Rome en Ligue des champions avec à la clé une qualification pour la deuxième phase.

Le Racing Club de Lens continue quant à lui son parcours et a obtenu à Rennes son huitième succès de

la saison, le quatrième à l'extérieur. Les joueurs de Joël Müller conservent leur fauteuil de leader et devançant leur voisin lillois d'un point. Un LOSC décidément intraitable à domicile, qui a enregistré face à Metz son sixième succès en six matches dans son stade Gri-monprez-Jooris. « C'est bien de ne pas perdre », s'est félicité l'entraîneur lillois, Vahid Halilhodzic, dont l'équipe reste invaincue en championnat. Une confiance importante en vue du rendez-vous de mercredi au stade Félix-Bollaert, face à Manchester United, où les Nordistes, d'ores et déjà éliminés de la Ligue des champions, tenteront d'arracher une place en Coupe de l'UEFA. Lyon, qui recevra Lille dimanche

4 novembre au stade Gerland et qui est également éliminé de la Ligue des champions, s'est incliné à Monaco (2-1) et n'a plus gagné en championnat depuis la 9^e journée (victoire sur Rennes 4-0). Favouri dans la course au titre, l'OL est désormais relégué à la quatrième place, à sept points des Lensois. A noter, enfin, le deuxième succès d'affilée du PSG (vainqueur de Bastia 1-0) et le carton réalisé par le promu lorientais aux dépens de Guingamp (6-2), grâce, notamment, au triplé de l'attaquant des Merlus, Jean-Claude Darcheville, nouveau meilleur buteur avec 9 réalisations.

E. La

Championnat de France de football de D1 (12^e journée)

LES RÉSULTATS

AUXERRE 2 - 0 MARSEILLE Fadiga (4 ^e) D. Cissé (32 ^e) * spectateurs 20 000	RENNES 1 - 2 LENS Arribagé (32 ^e) Ismaël (11 ^e et 13 ^e) * spectateurs 16 391	MONACO 2 - 1 LYON Bierhoff (67 ^e) Nonda (69 ^e) Givet (71 ^e , c.s.c.) * spectateurs 9 000	SOCHAUX 0 - 1 NANTES Devineau (52 ^e) * spectateurs 19 425	PARIS-SG 1 - 0 BASTIA Aloïso (27 ^e) * spectateurs 40 879	MONTPELLIER 2 - 0 TROYES Tourenne (45 ^e , c.s.c.) Fugier (88 ^e) * spectateurs 9 270	LORIENT 6 - 2 GUINGAMP Darcheville (9 ^e , 23 ^e , 83 ^e) Kroupi (59 ^e) Guel (71 ^e , 90 ^e) * spectateurs 13 674	LILLE 2 - 0 METZ Beck (31 ^e , s.p.) Tafforeau (36 ^e) * spectateurs 17 721	BORDEAUX 2 - 1 SEDAN Christian (70 ^e) Pauleta (79 ^e) * spectateurs 27 481
---	---	--	--	---	--	--	--	---

CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons Jaunes Rouges	
1 Lens	27	12	8	3	1	21	11	+10	25	1
2 Lille	26	12	7	5	0	14	5	+9	28	1
3 Auxerre	23	12	6	5	1	20	11	+9	11	1
4 Lyon	21	12	6	3	3	21	11	+10	19	2
5 Bordeaux	20	12	5	5	2	9	5	+4	19	1
6 Sochaux	19	12	5	4	3	19	14	+5	20	2
7 Paris-SG	19	12	4	7	1	15	10	+5	21	1
8 Troyes	17	12	5	2	5	15	14	+1	26	1
9 Lorient	15	12	4	3	5	21	20	+1	21	1
10 Monaco	15	12	4	3	5	12	12	0	25	2
11 Rennes	14	12	4	2	6	13	22	-9	20	3
12 Guingamp	14	12	4	2	6	11	21	-10	28	3
13 Bastia	13	12	4	1	7	10	15	-5	18	0
14 Montpellier	12	12	2	6	4	8	9	-1	30	3
15 Marseille	11	12	2	5	5	6	9	-3	26	3
16 Metz	10	12	3	1	8	6	14	-8	28	3
17 Sedan	8	12	1	5	6	10	18	-8	27	2
18 Nantes	7	12	1	4	7	7	17	-10	22	1

LE CHIFFRE

2 c'est le nombre de victoires consécutives du Paris-SG, qui a battu Bastia (1-0) au Parc des Princes une semaine après avoir gagné à Sedan (2-1). Cela ne lui était plus arrivé depuis octobre 2000.

LA PHRASE « Je pourrai au moins dire à la fin de ma carrière que j'ai été premier buteur à la fin de la 12^e journée. » Jean-Claude Darcheville (Lorient) auteur d'un triplé face à Guingamp.

LES BUTEURS 1. Darcheville (Lorient) + 3, 9 buts; 2. D. Cissé (Auxerre) +1, 8; 3. Frau (Sochaux, Moreira (Lens), 7.

LES PASSEURS 1. Pédrón (Lens) + 1, Le Pen (Lorient) + 3, 7 passes; 3. Frau (Sochaux) 5.

13^e JOURNÉE : Samedi 3 novembre : Nantes-Monaco ; Sedan-Montpellier ; Marseille-Rennes ; Guingamp-Sochaux ; Bastia-Lorient. Dimanche 4 novembre : Lens-Bordeaux ; Metz-Auxerre ; Troyes-Paris-SG ; Lyon-Lille.

SCIENCES ET AVENIR

Tétanos, coqueluche, hépatite A et B, diphtérie, poliomyélite, méningite

Une nouvelle maladie grave liée aux vaccinations

La liste des vaccins à risque

Foudre, tempêtes, tornades, pluie

Les maîtres du temps

Bioterrorisme : détection et remèdes

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

L'Open de tennis de Paris a débuté en l'absence de plusieurs joueurs majeurs

Les Américains Pete Sampras et Andre Agassi et l'Australien Pat Rafter ont déclaré forfait

Dernier des neuf tournois Masters Series, l'Open de tennis de Paris se déroule du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre au Palais omnisports de

Bercy. A deux semaines de la finale des Masters, qui aura lieu à Sydney, ce tournoi souffre notamment de l'absence des Américains Pete Sampras

(blessé) et Andre Agassi (jeune papa). Côté français, Sébastien Grosjean et Arnaud Clément ne semblent pas au meilleur de leur forme.

LE LABEL « Masters Series » garantit en principe aux neuf principaux tournois de l'ATP d'assurer la présence des trente meilleurs joueurs du monde. Ce ne sera pas le cas pour celui de Paris, dernier de la série, qui doit se dérouler dans le Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre. Les Américains Andre Agassi (n° 3) et Pete Sampras (n° 8), l'Australien Patrick Rafter (n° 4), pour ne parler que des mieux classés, ont officiellement annoncé qu'ils ne se rendraient pas à Paris.

Pete Sampras et Patrick Rafter renoncent en raison de blessures, l'un au bras, l'autre à l'épaule. Quant à Andre Agassi, il a expliqué que « le plus grand moment de sa vie » (son mariage avec l'ex-championne de tennis, Steffi Graf, qui vient tout juste de lui donner un enfant) l'avait incité à mettre entre parenthèses sa fin de saison.

« Il a la tête ailleurs, reconnaît avec bienveillance Alain Riou, le directeur du Tournoi Masters Series de Paris. En tant qu'organisateur, nous sommes déçus, mais les forfaits sont un phénomène récurrent ». On peut craindre toutefois que le grand public - 75 000 places sur l'ensemble de la semaine auraient déjà été vendues, ce qui est un record à Bercy - n'apprécie guère ce genre de désistement, s'agissant de joueurs contre lesquels les sanctions financières ont peu d'effets. Les sponsors impliqués dans l'épreuve pourraient

également déplorer l'absence de personnalités dont la notoriété médiatique dépasse largement le seul cadre du sport. « Le problème de fond est que l'engagement n'étant pas tenu, ce sont les organisateurs qui assument tous les risques, sans être protégés », finit par admettre Alain Riou.

Il y a, dans le cas du tournoi de Bercy, un problème de date : en fin de saison, les coups de fatigue et les blessures sont fréquents chez les joueurs. Certains d'entre eux peuvent également être tentés de manquer ce rendez-vous afin de mieux se préparer pour la prestigieuse finale des Masters Series, qui aura lieu à Sydney du 12 au 18 novembre, où seuls seront conviés les huit meilleurs du classement. Du côté des Australiens, on a pu craindre, quelques jours avant Bercy, la défection du récent vainqueur de l'US Open, Lleyton Hewitt (n° 2) pour cause de blessure, après son forfait la semaine der-

nière à Stockholm en Suède. Pour les joueurs des antipodes, une échéance capitale approche : la finale de la Coupe Davis qu'ils doivent disputer contre l'équipe de France à Melbourne du 30 novembre au 2 décembre.

UN SEUL VAINQUEUR FRANÇAIS

Le tournoi de Paris réussit peu aux joueurs français, à l'exception de Guy Forget, l'actuel capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, qui avait remporté la finale en 1991. Aucun joueur n'a atteint le stade des demi-finales depuis Arnaud Boetsch, en 1993.

L'édition 2001 ne se présente pas sous le meilleur augure au vu des résultats obtenus lors des dernières épreuves du circuit ATP. Dominé par le Chilien Marcelo Rios (6-4, 6-3) au tournoi indoor de Stockholm, Sébastien Grosjean (n° 8), meilleur classé parmi les Français, ne semble pas avoir retrouvé le niveau qui était le sien

avant l'entorse qu'il s'est donnée cet été. L'Aixoïse sait toutefois que le rendez-vous parisien peut lui permettre, mathématiquement, de se qualifier pour Sydney.

Arnaud Clément (n° 16), qui vient de se séparer de son entraîneur Philippe Rosant, a été battu, en huitième de finale du tournoi de Bâle, par le Suisse Michel Kratochvil (6-3, 1-6, 7-6), malgré quatre balles de match en sa faveur. Quant à Nicolas Escudé (n° 23), il n'a plus remporté de match dans les tournois ATP depuis l'US Open au début du mois de septembre.

Comme pour compenser ce déficit, ce sont à trois Français (Julien Boutter, Michael Llodra et Cédric Pioline) que vont revenir les trois invitations offertes par le comité du tournoi. A Bâle, Julien Boutter (n° 64), tombé en finale face au Suisse Roger Federer (7-6 [7/3], 6-4), avait créé un mini-événement après ses victoires successives sur le numéro 1 mondial, le Brésilien Gustavo Kuerten, et sur le Roumain Andrei Pavel, vainqueur du Masters Serie de Montréal. Michel Llodra est également parvenu en finale, au tournoi de Saint-Petersbourg où il a été battu par l'Allemand Rainer Schuettler (6-3, 6-4).

Enfin, Cédric Pioline (n° 71), malgré sa défaite à Bâle contre le Suédois Thomas Johansson (n° 18), semble, selon ses propres termes, avoir retrouvé « le bon rythme, la bonne frappe ». Le tirage au sort du vendredi 26 octobre ne lui a, hélas, pas été favorable. Dès le deuxième tour, il pourrait rencontrer le Russe Marat Safin, tenant du titre à Bercy.

Jean-Jacques Larrochelle

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez, qui a continué sa belle série à Antibes (76-79), et Gravelines, victorieux de Nancy (88-80 a.p.), se partagent toujours le fauteuil de leader du championnat de France au terme de la 4^e journée, dimanche 28 octobre.

■ **FOOTBALL** : Beauvais a conservé sa place de leader du championnat de D2 après son match nul obtenu à Châteauroux (0-0), tandis que l'AC Ajaccio, deuxième, a battu samedi 27 octobre Strasbourg (2-1) dans le match au sommet de la 14^e journée. A égalité de points (28), les Picards devançant les Corses grâce à une meilleure différence de buts (+ 10, contre + 9).

■ **Le Bayern Munich** a confirmé sa place de leader du championnat d'Allemagne en s'imposant à Cologne (0-2), samedi 27 octobre, lors de la 11^e journée. Le Bayer Leverkusen pointe en deuxième position, à un point, et demeure la seule équipe invaincue en Bundesliga après sa victoire contre le TSV 1860 Munich (1-4).

■ **Aston Villa** s'est hissé en tête du championnat d'Angleterre en battant Bolton (3-2), et en profitant du match nul entre Leeds, seule équipe encore invaincue, et Manchester United (1-1), samedi 27 octobre, lors de la 11^e journée.

■ **Le Deportivo La Corogne** a conservé la tête du championnat d'Espagne malgré sa défaite samedi 27 octobre à Madrid chez le Rayo Vallecano (2-1), lors de la 10^e journée. La Corogne compte un point d'avance sur le FC Barcelone, deuxième grâce à sa victoire devant le Betis Séville (3-0). Le Real Madrid (10^e) s'est imposé à Villarreal (2-3).

■ **Chievo Vérone**, qui a disposé du Torino (3-0), a conservé la tête du championnat d'Italie, à l'issue de la 9^e journée, dimanche 28 octobre. L'équipe véronaise compte désormais quatre points d'avance sur un trio formé par l'AS Rome, victorieuse de la Lazio Rome (2-0), le Milan AC, qui n'a pu l'emporter contre Bologne (0-0), et l'Inter Milan, auteur d'un match nul (0-0) devant la Juventus Turin.

■ **L'Autriche a obtenu son billet** pour un barrage contre la Turquie en éliminatoires de la Coupe du monde 2002, grâce à un match nul à Tel-Aviv contre Israël (1-1), en match en retard du groupe 7 de la zone Europe, samedi 27 octobre.

■ **GOLF** : le Sud-Africain Retief Goosen, vainqueur du dernier US Open, s'est adjugé l'Open de Madrid, en s'imposant en barrage face à l'Anglais Steve Webster, à l'issue du quatrième tour, disputé dimanche 28 octobre.

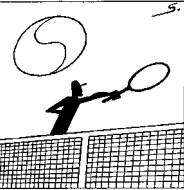
■ **PATINAGE** : l'Américaine Michelle Kwan a gagné samedi 27 octobre son sixième titre au Skate America, épreuve d'ouverture de la saison de patinage artistique, disputée à Colorado Springs. Son compatriote Tim Goebel a conservé son titre en devançant le Japonais Takeshi Honda.

■ **TENNIS** : le Russe Marat Safin a remporté pour la deuxième année d'affilée le tournoi de Saint-Petersbourg, en battant l'Allemand Rainer Schuettler 3-6, 6-3, 6-3, dimanche 28 octobre, en finale.

■ **Le Néerlandais Sjeng Schalken** a enlevé dimanche 28 octobre le tournoi de Stockholm, en battant en finale le Finlandais Jarkko Nieminen 3-6, 6-3, 6-3, 4-6, 6-3.

■ **Le Britannique Tim Henman** a gagné dimanche 28 octobre le tournoi de Bâle, en dominant en finale le Suisse Roger Federer 6-3, 6-4, 6-2.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 86 effectués samedi 27 octobre. Premier tirage : 6, 26, 28, 32, 34, 37 ; numéro complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 6 229 345 F (949 740 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 108 100 F (16 481 €) ; 4 numéros : 6 225 F (949 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 300 F (45,73 €) ; 2 numéros : 150 F (22,8 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). Second tirage : 2, 6, 9, 10, 27, 46 ; numéro complémentaire : 4. Rapports pour 6 numéros : 4 506 475 F (687 067 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 27 390 F (4 175 €) ; 4 numéros : 2 565 F (391 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 146 F (22,25 €) ; 2 numéros : 73 F (11,12 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 20 F (3,04 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €).



TENNIS

le cas pour celui de Paris, dernier de la série, qui doit se dérouler dans le Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre.

Lindsay Davenport favorite des Masters de Munich

Blessée au poignet gauche, l'Américaine Venus Williams, victorieuse cette saison à Wimbledon et à l'US Open, a déclaré forfait, samedi 28 octobre, pour les Masters féminins, dernière épreuve de la saison, qui débute lundi 29 octobre à Munich. « C'est une nouvelle très décevante pour la WTA, particulièrement après les confirmations répétées de sa volonté de participer », a indiqué l'organisateur du tournoi, Bart McGuire, sur le site Internet de la WTA (Women Tennis Association). L'absence de l'Américaine vient s'ajouter à celle de la Suisse Martina Hingis, qui a mis un terme à sa saison après une opération à la cheville droite courant octobre. L'Américaine Lindsay Davenport, vainqueur dimanche 29 octobre devant la Yougoslave Jelena Dokic 6-4, 6-1 à Linz (Autriche), de son troisième tournoi en trois semaines après Filderstadt et Zurich, se présentera à Munich comme la favorite de l'épreuve. Trois Françaises sont présentes à Munich : Amélie Mauresmo, Nathalie Tauziat et Sandrine Testud.

Pour sa part, la Belge Kim Clijsters, finaliste à Roland-Garros, a gagné le tournoi de Luxembourg en dominant en finale l'Américaine Lisa Raymond, 6-2, 6-2, dimanche 28 octobre.

Frédéric Covili et Régine Cavagnoud commencent la saison de ski en montant sur le podium

DES NOMBREUSES incertitudes liées à cet étrange début de saison de sports d'hiver - les Jeux olympiques pourront-ils vraiment se tenir à Salt Lake City ? La Fédération française de ski parviendra-t-elle à rémunérer ses athlètes et ses cadres jusqu'à la fin de l'hiver ? -, celles qui concernent l'état de santé de Régine Cavagnoud et l'éclat final du talent de Frédéric Covili n'étaient pas les moindres.



SKI

A ces questions, les deux Français ont répondu dès le premier week-end de compétition, à Sölden, en Autriche. Samedi 27 octobre, la fonceuse de La Clusaz (Haute-Savoie) a pris la troisième place du slalom géant, derrière l'Autri-

mal remise de sa lourde chute enregistrée en août, lors d'un stage de préparation au Chili : sa tête avait brutalement tapé le sol alors qu'elle avait enfourché une porte et elle s'était fait un déchirement du ligament externe du pied gauche.

Après cinq semaines de « repos forcé », Régine Cavagnoud avait avoué « un petit peu de mal au moment de la reprise », mais depuis, elle n'avait connu que des signes encourageants. « Je me sens d'aplomb », confiait-elle avant l'étape de Sölden : « J'adore la course, j'adore la Coupe du monde », insistait-elle, comme pour mieux se motiver.

Après avoir décroché, au printemps 2001, le globe de cristal qui couronne la meilleure spécialiste de Super-G, la Française se verrait bien franchir une nouvelle marche au classement général de la Coupe du monde : « J'ai déjà été deux fois

faibles » : « Mon buste ne va pas forcément avec mes jambes, et sur certains tracés, très tournants, je suis moins à l'aise. » A Tignes, il a senti que la somme de travail effectuée sur « les parties faciles, là où l'on perd le plus de temps en slalom géant », commençait à porter ses fruits. Derrière ses mots et son regard modestes perçait sa volonté de confirmer son coup d'éclat de Sankt-Anton et de tirer vers le haut le groupe des géantistes français. Deuxième de la première manche, il a « tout donné » dans la deuxième partie du géant de Sölden. « Je me suis battu comme un lion !, a-t-il confié à L'Equipe. Si mon style donne une impression de calme et de maîtrise, c'est parce que j'essaie de garder de la fluidité. Mais je vous assure que je suis à fond. »

« Mentalement, il était impressionnant », juge son entraîneur, Severiano Bottero. La victoire du Français est la première d'un géantiste français depuis le succès de Joël Chenal, en décembre 1999, à Alta Badia (Italie). Avec son petit gabarit (1,70 m ; 75 kg), Frédéric Covili est l'antithèse des meilleurs skieurs du moment, notamment des solides Autrichiens. En 2001, il avait pris la 11^e place du classement de la Coupe du monde de géant.

Ce premier succès en Coupe du monde, huit mois après sa médaille de bronze des championnats du monde, l'installe définitivement au poste de leader du groupe de géantistes, « le plus homogène » de l'équipe de France masculine de ski alpin, selon l'entraîneur Gilles Brenier. Ce groupe, en pleine confiance, présentera sans doute l'une des meilleures chances de médailles pour les Tricolores aux Jeux olympiques de Salt Lake City, en février. Sa première victoire, à vingt-cinq ans, pourrait donner des idées à Frédéric Covili, qui reconnaît que l'absence de l'as autrichien Hermann Maier, sévèrement blessé après un accident de moto survenu au cours de l'été, « ça peut motiver ».

Eric Collier

Les Européens hésitent à se rendre aux Etats-Unis

Les skieuses et les skieurs européens ont profité de la première étape de la Coupe du monde de ski alpin, à Sölden (Autriche), pour envisager un éventuel report des épreuves organisées fin novembre en Amérique du Nord, à Aspen et Vail, dans le Colorado, puis à Lake Louise (Canada). La Fédération internationale de ski (FIS) a enregistré les doléances de certains athlètes, peu enclins à prendre l'avion pour les Etats-Unis. « Je suis sûr que les courses auront lieu », a toutefois indiqué Gunther Hujara, le directeur de la Coupe du monde masculine. A toutes fins utiles, en cas d'événements « imprévisibles », la FIS travaille sur un site de remplacement. La station finlandaise de Levi a notamment été sollicitée. Les Américains sont, eux, plutôt pressés d'aller skier dans les Rocheuses. Quelques-uns soupçonnent les Européens de vouloir profiter des événements pour éviter ce voyage dont ils se passeraient volontiers. « La même chose se produit chaque année, proteste Bode Miller. C'est un prétexte facile et évident. » - (Avec AP.)

chienne Michaela Dorfmeister et la Suisse Sonja Nef. Le lendemain, le styliste des Ménuires (Savoie) s'est imposé, pour la première fois de sa carrière, devant l'Autrichien Stephan Eberharter et deux ex aequo, le Suédois Frederik Nyberg et la Suisse Michael Von Gruenigen.

Sur le glacier de Tignes (Savoie), où la crème du ski français s'était réunie peu avant que les géantistes ne partent pour l'Autriche, la rumeur disait Régine Cavagnoud

troisième. » C'est peut-être pour-quoi elle enrageait d'avoir été trop prudente dans la première manche, à Sölden.

Pour Frédéric Covili, l'entraînement estival avait également été marqué par une légère blessure : pouce gauche cassé en heurtant un piquet aux Deux-Alpes. Ce petit handicap a à peine perturbé le médaillé de bronze du slalom géant des championnats du monde de Sankt-Anton (Autriche). Il a continué à travailler ses « points

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

Il y a des événements qui méritent d'être développés...



3 journaux en 1 pour développer votre connaissance du monde

LES DOSSIERS

Faites le point sur les événements majeurs de l'Histoire

Chaque mois, *Le Monde Dossiers et documents* met en exergue, sous la forme de 2 cahiers, deux grands dossiers à la croisée de l'actualité et de l'Histoire : l'Islam aujourd'hui, les pays émergents de l'Asie du Sud-Est, l'Europe de l'euro... Constitué à partir d'articles parus dans *Le Monde*, les Dossiers sont un véritable vecteur de culture générale et une base de documentation unique.

LES CLÉS DE L'INFO

Le panoramique de l'actualité du mois

Dans chaque numéro, toute l'actualité du mois expliquée et analysée. Rédigées par des journalistes du Monde, les Clés de l'Info permettent aux lecteurs d'obtenir un panorama des événements en France et à l'étranger en un minimum de temps, et de mieux comprendre les mécanismes de l'actualité.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS Offre spéciale d'abonnement

Bulletin à retourner, dûment complété et accompagné de votre règlement à : Le Monde Dossiers et documents - Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je m'abonne au *Monde Dossiers et documents* pour 1 an, soit 11 numéros pour 128 F (19,51 €) seulement au lieu de 143 F (21,80 €).

Mme Mlle Mr 101 DDMQ1

Prénom

Nom

Adresse

Code postal Ville

Je choisis de régler en : Francs Euros

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

Par carte bancaire

.....

Date d'expiration [] [] [] []

Signature obligatoire :

Offre valable en France métropolitaine et jusqu'au 15/12/2001. Vous vous abonnez au Monde Dossiers et documents : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, plus tard, à quelques sociétés partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre

Brouillard, soleil et douceur

MARDI. L'anticyclone présent sur l'Europe s'affaïsse en Méditerranée, mais il dirige, à l'avant d'une perturbation sur les îles Britanniques, un flux de sud sur la France, favorisant la hausse des températures et la dissipation plus rapide des phénomènes brumeux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les bancs de brouillard se dissipent assez vite en matinée et le soleil prend le relais. Dans l'après-midi, il est contesté par des passages nuageux sur l'ouest de la Bretagne où le vent de sud-ouest se renforce peu à peu. Il fait de 19 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les phénomènes brumeux sont moins tenaces et le soleil s'impose dès la fin de matinée et jusqu'au crépuscule. Les températures sont exceptionnelles, de 19 à 24 degrés du nord au sud.

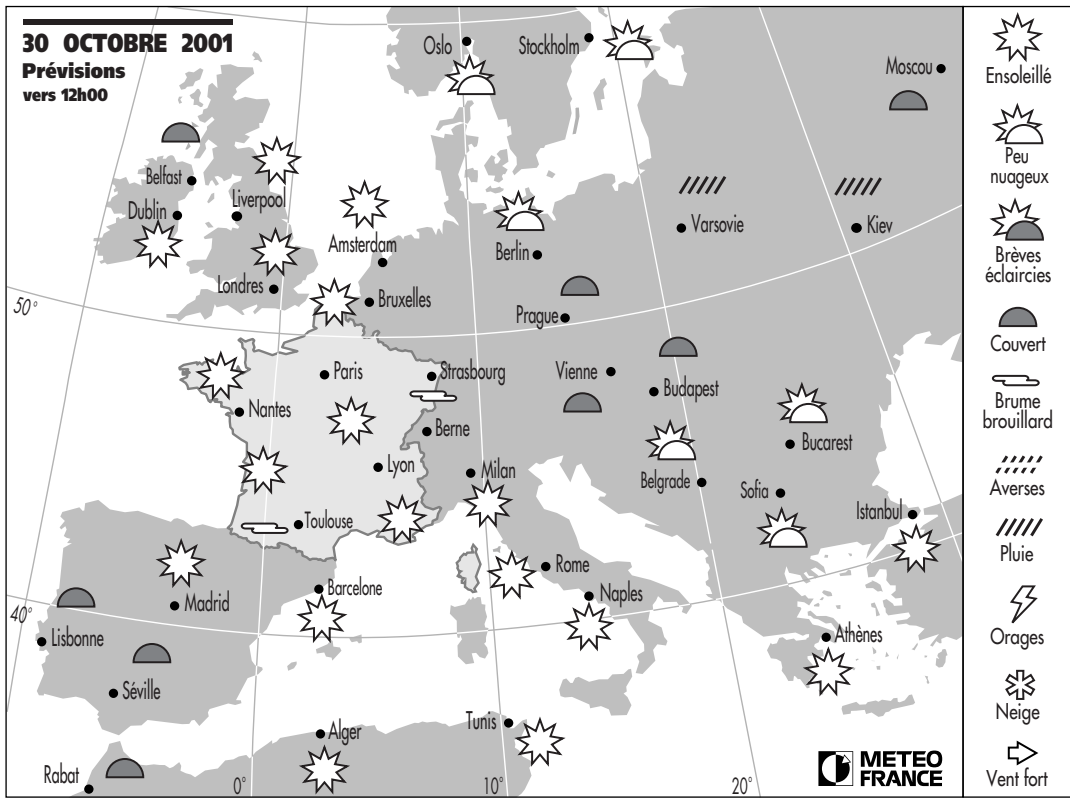
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les brouillards fréquents le matin tar-

dent parfois à se dissiper. L'après-midi se passe en général sous un ciel tout bleu. Les températures sont assez hétérogènes, de 18 à 20 degrés en général, mais 13 degrés sous grisaille tenace.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les brouillards dans les vallées ne s'attardent pas trop et laissent place à un soleil presque estival. En effet, les températures sont proches des records pour la saison, 24 à 28 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Plein soleil en montagne. Grisaille brumeuse dans les vallées, pouvant être tenace vers le Lyonnais. Températures de 20 à 22 degrés, localement moins, là où les brouillards vont traîner.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques nappes brumeuses matinales dans les vallées de l'arrière-pays, mais vite, c'est le soleil qui prend les rênes et ne les abandonne pas. Il fait de 22 à 25 degrés au meilleur moment.



LE CARNET DU VOYAGEUR

JARDINS. Spécialiste des jardins, le voyageur Mondes & Merveilles propose, dans sa programmation 2002, une sélection d'itinéraires européens sur ce thème. Avec, à dates déterminées, de petits groupes, constitués ou non, accompagnés de guides-conférenciers spécialisés. Renseignements au 01-42-60-34-54.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE. Le nouvel hôtel Four Seasons de Prague, situé sur les rives de la Vltava dans des bâtiments de style baroque et Renaissance, propose un forfait baroque à 4 880 F (744 €) par personne incluant les vols, 2 nuits en chambre double supérieure, les petits déjeuners et un billet de 1^{re} catégorie à l'Opéra national de la capitale tchèque. Du 1^{er} novembre au 31 mars 2002, à l'exception des fêtes de fin d'année, la troisième nuit est offerte. Réservations auprès de Facets VIP, au 01-53-42-35-00.

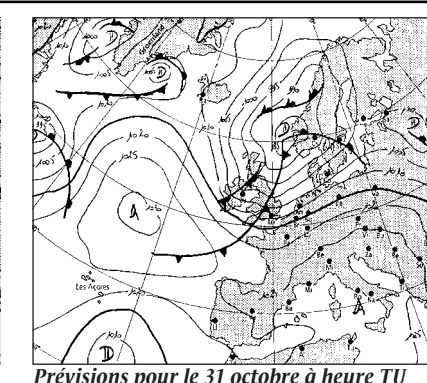
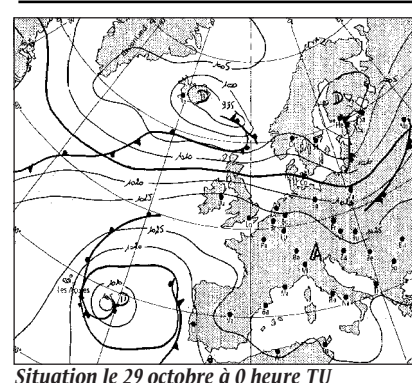
PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	11/22 S	NANCY	8/18 N
BIARRITZ	14/26 S	NANTES	11/23 S
BORDEAUX	12/23 S	NICE	13/21 S
BOURGES	7/19 S	PARIS	8/22 S
BREST	13/20 S	PAU	8/25 S
CAEN	10/22 S	PERPIGNAN	11/23 S
CHERBOURG	12/20 S	RENNES	13/20 S
CLERMONT-F.	5/20 S	ST-ETIENNE	10/21 S
DIJON	7/22 S	STRASBOURG	10/18 N
GRENOBLE	6/23 S	TOULOUSE	9/26 S
LILLE	12/20 S	TOURS	8/23 S
LIMOGES	8/23 S	FRANCFORT	8/16 S
LYON	7/22 S	CAYENNE	22/31 S
MARSEILLE	12/23 S	FORT-DE-FR.	25/29 P
		NOUMEA	21/28 S

PAPEETE	23/29 P	KIEV	6/8 P	VENISE	10/16 S	LE CAIRE	16/23 S
POINTE-A-PIT.	24/29 P	LISBONNE	18/24 C	VIENNE	12/16 C	NAIROBI	17/25 C
ST-DENIS-RE.	19/24 S	LIVERPOOL	13/18 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	15/28 S
		LONDRES	13/20 S	BRASILIA	21/30 S	RABAT	16/29 C
		LUXEMBOURG	9/15 S	BUENOS AIR.	13/18 C	TUNIS	17/25 S
		MADRID	10/23 S	CARACAS	25/30 S		
		MILAN	10/20 S	CHICAGO	6/14 C		
		MOSCOU	5/7 C	LIMA	15/18 C		
		MUNICH	10/13 C	LOS ANGELES	11/16 P		
		NAPLES	9/17 S	MEXICO	7/17 S		
		OSLO	8/16 S	MONTREAL	-2/7 S		
		PARIS	12/18 S	NEW YORK	8/16 S		
		PRAGUE	4/15 S	SAN FRANCIS.	12/14 P		
		ROME	13/22 S	SANTIAGO/CHI	9/23 S		
		SEVILLE	16/29 C	TORONTO	3/7 S		
		SOFIA	8/16 S	WASHINGTON	7/17 S		
		ST-PETERSB.	5/8 P	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	6/11 S	ALGER	13/25 S		
		TENERIFE	21/26 S	DAKAR	26/33 S		
		VARSOVIE	6/12 P	KINSHASA	22/30 P		

AMSTERDAM	13/18 S	ATHENES	14/23 S	BARCELONE	14/21 S	BELFAST	8/17 C	BELGRADE	8/18 S	BERLIN	9/17 S	BERNE	8/16 S	BRUXELLES	12/18 S	BUCAREST	4/15 S	BUDAPEST	9/17 C	COPENHAGUE	11/14 C	DUBLIN	8/19 S	FRANCFORT	8/16 S	GENEVE	10/18 S	HELSINKI	-1/8 P	ISTANBUL	11/15 S
-----------	---------	---------	---------	-----------	---------	---------	--------	----------	--------	--------	--------	-------	--------	-----------	---------	----------	--------	----------	--------	------------	---------	--------	--------	-----------	--------	--------	---------	----------	--------	----------	---------



ASTRONOMIE

Ciel de novembre

DISPARITION, apparition. Invisible, visible. En novembre, le ciel jouera à cache-cache, effectuera des tours de passe-passe... Si les nuages veulent bien lever leur rideau, le numéro de magie commencera dans la soirée du 3, vers 22 heures. Comme pour tout bon spectacle, il sera préférable de prendre place un peu avant, si possible muni de ses jumelles - de théâtre ou non. Là-haut, presque pleine, la Lune. A côté d'elle, cinquante fois plus petit, le point brillant de Saturne et de ses anneaux. Les deux vont se rapprocher, jusqu'à ce que le satellite occulte la planète. Ce rare et beau phénomène sera visible non seule-

ment en Europe mais aussi sur une bande allant du nord-ouest de l'Afrique jusqu'en Sibérie et au Japon. Après une heure d'éclipse, quel jeu ce sera pour les enfants (le 3 novembre est un samedi...) d'essayer de deviner par où Saturne sortira de sa cachette et d'être le premier à le voir !

Autre apparition qui distraira petits et grands - car l'émerveillement cosmique frappe sans distinction d'âge -, la fameuse tempête météoritique des Léonides. Cette année, rendez-vous est pris pour le 18 novembre, entre la Terre et les traînées de poussières laissées dans l'espace par la comète périodique 55P/Tempel-Tuttle. Tous les ans, donc, les Léonides - qui tirent leur nom du fait qu'elles semblent jaillir tout droit de la constellation du Lion - viennent embraser les nuits d'automne avec un pic d'activité en novembre. Malheureusement, les tempêtes promises ne sont pas toujours au rendez-vous et se résument parfois à de faibles crachins.

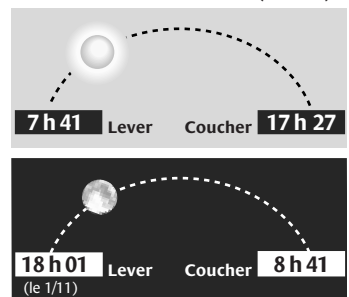
A priori, ces étoiles filantes sont splendides, car elles entrent dans l'atmosphère terrestre à la prodigieuse vitesse de 71 kilomètres par seconde, soit plus de 250 000 km/h.

Mais, pour les astronomes qui tentent de prévoir l'intensité du phénomène, toute la difficulté consiste à estimer correctement la répartition dans l'espace des poussières qui se sont échappées de leur comète mère depuis parfois des siècles. Ainsi, selon le modèle le plus fiable, celui du Britannique David Asher et de l'Australien Rob McNaught, notre planète rencontrera cette année les grains abandonnés dans l'espace en 1767, 1699 et 1866.

Selon leurs calculs, le millésime 2001 devrait être exceptionnel, avec des pointes de 15 000 étoiles filantes à l'heure (soit plus de quatre par seconde). Malheureusement pour nous, le spectacle concernera le Pacifique, l'est de l'Asie et l'ouest de l'Australie. Mais il ne faut pas se démoraliser. D'une part, nous ne devrions pas être totalement privés de lumineux bolides, que nous verrons d'autant mieux que la Lune sera pour ainsi dire absente le 18 novembre. D'autre part, il en va des prévisions « météorologiques » comme des prévisions météorologiques : parfois, les prévisionnistes se trompent...

Pierre Barthélemy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 255

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. En tapant dessus, vous pourrez communiquer. Plus moderne, mais il faut quand même taper. - II. Affirmation. Augmenté. - III. Exerça ses talents à Florence au XV^e siècle. Tout ce qui brille est bon pour lui. - IV. Si vous en avez un, tenez-le. Réserve de liquide. Point dans l'eau. - V. Sans tenue. Boucher les trous. - VI. Douce en chanson. Prit les mesures. - VII. Interroge. Mettent leur nez partout. Conjonction. - VIII. S'accroche aux

branches. Ses habitants étaient-ils un peu lourds ? - IX. Au mur ou au travail... il s'accroche. En main. - X. En francs ou en euros, il fait des réserves.

VERTICALEMENT

1. Filtre à l'entrée et à la sortie. - 2. Arrivés sans attendre. - 3. Très bonne disposition. - 4. Descendue brutalement. Impossibles de les prévoir. - 5. Grâce à Zeus, sa couvée est restée célèbre. - 6. Très mal fréquenté. Fait son lit à la campagne. - 7. Grossit

à vue d'œil. Epouse la forme de la coque. - 8. Deux points en opposition. Attire le lecteur. - 9. Mis en marche. Armes de bassacour. - 10. Fait du bien quand ça fait mal. Cheville dans l'herbe. - 11. Admiree par les masses. Liée après retournement. - 12. Ouvre les portes en grand.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 254

Horizontalement

I. Tocard. Rosse. - II. Amitiés. Rues. - III. Bn. TVA. Smart. - IV. Li. Einstein. - V. Ebène. Or. Tic. - VI. Australie. Na. - VII. Us. Iem. Cap. - VIII. Posent. Loi. - IX. Ivan. Réédité. - X. Nausées. Oser.

Verticalement

1. Tableautin. - 2. Omnibus. Va. - 3. Ci. Es. Pau. - 4. Attentions. - 5. Rivières. - 6. Dean. Amère. - 7. Sol. Nés. - 8. Stricte. - 9. Orme. Ea. Do. - 10. Suait. Plis. - 11. Serinin. Oté. - 12. Est. Cahier.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

N° 246

Brûler le temps

IMAGINEZ-VOUS seul(e) dans un canot de sauvetage, perdu(e) en mer, sans montre ni sablier. Vous possédez juste une fusée de détresse, un briquet et deux cordelettes. Votre seul moyen de mesurer le temps est de consumer ces cordelettes. Vous savez en effet que chacune d'elles brûle en exacte-

ment une heure, d'une extrémité à l'autre. Mais irrégulièrement, sans aucune proportionnalité entre le temps écoulé et la longueur de meche consommée. Il se trouve que vous devez lancer votre signal de détresse exactement quarante-cinq minutes après le coucher du soleil pour avoir la meilleure chance d'être repéré(e).

Quel moyen avez-vous de savoir quand les quarante-cinq minutes se seront écoulées ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 6 novembre.

Solution du jeu n° 245 paru dans Le Monde du 23 octobre.

Il y a 4 triangles entiers de périmètre 11 : (1, 5, 5), (2, 4, 5), (3, 3, 5) et (3, 4, 4). Il y a 4 triangles entiers de périmètre 14 : (2, 6, 6), (3, 5, 6), (4, 4, 6) et (4, 5, 5). Il y a autant de triangles entiers de périmètre 2 001 que de triangles entiers de périmètre 2 004. Plus généralement, il y a autant de triangles entiers de périmètre 2n-3 que de triangles entiers de

périmètre 2n. En effet, pour que les entiers strictement positifs a ≤ b ≤ c soient les trois longueurs des côtés d'un triangle entier de périmètre 2n, il faut et il suffit que a + b > c. A chaque triplet (a, b, c) représentant un triangle entier de périmètre 2n-3, il est clair qu'on peut associer (a+1, b+1, c+1) représentant un triangle entier de périmètre 2n. Il reste à montrer qu'il n'y en a pas d'autre. Si (a', b', c') représente un trian-

gle entier de périmètre 2n (avec a' ≤ b' ≤ c'), - on montre d'abord que a' > 1 ; en effet, si a' = 1, 1 + b' > c' et b' ≤ c' entraîne b' = c', donc 2b' + 1 = 2n, ce qui est impossible ; - on montre ensuite que (a = a' - 1, b = b' - 1, c = c' - 1) représente un triangle entier de périmètre 2n-3 ; en effet, a' + b' > c' s'écrit a + b ≥ c, mais on peut écarter le cas d'égalité puisque a + b + c serait pair et ne pourrait être égal à 2n-3.

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec *Le Monde*
DATÉ VENDREDI

MUSIQUE Le chanteur américain Michael Jackson publie, le 30 octobre, l'album *Invincible*, deux mois après avoir fêté ses trente ans de carrière solo. ● LE PETIT GARÇON du

groupe noir les Jackson Five est devenu dans les années 1980 le roi d'une musique populaire fédératrice et l'emblème de l'impérialisme culturel américain. ● LES ANNÉES 1990 avaient en

revanche tourné au cauchemar pour le chanteur, qui tente, dans ce nouveau disque, d'affirmer sa capacité de résistance. ● *INVINCIBLE* témoigne du talent toujours exceptionnel

de Michael Jackson. Mais, malgré une dizaine de titres solides, une faiblesse dans la direction artistique aboutit à un album trop long et à un tunnel de ballades sans personnalité. ● PLU-

SIEURS TITRES sont cosignés par Rodney Jerkins, jeune star de la production qui, avec d'autres, enrichit le rhythm'n'blues d'avant-gardisme hip-hop ou électronique.

Michael Jackson à la reconquête de son titre de roi de la pop

Le chanteur américain, qui vient de fêter trente années de carrière solo, publie le 30 octobre l'album « Invincible ». Superstar d'une musique fédératrice, icône de l'impérialisme culturel des Etats-Unis dans les années 1980, le plus gros vendeur de disques au monde sort d'une décennie cauchemardesque

QUATRE jours avant les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, Michael Jackson fêtait trente années de carrière solo au Madison Square Garden de New York. Un marathon de près de quatre heures en compagnie de ses intimes – Elizabeth Taylor, Marlon Brando, Liza Minnelli, Whitney Houston, Quincy Jones... – et héritiers putatifs – Britney Spears, le boys band N'Sync, Marc Anthony... – pour célébrer l'œuvre et le retour du roi autoproclamé de la pop, six ans après son dernier opus *HIStory*, mélange de tubes et de nouveaux titres. Ereinté le lendemain par la critique, ce show était aussi l'annonce de la campagne mondiale de promotion d'*Invincible*, nouvel album du chanteur, à paraître le 30 octobre. Un titre qui résonne comme l'affirmation d'une résistance (aux attaques dont le chanteur a fait l'objet pendant les années 1990) et d'une volonté de reconquête.

Longtemps, Michael Jackson a incarné la toute-puissance de l'Amérique. Son triomphe était autant celui d'un talent que d'une culture et d'une économie. L'essor du phénomène Michael Jackson, à l'aube des années 1980, avait annoncé une nouvelle forme de mondialisation. Si l'industrie du spectacle est depuis toujours le cheval de Troie du libéralisme américain, il y a eu un avant et un après *Thriller*. Quelques mois avant la sortie, en 1982, de cet album, dont plus de 50 millions d'exemplaires ont été vendus à ce jour, Michael Jackson était déjà une vedette internationale. Il est le préféré des fans au sein des Jackson Five, formation familiale fondée en 1969, dont il s'échappe dès 1972 pour mener une carrière solo. Mais c'est sa collaboration avec Quincy Jones, à partir de l'album *Off The Wall*, en 1979, qui parfait cette synthèse entre la simplicité de mélodies pop, l'énergie rock et la sensualité de la soul music. Il obéissait ainsi aux préceptes de son père spirituel, Berry Gordy, fondateur du label Tamla Motown, qui révolutionna, dans les années 1960, la musique américaine, en faisant de groupes noirs (Supremes, Temptations) les idoles d'un public blanc.

LE CULTE DE SON IMAGE

Elvis Presley s'était imposé comme le « King » du rock'n'roll et avait propagé une contre-culture qui se définissait dans le conflit des générations. Michael Jackson devient, lui, le « King of pop », roi d'une chanson populaire capable de séduire au-delà des classes d'âge, des clivages sociaux, des différences ethniques et géographiques. Armé de hits à la fois saisissants et oecuméniques comme *Billie Jean*, *Beat It* ou *Thriller*,

l'album du même nom allait être servi comme jamais par l'impact de l'image. Première superstar de l'ère du vidéoclip, Jackson vendait ses refrains autant qu'il diffusait le culte de son iconographie.

Enfant de la balle, sur les planches depuis l'âge de quatre ans, pur produit et promoteur de la grande usine à rêves, ce jeune homme fasciné par l'univers Disney amplifiait par les effets spéciaux du cinéma l'esthétique d'une musique de l'évasion. Son pas de danse le plus célèbre, le Moonwalk, stylisant la marche de l'homme sur la Lune, jouait d'ailleurs des effets de l'illusion. Une fuite de la réalité qui s'incarnera aussi dans sa volonté de transformer son visage, d'en gommer la négritude pour une mutation à l'image de ses désirs d'intégration et de *crossover*.

En 1988, le chanteur était une des principales motivations de la multinationale Sony pour acquérir la compagnie phonographique CBS (Columbia, Epic...). Les chansons, l'image de Michael Jackson et leur commercialisation étaient en phase avec les valeurs de l'Amérique de Ronald Reagan puis de George Bush : efficacité, richesse, optimisme, croyance dans les opportunités individuelles plutôt qu'en un idéal communautaire, mauvaise conscience sauvée par la charité, impérialisme des bons sentiments.

Sans forcément mettre en doute sa sincérité, en particulier lors de l'enregistrement de l'hymne caritatif *We Are The World* au profit des victimes de la famine en Afrique, on remarque que Michael Jackson aime prendre des poses messianiques et ne néglige pas de les faire fructifier. La chute du bloc commu-



Michael Jackson sur scène lors du concert « United We Stand », donné à Washington le 21 octobre en faveur des victimes des attentats du 11 septembre. Le chanteur s'était auparavant engagé pour l'Afrique, les pays de l'Est ou l'enfance malheureuse. Un impérialisme des bons sentiments ?

Un talent intact desservi par un manque de direction artistique

DANS le numéro de novembre du mensuel *Rock & Folk*, Patrick Eudeline, se fondant sur une écoute partielle d'*Invincible*, qualifie le nouveau disque de Michael Jackson de « réusite raisonnable ». Traduction exacte que – même s'il est donné régulièrement comme perdant depuis des années – l'on attend toujours musicalement le meilleur de Michael Jackson, qui, par son talent d'interprète, a donné à la musique populaire quelques hymnes intemporels.

D'emblée, l'enchaînement des trois premiers titres d'*Invincible* démontre qu'en matière de chansons rentre-dedans Michael Jackson a toujours la maîtrise de son art. Une rythmique poussée toujours plus avant vers un aspect robotique que des syncopes lointaines de claviers ramènent toutefois au swing du funk, cette voix fille/garçon qui s'économise ici sur les petits cris, la fluidité du phrasé et cette manière de se tenir à la crête de la mélodie, différencient toujours Michael Jackson du commun des suiveurs. Le Jackson 2001 se

trouve donc bien dans les tempos rapides d'*Unbreakable*, *Heartbreaker* ou *Invisible*, plus loin dans *Rock My World* – le premier single – ou l'agressivité rock de *2000 Watts* et *Privacy*.

D'où une réaction instinctive du corps, un appel vibrant à la danse. S'y ajoutent au moins deux ballades bien tournées. *Speechless*, qui débute a cappella dans la fragilité avant d'exacerber les codes de l'accompagnement violon-chœur et *Don't Walk Away*. Tel quel, *Invincible* tiendrait en moins de dix titres solides, sans qu'il soit besoin pour l'auditeur d'espérer retrouver l'esprit de la trilogie *Off the Wall/Thriller/Bad*, sommet créatif avec Quincy Jones qu'il faudra bien finir par considérer comme une parenthèse dans une carrière débutée en solo en 1972. Avec *Dangerous*, ces albums viennent d'être réédités augmentés d'extraits d'entretiens avec Quincy Jones, d'ébauches de titres ou d'inédits.

L'unique problème de Michael Jackson est que seul maître à bord il n'est pas certain

qu'il soit le meilleur juge de son travail. Il a beau s'entourer de nombreux auteurs compositeurs (jusqu'à cinq cosignataires avec lui), continuer à frôler l'excellence dès qu'il œuvre avec Rodney Jerkins, les faiblesses d'*Invincible* viennent globalement d'un manque de discernement dans la direction artistique.

LA TENTATION DE L'AUTO-CITATION

Les compositions sont trop longues – les seize titres de l'album atteignent un total de 77 minutes et 8 secondes –, les bonnes idées étirées comme si n'avaient été retenues que les versions *extended* de possibles hits. Un tunnel de ballades sans personnalité – *Butterflies*, *Heaven Can Wait*, *Cry...* – n'arrange rien. Quant à la tentation de l'autocitation de Jackson, elle est particulièrement sensible dans *Privacy* –, le thème récurrent des rapports avec la presse après *Leave Me Alone* (Laissez-moi tranquille) ou *Tabloid Junky* (Les drogués des tabloïds) – ou *Threatened*, décalque de

Thriller avec mort-vivant et narrateur fantomatique. Ce titre vient compléter la collection de personnages hors normes ou monstrueux tirés de l'imagerie du cinéma fantastique débutée dès 1973 avec *Ben*, un rat.

Tout dans *Invincible*, production, arrangements, interprétation, a toutefois été conçu à la microseconde pour imposer le succès. Ce qui n'est pas nécessairement contradictoire avec une volonté artistique. Reste l'émotion. L'humanité supposée du chanteur due à sa réclusion pour cause de maladie, l'apparence d'un passage de l'autre côté du miroir, dans un monde de rêves ou de cauchemars, rendent malaisée la perception d'une expression sensible. Ne serait-ce que pour tenter de déchiffrer ce mystère, *Invincible* est loin de laisser indifférent.

Sylvain Sicler

★ *Invincible*, 1 CD Epic 69400, distribué par Sony Music. Sortie mondiale le 30 octobre.

CONCERTS

Salle Gaveau

Vendredi 9 novembre - 20 h 30

Paul
BADURA - SKODA
Mozart, Schubert, Beethoven

Loc : 01 - 49 - 53 - 05 - 07

Valmalete

GAVEAU

01 - 49 - 53 - 05 - 07
www.sallegaveau.com
16 novembre - 20 h 30

José
VAN DAM
Orchestre philharmonique
de l'Opéra de Nice
Direction
Marco
GUIDARINI
Mozart-Berlioz-Lalo-Massenet-Bizet-Delibes

Les musiques noires américaines régénérées par les sorciers du son

LES TITRES les plus convaincants d'*Invincible*, le nouvel album de Michael Jackson, sont cosignés et réalisés par un jeune homme de vingt-trois ans, Rodney Jerkins. En engageant cette star montante de la production – comme il avait enrôlé, précédemment, les valeurs nouvelles de chaque époque : Jimmy Jam & Terry Lewis, Teddy Riley ou R. Kelly –, le grand prédateur pop tente de s'incruster dans un paysage des musiques noires américaines en pleine évolution.

Une large part de cette variété afro-américaine, version moderne de la soul music que l'on ne désigne plus aujourd'hui que sous le nom de r'n'b – prononcer « are n bi » –, reconnaît la dette qu'elle doit au créateur de *Billie Jean*, à ses fusions stylistiques, à ses clips, à la représentation positive et dépigmentée de ses racines rhythm'n'blues. La plupart des vedettes du genre ont un jour été fans de Michael Jackson et ont évolué à grands pas. Ces productions, dont les excès sirupeux et

les refrains aseptisés ont longtemps été la principale caractéristique, ont ces temps-ci tendance à allier leur efficacité commerciale à un culot artistique inédit.

L'apport des techniciens du hip-hop s'est révélé en cela décisif. Branches d'un même arbre soul, le rap et le r'n'b ont vite compris l'intérêt de travailler ensemble. Le premier pouvait bénéficier des mélodies et du sex-appeal du second, quand celui-ci bénéficiait du tranchant et de la crédibilité des musiques de rue, allant jusqu'à leur confier les clés des studios. Une variété hybride de producteur allait apparaître. Concepteur sonore formé à l'école du sample et du collage, ce type de compositeur et bidouilleur de luxe a pris une importance centrale dans l'élaboration des succès d'aujourd'hui, au point de souvent voler la vedette aux interprètes.

En symbole de ces ponts bâtis entre l'avant-gardisme hip-hop et les exigences de la variété d'apparat, Timothy Mosley, alias Timba-

land, dont les travaux ont largement inspiré ceux de Rodney Jerkins. Venu de Virginie, ce jeune homme rondouillard s'est montré aussi à l'aise avec le rap percutant de sa complice (et associée) Missy « Misdemeanor » Elliott qu'avec les vocalises lascives de poupées langoureuses comme Aaliyah ou SWV.

Caractérisé par le dépouillement des syncopes et des motifs percussifs aussi recherchés que minimalistes, l'art de Timbaland se nourrit de tradition soul et hip-hop autant que d'une ouverture à des musiques qui n'avaient que peu droit de cité dans la sphère r'n'b (techno, breakbeat, reggae digital, U.K. Garage ou musique indienne).

RECYCLAGES ÉLECTRONIQUES

Dans le sillage de Mosley, des sorciers du son brouillent les repères entre produits manufacturés et laboratoire de pointe. Dans une Amérique qui a longtemps ignoré ses DJ pionniers de Detroit et de Chicago, les musiques élec-

troniques commencent à pénétrer les bandes-son de la chanson populaire. Duo de producteurs parmi les plus en vue du moment, Pharell Williams et Chad Hugo – copains de lycée de Timbaland plus connus sous le nom des Neptunes – recyclent à leur façon les avancées de l'électronica dans les disques de Lil Kim, Foxy Brown, Noreaga, Kelis ou leur propre album, *In Search Of...*, enregistré sous le nom de NERD.

Restent les filles. Interprètes privilégiées de ces musiques, héroïnes forcément sexy de vidéos glamourieuses, elles ne sont pas toujours les marionnettes que l'on croit. A la tête du trio Destiny's Child, *girls band* le plus populaire de ces derniers mois, la toute jeune et jolie Beyoncé Knowles s'est révélée, par exemple, une *executive woman* redoutable, capable aussi de composer et produire (avec l'aide de son papa) un nouvel album, *Survivor*, rempli de singles réjouissants.

S. D.

OPERA
NATIONAL
DE PARIS

Dimanche soir
au
Palais Garnier

Musique
de chambre

Par les musiciens de
l'Orchestre de l'Opéra

Wolf - von Zemlinsky
Shoenberg

4 novembre - 20h30

Palais Garnier
Informations - Réservations
0 892 69 78 68
www.opera-de-paris.fr

L'enfance perdue de la Societas Raffaello Sanzio

La compagnie italienne met en scène une troublante exposition et la lecture dramatique d'un poème dans l'ancienne maison de correction de San Michele

ROME

de notre envoyé spécial

Au débouché du pont Sublicio, qui relie Trastevere et Testaccio, à deux cents mètres du Nuovo Sacher de Nanni Moretti, la façade de la prison pour enfants de San Michele (XVIII^e siècle) ne se distingue pas d'autres édifices romains. A un détail près : perché près d'un angle, un nu en haut-relief (XX^e siècle) brise ses chaînes et brandit un livre en appelant à la « pieuse joie du travail ». Dédicée à son initiateur, le pape Clément XI, une inscription plus explicite surmonte l'entrée de l'établissement. Elle signale une institution modèle – les détenus pouvaient y voir la lumière du jour – « pour la correction des adolescents perdus ». Durant deux siècles et demi, on corrigea d'arrache-pied, quitta à cheville aux murs les petites âmes rétives.

Le bâtiment forme l'aile sud du ministère des biens culturels. Il a été rénové récemment. Exécution pire que maladroite : fautive. Effectuée dans le même naturel impeccable que s'il s'agissait d'un quelconque palais, sans réflexion particulière sur la fonction qui régissait l'espace. A l'intérieur, le pre-

mier étage, proprement éviscéré, demeure muet hurlement. Il consiste en une nef saisissante, où s'alignent quatre niveaux de cellules minuscules – même aux proportions d'enfants de l'époque, entassés à dix par pièce. L'oreille tente d'imaginer. C'était pire.

Les lieux n'ont guère été utilisés jusqu'alors, hormis pour les *Confessions*, de Walter Manfrè. Attentif au travail de la Societas Raffaello Sanzio, le festival Romaeuropa a pensé que la prison San Michele serait à la mesure d'un nouveau projet. La troupe de Cesena n'a-t-elle pas toujours placé l'enfance au cœur de ses interrogations ? A la veille d'une nouvelle tournée en France où elle reprendra notamment *Giulio Cesare* (*Le Monde* du 15 juillet 1998) dans le cadre du Festival d'automne, la Raffaello Sanzio a décidé d'y déployer une exposition sur deux étages, et de proposer une « lecture dramatique » d'un poème tiré du recueil *Uovo di bocca* (*Euf de bouche*), de Claudia Castellucci, en cohérence avec les murs. Et avec ses espoirs fracassés.

Au premier étage, Romeo Castellucci a coupé le vaisseau carcéral en deux par un rideau translucide. Un



PIERO TAURO

« *Uovo di bocca* » (*Euf de bouche*), par la Societas Raffaello Sanzio. Avec, de gauche à droite, Claudia Castellucci (également auteur du poème), Chiara Guidi et Claudia Zannoni.

bélier blanc géant, semblable à celui qui ouvre *Giulio Cesare*, vient s'y cogner le front, dans un ahancement mécanique. Tout est dit. Au rez-de-chaussée, dans le réfectoire chaulé où les jeunes délinquants brodaient les parures du Vatican, le metteur en scène-scénographe a disposé une porte blanche qui bat sous l'effet d'un invisible appel d'air.

UNE HÉCATOMBE DE LAPINS

Sur un pilier, un diptyque représente une symbolique ovoïde, gravée dans le matériau de prédilection du plasticien : la silicone. L'un des panneaux sert d'accrochage à une toge de juge de la haute cour

belge. Taille : trois ans. En face, un bas-relief représente un ange, flèche en main, qui s'éloigne d'une hécatombe de lapins.

Mais la pièce la plus troublante consiste en deux pieds tendres, du même blanc siliconé, coupés au-dessus de la cheville et ornés de caractères hébraïques. Posés sur le sol, ils s'élèvent sur la pointe, comme s'ils esquissaient un mouvement de fuite, avant de reprendre, différemment, leur élan. Une merveille technologique, ou la vie même selon Edgar Poe. Le titre (*Vous n'avez vu aucune image, seulement une voix*) sonne comme une adresse. Un appel aux paroles qui empliront

l'espace le soir, pour la partie scénique de *Uovo di bocca*.

A son tour, l'espace du réfectoire est alors coupé en deux. Tandis que se déversent les bruits d'une manufacture tournant à plein régime, une lumière d'aube éclaire trois barils translucides, à demi-pleins d'eau, où les sauts de carpes se révèlent être ceux de petites mains qui tentent de repousser leur prison de plastique. Des enfants sont là, dont les cris fuseront de temps à autre. Trois reines s'alignent, en robe de mousseline crème et écharpes bleues. La plus jeune, en accord avec *Il Combattimento*, de Monteverdi (*Le Monde* du 13 octobre 2000), se déshabille avant de préparer son « euf de bouche » – concrétion obtenue avec l'alginate des dentistes –, en accoucher et s'évanouir.

Tandis que la parole « matérialisée » reste suspendue à un fil, les voix des deux autres femmes s'élèvent pour n'en faire qu'une, incantation venue d'un lointain intérieur chamanique, et questionnant sans relâche Dieu. « *On ne parle jamais mieux à Dieu*, dira Romeo Castellucci, *que lorsqu'on pense qu'il n'existe pas.* » Et pour illustrer l'unique matérialisme mystique de Raffaello Sanzio, un chien à trois pattes, débordant de joie, éveille la jeune mère des mots, avant de saluer chaleureusement le public.

Jean-Louis Perrier

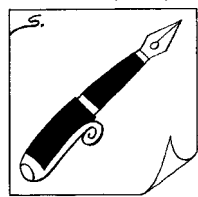
★ *Uovo di bocca* (*Euf de bouche*), par la Societas Raffaello Sanzio. Exposition de Romeo Castellucci et lecture dramatique mise en scène par Romeo Castellucci (texte de Claudia Castellucci et partition de Chiara Guidi). Durée : 50 minutes. A Paris le 2 décembre. Festival Romaeuropa, ex-prison pour enfants de San Michele, 25, via di San Michele, Rome. Tél. : 00-39-06-474-23-08.

Quatre pièces en France

- **Giulio Cesare**, à l'Odéon - Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudon, Paris-6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 7,62 € à 28,20 €. Du mardi au samedi à 20 heures ; dimanche à 15 heures. Du 8 au 18 novembre.
- **Bucchettino** (*Le Petit Poucet*), spectacle pour enfants présenté au Théâtre national de Chaillot à Paris, place du Trocadéro, Paris-16^e. Tél. : 01-53-65-30-00. De 4,5 € à 10,5 €. Du mardi au samedi à 14 h30 ; mercredi et samedi à 17 heures ; dimanche à 11 heures et 15 heures. Du 7 au 18 novembre.
- **Voyage au bout de la nuit**, au Maillon, 13, place André-Maurois à Strasbourg. Tél. : 03-88-27-61-81. De 12 € à 18,50 €. Du 29 novembre au 1^{er} décembre à 20 h 30.
- **Uovo di bocca** (*Euf de bouche*), en lecture simple, par l'Académie expérimentale des théâtres, au Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. Tél. : 01-44-95-98-10. Dimanche 2 décembre.

Un art qui veut refaire le monde

LES PÈLERINS DE LA MATIÈRE rassemble des textes disparates, essais et pièces, entretiens et commentaires, écrits durant quinze ans d'exercice par la Societas Raffaello Sanzio, depuis *Santa Sofia-théâtre khmer* (1985) – qui amorce la réflexion du groupe sur l'iconoclastie –, jusqu'à *Genesi* (2000). L'ouvrage témoigne de l'exigence, jamais démentie, de « recommencer de zéro », en réexaminant les fondations et les frontières du théâtre occidental. Quelques sentinentelles nommées Eschyle, Shakespeare ou Artaud, guident vers « un art qui ne veut pas reproduire le monde mais le refaire ».



BIBLIOGRAPHIE

Les attendus de cette révolution tiennent parfois plus du manifeste que de l'analyse. « *Ce qui m'intéresse : communiquer le moins possible* », lâche brutalement Romeo Castellucci, face aux rhéteurs de toutes origines. Non sans s'exposer, lui et les siens, plus directement qu'il n'y paraît. Non par excès de subjectivité, bien au contraire, mais en dessinant un collectif, baigné dans l'enfance et les contes de fées – et non pas la fable comme l'indique la traduction –, où la culture gréco-latine largement revendiquée, croise des références picturales (de la statuairerie antique à Duchamp, via Raphaël, évidemment) ;

philosophiques (d'Aristote à Wittgenstein) ; scientifiques, technologiques et même théâtrales.

« *Les Anciens se sont donné le théâtre pour un besoin élémentaire de complexité ; comme la violence contre nature des greffes et des élagages dans l'agriculture.* » Et d'interroger le greffon essentiel, celui qui est « une scène à la scène » : l'acteur, placé par eux à la conjonction de l'art conceptuel et d'un théâtre qui pourrait l'être.

« MÉFIANCE TOTALE »

Il n'est que d'examiner les « *Exercices delphiques* », ou « *exercices individuels de solitude* » de la troupe. Au choix : « *Acteur, salis la scène. Comme le cheval l'écurie. Comme le cochon la porcherie. Comme l'enfant son lit*... » « *Trouve un chien mort dans la rue, ramène-le chez toi et fais-l'en un ami*... » « *Jeûne de tout (jeûne compris) jusqu'au point de non-retour. Puis casse ça aussi*... » Injonctions qui se concluent par un retentissant : « *Méfiance totale à l'égard de l'art et des artistes.* »

J.-L. P.

★ *Les Pèlerins de la matière*, de Claudia et Romeo Castellucci. Traduit de l'italien par Karin Espinosa (en librairie le 7 novembre). Les Solitaires intempestifs, 200 p., 13,57 € (89,01 F).

A Beaune, les vendanges numériques du cinéma français

Les 11^{es} rencontres cinématographiques, sur fond d'une certaine euphorie, ont trop passé sous silence les problèmes

BEAUNE

de notre envoyé spécial

Rendus euphoriques par les résultats commerciaux du cinéma français, qui a gagné 10 % de part de marché depuis le début de l'année, rassurés par les récentes prises de position de la Commission européenne sur le maintien des aides nationales à la production, les participants aux 11^{es} rencontres cinématographiques de Beaune, qui ont eu lieu du 25 au 28 octobre, se sont offert un moment d'auto-congratulation matiné de prospective technologique. Le président des rencontres, Jean-Pierre Jeunet, se situant au carrefour de ces deux thématiques, puisqu'*Amélie Poulain*, le film le plus populaire de l'année, doit beaucoup aux technologies numériques.

Organisées par l'Association des réalisateurs producteurs (ARP), les rencontres sont d'abord la manifestation de la puissance de l'une des principales branches du lobby cinématographique en France. La commissaire européenne à la culture, la Luxembourgeoise Viviane Reding, l'a reconnu en venant commenter la récente communication de la Commission qui garantit l'existence, jusqu'en 2004, date à laquelle ils seront réexaminés, des systèmes d'aide nationaux à la production cinématographique. La direction de la concurrence et son commissaire ont accepté de faire une exception à la règle européenne qui interdit les aides, « *grâce à vous* », a dit la commissaire à la culture aux partici-

pants. M^{me} Reding a par ailleurs réaffirmé le refus européen de discuter culture et audiovisuel lors de la prochaine réunion de l'OMC, à Doha. Sur le front européen, les tenants d'une politique active en matière de cinéma ont avancé dans d'autres domaines, puisque la Banque européenne d'investissements devrait intervenir dans le financement des films. Jusqu'ici, seule la distribution était aidée, par l'intermédiaire du programme Media.

CAMÉRAS NUMÉRIQUES

Ce bulletin de victoire international s'est accompagné d'une grande discrétion quant aux problèmes propres à l'industrie cinématographique française. Les reproches adressés au Conseil supérieur de l'audiovisuel, à la suite de la baisse des obligations d'investissement dans la production de M6 et de TF1, n'ont pas été réitérés. Quant aux inquiétudes que l'évolution du groupe Vivendi Universal et de Canal+ suscite, elles n'ont été formulées que dans les couloirs et les dîners. Au contraire, Pascal Rogard, le délégué général de l'ARP, avait tenu à inviter Pierre Lescure. Le président de Canal+ a animé une table ronde consacrée aux « *nouvelles pratiques artistiques [et] à la nouvelle économie du cinéma* ».

L'irruption des petites caméras numériques (DV) a d'ores et déjà un impact sur la production française. Alors qu'en 2000 dix films seulement ont été tournés en les utilisant, le Centre national de la ciné-

matographie en a déjà recensé 16 en 2001. Mais le résultat esthétique est loin de faire l'unanimité, particulièrement chez les membres de l'ARP, qui comptent peu de praticiens de la DV dans leurs rangs (le réalisateur et directeur de la photographie Pierre-William Glenn a qualifié les films en DV de « *laids* »).

Si le débat sur l'esthétique de la prise de vues semble promis à une belle carrière, il est apparu que les vrais enjeux économiques se situaient plus au niveau de la post-production, dont les entreprises, qui ont lourdement investi dans les équipements numériques, se sont plaintes à la fois de la pingrerie des producteurs et de la concurrence

des studios européens, allemands en particulier, qui sont aidés par les gouvernements des Länder. La preuve que la reconnaissance par la Commission européenne des aides au cinéma peut mécontenter même des professionnels du cinéma.

Thomas Sotinel

EMI CLASSICS

Les "classiques" du théâtre d'opérette qui ont fait rêver et chanter des générations de mélomanes...

donne de la voix !

12 TITRES EN 2 CDS POUR LE PRIX D'1

OPÉRETTES

Les Mousquetaires au couvent
La Périchole
Le Pays du Sourire
Le Postillon de Lonjumeau
L'Auberge du Cheval blanc
La Belle Hélène
Les Cloches de Corneville
La Fille de Madame Angot
Les Saltimbanques
Valses de Vienne
La Veuve Joyeuse
Véronique

PRIX SPECIAL DE LANCEMENT

Pour la 1^{ère} fois disponibles dans leur version intégrale avec les dialogues parlés.

L'art américain du XX^e, jusqu'à Pollock

Une exposition-événement au Musée de Bordeaux, « Made in USA », 1908-1947

MADE IN USA. L'Art américain de 1908 à 1947. Musée des beaux-arts, place du Colonel-Raynal, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-20-56. Tous les jours, sauf mardi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre. Catalogue, éditions RMN/Seuil, 256 p., 35 € (229,56 francs).

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

On oubliera un parcours en yoyo, imposé par la disposition des salles du Musée de Bordeaux. On ne tiendra pas rigueur aux organisateurs d'un accrochage parfois trop dense. On ne chicanera pas non plus Eric de Chasse, commissaire de l'exposition, d'avoir privilégié tel artiste obscur, au détriment de tel autre méconnu. Car « Made in USA », qui propose une vision de l'art américain de 1908 à 1947, est un événement : c'est la première fois qu'en France nous est montré, par un des meilleurs spécialistes actuels du sujet, un panorama de l'Amérique pré-pollockienne (il y a toutefois deux Jackson Pollock, à la fin du parcours).

Eric de Chasse nous fait découvrir l'Amérique. Son dernier livre, intitulé *La Peinture efficace*, une histoire de l'abstraction aux Etats-Unis de 1910 à 1960 (Gallimard), donnait déjà un avant-goût de la promenade : la plupart des historiens d'art n'abordent la peinture américaine qu'avec la seconde guerre mondiale. Lui préfère écumer les archives, exhumer les artistes, et tente de montrer que le « triomphe de l'école de New York » a été précédé de quelques sérieuses escarmouches.

Parmi ces troupes de choc, il faut rendre hommage aux photographes. Sans remonter jusqu'à Brady et ses vues de la guerre de Séces-

sion, New York voit apparaître, avec le photographe Alfred Stieglitz, sa revue (*Camera work*) et sa galerie (291), une osmose entre art moderne et photographie qui mettra près de trois quarts de siècle à s'imposer dans les esprits. Ce n'est pas la seule originalité des premières salles de l'exposition : là où la plupart des historiens d'art ne voient dans l'art produit outre-Atlantique au début du XX^e siècle qu'un avatar de l'impressionnisme, Eric de Chasse montre, en les mettant en rapport avec la photographie, et en particulier les reportages de Lewis Hine sur le monde ouvrier et le travail des enfants, que les pionniers de la peinture américaine se soucient de montrer des paysages jusqu'alors inconnus, des villes dont on n'a pas encore compris qu'elles sont inhumaines, et formidablement excitantes. Du réalisme à l'état pur.

NULLE PART AILLEURS

Mais c'est aussi dans ce cercle que naissent les premières abstractions américaines, presque contemporaines de celles que Kandinsky met au point à Munich (Marsden Hartley découvre son travail à Berlin, et en tire une interprétation toute personnelle), ou Kupka à Paris. Paris d'où Morgan Russel et Stanton Macdonald-Wright rapportent l'idée d'un mouvement original, quoique sans doute inspiré par Delaunay, le « synchronisme ». C'est en revanche à New York que Joseph Stella peint en 1913 ce qui devrait être la véritable icône de l'art américain, *Bataille de lumières à Coney Island, Mardi-gras*. On remercia l'université de Yale, où elle est conservée, d'avoir prêté cette œuvre exceptionnelle.

C'est aussi à New York, en même temps qu'à Zurich, que se construit



« Naked Man with Knife », de Jackson Pollock (1938-1940). Huile sur toile, 127 x 91,4 cm.

le dadaïsme. Que des artistes daubent la machine, ou s'en inspirent. Il faut regarder les photographies de Paul Outerbridge, et en particulier sa *Table de cuisine* de 1935, pour comprendre à quel point le pop art, né un quart de siècle plus tard, plonge ses racines au plus profond de l'histoire de l'art américain.

Car certaines des œuvres montrées là n'ont d'équivalent nulle part ailleurs. C'est évidemment le cas d'Edward Hopper. Et celui de Gaston Lachaise, un sculpteur d'origine française, qu'il serait amusant d'exposer un jour au côté de Louise Bourgeois. C'est le cas de Thomas Hart Benton, de l'afro-américain Romare Bearden, de Philip Guston, ou Jacob Lawrence. Chacun pour-

suit, à sa manière, la tradition d'un réalisme social.

Peu à peu, à mesure que défile l'exposition, le visiteur se retrouve en terrain mieux connu. Stuart Davis, les abstraits des années 1930 et 1940 comme Roszak ou Biederman, ou encore l'exceptionnelle *Construction murale* de Burgoyne Diller. Les Gorky, les Calder, le Tobey, les photographies de Walker Evans ou Dorothea Lange, la sculpture de David Smith sont familières à beaucoup. On les retrouve dans une salle terminale, à l'accrochage sensible et intelligent, comme un baroudeur pataugeant au milieu du gué peut apprécier de voir l'autre vive.

Harry Bellet

Chronique d'une archéologie sous-marine en mer de Chine

LA MÉMOIRE ENLOUÉE DU BRUNÉI, Monum, La Conciergerie, 2, boulevard du Palais, Paris-1^{er}. Tél. : 01-53-73-78-53. Tous les jours de 9 h 30 à 19 heures, le mercredi de 9 h 30 à 23 heures. De 20 F (3,05 €) à 48 F (7,32 €). Catalogue sous la direction de Michel L'Hour, Textuel, diff. Le Seuil, trois volumes sous coffret, 366 p., 350 F (53,35 €). Jusqu'au 7 janvier.

La Conciergerie hésite entre deux mondes. Celui d'hier : ses salles gothiques (XIV^e siècle) accueillent un univers asiatique à peine plus récent – des témoignages de l'archipel indonésien, au tournant des XV^e et XVI^e siècles. Celui d'aujourd'hui : les images projetées sur une batterie d'écrans de toutes dimensions reflètent une campagne de fouilles sous-marines menées par des archéologues français en mer de Chine, il y a trois ans à peine. Quant au décor glissé sous les voûtes de pierre, il est à mi-chemin entre l'entrepôt et le laboratoire.

Le souhait de Michel L'Hour, commissaire de la manifestation et ingénieur de recherche au Département des recherches archéologiques sous-marines et sous-marines (Drassm), était de montrer les coulisses d'une fouille scientifique entreprise à plus de soixante mètres sous la surface de l'eau. Il est exaucé, même si le visiteur a du mal à se repérer dans cet apparent

bric-à-brac où les derniers équipements techniques font bon ménage avec un étalage de marché en plein vent. Pourtant, avant de s'engager dans ce dédale, on apercevra, se profilant derrière un écran translucide, une série de jarres, fil conducteur de l'exposition. Elles viennent de Chine, comme la majeure partie de la cargaison de la jonque dont la trouvaille est le prétexte de ce plaidoyer pour une archéologie sous-marine contrôlée.

LES ÉTAPES D'UN TRAVAIL RIGOUREUX

L'épave a été repérée, en 1997, au large du sultanat du Brunei, minuscule Etat riche en pétrole, niché sur la côte nord de Bornéo. C'est en effet un bateau affrété par la compagnie Elf Petroleum Asia qui découvre, à une quarantaine de kilomètres des côtes, une « anomalie » sur le fond boueux de la mer de Chine. Des archéologues sont convoqués. Le tumulus, qu'explore une équipe conduite par Michel L'Hour, révèle vite les restes d'une épave, ou plutôt de sa cargaison. Elf propose de financer la recherche (15 millions de francs). Le sultanat accepte l'offre. L'exploration va durer trois mois et mobiliser cent quarante personnes.

Une partie du matériel mis en œuvre est visible à la Conciergerie en trois dimensions ou en images : barge, robots sous-marins, laboratoire flottant, atelier à terre. L'exposition nous restitue sans périphrases les étapes d'un travail

rigoureux, un rien ingrat. On est loin du *Trésor de Rackham le Rouge*. D'ailleurs il ne s'agit pas de récupérer ici un stock de pierres précieuses, mais une banale cargaison : porcelaines bleu et blanc, céladons, jarres chinoises, thaï et vietnamiennes, perles de verres, bracelets de cuivre, barres de métal... Peu de pièces exceptionnelles – quelques aiguières destinées à l'exportation, deux récipients thaï en forme d'éléphants. On ne sait si les six petites pièces d'artillerie trouvées au fond de l'eau constituaient des armes défensives ou des éléments à négocier. Le navire qui allait ainsi alimenter les marchés périphériques du Sud-Est asiatique à partir de Malacca ou du golfe de Thaïlande devait mesurer de 22 à 25 mètres de long et de 8 à 10 mètres de large. Ses six cales devaient être affrétées par un ou plusieurs marchands.

C'est paradoxalement cette banalité qui est intéressante. Ce bateau n'est qu'un témoin, un jalon, du producteur au consommateur. La cargaison (environ 13 000 pièces), qui semble complète et qui n'a pas trop souffert du naufrage, nous donne une idée précise des circuits économiques de cette région à un moment où le monde va basculer : le naufrage de la jonque coïncide avec l'arrivée dans ces eaux des navigateurs portugais et espagnols qui vont bouleverser notablement les équilibres régionaux.

Emmanuel de Roux

La sensualité morbide du cinéaste Daniel Schmid

DANIEL SCHMID. RÉTROSPECTIVE. Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8^e. M^o Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. Du 19 octobre au 18 novembre.

La Galerie du Jeu de paume présente l'intégrale des films de Daniel Schmid. C'est l'occasion de découvrir l'unité d'une œuvre étonnante qui compte moins de quinze films en trente ans, longs et courts, fiction et documentaires confondus. Né en 1941 en Suisse, c'est en Allemagne que Schmid étudie le cinéma, et son nom est associé au renouveau du cinéma germanique du début des années 1970. Il est alors proche de Fassbinder, dont il adaptera au cinéma la pièce *L'Ombre des anges* en 1976. Tout comme lui, Schmid s'est attaqué à la lecture de conventions à première vue obsolètes mais chargées d'affects troubles et de pulsions tragiques, comme le mélo ou le drame histori-

que. Il n'est toutefois pas question pour lui d'essayer d'en exprimer significations sociales et psychologiques (les affres du petit-bourgeois allemand chez Fassbinder).

Le cinéma de Schmid est celui d'un esthète fasciné par l'apparente désuétude des formes, qu'il retravaille et dont il tente de retrouver les sources extracinématographiques. Son premier long métrage, *Cette nuit ou jamais* (1972), fut une révélation. C'est une fable qui s'appuie sur une coutume germano-suisse selon laquelle les domestiques prennent, l'espace d'une soirée, la place de leurs maîtres. Mais c'est *La Paloma* (1974) qui tracera très précisément, à travers le récit romantique de la passion amoureuse d'une cantatrice pour un aristocrate, les grandes lignes de son art. *Violanta* (1977) et *Hécate* (1982) confirmeront à la fois le projet esthétique du cinéaste et l'élégance de son style. Il s'agit dans les deux cas d'adaptations de roman et de récit mettant en jeu la violence des sentiments.

Schmid dépeint deux univers autonomes, presque abstraits, déterminés par une culture et des références avec lesquelles il s'agit moins d'avoir un rapport distancié qu'envoûté. La composition des plans qui effleure un baroque subtil et de grande classe, l'emploi de la musique, les réminiscences picturales, décrivent ainsi un monde dont le caractère construit, mental, rêvé est l'essence même. L'ensemble de sa filmographie confirmera cette disposition à préférer au monde réel ses doubles imaginaires. *Jenatsch* (1987) entremêle ainsi le présent avec le XVII^e siècle. S'attaquant au documentaire, Schmid réalise deux chefs-d'œuvre : *Le Baiser de Tosca* (1984), tourné à la Casa Verdi, maison de retraite des chanteurs d'opéra, et *Visage écrit* (1995), approche du théâtre kabuki. Pour un cinéaste attiré par les codes et les rites de la fiction romanesque, ces détours par le théâtre avaient valeur d'aveu.

Jean-François Rauger

NOUVEAU FILM

PRINCESSE MALGRÉ ELLE

■ Une jeune habitante de San Francisco apprend un jour qu'elle est, en réalité, une princesse et qu'il lui faut régner sur un petit pays d'Europe. Conformément à l'esprit de la plupart des productions de série (en l'espèce le monde vu par les studios Disney), *Princesse malgré elle* met à nu les oppositions les plus primaires et les plus simplistes. Ici l'Amérique s'oppose à l'Europe, la vulgarité démocratique plébéienne affronte l'élitisme aristocratique et désuet du Vieux Monde dans un rapport de mépris et de fascination mêlés. C'est dire que ce film sera un riche objet d'études pour qui voudra se pencher sur les mythologies populaires du XX^e siècle. Quant à ceux qui s'intéressent au cinéma...

J.-F. R.
Film américain de Gary Marshall. Avec Julie Andrews, Anne Hathaway, Heather Matarazzo. (1 h 55.)

SORTIR

PARIS

La Baraque

Cantine musicale ambulante, la Baraque installe son campement pendant deux semaines, square Stalingrad, au pied du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. Igor et Lily, les deux fondateurs de la Volière Dromesko, seront accompagnés cette année par Charles le Marabout, les frères Forman, marionnettistes tchèques, Sani, Pista et Feri, les musiciens hongrois, Pierre Meunier et Jean-Louis Couloc'h, les comédiens, et, enfin, leurs invités surprises, « faiseurs de tout poil » qui viendront se « faufiler dans ces entre-gens ». Chants, musique, numéros de cirque attendent le public. Soupe et vin seront servis. Théâtre de la Commune (Aubervilliers), 2, rue Edouard-Poisson. Du 31 octobre au 16 décembre. 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 heures, le dimanche ; relâche le lundi et les jeudis 8, 15, 22, 29 novembre, ainsi que le samedi 1^{er} et le dimanche 2 décembre. Tél. : 01-48-33-16-16. 70 F. Ouverture de la baraque une demi-heure avant le début du spectacle.

Où tu veux qu'on aille canaille ?

Interprétée par une troupe de jeunes artistes, cette comédie musicale en quatre actes et quatorze chansons mêle habilement humour et musique. Certes, on est assez loin des *Parapluies de Cherbourg* de Jacques Demy et Michel Legrand,

dont l'auteur des textes et des musiques est visiblement un fan, mais il se dégage de ce spectacle, qui alterne musique de jazz et rythmes antillais, une bonne humeur communicative.

Théâtre de l'Espace Jemmapes, 116, quai de Jemmapes, Paris-10^e. M^o Gare-de-l'Est. 20 h 30, du mercredi au samedi ; 18 heures, dimanche. Jusqu'au 4 novembre. Tél. : 01-48-03-11-09. 90 F et 130 F.

Jenny Holzer

Soucieuse de « garder le contact avec l'espace urbain », l'artiste américaine Jenny Holzer a pour « habitude de combiner ses installations d'intérieurs avec des projections de nuit sur les monuments » (*Le Monde* du 15 septembre). Mais les attentats du 11 septembre ont empêché les projections de la plasticienne-poète qui devaient accompagner son exposition à la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière. L'exposition s'achève ; c'est le moment de découvrir « ses mots, ses dits, ses proverbes, ses aphorismes, ses images faites pour les passants des villes et les flâneurs des parcs » qui seront projetés dans six coins de la capitale : colonne de la Grande Armée (place Vendôme), Pyramide du Louvre, colonnade du Louvre, église Saint-Eustache, Seine Pont-Neuf - square du Vert Galant, Panthéon. Projections Jenny Holzer, les 31 octobre, 1^{er}, 2, 3 et 4 novembre, de 18 h 30 à 22 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00 (de 10 heures à 18 heures).

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Rencontres internationales de cinéma à Paris

La 7^e édition propose une sélection de films inédits du monde entier ; un coup de cœur pour l'actrice Tilda Swinton (en sa présence) ; un portrait de l'Amérique d'aujourd'hui au travers de quatre films et d'un hommage à Christopher Munch ; deux univers à découvrir, celui du Russe Arthur Aristakjian et celui du Français Jacques Meilleurat ; des ateliers thématiques. Enfin, un Prix du public est attendu par un réalisateur.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. M^o Les Halles. Du 31 oct. au 11 nov. Horaires variables. 36 F, 29 F, 23 F (abonnés) ; carte 5 films : 130 F ; carte fidélité : 230 F (10 billets-10 séances).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Lecture-rencontre avec Nancy Huston avec Henry Bauchau, Peter Diener, Denis Hirson et Hubert Nyssen.

Théâtre Molière - Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris-3^e. M^o Rambuteau. 21 heures, le 30. Tél. : 01-44-54-53-00. 32,80 F.

Conviction intime et Projection privée de Rémi De Vos, mise en scène d'Alain Barsacq, avec Denis Cacheux, Sophie Daull et Valérie Delbore.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manceuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. 20 heures, du 30 octobre au 3 novembre. Tél. : 01-43-28-36-36. De 60 F à 120 F. Dernières.

Dernières lettres de Stalingrad mise en scène de Laurent Terzieff, avec Alexandre Mousset, Marie Sauvaneix et Stéphane Valensi.

Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6^e. M^o Vavin. 18 h 30, du mardi 30 octobre au samedi 3 novembre. Tél. : 01-45-44-57-34. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 12 janvier.

Kondition Pluriel Marie-Claude Poulin, Martin Kusch : Schème.

La Ménagerie de verre, 12, rue Léchervin, Paris-11^e. M^o Parmentier. 20 h 30, les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Wozzeck de Berg. Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœurs et Orchestre de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Pierre Strosser (mise en scène).

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 19 h 30, le 30. Tél. : 08-36-69-78-18. De 66 F à 577 F.

Mikhail Pletnev Œuvres de Bach, Beethoven, Chopin. Mikhail Pletnev (piano).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 20 heures, le 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 32,80 F à 308,30 F.

La Grande-Duchesse de Gérolstein Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e.

M^o Goncourt. 21 heures, les 30, 31 oct., 2, 3 nov. ; 15 heures, le 4 novembre. Tél. : 01-48-06-72-34. 100 F, 130 F.

Bugge Wesseltoft Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 30 octobre. Tél. : 01-49-25-89-99. 120 F.

Stomp La Cigale, 120, bd Rochechouart, Paris-18^e. M^o Pigalle. 20 h 30, le 30, 31 oct., 1^{er}, 2 nov., 17 heures et 20 h 30, le 3 novembre ; 16 heures, le 4 novembre. Tél. : 08-20-80-07-00. De 142 F à 235 F.

Talila et Ben Zimet Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6^e. M^o Odéon. 20 h 30, les 30, 31 oct., 1^{er}, 2, 3 nov., 17 heures, le 4 novembre. Tél. : 01-44-07-37-43. 90, 140 F.



STEINER, A FLEUR DE PEAU
Venez découvrir la collection des canapés STEINER à des conditions exceptionnelles du 29/10 au 20/11/2001.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE JEUDI 1^{er} NOVEMBRE

A PARIS : Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

Naissances

Les parents et les grands-parents partagent avec

Juliette,
la joie d'annoncer la naissance de

Gaspard ESSEVAZ-ROULET.

Les familles **ACHOU, BEAUBIAT, CANNAMELA** et **SIMONIAN, Nayla** et **Cyril**, les heureux parents, ont la joie d'annoncer la naissance du petit

Maxime,

le 24 septembre 2001, à Londres.

Mariages

Christine HAMAR GENDRE, Lise et **Patrice POLLISSARD** ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Julie et **Nicolas**,

célébré à Paris, le samedi 27 octobre 2001.

Anniversaires de mariage

Youssef à Asmae,

vingt-cinq ans déjà,

mais encore toute l'éternité avec toi.

Départ en retraite

Après dix-neuf déménagements, de Pau à Paris, en passant par Niamey, Bruxelles, New York, Washington, Téhéran, Amsterdam et Hongkong, et au terme de trente-quatre ans de vie active, dont dix-sept passés hors de France,

Philippe FERRAS

pose enfin ses valises.

Il a le bonheur avec Malène, son épouse, de se retirer à Nibelle en Sologne pour y vivre de nouveaux projets. Il y attend sa famille, ses anciens collègues de la DREE, de l'UAP et d'AXA, et ses amis de France et du monde entier.

223, avenue du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif étudiants année 2001

Décès

Tu nous as tellement fait rire

Patrick BENNETT,

que nous aurons le courage de te dire salut l'artiste.

Sacré moustique !

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 31 octobre 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

94, rue de Rennes, 75006 Paris.

Didier, Hanna, Noé, Michelle, André, Alexandre, Robert, Odile, Olivier, ont la douleur d'annoncer le départ de

Stéphanie BOUMENDIL,

âgée de trente-cinq ans, suite à une maladie grave.

La cérémonie aura lieu le vendredi 2 novembre 2001, à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, place Gambetta, Paris-20^e.

Plus que des fleurs, faites pour Fanny un don.

La famille ne reçoit pas.

Famille Boumendil, 34, rue Sainte-Marthe, 75010 Paris.

Dominique et Isabelle, ses filles, René, Annie et Michel, ses frères et sœur, leurs époux et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Robert COUTELLE,

ancien élève du Prytanée national militaire - 26 03, ancien combattant volontaire de la 2^e DB.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Brûlon, le 27 octobre 2001.

Ses amis de l'Ecole émancipée, Ses amis de l'EDMP, Ses amis de SUD-Education, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-Daniel CRESPIN,

survenu subitement à Paris, le vendredi 19 octobre 2001, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu au Père-Lachaise, le vendredi 26 octobre.

EDMP, 8, impasse Crozatier, 75012 Paris.

Mme Pierre Gutmann, son épouse, Claude et René Arlabosse, Olivia et Géraldine, ses enfants et petits-enfants, Brigitte Intuputi, sa belle-fille, Françoise et Yves Martin, Antoinette et Bertrand Schwartz, ses sœurs et beaux-frères, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GUTMANN,

L'inhumation a eu lieu le vendredi 26 octobre 2001, au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'équipe d'« histoire », Et l'équipe de la Sept-Vidéo ont la douleur de faire part de la disparition de

Floah PIPET,

à l'âge de trente-deux ans.

Une réunion se tiendra dimanche 28 octobre 2001, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13^e.

La levée du corps aura lieu le mardi 30 octobre, à 8 heures.

L'inhumation se fera dans le caveau familial, à Saint-Céré (Lot).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés à l'Association pour la recherche en neurochirurgie, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13^e.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

Mme Nathalie Schoeller, M. et Mme Frédéric Head, ses filles et son gendre, M. Jacques Schoeller et Mme Geneviève Flosi, son frère et sa belle-sœur, M. Blaise Menasseyre, Victoria et Nicholas Head, ses petits-enfants, Mme Miri Couderc, sa nièce, M. Jean-Marc Schlumberger, son beau-fils, Et toute la famille, font part du décès de

M. Guy SCHOELLER, créateur et directeur de la collection « Bouquins »,

survenu le 23 octobre 2001, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7^e.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière d'Auteuil.

25, rue d'Alembert, 75014 Paris. Moulin de Chanteleau, rue de la Chaussée, 60270 Gouvieux.

Le président, Les collaborateurs, Et les auteurs des Editions Robert Laffont, ont la tristesse de faire part du décès de

Guy SCHOELLER, créateur et directeur de la collection « Bouquins »,

survenu le mardi 23 octobre 2001, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7^e. (Le Monde du 26 octobre)

Anniversaires de décès

Il y a dix ans,

Gad GANEM

nous quittait.

Il fut un homme droit, intègre et bon.

Il est dans notre mémoire et dans notre cœur.

Les siens.

Colloques

L'Association des Amis de *Passages-ADAPes* et la revue *Passages*, avec le concours du Centre d'études et de prévision du ministère de l'intérieur, organisent le jeudi 8 novembre 2001, au Sénat, un colloque intitulé :

Citoyenneté élargie ou citoyenneté civilisée ?

Intervenants : Paul-Laurent Assoun, Philippe Barret, Serge Blisko, Nadir Boumaza, Michel Dreyfus-Schmidt, Mohamed Ghoulmi, Henri Guaino, François Heran, Blandine Kriegel, Philippe Lazar, Hervé Le Bras, Gérard Le Gall, Corinne Lepage, Emile Malet, Bertrand Marechaux, Jacques Reiller, François Scheer, Catherine Wihtol de Wenden, Michel Yahiel...

Informations et inscriptions : Tél. : 01-45-86-30-02. Fax : 01-44-23-98-24. E-mail : passages@club-internet.fr

Conférences

« Le cardinal Stefan Wyszyński et son rôle fondamental pour l'Eglise et la société après la seconde guerre mondiale en Pologne », le mercredi 7 novembre 2001, de 9 h 30 à 18 h 30, à ICP, 21, rue d'Assas, Paris-6^e, organisée par ICP, Paris-IV - Sorbonne, l'ambassade de Pologne et l'Institut polonais.

Renseignements et invitations au 01-53-93-90-15, 01-44-39-52-62.

Formations

DEA sciences de gestion du CNAM Régulation et management des services en réseaux : **eau et énergie** janvier-décembre 2002. Formation professionnalisée par la recherche (R. Leban).

Public ayant si possible une expérience professionnelle, cours le vendredi soir et le samedi matin.

Informations et inscriptions auprès de : Sébastien Cancel e-mail : cancel@cnam.fr Tél. : 01-40-27-21-09.

Le CNAM vous informe du prochain cycle « **Les activités de médiation** » (deux à quatre jours par mois selon options), de janvier 2002 à janvier 2003. Entraînement à la gestion des conflits en milieu organisationnel, familial ou social, avec possibilité de spécialisation.

Renseignements et inscriptions auprès de : Francis Mesguich. Tél. : 01-40-27-23-36. E-mail : mesguich@cnam.fr

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires

Uwe Bernhardt : « **Espace et signification. Réflexions à partir de la phénoménologie** ».

9 et 16 novembre, 18 heures-20 heures, 23 novembre, 18 h 30-20 h 30, 7 décembre, 19 h 30-21 h 30, 14 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphi A, 18 janvier, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Hélène Cixous : « **Ecrire avec une main d'enfant arrachée à un enfant** ».

10 novembre, amphi Stourdzé, 24 novembre, amphi Poincaré, 8 et 22 décembre, 12 et 26 janvier, amphi Stourdzé, 9 h 30-15 h 30, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Thorsten Botz-Bornstein : « **Nishida Kitarô : intuition, lieu, rêve** ».

7, 14, 21 et 28 novembre, 5 et 19 décembre, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Victor Kaploun : « **Projet philosophique de Nietzsche : entre la cité antique et l'Europe de demain** ».

6 et 13 novembre, amphi A, 20 novembre, amphi B, 27 novembre, amphi A, 18 heures-20 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Marie-Christine Hamon, Franz Kaltenbeck, Diana Kamienny-Boczkowski, Geneviève Morel et Michael Turnheim : « **Le psychanalyste mutant** ».

9 novembre, amphi A, 7 décembre, amphi B, 18 janvier, amphi A, 20 heures-22 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Concerts

Pour la sortie de son disque *Nomade's Land* (label Nocturne), **concerts du groupe Adidgio** :

les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre, à 20 h 30, Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11^e. Tél. : 01-47-00-48-87 ; le 2 novembre, à 21 heures, péniche Déclit, 7, quai Saint-Bernard, Paris-5^e. Tél. : 01-45-79-08-42.

Avec Alain Brühl, Bachir Mouhali et Pierre Navellou.

http : //www.chez.com/adidgio

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

A l'occasion de la parution des ouvrages des lauréats 2001 du Prix Le Monde

Les PUF et Le Monde organisent deux tables rondes mardi 6 novembre 2001:

Les biotechnologies confrontées au réel

La recherche appliquée au social

Collège de France - de 16h30 à 20 heures - Amphi Guillaume Budé - 11, place Marcelin-Berthelot - 75005 Paris
Entrée libre dans la mesure des places disponibles

OFUP, fph, MINISTERE DE LA RECHERCHE, M, FONDATION DE FRANCE, puf, France Culture, COLLEGE DE FRANCE

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom Prénom N° rue Code postal [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° rue Code postal [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Code Etablissement [] [] [] [] [] [] Code Guichet [] [] [] [] [] [] N° de compte [] [] [] [] [] [] Clé RIB [] [] [] [] [] []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FTTS}/min)

Le Monde (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le Monde VOYAGES

Découvrez le Vietnam de Hanoi à Ho Chi Minh-Ville

du 2 au 10 décembre 2001

Le Monde vous invite à rencontrer des personnalités politiques, économiques et culturelles dans les différentes villes visitées.

Prix par personne : 22 000 F TTC (3 353,88€) comprenant : le transport aérien sur vol régulier • l'hébergement 6 nuits • tous les repas (hors boissons alcoolisées) • les transferts • les taxes d'aéroports • l'assistance rapatriement • le visa d'entrée au Vietnam.

Extension possible aux temples d'Angkor.

Renseignements et inscriptions : Danielle Van Hooren ITI 12, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt LI 092 95 0028 Tél. : 01 46 05 44 33 - Fax : 01 46 05 57 88 E-mail : dvh@it-international.com

COORDINATION : JFD SYSTEM

LUNDI 29 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 16.10** Le Monde des idées. Thème : La fin de l'Histoire. Invité : Bernard-Henri Lévy. **LCI**
- 18.30** Paroles d'Europe. L'Europe lutte contre le terrorisme. **Public Sénat**
- 21.00** L'Histoire des Mayas. **Forum**
- 22.00** Vikings, nos ancêtres venus du nord. **Forum**
- 23.00** Morale et archéologie. **Forum**

MAGAZINES

- 16.05** Le Vrai Journal. Invité : Bernard Kouchner. **Canal +**
- 19.00** Explorer. L'invasion des serpents. Montagnes des Mayas. Cameramen de combat. **Nat. Geographic**
- 20.50** Jour après jour. Couples en crise. **France 2**
- 22.55** Complément d'enquête. Comment la France se protège-t-elle face à la menace ? **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 18.15** Georges Brassens. Je suis d'la mauvaise herbe. **TV 5**
- 18.55** Man Ray. Monsieur six secondes. **Histoire**
- 19.00** Pilot Guidés. La Mongolie. **Voyage**
- 19.00** Nature. L'Est sauvage. Le parc national de Tatra en Slovaquie. **Arte**
- 19.55** Raymond Barre. [3/4]. Un universitaire à Matignon. **Histoire**
- 20.15** Reportage. La Résistance silencieuse. **Arte**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.15 La Résistance silencieuse Isolées du monde sous leur tchadri, les femmes afghanes sont des silhouettes sans visage. Pourtant elles existent et il en est même qui résistent. Pendant l'été 2001, Stéphanie Carron et Khawar Rizvi ont suivi des militantes du réseau RAWA, l'Association révolutionnaire des femmes afghanes, qui s'est fait connaître en filmant l'exécution publique d'une femme. Autant que l'oppression des talibans, RAWA con-

- 20.30** Georges Brassens, les images de sa vie. **Planète**
- 21.00** Les Chercheurs de trésors. Dans le désert glacé de Chine. **National Geographic**
- 22.00** L'Empire des éléphants. Un éléphant grandit. **Odyssee**
- 22.25** Grand format. Hermann Gräbe. Le témoin qui en savait trop. **Arte**
- 22.30** La Fièvre des dinosaures. **Nat. Geographic**
- 23.05** Le Pèlerinage à La Mecque. **Odyssee**
- 23.20** Histoires d'ado. [5/5]. Jérôme, c'est moi. **France 3**
- 0.40** La Guerre en couleurs. Opération dragon. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Tennis. Tournoi messieurs de Paris (1^{er} jour). **Pathé Sport**
- 20.55** Football. Championnat anglais : Blackburn - Leicester. **Canal + vert**

MUSIQUE

- 20.05** Gershwin. *Un Américain à Paris*. Enregistré en 1976. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
- 21.00** La Périchole. Opéra d'offenbach. Par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand-Théâtre de Genève, dir. Marc Soustrou. **Mezzo**
- 21.00** Così fan tutte. Opéra de Mozart. Enregistré en 1987. Par l'Orchestre de l'Opéra de Sydney, dir. Peter Robinson. **Muzzik**

- 23.45** Maria Callas à Covent Garden. Covent Garden, février 1964. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 22.45** Au secours, elle me veut ! Pièce de Joseph Bologna. **TMC**

TÉLÉFILMS

- 19.00** Le Parfum de la dame en noir. Yves Boisset. **Festival**
- 19.05** Le Mystère de la montagne ensorcelée. Peter Rader. **Disney Channel**
- 20.30** Le Manoir enchanté. Paul Lynch. [1/3]. **Canal J**
- 20.40** Acte de vengeance. John Mackenzie. **Festival**
- 20.55** Fred et son orchestre. Michaëla Watteaux. **TF 1**
- 22.15** Ardéchois, cœur fidèle. Jean-Pierre Gallo. [1/3]. **Festival**
- 0.45** Les Beaux Quartiers. Jean Kerchbron. [1/3]. **TMC**

SÉRIES

- 21.40** 3^e planète après le Soleil. Just Your Average Dick (v.o.). Sally and Don's First Kiss (v.o.). **Série Club**
- 23.25** Invasion planète Terre. Le Pad'ar O. **13^{me} RUE**
- 0.10** New York District. Abus de pouvoir (v.o.). **13^{me} RUE**
- 0.50** Ally McBeal. Dites-le avec le sourire (v.o.). **Téva**
- 0.55** Chapeau melon et bottes de cuir. Mais qui est Steed ? **Série Club**

France 3

23.20 Jérôme, c'est moi Il a seize ans et demi et il prépare un BEP de production florale et maraîchère. Jérôme refuse de parler de ses problèmes de dos (« *puisqu'on ne peut rien y faire...* ») mais, pour le reste, il ne mâche pas ses mots. Il charrie ses copains, rabroue sa mère qui veut comprendre Internet et se défoule au karaoké. Un beau portrait de Christine Carrière, le dernier de la collection « Histoires d'ado », toujours diffusé aussi tard...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30** Studios ouvert. Comment placer son argent aujourd'hui ? **Public Sénat**
- 21.00** Mariage forcé, un viol légal ? **Forum**
- 22.00** Quand les femmes prennent le pouvoir. **Forum**
- 23.00** Il était une fois... les grands-mères. **Forum**

MAGAZINES

- 13.00** Explorer. L'invasion des serpents. Les montagnes des Mayas. Cameramen de combat. **National Geographic**
- 13.10** Zig Zag café. Invité : Lucie Aubrac. **TSR**
- 16.10** Saga-Cités. Ces médecins venus d'ailleurs. **France 3**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Michel Delpech. **Paris Première**
- 19.00** Archimède. Poussière. Principe d'incertitude. Les Houches. **Arte**
- 19.00** Explorer. Les crocs du serpent. Attraction animale. Sirènes des profondeurs. **National Geographic**
- 20.50** Normal, paranormal ? Les mystères de l'au-delà. **M 6**
- 20.55** Un an de plus. Invités : Henri Salvador ; Olivier Poussier ; Ababacar Diop ; Yann Rebillard ; Renée Leroux ; Françoise Cochet. **France 3**
- 22.15** Ça se discute. Peut-on vivre dans le mensonge ? **TV 5**
- 22.20** Y a un début à tout. **France 2**
- 22.30** Rock Press Club. Le rock gothique. **Canal Jimmy**
- 23.50** Art Attack. **Disney Channel**

DOCUMENTAIRES

- 17.00** Les Champions de la vague. **National Geographic**
- 17.00** Les Cavaliers du mythe. [8/12]. Gauchos de Patagonie. **La Cinquième**
- 17.05** Traque sauvage. [3/13]. Poursuite de gnous dans le Karoo. **Odyssee**
- 17.15** Les Mystères de l'histoire. Sacco et Vanzetti. **La Chaîne Histoire**
- 18.00** Civilisations perdues. Rome, le dernier empire. **La Chaîne Histoire**
- 18.00** La Lettonie entre la mémoire et l'oubli. **Histoire**
- 18.00** Hollywood Stories. Danny Glover et Brigitte Nielsen. **Paris Première**
- 18.30** Lonely Planet. Le Pakistan. **Planète**
- 18.30** Sous le charme du tigre. **National Geographic**
- 18.35** Les Grands Parcs canadiens. Juan de Fuca. **Odyssee**
- 19.00** Biographie. Bill Clinton, l'ambitieux. **Chaîne Histoire**

Le Monde TELEVISION

France 3

16.10 Saga-Cités : Ces médecins venus d'ailleurs Une fois de plus, l'excellent magazine hebdomadaire « Saga-Cités » explore les dysfonctionnements et les injustices d'une société française à plusieurs vitesses. Ce numéro s'arrête sur le cas des médecins (quelque 8 000) « à diplôme étranger » auxquels l'Hexagone n'accorde pas d'équivalences directes et soumis, de ce fait, à de longues années de discrimination et de précarité.

Arte

20.40 Théma : la chasse est ouverte Reportée au dernier moment, en septembre, pour faire place à une actualité autrement plus meurtrière, cette soirée sur la chasse est toujours de saison. Et si le téléspectateur ne changera vraisemblablement pas d'avis – pour ou contre la chasse –, cette Théma est de nature à perfectionner celui-ci, en apportant des éléments inattendus pour aller au-delà des idées toutes faites.

Canal +

0.00 Spécial NBA Michael Jordan, le meilleur joueur de basket de tous les temps, sextuple champion NBA avec les Chicago Bulls, reprend du service après trois années de retraite. Il arborera le maillot des Washington Wizards, équipe dont il est aussi actionnaire et qui avait accumulé les mauvais résultats l'an dernier. Le premier acte de ce médiatique et très attendu retour se déroulera à New York, contre les Knicks.

FILMS

- 20.35** La Ligne rouge ■■■ Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 165 min) O. **TSR**
- 20.45** Kiss of Death ■■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. **CineCinemas 3**
- 20.45** La Grande Illusion ■■■ Jean Renoir (France, 1937, 110 min) O. **CineClassics**



- 20.45** Opération dragon ■ Robert Clouse. Avec Bruce Lee, John Saxon, Jim Kelly (Etats-Unis, 1973, 100 min) O. **CineCinemas 1**
- 21.00** Entretien avec un vampire ■■ Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, v.o., 120 min) O. **Cinéstar 2**
- 21.00** Thérèse Raquin ■■ Marcel Carné (France - Italie, 1953, 100 min) O. **Histoire**
- 21.00** The Rocky Horror Picture Show ■■■ Jim Sharman (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 100 min) O. **Paris Première**
- 21.00** La Mort en direct ■■■ Bertrand Tavernier (Fr. - All., 1980, 135 min) O. **Téva**
- 22.15** Porte des Lilas ■■■ René Clair (France, 1957, 105 min). **TV 5**
- 22.25** La Banquière ■■■ Francis Girod (France, 1980, 125 min) O. **CineCinemas 1**
- 22.25** Pour rire ! ■■■ Lucas Belvaux (France, 1997, 100 min) O. **CineCinemas 2**
- 22.40** Les Voleurs ■■■ André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. **TPS Star**
- 23.10** Drôle de drame ■■■ Marcel Carné (France, 1937, 100 min) O. **CineClassics**
- 23.15** Deux ■■■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) O. **Téva**
- 0.30** L'Amour violé ■■■ Yannick Bellon (France, 1976, 110 min) O. **CineCinemas 1**

MARDI 30 OCTOBRE

FILMS

- 13.20** Les Voleurs ■■■ André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. **Cinéstar 2**
- 14.35** Kiss of Death ■■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. **CineCinemas 1**
- 15.15** L'Amour violé ■■■ Yannick Bellon (France, 1976, 115 min) O. **CineCinemas 3**
- 16.10** L'Ennui ■■■ Cédric Kahn (France - Portugal, 1998, 120 min) O. **TPS Star**
- 18.10** Hope and Glory ■■■■ John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 110 min) O. **TPS Star**
- 18.50** Les Voleurs ■■■ André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. **Cinéstar 1**
- 19.00** Les Sept Femmes de Barberousse ■■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 954, 105 min). **TCM**
- 19.05** La Famille Addams ■■■ Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1991, 85 min) O. **Disney Channel**
- 20.45** Philadelphia ■■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 125 min) O. **CineCinemas 3**
- 20.45** Les Diables ■■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1970, 110 min). **TCM**
- 20.45** Mystery Train ■■■■ Jim Jarmusch (EU - Jap., 1989, v.o., 110 min) O. **Cinéfaz**
- 20.45** Drôle de drame ■■■ Marcel Carné (France, 1937, 95 min) O. **CineClassics**



- 20.55** Le Fugitif ■■ Andrew Davis. Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward (Etats-Unis, 1993, 137 min) O. **TF 1**
- 21.00** Armageddon ■■■ Michael Bay (Etats-Unis, 1998, v.o., 145 min) O. **Cinéstar 2**
- 22.40** Irma la douce ■■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, v.o., 140 min) O. **Cinétoile**
- 22.40** Le Mystère des treize ■■■ J. Lee Thompson (Grande-Bretagne, 1967, 90 min). **TCM**



- 0.20** Soigne ta droite ■■■■ Jean-Luc Godard. Avec Carina Barone, Eloïse Beauce, Jane Birkin (France, 1987, 80 min) O. **Cinéfaz**
- 0.55** Les Vampires ■■■■ Mario Bava et Riccardo Freda (It., 1956, v.o., 80 min) O. **CineClassics**
- 1.40** Lune froide ■■■■ Patrick Bouchitey (France, 1991, 90 min) O. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20** Star Academy. **18.55** Le Bigdil. **19.50** Météo, Journal, Météo. **20.55** Fred et son orchestre. Téléfilm. Michaëla Watteaux. **22.40** On vous aura prévenus. **0.25** Football. Ligue des champions. **1.02** Météo. **1.05** Spécial Michael Jackson.

FRANCE 2

- 17.55** et **0.37** CD d'aujourd'hui. **18.00** Le Groupe. **18.30** Friends O. **18.55** On a tout essayé. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Jour après jour. Couples en crise. **22.55** Complément d'enquête. Comment la France se protège-t-elle face à la menace ? **0.20** Journal, Météo. **0.45** Tennis. Masters Séries.

FRANCE 3

- 18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.45** La Santé d'abord. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.15** Le Journal de l'escrime. **20.20** Loto foot. **20.25** Foot 3. **20.55** Questions pour un champion. Le tournoi des clubs. **22.50** Météo, Soir 3. **23.20** Histoires d'ado. [5/5]. Jérôme, c'est moi. **0.20** Aléas. Chroniques des hasards.

CANAL +

- **En clair jusqu'à 20.45**
- 18.30** Les Simpson O. **18.55 + de cinéma**. En direct. **19.30** Le Journal, Le Zapping. **19.55** Les Guignols de l'info. **20.05** Burger Quiz. **20.45** Anna et le roi. Film. Andy Tennant O. **23.05** Ordinary Decent Criminal. Film. Thaddeus O'Sullivan (v.o.) O. **0.40** Lundi boxe. **1.40** Football.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.40** Une folle journée. Téléfilm. Jack Sholder. **16.25** Alerte à Malibu. **17.25** Beverly Hills. **18.20** Star Academy. **18.55** Le Bigdil. **19.50** Météo, Journal, Météo. **20.55** Le Fugitif ■■ Film. Andrew Davis O. **23.15** Tant qu'il y aura un homme. **1.05** Les Coulisses de l'économie.

FRANCE 2

- 13.50** Derrick O. **15.55** Mort suspecte O. **16.45** Un livre. **16.55** Des chiffres et des lettres. **17.20** Qui est qui ? **17.55** et **0.27** CD d'aujourd'hui. **18.00** Le Groupe. **18.30** Friends O. **19.00** On a tout essayé. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Dr. Dolittle ■■ Film. Betty Thomas O. **22.20** Y a un début à tout. **0.05** Journal, Météo. **0.30** Tennis.

FRANCE 3

- 14.45** Parasite mortel. Téléfilm. B. L.Norton. **16.10** Saga-Cités. **16.35** MNK. **17.35** A toi l'actu@. **17.50** C'est pas sorcier. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.45** La Santé d'abord. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** Le Journal de l'escrime. **20.25** Tous égaux. **20.50** Un an de plus. **22.50** Météo, Soir 3. **23.25** La Mort du Chinois. Film. Jean-Louis Benoît O. **0.45** Libre court. Ligne de fuite. Court métrage.

CANAL +

- 14.00** Bone Collector. Film. Phillip Noyce O. **15.50** Surprises. **16.10 + clair**. **17.00** Le Sens des affaires. Film. Guy-Philippe Bertin O. ► **En clair jusqu'à 20.15**
- 18.30** Les Simpson O. **18.55 + de cinéma**. **19.30** Le Journal. **19.35** Le Journal, Le Zapping, Les Guignols de l'info. **20.05** La Grande Course. **20.15** Football. Ligue des champions. **20.45** Nantes - Lazio Rome. **22.45** Les autres rencontres de la soirée. **0.00** Soirée spéciale NBA. Le retour de Michael Jordan. **1.35** En direct. New York Knicks - Washington Wizards.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Nature. L'Est sauvage. **19.45** Arte info, Météo. **20.15** Reportage. La Résistance silencieuse. **20.45** La Femme d'à côté ■■■■ Film. François Truffaut. **22.25** Grand format. Hermann Gräbe. Le témoin qui en savait trop. **23.55** Court-circuit (le magazine). **0.45** Le Dernier Métro ■■ Film. François Truffaut O.

M 6

- 17.55** Le Flic de Shanghai O. **18.54** C Koa le mobile ? **18.55** Charmed O. **19.54** 6 minutes, Météo. **20.05** Madame est servie O. **20.39** Un jour à part. **20.40** Caméra Café, Décrochages info. **20.50** Blown Away. Film. Stephen Hopkins O. **23.05** Mortal Combat 2, destruction finale. Film. John R. Leonetti O. **0.40** Jazz 6. Maxi-Blues avec Lone Star Shootout.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Décibels. Exploration de l'oreille. Invité : Claude-Henri Chouard (L'Oreille musicale). **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Surpris par la poésie. **0.05** Du jour au lendemain. Jean Roudaut (Robert Pinget).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Festival de Salzbourg. Enregistré le 29 août, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : œuvres de Brahms, Dvorak. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. « Isn't It Romantic ? ».

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Concert. Tzimon Barto et Christoph Eschenbach, pianos, Frédéric Macarez et Eric Sammut, percussionnistes. *Sonate pour deux pianos et percussion, de Bartok ; Visions de l'Amen pour deux pianos, de Messiaen.* **22.00** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Reich.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.00** Grandir à l'ombre des hommes-liens. **16.00** Grandeur et décadence des pharaons. **17.00** Les Cavaliers du mythe. **17.30** 100 % question. **18.05** C dans l'air. **19.00** Archimède. **20.15** Reportage. Srebrenica, en quête de vérité. **20.40** Théma. La chasse est ouverte. **20.40** Les chasseurs sont de drôles d'oiseaux. **21.45** Chasse en famille. **22.35** Le Chasseur. **23.05** Music Planet 2Nite. Reamonn, Heyday. **0.00** La nuit s'anime. Bob et Margaret, ensemble pour le pire. **0.25** Ayez donc des gosses ! **0.55** Les Amants criminels ■■ Film. François Ozon O.

M 6

- 13.35** Le Fantôme de Halloween. Téléfilm. D.J. MacHale O. **15.10** Demain à la une O. **16.00** Crime Traveller O. **16.50** M comme musique. **17.30** Gundam Wing. **17.55** Le Flic de Shanghai O. **18.54** C Koa le mobile ? **18.55** Charmed O. **19.54** 6 minutes, Météo. **20.50** Madame est servie. **20.39** Un jour à part. **20.40** Caméra Café, Décrochages info. **20.50** Normal, paranormal ? Les mystères de l'au-delà. **22.55** Fenêtre sur meurtre. Téléfilm. Eric Till O. **0.30** Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Le tableau O.

FRANCE-CULTURE

- 19.30** In vivo. Le vieillissement. **20.30** Perspectives contemporaines. L'Improviste. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. La complainte d'un bandit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00** Le Jazz est un roman. **19.05** Le Tour d'écoute. **20.00** Un mardi idéal. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. « Isn't it this a Lovely Day ? ». **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00** Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Stravinsky. **20.40** Schumann, les dernières années. Œuvres de Schumann, Mendelssohn, R. Schumann, Dietrich, Wagner. **22.50** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haendel, Fasch, Bach, C.P.E. Bach, J.E. Bach.

Les cotes des films

- On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

La réouverture du tunnel du Mont-Blanc suscite des inquiétudes à Chamonix et les critiques des Verts

Les routiers sont satisfaits de cette décision franco-italienne. Bruxelles demande à la Suisse et à l'Autriche d'accepter plus de poids lourds

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Quelques jours après la catastrophe du tunnel du Gothard, l'annonce par le ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gaysot, et son homologue italien, Pietro Lunardi, de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc aux voitures, à partir du 15 décembre, puis aux poids lourds dans un seul sens de circulation « quelques semaines plus tard » (*Le Monde* daté 28-29 octobre) a soulevé une vague de protestations dans la vallée de Chamonix (Haute-Savoie). « C'est le pire des scénarios qui pouvait arriver », estime son maire, Michel Charlet (DVD).

Eric Fournier, son premier adjoint et vice-président (UDF) du conseil régional de Rhône-Alpes, chargé des transports, estime que « ces décisions sont techniquement ingérables sur le terrain. La circulation alternée entre les deux monotubes du Mont-Blanc et du Fréjus va provoquer la thrombose des vallées tant à Chamonix qu'en Maurienne ». Enfin l'Association pour le respect du site touristique du Mont-Blanc (ARSTMB), farouchement opposée au retour des

camions, annonce des actions « musclées » dans les prochains jours.

Responsable CFDT des pompiers de Haute-Savoie, Didier Mansot considère que les conditions de sécurité ne sont pas réunies

secours au moins tous les cent mètres. Ce n'est pas ce qui a été réalisé », précise-t-il.

Dans la vallée de la Maurienne (Savoie), conduisant au tunnel du Fréjus fréquenté quotidiennement par plus de 6 000 poids lourds, la

catastrophe qui a provoqué onze morts, selon un bilan provisoire. « Sa fréquentation pourrait atteindre 9 000 à 10 000 poids lourds par jour tant que le Mont-Blanc sera fermé », estime Antoine Fatiga, responsable de la CFDT Transports.

LE SILENCE D'YVES COCHET

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 28 octobre, Noël Mamère, candidat des Verts à la présidentielle, a qualifié cette décision de « bidouillage » et de « leurre ». « Ouvrir le tunnel aux poids lourds est illogique et dangereux » d'autant que la catastrophe du Mont-Blanc avait été due « à un camion en feu et non à un choc frontal lors d'une circulation à double sens ».

Denis Baupin, porte-parole des Verts, estime qu'« on ne peut pas jouer avec la sécurité des personnes » et demande que l'on attende les résultats de l'enquête du Gothard avant de prendre la moindre décision concernant le Mont-Blanc. Lundi, Yves Cochet, ministre de l'environnement, n'avait toujours pas réagi publiquement à cette décision.

L'entourage de M. Gaysot assu-

re que la circulation alternée est un « très net progrès en termes de sécurité ». La Fédération nationale des transporteurs routiers, tout en regrettant la complexité et le manque de souplesse du dispositif, considère que « l'important, c'est que le Mont-Blanc rouvre ». De l'autre côté des Alpes, dans une lettre ouverte au chef du gouvernement Silvio Berlusconi, les routiers italiens soutiennent que la fermeture du Gothard va leur faire perdre plus de 1 milliard d'euros et que la réouverture du Mont-Blanc est, pour eux, indispensable.

L'association suisse Transports et environnement a jugé « insensée » la décision de Paris et Rome. Selon elle, « il faut mettre en place des solutions plus durables que des emplâtres sur une jambe de bois et remettre en question globalement la politique des transports en Europe ». Pour l'instant, la Commission de Bruxelles s'est limitée à demander à la Suisse et à l'Autriche d'accepter temporairement plus de poids lourds afin d'éviter l'engorgement du trafic.

Philippe Révil (avec Marcel Scotto à Paris)

Tunnel du Gothard : le nombre des disparus ramené à 35

Dix corps avaient été délogés, dimanche 28 octobre, du tunnel du Gothard (Suisse). La dépouille de la onzième victime, le conducteur de l'un des poids lourds à l'origine de la catastrophe survenue mercredi 24, n'avait pas encore été récupérée. La police helvétique pense que ce bilan ne devrait pas beaucoup s'alourdir. Le nombre de personnes portées disparues, initialement estimé à 200, a été ramené à 35, après vérification auprès des différents services d'urgence. Dimanche, 400 personnes se sont réunies pour une cérémonie dans l'église d'Airolo, village du Tessin suisse proche du tunnel. Dans le tunnel, des équipes ont achevé samedi le travail de renforcement de la voûte, dont une partie s'est effondrée dans la fournaise, qui a dépassé un moment les 1 000 degrés Celsius. Des légistes doivent examiner lundi le lieu de l'accident afin de déterminer notamment s'il y reste d'autres cadavres. - (Reuters.)

pour un passage des camions au Mont-Blanc, même dans un seul sens. « Ce qui est primordial en cas d'incendie et d'épaisses fumées, c'est la présence d'une galerie parallèle de sécurité dotée d'issues de

réouverture du Mont-Blanc est accueillie avec soulagement. Même si demeurent encore des inquiétudes sur le report d'une partie du trafic du Gothard (Suisse), fermé pour de longs mois après la

Les principaux opérateurs de télévision par satellite américains veulent fusionner

LE MAGNAT australo-américain des médias, Rupert Murdoch, subit un échec cinglant aux Etats-Unis. Ses négociations menées patiemment depuis dix-huit mois avec General Motors pour que le groupe automobile lui cède sa filiale Hughes Electronics, propriétaire du bouquet de télévision numérique par satellite DirecTV, ont avorté dans la nuit de dimanche à lundi 29 octobre. Le conseil d'administration de General Motors a annoncé qu'il céda finalement Hughes Electronics - et donc les 10,3 millions d'abonnés de DirecTV aux Etats-Unis - à EchoStar, le numéro deux de la télévision par satellite aux Etats-Unis. La transaction s'effectuera pour un montant total de 26 milliards de dollars (29 milliards d'euros), en actions et en numéraire. Charles Ergen, le président d'EchoStar, qui était entré dans la course en août dernier pour contrer les

ambitions de Rupert Murdoch, a garanti qu'il avait obtenu les 5,5 milliards de dollars en liquide, notamment grâce à un prêt de la Deutsche Bank.

DirecTV avait été un véritable pionnier. Le 4 août 1994, soit près de dix ans après le lancement de Canal+ en France, naissait aux Etats-Unis la première offre importante de chaînes thématiques. Grâce à un équipement de réception, fabriqué notamment par le groupe français Thomson, les téléspectateurs avaient d'un coup accès à 150 programmes différents. Considéré comme un « événement phénoménal » par le pape de l'audiovisuel payant outre-Atlantique, Paul Kagan, ce premier bouquet a su trouver rapidement sa rentabilité et conserver une avance considérable sur ses concurrents.

Rupert Murdoch a jeté l'éponge samedi 27 octobre, en s'avouant « déçu de l'inaction

du conseil d'administration [de General Motors] ». Il a dû renoncer au plus beau coup de sa carrière et reste très déçu de ne pas pouvoir ajouter une pièce maîtresse dans son puzzle mondial de la télévision payante par satellite - son groupe étant déjà présent en Grande-Bretagne avec BSKyB et en Asie avec StarTV. Aux Etats-Unis, il n'est pas directement présent dans ce secteur mais a développé le réseau câblé Fox.

NAISSANCE D'UN GÉANT

EchoStar vient juste de déloger, à la fin de l'été, ses premiers bénéficiaires trimestriels. Le nouvel ensemble devrait donner naissance, mi-2002, à un géant de la télévision par satellite outre-Atlantique. Baptisé EchoStar sur tout le territoire, ce bouquet de chaînes comptera 16,7 millions d'abonnés et emploiera 14 000 personnes. L'opération doit encore

être formellement avalisée par les actionnaires de General Motors, ceux d'EchoStar ayant déjà donné leur aval par écrit, et par les autorités américaines de la concurrence. Leur feu vert risque d'être d'autant plus délicat que cette entité détient 91 % du marché de la télévision par satellite aux Etats-Unis. Ce sera un véritable test en matière de concentration pour l'administration Bush. Rupert Murdoch n'a pas manqué de rappeler qu'« il n'y aura pas de choix pour des millions de consommateurs dans l'Amérique rurale », en faisant allusion aux zones non desservies par le câble. Le géant des médias pourrait activer ses réseaux dans le gouvernement Bush et au sein de l'autorité de tutelle, la Federal Communication Commission, pour tenter de bloquer une telle opération.

Nicole Vulser

François Fillon, député RPR de la Sarthe et président de la région Pays-de-la-Loire, au « Grand jury RTL - "Le Monde" - LCI » « Je souhaite que l'on renonce à cette espèce de folie qu'est l'indépendance du parquet »

« Le ministre de l'intérieur vient d'annoncer la mise en chantier d'un centre de détention à Borgo qui pourrait permettre le rapprochement des détenus nationalistes et de leurs familles. Qu'en pensez-vous ?

- C'est le signe que la méthode Jospin a complètement échoué. Le premier ministre avait expliqué qu'en faisant des efforts vis-à-vis des nationalistes il allait progressivement obtenir la paix et la renonciation des nationalistes à la lutte armée. Il n'a rien obtenu du tout, la lutte armée a repris de plus belle et la seule réponse que le gouvernement apporte vise à accorder une concession supplémentaire aux nationalistes. Ce processus est condamné, plus personne ne croit à sa réussite. Il est donc urgent que Lionel Jospin en suspende l'examen par le Parlement.

- En quoi une telle suspension permettrait de régler le problème corse ?

- En quoi sa poursuite permettrait-elle de le régler ? A chaque étape du processus, on voit les nationalistes remporter une victoire, et les Corses, qui ne souhaitent pas aller trop loin dans l'autonomie, une défaite. On ne peut sortir de cette situation de blocage que d'une manière démocratique, en interrogeant les Corses.

- Pourquoi récusiez-vous, pour la Corse, des libertés locales que vous réclamez pour l'ensemble des régions françaises ?

- Nous sommes tous favorables à ce que la Corse ait un statut particulier qui tienne compte de ses spécificités. Mais nous ne sommes pas favorables à ce que la Corse sorte de la République. Si on veut traiter le problème corse à part, on aura un problème basque dans un délai très court et un problème breton dans un délai plus court qu'on ne

le croit parce qu'on est en train d'amorcer une conception de la République qui conduit à la communautarisation.

- Mais vous-mêmes, vous proposez de larges délégations de compétence à l'échelon local...

- Toutes les régions françaises ont besoin de liberté. Il n'y a pas que la Corse qui, aujourd'hui, étouffe dans les structures que l'Etat continue de lui imposer, alors qu'il est en situation d'échec dans la plupart des missions qui sont les siennes. Pour sauver l'Etat, ce que je souhaite, il faut le débarrasser de toute une série de missions qu'il accomplit très mal et que les collectivités locales font mieux que lui, comme la formation professionnelle, le logement, la sécurité de proximité, la politique sociale.

- Le gouvernement et le PS semblent décidés à sortir de l'« angélisme » en matière de sécurité. Les approuvez-vous ?

- Ce revirement est un peu touchant et un peu tardif. Tout d'un coup, la gauche découvre l'insécurité dans les banlieues qui est une donnée permanente de ces quinze dernières années. Le mal a des racines profondes, mais il n'a été combattu ni dans les faits, ni dans les actes, ni surtout par l'état d'esprit général qui a été celui de la gauche ces dernières années. Aujourd'hui, ce n'est plus possible de rester dans cette situation parce que c'est le pacte républicain qui est en cause.

- Que préconisez-vous ?

- Pour lutter contre l'insécurité, il faut une mobilisation générale et l'on a tort de montrer du doigt la famille un jour, la justice un autre jour et la police le lendemain.

Bien entendu, il faut améliorer le fonctionnement de la justice, qui en a terriblement besoin. On a

besoin de magistrats indépendants et disposant des moyens de travailler. Mais on a aussi besoin d'un parquet qui soit dirigé, d'un parquet que le gouvernement dirige, auquel le garde des sceaux donne des instructions.

- Vous souhaitez revenir sur l'indépendance du parquet, voulu par Jacques Chirac ?

- Oui, je souhaite que l'on renonce à cette espèce de folie. La loi est allée trop loin pour résoudre quelques problèmes marginaux. De même, je ne regrette pas que l'on ait voulu légiférer sur la présomp-

tion d'innocence pour réduire la durée de la détention provisoire. Simplement, tout est question d'équilibre. Les gouvernements successifs et en particulier celui-là n'ont fait que des gestes en faveur de la protection des libertés individuelles et aucun pour renforcer la protection de la société. Il faut donc suspendre la loi sur la présomption d'innocence puisque le gouvernement n'a pu donner à la justice les moyens de la mettre en œuvre.

- Vous avez quitté, il y a quelques mois, la direction du RPR.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

André Gide

Un écrivain protéiforme : son œuvre, ses amitiés, ses amours, ses engagements littéraires et politiques... Sous la diversité éblouissante, une unité profonde.

La Renaissance des poètes

De Ronsard à Du Bellay, de Louise Labé à Clément Marot, ballade avec une « brigade de douceur de vivre » qui, au milieu du XVI^e siècle, fit de l'harmonie une règle de vie et de littérature.

13 F / 1,98 €

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Ce dernier ne peut plus être le creuset du grand parti de droite que vous appelez de vos vœux ?

- Je souhaite que nous mettions en place, progressivement, un grand parti central qui rassemble à peu près 30 % des électeurs. C'est la condition de l'alternance. Quant au RPR, il ne peut pas sortir quelque chose de nouveau d'un creuset qui a déjà beaucoup servi.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Tirage du *Monde* daté dimanche 28-lundi 29 octobre 2001 : 660 574 exemplaires. 1-3

FUTONS

OMOTÉ

LA RÉFÉRENCE

OUVERT LE 1^{er} NOVEMBRE



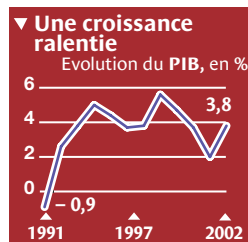
LE VRAI FUTON :
matelas de fabrication traditionnelle
100% coton, fait main

INTERNET : www.omote.fr - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

CONJONCTURE

Depuis l'été, les clignotants de l'économie australienne passaient au vert, mais l'onde de choc des attentats du 11 septembre a ébranlé le plus grand pays du continent océanien.



La Banque centrale ne pourra pas éviter une baisse de ses taux directeurs (page IV)

FOCUS

Nord-Sud Export a publié son classement annuel de cent pays émergents ou en développement en fonction des risques encourus par les investisseurs étrangers. Si, dans la plupart des cas, l'amélioration des données économiques rassure les financiers, l'accroissement des conflits armés les déroutent (page V)

EMPLOI

● **39 %** c'est le pourcentage des salariés français souffrant du dos, selon une enquête menée par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Ce résultat relègue l'Hexagone à la treizième place des pays de l'Union (page VII)

- Les dirigeants européens reconnaissent « mal organiser » leur emploi du temps (page VIII)
- Les rémunérations des patrons britanniques seront bientôt sous la surveillance de leurs actionnaires (page VIII)

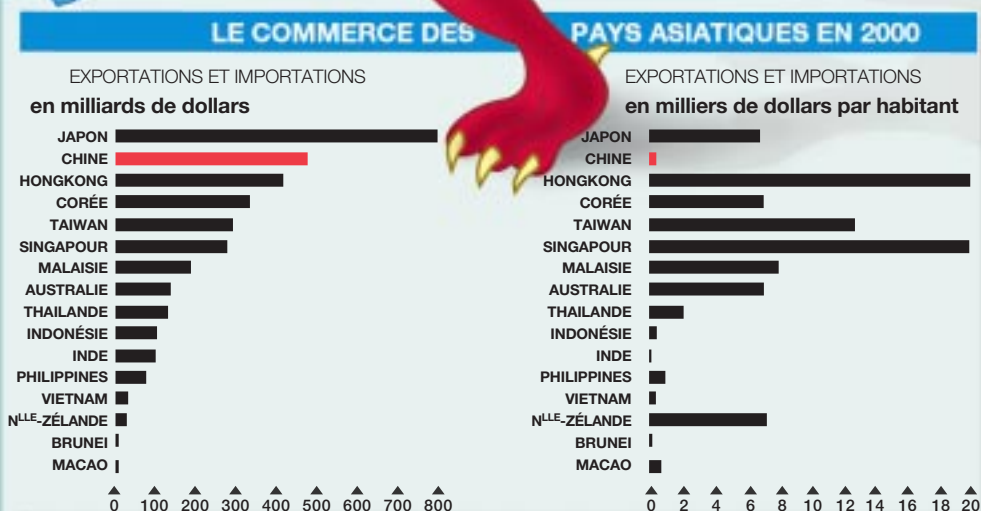
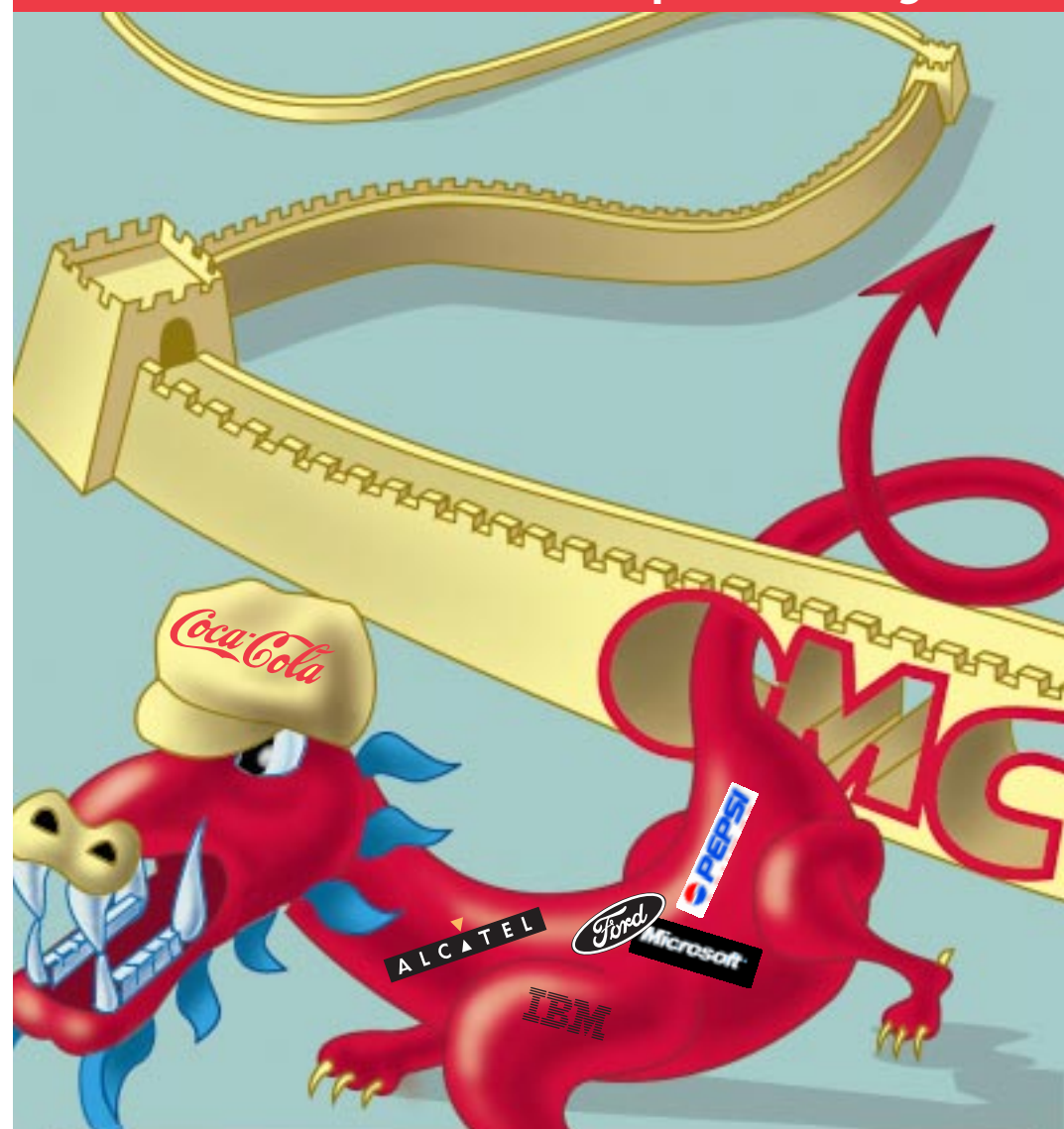
OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. IX
- Ingénieurs p. X
- Carrières internationales p. XI
- Gestion et administration p. XII et XIII
- Banques assurances p. XIV
- Conseil p. XV
- Collectivités territoriales p. XVI à XVIII

En adhérant à l'Organisation mondiale du commerce, Pékin consolide son régime mais perturbe les équilibres régionaux

Quand la Chine se mondialise, l'Asie s'inquiète...

L'ouverture accrue aux entreprises étrangères



Genève aux malentendus ! L'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), attendue, à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OMC, à Doha (Qatar), du 9 au 13 novembre, ne sera pas la révolution sismique que certains annoncent, pour s'en réjouir ou s'en effrayer. A n'en pas douter, l'événement est d'importance. Il consacre un approfondissement de l'internationalisation de l'économie chinoise dont l'onde de choc sera ressentie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières de l'empire du Milieu. Mais se focaliser sur cette échéance, présentée comme un saut qualitatif, c'est oublier que le pays a derrière lui deux décennies de réformes et d'ouverture dont les effets sont connus, répertoriés et physiquement vécus. C'est en dehors de l'OMC que la Chine a piloté ce tête-à-queue historique en rupture avec l'autarcie maoïste. C'est en dehors de l'OMC qu'elle a absorbé plus de 350 milliards de dollars (393 milliards d'euros) d'investissements étrangers. C'est en dehors de l'OMC qu'elle a abaissé ses droits de douane de 43 % en 1992 à 17 % en 1997.

L'adhésion à l'organisation basée à Genève ne signifie rien d'autre que la poursuite d'une tendance déjà amorcée. Evitons donc l'emphase facile type « Grand Bond en avant » pour lui préférer celle de simple étape d'une « Longue Marche » laborieuse mais résolue, mûrie. Ou alors disons que cette étape est très particulière dans la mesure où elle scelle l'impossibilité d'un « Grand Bond en arrière ». C'est un cliquet antiretour à défaut d'une révolution. Là est la grande nouveauté.

Mais si le gouvernement de Pékin s'interdit de reculer, il entend bien rester maître du rythme. La direction est servie mais la cadence est libre. Pour comprendre la future attitude du gouvernement chinois, il faut en revenir à la double motivation qui l'habite dans cette affaire. Un : l'OMC lui permet d'élargir ses débouchés à l'exportation mais aussi, et peut-être surtout, de sécuriser les marchés déjà conquis en les affranchissant des aléas de l'unilatéralisme, une hypothèque qui angoisse une direction chinoise exposée à la volatilité de sa relation avec les Etats-Unis (le quart de ses exportations). Deux : l'OMC est mise en scène, orchestrée comme une contrainte impérieuse, dramatisée comme une urgence indépassable, afin de forcer des restructurations économiques qui n'ont que trop tendance à s'enliser dans les pesanteurs domestiques.

La différence toutefois est que Pékin ne conçoit nullement l'adhésion à l'organisation internationale comme un abandon de souveraineté. La véritable philosophie qui inspire les dirigeants pékinois est celle du national-libéralisme. La finalité de leur projet est la fondation d'un marché national cantonnant – dans la mesure du possible – le capital étranger en lisière, la formule idéale étant l'atelier à vocation exportatrice. Dans cette perspective, le régime usera d'un arsenal de recettes – barrières non tarifaires, licences, agréments ... – pour ajuster le sas de sécurité afin d'éviter que l'ouverture ne porte atteinte à sa souveraineté économique et à sa stabilité sociale.

Le Parti communiste chinois approuve l'adhésion à l'OMC pour se renforcer, non pour s'affaiblir. Telle est, en tout cas, son calcul. Naïf aveuglement ? Aurait-il mis le doigt dans un fatal engrenage ? C'est ce que pensent certains Chinois anti-mondialisation. Deux livres mettent ainsi en garde contre le potentiel de subversion sociale et

nationale que recèlerait l'OMC : *Le Choc. Le piège de la mondialisation et le choix réaliste de la Chine*, de Han Deqiang, et *La guerre invisible qui menace la Chine*, de Yang Bin. Ignorés par les médias officiels, ces ouvrages sont très lus au sommet de l'appareil où la conscience du péril est aiguë. Il ne fait guère de doute que des scénarios de reprise en main, c'est-à-dire de ralentissement de rythme de l'ouverture, sont déjà peaufinés dans l'hypothèse d'une crise.

D'où le sentiment diffus que cette entrée dans l'OMC aura peut-être moins d'impact à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Car c'est bien là, dans la reconfiguration géopolitique autour de la « Grande Chine » (finlandisation partielle de Taïwan, marginalisation de Hongkong) et la démonétisation stratégique de l'Asie du Sud-Est – avec des répercussions jusque dans le sous-continent indien – que réside la véritable secousse de la Chine mondialisée.

Frédéric Bobin

Le CENTRE SAINT-GOBAIN
pour la recherche en économie

sous la présidence de **Robert Solow**
organise sa troisième conférence

Les Transformations de la Finance en Europe

les 8 et 9 novembre 2001
aux Miroirs : 18, avenue d'Alsace 92096 La Défense 3
métro ligne 1, station esplanade

Jeu 8, 9h 30 :
La transformation des marchés financiers en Europe
Contributeurs : Joseph EISIGNANO (B.I.L.), Christian DE BOISSEU (Paris I)
Discutants : Jean PEYRELEVADE (Crédit Lyonnais), Michel PRADA (C.O.E.)

Jeu 8, 14h30 :
La détermination des prix sur les marchés financiers
Contributeurs : André ORLEAN (C.N.R.S.), Patrick ARTUS (C.D.C.)
Discutants : Jacques HAMON (Paris IX), John LLEWELLYN (Lehman Brothers)

Vend 8, 9h30 :
Les problèmes spécifiques du financement des entreprises en Europe
Contributeurs : H. GUILLAUME (Inspection des Finances), H. H. KOTZ (Banque Centrale -Jesse)
Discutants : Giampaolo GALLI (Confindustria), Ariane OBOLENSKY (B.D.P.M.E.)

Vend 8, 14h30 :
Les autorités de réglementation et la régulation monétaire
Contributeurs : Charles GOODHART (London School of Economics), Michel AGLIETTA (Paris X)
Discutants : Robert SOLOW (MLT), Neil SOSS (Crédit Suisse)

www.centresaint-gobain.org
pour assister à la conférence, veuillez contacter le Centre avant le 1^{er} novembre par courrier électronique :
centresaint-gobain.com ou téléphoner au 01 49 04 11 00

TABLEAU DE BORD

Questions-réponses

1 Quelle est la situation de l'économie chinoise ?

La croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est accélérée en 2000 pour la première fois depuis 1992, selon le rapport de l'OCDE sur les perspectives économiques. Elle a atteint 8 % contre 7,1 % en 1999.

Le moteur de cette accélération a été l'industrie, en particulier les secteurs de l'électronique et des équipements liés aux télécommunications. En revanche, poursuivent les experts de l'OCDE, l'agriculture a connu un recul de 9 % du fait de graves catastrophes naturelles et d'une diminution persistante des terres cultivées. L'investissement et la consommation des ménages ont également stimulé activement la demande.

Ces bonnes performances en matière de croissance s'accompagnent cependant d'une inégalité des revenus de plus en plus marquée. D'abord entre les ruraux et les citadins. Puis à l'intérieur des zones urbaines entre les salariés qui travaillent pour des entreprises publiques et ceux qui occupent un poste dans les entreprises à participation étrangère.

Pour soutenir la croissance, l'Etat n'hésite pas à recourir à d'importants plans de relance budgétaire. Ainsi en 2000, il a émis des bons du Trésor d'un montant de 18 milliards de dollars (20 milliards d'euros). Ces émissions ont contribué, selon l'OCDE, pour 2 points à la croissance du PIB l'an dernier. Le déficit budgétaire est passé, dans le même temps, de 2,1 % du PIB à 2,8 %.

2 Comment est perçu le risque chinois par les investisseurs étrangers ?

La Chine était considérée à moyen terme comme un « bon risque » par la Coface, l'assureur-crédit français, dans son dernier classement des risques-pays 2001. C'est-à-dire dans une catégorie de risque comparable à celle de la Malaisie, de la Corée du Sud ou de Taïwan.

L'adhésion de la Chine à l'OMC va permettre de lever un certain nombre d'obstacles qui, jusque-là, freinaient les investissements, même si la Chine, à elle seule, reçoit près du quart des investissements directs étrangers mondiaux.

Parmi les atouts retenus par la Coface, on peut citer un taux d'épargne élevé, une dette extérieure faible en comparaison des réserves de change et l'importance d'une diaspora qui joue un rôle moteur dans le développement du pays. A l'inverse, la Coface mettait en garde contre les risques liés à la montée des disparités sociales.

3 Comment se répartit la croissance ?

Depuis 1978, la mise en œuvre géographiquement sélective de la politique d'ouverture et de réformes a été accompagnée d'une répartition inégale des performances de croissance entre les provinces, peut-on lire dans une étude du Centre de développement de l'OCDE, *Ouverture économique et croissance en Chine*, publiée en 2000. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen du PIB chinois de 9,5 % entre 1978 et 1996 cache des disparités fortes, l'écart en points de pourcentage entre la province la plus dynamique (Guangdong) et la moins dynamique (Qinghai) sur la période étant de 7,1.

On constate une tendance des provinces côtières à croître en moyenne plus rapidement que les régions intérieures. Les provinces plus dynamiques sont celles de Guangdong, du Fujian, du Zhejiang, du Jiangsu, du Shandong et du Hainan qui, situées sur la bande côtière nord-sud de la Chine, sont proches les unes des autres.

A ces différences de croissance s'ajoutent des disparités de revenus entre les provinces. Il existait en 1978 un écart important entre les trois municipalités de Shanghai, Pékin et Tianjin et l'ensemble des provinces : l'écart absolu entre la province la plus pauvre (Guizhou) et la municipalité la plus riche (Shanghai) étant dans un rapport de 1 à 14.

En 1996, l'écart absolu entre Shanghai et le Guizhou (qui représentent les deux extrémités de l'échelle) s'est légèrement accru, de même que l'écart au sein des provinces hors municipalités. En 1996, la plupart des provinces côtières se sont ainsi rapprochées du niveau de revenu par habitant des municipalités (hors Shanghai) tandis que certaines provinces intérieures (Guizhou et Yunnan en particulier) ont encore des niveaux de revenu par habitant très faibles.

4 Quelle est la part des exportations chinoises dans le commerce mondial ?

Entre 1999 et 2000, la Chine est passée du rang de neuvième exportateur mondial de marchandises à celui de septième, derrière le Canada, le Royaume-Uni, la France, le Japon, l'Allemagne et les Etats-Unis. Ses exportations ont atteint en valeur 249 milliards de dollars (278 milliards d'euros), soit 3,9 % des exportations totales de marchandises, contre 195 milliards de dollars (217 milliards d'euros) en 1999. En ce qui concerne les importations, la Chine est au huitième rang mondial avec 225 milliards de dollars (251 milliards d'euros), soit 3,4 % des importations mondiales. En 1999, elle était au dixième rang.

L'entrée à l'Organisation mondiale du commerce va permettre à la Chine de restructurer son économie

PÉKIN

de notre correspondant

Et si Pékin avait précipité la signature de l'accord avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui traînait depuis 1984, pour ne pas disparaître des jumelles des multinationales occidentales ? Rien, en effet, n'angoisse plus la Chine que de ne pas briller au centre de la carte stratégique du « big business ». La coïncidence est troublante. Le gouvernement pékinois a signé son accord commercial avec Washington en novembre 1999 – soit l'année même où les investissements étrangers ont chuté en Chine. Alors que la progression annuelle avait été de 40 % sur la séquence 1992-1998 !

Certes, la crise financière régionale a eu sa part : de nombreux investisseurs asiatiques déplumés ont réduit la voilure. Mais le plus préoccupant pour les Chinois était à l'époque que — indépendamment de cette mauvaise passe conjoncturelle — cette année 1999 marquait dans les états-majors occidentaux la fin d'un cycle, celui de l'engouement débridé pour l'Empire du milieu, chimérique Eldorado. Alerte au sein du régime... Il fallait créer un choc salutaire pour ranimer un désir de Chine.

C'est que Pékin a besoin de ces investissements étrangers, sources de capital, de technologie et d'expertise managériale fort précieuse pour féconder la modernisation du pays. Le régime communiste les guigne aussi pour s'assurer une bienveillance politique commode à mobiliser pour promouvoir ses intérêts stratégiques (Taïwan). La Chine aime être courtisée. Quand l'attrait s'émousse, elle se pare de nouveaux atours. L'OMC, ou les habits neufs du marché chinois.

Rien n'angoisse plus Pékin que de ne pas briller au centre de la carte stratégique du « big business »

Judicieux calcul à court terme. Le rebond des investissements étrangers en 2000 semble indiquer que les anticipations autour de la Chine labellisée OMC redeviennent favorables, encore qu'une partie de ce flux est liée à des opérations lourdes de multinationales déjà engagées en Chine. Après le désenchantement de la séquence 1992-1999, l'intérêt se réveille quelque peu. Ou plutôt, la Chine bénéficie d'un sursis dont on ignore encore la durabilité.

Ces nouvelles implantations vont désormais opérer dans un paysage quelque peu modifié. Le profil de l'investisseur étranger s'est, en effet, altéré ces dernières années. En forçant un peu le trait, on peut dire que la PME asiatique (Hongkong, Taïwan) tenant la Chine comme un atelier d'assemblage à vocation (ré) exportatrice sur des produits à faible valeur ajoutée a perdu du terrain. Elle est de plus en plus remplacée par des multinationales occidentales et japonaises visant le marché intérieur et générant des transferts de technologie plus généreux.

La forme de l'implantation aussi a changé. La mode des sociétés mixtes (joint venture) à participation minoritaire a vécu : trop de pesanteur et de tracas. Dans la mesure du possible, l'investisseur « new look » créera une unité contrôlée à 100 %, formule qui représente aujourd'hui

près de la moitié des implantations étrangères. Ou, s'il ne peut quitter le cadre de la société mixte, il s'y assurera une position majoritaire en rachetant les parts de son partenaire chinois ou en finançant seul l'augmentation de capital. Siemens et Alcatel sont les derniers exemples de cette montée en puissance.

Dans ce nouveau tableau, l'effet de l'OMC sur l'investissement étranger est ambigu. D'un côté, Américains et Européens ont bataillé dur pour déverrouiller des secteurs jusque-là très corsetés. Ils ont, par exemple, obtenu que la participation étrangère dans une société mixte soit relevée dans certains secteurs (télécommunications, assurance...) et que nombre de barrières soient démantelées (banques...). Surtout, ils ont arraché la liberté pour les entreprises étrangères de monter leur propre réseau de distribution afin d'accéder directement au consommateur. C'est probablement cette disposition qui est la plus révolutionnaire dans l'accord OMC.

COMPÉTITION EXACÉRBER

Mais ces acquis doivent être mis en balance avec quatre types de handicaps. Le premier est que l'OMC ne changera rien à certains secteurs déjà très ouverts, comme celui des biens de consommation (électronique, bas de gamme, électroménager...) où sévit une compétition exacerbée. Le deuxième est que l'abaissement des droits de douane va infliger une rude concurrence aux industriels étrangers déjà implantés en Chine : c'est le cas de l'industrie automobile où les tarifs imposés aux véhicules importés vont chuter de 80 % à 25%. Le troisième est que le traitement préférentiel, notamment en matière fiscale, dont jouis-

saient les investisseurs étrangers va être aboli afin d'égaliser les conditions de concurrence avec les entreprises chinoises. Enfin, la stratégie du pouvoir chinois dans certains secteurs (télécommunications, énergie...) est de rendre l'ouverture largement illusoire en « bétonnant » le marché par ses propres opérateurs nationaux.

On touche ici aux véritables motivations du gouvernement. Dans son esprit, l'OMC est, avant tout, un instrument de restructuration domestique. Sa mise en scène comme un gravissime péril pesant sur l'avenir de la nation est une manœuvre visant à attiser le sens de l'urgence, dynamiser les énergies nationales afin de forcer la modernisation.

La manière dont est conduite la restructuration dans les télécommunications et le pétrole est, à cet égard, édifiante. Le capital étranger y a été évincé sans ménagements ces dernières années. En attendant qu'il revienne par le canal de l'OMC, on se hâte de former des conglomérats. La concurrence est encouragée – à partir de certaines économies d'échelle – dans le seul objectif de muscler les opérateurs chinois.

Puis, lorsque les règles de l'OMC s'appliqueront pleinement, au terme d'un processus d'ouverture graduelle, toutes les places seront prises. Les étrangers qui frapperont à la porte se heurteront à un marché saturé. Par le biais d'octrois de licences, le gouvernement chinois dispose encore d'une grande latitude pour moduler le sas de sécurité. « Les effets de l'OMC sur la Chine devraient être moins profonds que ce qu'attendent beaucoup de gens », note sagement un rapport de McKinsey, cabinet de conseil en stratégie.

Frédéric Bobin

Une onde de choc pour Taïwan et Hongkong

PÉKIN

de notre correspondant

L'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui sera aussitôt suivie par celle de Taïwan, va redistribuer les cartes régionales en Extrême-Orient. Cette reconfiguration géopolitique est à l'œuvre depuis le milieu des années 1990, mais l'acte formel d'adhésion à l'OMC va en accélérer le cours. L'impact le plus radical concerne le détroit de Formose car l'imbrication avec Taïwan va mécaniquement s'approfondir. Cela fait des années que les hommes d'affaires insulaires délocalisent leur base manufacturière sur le continent, au point d'y avoir investi environ 70 milliards de dollars (78 milliards d'euros).

Encouragées par Pékin – en quête de transferts de technologie et d'appuis politiques –, ces implantations s'opèrent souvent au mépris des prohibitions imposées par un gouvernement de Taïpeh craignant de se trouver aspiré dans le piège de la dépendance. Mais le jeu du marché se moque des vetos politiques. La mauvaise conjoncture à Taïwan a récemment donné une nouvelle ampleur à ce flux, notamment dans les industries de haute technologie. Une fois que les

deux économies entrèrent dans l'OMC – Taïwan sous le label de « territoire douanier séparé » à l'instar de Hongkong et Macao déjà membres – la pression va s'intensifier pour que Taïpeh lève les restrictions politiques héritées du contentieux historique. Le président taïwanais, Chen Shui-bian, s'est déclaré favorable à l'établissement des « trois liens » directs (commerce, transports et poste) qui aujourd'hui sont prohibés, condamnant l'essentiel des échanges à transiter par Hongkong. De même, les autorités insulaires commencent à envisager d'assouplir le plafond (50 millions de dollars – 55 millions d'euros) autorisé pour un investissement sur le continent. Sur ces deux dossiers, le président Chen subit la vive pression des investisseurs taïwanais pour lesquels ces barrières alourdissent considérablement leurs coûts d'implantation sur le continent.

Cette dérégulation des échanges aura aussi un impact dans l'autre sens. Les investissements continentaux à Taïwan, aujourd'hui interdits par Taïpeh pour des raisons de sécurité nationale, vont devoir être autorisés. En tout cas, une certaine ouverture s'esquisse. La Chine devrait donc commencer à prendre pied économiquement à Taïwan, ce qui reste sans précédent depuis 1949.

L'approfondissement de l'imbrication entre les deux rives du détroit de Formose, dont la Chine tire parti politiquement en « finlandisant » une partie des milieux d'affaires et de la classe politique insulaires, va se doubler d'une dépréciation stratégique de Hongkong. L'ancienne colonie britannique avait en effet bâti sa prospérité sur son statut d'interface entre la Chine et l'extérieur. Au début des réformes économiques des années 1980, Hongkong était l'inévitable porte d'accès pour tout investisseur étranger tenté par l'aventure sur le continent. Or cette posture d'intermédiaire obligé va s'affaiblir avec la « normalisation » de la Chine induite par l'OMC. En particulier, la montée en puissance des capacités portuaires chinoises devrait infliger un coup sévère au commerce de transit qui a fait la fortune de Hongkong. Le choc sera encore plus rude le jour où le continent nouera des liens directs avec Taïwan. Bien sûr, on n'en est pas encore au point où Shanghai détrône Hongkong. Tant que la convertibilité du yuan n'est pas acquise, la métropole de l'Est chinois ne pourra jouer pleinement le rôle de centre financier régional qu'elle ambitionne. Mais la tendance est à un rééquilibrage progressif.

F. B.

Chômage urbain et crise rurale : la lourde facture sociale de l'adhésion

PÉKIN

de notre correspondant

Approfondissement des restructurations industrielles, montée du chômage, déclin de l'économie rurale, accélération des migrations vers la ville... On connaît déjà, dans ses grandes lignes, le coût social de l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Si les industries à forte intensité de main-d'œuvre à vocation exportatrice – comme le textile-habillement – vont bénéficier à plein de l'ouverture, deux autres pans de l'économie chinoise vont en souffrir cruellement : l'agriculture et les industries mécaniques.

Pourtant, la crise de l'emploi qui va en résulter demeure difficile à décoder. Comme toujours en Chine, les chiffres font problème. Les statistiques officielles sont sujettes à caution. Selon le gouvernement, le taux de chômage actuel se situe dans une fourchette de 3,5 % à 4 %. L'évaluation est bien sûr fantaisiste car elle n'intègre pas les victimes des récentes

L'ouverture aux importations étrangères est déstabilisante pour une agriculture chinoise peu compétitive

vagues de licenciements : les *xiaogang* – « descendus du poste de travail ».

En ajoutant ces derniers aux chômeurs « officiels » ainsi que les victimes du « licenciement déguisé » que constitue le nonversement de salaires, le chercheur Jean-Louis Rocca aboutit à une fourchette de 28,5 à 31 millions de chômeurs en Chine, soit un taux de chômage urbain de près de 15 % (*L'Evolution de la crise du travail dans la Chine urbaine*, Les Etudes du CERI, janvier 2000). Et encore ces chiffres datent-ils de 1997. Ils ont progres-

sé, depuis, en raison de l'accélération des restructurations du secteur d'Etat qui a suivi le 15^e Congrès du Parti communiste. Surtout, ce chômage est très inégalement réparti entre les provinces. Modéré dans des riches zones côtières de l'Est, il atteint des proportions inquiétantes dans les provinces du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Centre-Ouest où la réforme de l'industrie lourde héritée du communisme est la plus laborieuse. Là, les taux peuvent grimper à 30 %, 40 %, voire 50 %.

PRAGMATISME

Dans ces régions, les tensions sociales sont multiples et la criminalité en plein essor. Pourtant, les scénarios apocalyptiques ne sont pas encore réalisés car le pragmatisme des autorités locales, qui savent négocier avec les protestataires, permet souvent d'apaiser les esprits, ce qui n'empêche pas que les meneurs repérés soient embastillés sans faiblesse. « L'observateur ne peut qu'être étonné de l'absence d'une explosion sociale généralisée », écrit Jean-Louis Rocca. *Le miracle de*

la stabilité sociale relative tient, en fait, à la capacité dont font preuve les institutions publiques et parapubliques à transformer en crise chronique ce qui pourrait déboucher sur des troubles aigus et déstabilisants. Les protestations (...) prennent un tour de plus en plus rituel. Il s'agit de faire pression sur les autorités pour obtenir des subsides. Pour l'instant, la gestion de ce marchandage permanent semble fonctionner sans que l'on sache si, à plus long terme, l'équilibre social pourra être préservé. »

L'OMC rendra, à coup sûr, cette tâche des autorités chinoises plus périlleuse. Si toutefois une dérive incontrôlable devait hypothéquer la stabilité sociale du pays – donc la survie du régime –, il ne fait guère de doute que le pouvoir n'hésitera pas à ralentir, voire à suspendre, l'ouverture édictée par l'OMC. Les engagements contractés ne pèseront pas lourd devant l'impératif de la « stabilité » interne à la Chine. Ce constat est encore plus vrai pour les campagnes où résident les trois quarts de la population. Là aussi, le malaise social

gronde. Les revenus y déclinent, sur fond de racket fiscal imposé par des cadres corrompus régnant en prédateurs. Aux termes de l'OMC, les droits de douane sur les importations agricoles passeront de 21,2 % à 17 %. Sur le papier, la perspective d'une telle ouverture à des importations étrangères – notamment américaines – est très déstabilisatrice pour une agriculture chinoise fort peu compétitive.

CHAMBOULEMENT RADICAL

Selon le *China Daily*, la productivité du travail des fermiers en Chine est inférieure de près de 40 % à la moyenne internationale. Les prix du riz, du maïs, du blé, du soja ou du coton se retrouvent ainsi largement supérieurs aux prix pratiqués à l'étranger, dans une fourchette oscillant entre 17 % et 133 % selon les produits. Certes, la Chine a obtenu le maintien de certains quotas d'importations et de subventions publiques (8,5 %) qui atténueront l'impact.

Le scénario d'un chamboulement radical du monde rural en

Chine ne s'annonce pas moins inévitable. Déjà, une « population flottante » évaluée autour de 100 millions de migrants s'exile en ville, notamment sur les chantiers immobiliers. Elle annonce un redéploiement de l'espace social chinois d'une plus grande ampleur. Car le gouvernement cherche à canaliser cet exode rural en le fixant sur un maillage de villes moyennes qu'il s'efforce de tisser.

L'urbanisation à moyenne échelle est la solution que le pouvoir pense avoir trouvée à la crise de l'économie rurale. « Dans les cinquante ans à venir, la part du monde rural dans la population totale passera de 75 % à 50 % et la part des agriculteurs dans l'emploi total sera ramenée de 50 % à 20 % », explique Niu Ruofeng, professeur à l'Institut de l'économie agricole de l'Académie chinoise des sciences sociales. Cette stratégie s'inscrit dans la durée. Elle n'est pas mécaniquement liée à l'échéance de l'OMC. Mais celle-ci en accélère le cours.

F.B.

Jean-Luc Racine, directeur de recherche au CNRS

« L'Inde s'inquiète de l'influence du géant asiatique sur la scène internationale »

« En quoi l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut-elle changer la donne pour son puissant voisin l'Inde ?

— L'Inde est membre fondateur de l'OMC mais paradoxalement la Chine est plus intégrée dans l'économie internationale. Il suffit de regarder le volume des exportations internationales et des investissements étrangers directs : la Chine compte 183 milliards de dollars (204 milliards d'euros) d'exportations contre 34 milliards (38 milliards d'euros) pour son voisin indien. Elle accueille 40 milliards de dollars (44 milliards d'euros) d'investissements étrangers directs contre deux milliards pour l'Inde.

» En termes démographiques, ces deux nations sont comparables. Toutefois d'un point de vue économique, on a affaire à deux puissances inégales. La Chine pèse deux fois plus lourd que l'Inde. Elle affiche un produit intérieur brut (PIB) de 980 milliards de dollars (1 096 milliards d'euros), soit 3,3 % du PIB mondial contre 442 milliards (494 milliards d'euros) pour l'Inde, soit 1,5 %. La croissance en Chine, si l'on en croit les statistiques officielles, apparaît plus soutenue que celle de son voisin. Ces deux géants restent cependant des puissances modestes en termes de commerce mondial. La Chine représente 3,9 % des exportations mondiales de marchandises et son voisin seulement 0,7 %.

— Comment expliquer ce décalage entre les deux pays ?

— Cette différence d'évolution peut s'expliquer par le calendrier des réformes entreprises. En Chine, elles ont commencé plus tôt et reposent sur un paradoxe. En effet, le système du parti unique et ce que Pékin appelle « le socialisme de marché » lui permettent d'imposer plus facilement que la démocratie indienne des changements qui ont des répercussions sociales. Le gouvernement de l'Inde, en place depuis 1999, ne s'engage que lentement dans les réformes dites de seconde génération politiquement difficiles. Elles prévoient des privatisations, une réforme du secteur public, du droit du travail, des baisses de subventions... Dans un régime en élection permanente, ces projets impliquent une forte prise

de risque. La Chine ne se pose pas cette question et a déjà mis en place une forte flexibilité de l'emploi organisé.

— La concurrence risque-t-elle d'être accentuée entre les deux pays ?

— L'Inde s'inquiète de l'influence du géant asiatique sur la scène internationale. Si l'on considère la structure de production des deux pays, ils sont sur beaucoup de points en situation comparable. Qu'est-ce que la Chine peut mettre sur le marché ? Des produits agricoles, des textiles, des produits industriels à faible ou moyenne valeur technologique, éventuellement des matières premières. Sur ces secteurs, les deux pays peuvent se retrouver en compétition. A une exception notable près. L'Inde dispose d'une avancée certaine dans le domaine des logiciels. Le pays exporte pour 4 milliards de dollars (4,47 milliards d'euros) de software ; la Chine pour seulement 130 millions (145 millions d'euros).

— Cette compétition se fait-elle sentir dans les relations commerciales bilatérales entre ces pays ?

— L'histoire des relations entre les deux pays avait plutôt bien commencé au début des années 1950 sous Nehru. Mais cette période n'a pas duré très longtemps et s'est terminée par le traumatisme de la guerre de 1962. A partir de cet accrochage sur la frontière himalayenne se sont développées des relations de méfiance et, pour une part, d'ignorance partagée. Par ailleurs, le soutien du gouvernement chinois au Pakistan, en particulier dans le domaine nucléaire, a mécontenté l'Inde qui évoque une politique d'encerclement de la part de son voisin. Les essais nucléaires indiens de 1998 furent un message adressé, en un sens, davantage à la Chine qu'au Pakistan.

» Ce contexte fait que, alors que les relations avec les pays voisins constituent un moteur essentiel des échanges mondiaux, l'Inde commerce très peu avec la Chine en dépit d'un fort potentiel. Ses échanges avec l'empire du Milieu ne représentent que 2,3 % de son commerce extérieur total, tandis que le commerce extérieur de la Chine avec l'Inde ne représente que 0,6 % de ses échanges.

» Ces chiffres ne font que souligner la médiocrité des relations commerciales entre les deux pays qui progressent certes, mais partent de si loin que les résultats restent très faibles. L'amélioration de ces relations commerciales ne va pas sans problème : l'Inde accuse la Chine de se livrer à des pratiques de dumping, elle l'accuse même d'utiliser le Népal pour faire entrer illégalement en détaxe des produits chinois. Il existe, en effet, un traité bilatéral entre l'Inde et le Népal qui permet aux produits népalais d'entrer en Inde sans payer de taxes à l'importation.

— L'adhésion de la Chine à l'OMC ne va-t-elle pas permettre d'établir des règles qui soient identiques pour tous ?

— Dans ce contexte que dessinent à la fois les relations commerciales bilatérales entre les deux pays et la compétition pour l'accès au marché mondial, l'Inde est partagée sur son analyse des conséquences de l'adhésion de la Chine à l'OMC. D'un côté la compétition chinoise risque de s'accroître, d'un autre, la Chine devra respecter



Jean-Luc Racine

● Jean-Luc Racine, 55 ans, est directeur de recherche au CNRS. Il étudie, depuis les années 1970, les dynamiques économiques, politiques, sociales et idéologiques de l'Inde dans son contexte régional. ● Il conduit des recherches au Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et dirige, depuis 1992, le programme franco-indien de coopération en sciences sociales à la Maison des sciences de l'homme.

davantage les règles du jeu. Par ailleurs, les deux pays auront intérêt à défendre dans le cadre de l'OMC un certain nombre de questions communes. L'Inde n'est pas totalement satisfaite du mode de fonctionnement de l'OMC et considère que la position des pays en développement (PED) n'a pas été suffisamment prise en compte. Le gouvernement indien est en retrait dans la préparation de la conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Doha au Qatar en novembre.

» Les deux pays peuvent donc avoir une convergence d'intérêts. Ils peuvent, par exemple, dénoncer de concert le protectionnisme déguisé qu'exercent, à leur encontre, les pays industrialisés, le montant excessif des subventions que pratiquent l'Union européenne et les Etats-Unis à l'égard de leur propre agriculture. Ils pourraient également se retrouver sur la question des normes sociales et de l'environnement. Le travail des enfants pour l'Inde, celui des prisonniers pour la Chine, sont des questions qui, de l'avis des deux pays, ne doivent pas relever de l'OMC mais d'autres instances internationales qui ne soient pas susceptibles de soutenir un protectionnisme déguisé. La question des droits de propriété intellectuelle ainsi que celle des barrières mises par les pays industrialisés aux importations des PED au nom de la sécurité sanitaire peuvent aussi être des motifs de convergence.

» Mais dans la forme que prend aujourd'hui la construction de l'ordre économique mondial, New Delhi reste préoccupé par la place faite à la Chine sur la scène internationale avant même son entrée à l'OMC. Ainsi, les Indiens dénoncent-ils le double discours des Etats-Unis qui, d'une part, s'inquiètent des droits de l'homme en Chine, de l'autre ont accordé à ce pays la clause de la nation la plus favorisée grâce à laquelle elle a bénéficié d'avantages commerciaux sans pour autant être membre de l'OMC. Dans la sphère économique, la place de la Realpolitik prévaut autant que dans la sphère diplomatique. »

Propos recueillis par Martine Laronche

Pékin, un négociateur plutôt imprévisible au sein de l'OMC

GENÈVE

de notre correspondant

Tout le monde en convient : avec l'entrée prochaine de la Chine, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne sera plus tout à fait la même. Depuis la conclusion des négociations d'adhésion, le 17 septembre à Genève, au terme de près de quinze ans de laborieuses tractations, on n'a pas fini de prendre la mesure de la portée de l'événement. « Une date historique ! », s'était exclamé avec soulagement le négociateur chinois et vice-ministre du commerce, Long Yongtu. « Nous sommes aujourd'hui à un moment crucial du système commercial multilatéral », avait renchérit le directeur général de l'OMC, Mike Moore, à l'issue de cette ultime session décisive. Malgré les circonstances, quelques jours après les attentats perpétrés le 11 septembre aux Etats-Unis, même Washington avait tenu à saluer l'événement, qui « profitera aux Etats-Unis, à la Chine et à l'économie globale ».

Pour donner encore plus de relief à l'accueil de la Chine en son sein, l'OMC a décidé de faire avaliser par la prochaine conférence ministérielle prévue du 9 au 13 novembre à Doha, dans l'émirat du Qatar, les quelque 900 pages de textes juridiques ouvrant la voie à l'accession de Pékin. En cas d'un éventuel report de la réunion, cette approbation officielle pourrait revenir au Conseil général, exécutif rassemblant les ambassadeurs des 142 membres au siège de l'organisation à Genève. Une fois cette formalité remplie, il appartiendra à Pékin de ratifier les accords pour devenir, trente jours plus tard, membre à

Le problème est d'intégrer un pays à diverses facettes et qui entend jouer sur tous les tableaux, au gré de ses intérêts du moment

part entière de l'OMC, probablement au tournant de 2002.

Dans la foulée, Taïwan pourra adhérer à son tour à l'organisation. Les négociations avec l'île nationaliste avaient déjà été bouclées en mai 1999, mais lors de leur début en 1992, il avait été convenu que Taïwan céderait la priorité à Pékin, pour être ensuite admis sous l'appellation de « Taïpeh chinois ». Autrement dit, la Chine a sans grande surprise quatre pieds dans l'OMC, compte tenu des représentations de Hongkong depuis 1986 et de Macao depuis 1991.

Pour Paul-Henri Ravier, directeur général adjoint de l'OMC, l'arrivée de la Chine constitue « un événement sans précédent et qui ne se reproduira plus. Pour la première fois, un acteur majeur et croissant du commerce mondial rejoint l'organisation, qui va ainsi accomplir un grand pas vers l'universalité. » Sur une trentaine de candidats qui frappent à la porte de l'OMC, la Russie reste la dernière grande puissance à l'écart, aux côtés de pays comme l'Arabie saoudite, l'Al-

gérie, l'Iran ou le Vietnam. Moscou espère franchir le pas en 2003, mais plusieurs obstacles sont encore à surmonter pour l'adaptation de l'économie russe. Quoi qu'il en soit, l'entrée de la Russie, dont le commerce se fonde essentiellement sur le gaz et le pétrole, aura moins d'impact que l'adhésion de la Chine. « Avec Pékin et Taïwan, on va rajouter d'un seul coup à l'OMC 6 % ou 7 % des échanges du monde », insiste en effet Paul-Henri Ravier.

En l'an 2000, la Chine était déjà le septième exportateur et le huitième importateur de marchandises, alors que Taïwan se trouvait respectivement en neuvième et dixième position dans ce palmarès. Selon M. Ravier, l'entrée de Pékin aura une double conséquence : changer la Chine en donnant une impulsion nouvelle à son économie — Pékin s'est engagé à ouvrir et à libéraliser son régime — et entraîner une modification du rapport des forces au sein de l'OMC.

Après s'être retranchée derrière le rideau de bambou du temps de Mao Zedong, « pour la première fois de son histoire, la République populaire s'ouvre au monde selon des règles élaborées à l'étranger », note de son côté Gordon G. Chang, conseiller d'une firme juridique à Shanghai, dans un livre récent au titre quelque peu provocateur : *L'Effondrement programmé de la Chine*.

CHANT DES SIRÈNES

Les mises en garde de cet ouvrage devraient inciter à la réflexion ceux qui se laissent prendre au chant des sirènes d'un marché potentiel de 1,3 milliard de consommateurs chinois. En fait, compte tenu de 700 millions de paysans

et d'autres secteurs laissés à la traîne, il serait plus juste de ramener ce chiffre à une centaine de millions, « ce qui n'est déjà pas si mal », observe un expert de l'OMC. De surcroît, la mise en œuvre de l'accord se fera progressivement et prendra du temps, généralement étalée sur une période de trois ans. « Dans un premier temps, les entreprises ne verront pas de grands changements et nous aurons du mal à l'expliquer à nos hommes d'affaires, qui pourraient ressentir un peu de frustration », commente un ambassadeur européen. L'entrée de la Chine va aussi modifier la donne à l'OMC. Mais, là aussi, de l'avis général, l'ampleur du changement ne sera perceptible qu'à terme. Le poids de la Chine ne manquera pas de se faire sentir dans les négociations, ce qui rendra le consensus encore plus difficile, prévoient la plupart des diplomates. « Ce sera un peu délicat à gérer, mais il faudra le faire », ajoute l'un d'eux.

Le problème fondamental est d'intégrer un pays à diverses facettes et qui entend jouer sur tous les tableaux, au gré de ses intérêts du moment, « tantôt avec les moins bien lotis, tantôt dans la cour des grands », comme le résumait un ambassadeur africain. Pékin se plaît à cultiver cette ambiguïté, d'autant que la Chine peut aussi compter sur Hongkong et Macao. D'aucuns craignent l'introduction du loup dans la bergerie, d'autres préfèrent se dire que l'entrée de la Chine aura l'avantage de la lier par des règles, notamment pour les litiges qui sont soumis à un organe de règlement des différends.

Jean-Claude Buhner

CHRONIQUE

par Serge Marti

Le tango populiste latino

Le 4 novembre s'annonce comme un (nouveau) coup de semonce en Amérique latine. Ce jour-là, au Nicaragua, à l'occasion de l'élection présidentielle, le verdict des urnes pourrait bien replacer à la tête de l'Etat Daniel Ortega, l'ancien président sandiniste, qui, de 1979 à 1990, avait occupé ces fonctions. Un premier pas vers la reconquête du pouvoir avait été franchi lors des municipales de novembre 2000 lorsque le Front sandiniste de libération nationale avait emporté la mairie de Managua. Une page serait alors tournée, celle du libéral Arnoldo Aleman, qui, à défaut de sortir le pays de la misère et de la corruption, s'est contenté, en s'appuyant sur les exilés nicaraguayens de Miami, de retour au pays, d'appliquer le programme d'ajustement structurel défini par le Fonds monétaire international (FMI), sans chercher à en pallier le coût social. C'est ce coût, particulièrement lourd, qui risque de faire la différence au Nicaragua, comme cela a été le cas en Argentine, où les péronistes du parti justicialiste viennent de remporter largement les élections législatives, deux ans seulement après la débâcle qui, en 1999, les avait contraints à céder la place présidentielle.

Simple accès de fièvre populiste circonscrit à une situation purement conjoncturelle ? C'est sans doute un peu plus que cela. Pour mémoire, il suffit de rappeler que la pauvreté, dans laquelle se trouve actuellement cantonné un Argentin sur trois sous l'effet induit de la thérapie de choc appliquée par le chef de l'Etat, Fernando de la Rúa, s'accroît ailleurs sur le continent. C'est notamment le cas au Pérou, où 54 % des 27 millions d'habitants vivent dans la misère. Un constat de carence qui a jeté les électeurs — écartés par le comportement et les piètres résultats du président

Alberto Fujimori pendant ses dix années de pouvoir autoritaire —, dans les bras d'Alejandro Toledo, ce *chimboto* (un « petit gars aux allures campagnardes ») pourtant passé par les grandes universités américaines, mais qui a fait de la lutte contre la pauvreté l'essentiel de son discours d'investiture prononcé cet été.

Sandinistes nicaraguayens, péronistes argentins, « indigènes » péruviens ; à cette liste de ce qui peut apparaître comme un retour surprenant de la gauche populiste ou extrême en Amérique centrale et latine, il faut ajouter le Venezuela, dont le président, Hugo Chavez (au pouvoir de plus longue date), est tenu en suspicion légitime par Washington en raison de son penchant pour un « modèle » cubain pourtant hors d'âge. L'explication de ce revirement dont la tâche s'élargit sur le continent tient en quelques mots : la transition politique vers des régimes démocratiquement élus, la mutation économique en direction de l'économie de marché au cours des dix années écoulées, ont laissé une partie croissante de la population en dehors des bénéfices escomptés ainsi que le confirment les diverses études sur le sujet de la Banque interaméricaine de développement (BID). A cet égard, le sort de l'Argentine, terre du « miracle économique » de la première présidence Menem, au début des années 1990, est préoccupant. En dépit du résultat des élections législatives, le président de la Rúa s'est dit déterminé à garder le cap de la rigueur. Un vœu pieux. Face à une situation chaque jour plus catastrophique, l'Argentine n'a d'autre choix que de se déclarer en position de défaut de paiement sur une dette publique qui atteint 132 milliards de dollars. Et de dévaluer sa monnaie. Une véritable humiliation ! Mais cette honte est déjà bue : le parti de l'ultralibéral Domingo Cavallo, le « père » de la fameuse parité dollar-peso aujourd'hui compromise, a recueilli à peine 3 % des voix lors du dernier scrutin. La messe est dite.

Bibliographie

- Réussir la réforme des entreprises en Chine, OCDE (2001, coll. « La Chine dans l'économie », 29 €, 190 F).
- Le Miracle chinois : stratégie de développement et réforme économique, de Justin Yifu Lin, Fang Cai et Zhou Li (2000, Economica, 250 p., 24,24 €, 159 F).
- Economie et régions de la Chine, d'Alexandre Fur, Pierre Gentelle et Thierry Pairault (1999, Armand Colin, coll. « Cours Economie », 176 p., 11,89 €, 77,99 F).
- Ouverture économique et croissance en Chine, de Sylvie Démerger (2000, OCDE, Etudes du Centre de développement, 98 p., 18,29 €, 120 F).
- OMC 2001, statistiques du commerce international 2001, Organisation mondiale du commerce (2001, 234 p., 33 €). Disponible sur le site Internet de l'OMC (<http://www.wto.org>).

Le Monde ECONOMIE

Professeurs de lycée



▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !

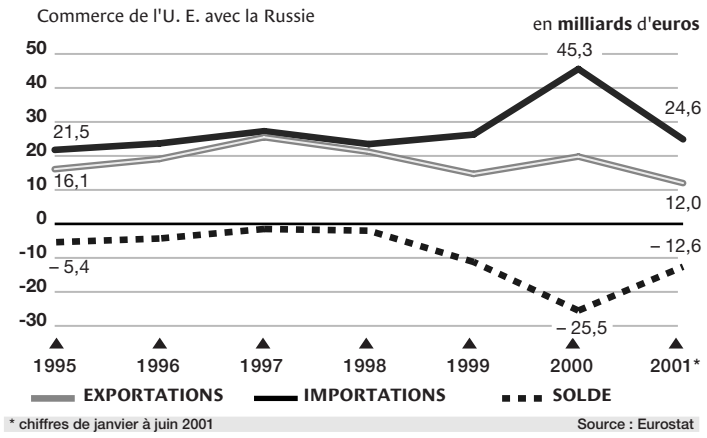
▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.

▲ Un nouveau service, une offre exceptionnelle !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : grandscomptes@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 32 93

EUROPE

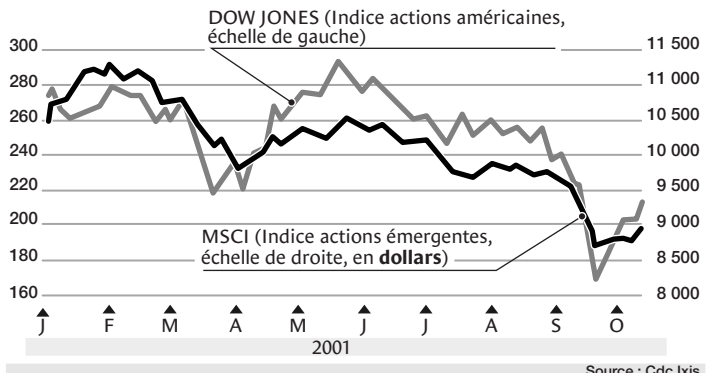
Le déficit commercial avec la Russie se creuse



■ EN 2000, L'UNION européenne (UE) était le premier partenaire commercial de la Russie, représentant environ 35 % du commerce russe, largement devant la Communauté des Etats indépendants (19 %), l'ensemble des pays candidats (18 %) et les Etats-Unis (8 %).
 ■ Dans le même temps, la Russie était le sixième partenaire commercial de l'UE, représentant environ 4 % du total du commerce extra-UE. Les trois quarts des échanges de l'UE avec la Russie sont le fait de cinq Etats : l'Allemagne (plus de 30 %), l'Italie (environ 15 %), la France, les Pays-Bas et la Finlande (autour de 10 % chacun).
 ■ En 2000, l'UE a exporté pour 20 milliards d'euros de marchandises vers la Russie, tandis qu'elle en a importé pour environ 45 milliards. Ce déficit de 25 milliards d'euros est dû essentiellement aux augmentations du prix de l'énergie, en particulier du pétrole importé de Russie.

PAYS ÉMERGENTS

Les marchés actions sous influence américaine



■ LES MARCHÉS ACTIONS ÉMERGENTS subissent de plein fouet le ralentissement de l'économie américaine. Les plus touchés sont les pays asiatiques, dont le degré d'ouverture est très élevé.
 ■ AU PREMIER SEMESTRE, l'aversion des investisseurs pour le risque était déjà importante face à une conjoncture difficile à analyser. Les attentats du 11 septembre perpétrés aux Etats-Unis ont accru la prudence de l'ensemble des acteurs de marché. De ce fait, la part des portefeuilles diversifiées sur les pays émergents se réduit. Tant que la conjoncture des pays développés ne sera pas stabilisée, un redressement durable des marchés actions émergents ne pourra être envisagé.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (août 2001, en %)											
Sur un an	0,0	0,4	-0,3	-0,1 (7/01)	2,8	2,1	-1,5	-1,5	-2,3	ND	ND
Sur un mois	1,1	1,0	2,1	-0,2 (7/01)	3,3	0,0	0,6	0,7	1,0	ND	ND
PRIX À LA CONSOMMATION (septembre 2001, en %)											
Sur un an	2,4*	2,7*	2,1	1,9		1,6*	2,6	5	1,3	2,7 (8/01)	-0,7 (8/01)
Sur un mois	0,3*	0,3*	0,0	0,2	0,0	0,2*	0,1	1,1	0,3	0,1 (8/01)	0,4 (8/01)
PIB EN VOLUME (2^e trimestre 2001, en %)											
Sur un an	1,7	1,7	2,0**	2,4**	3,3**	2,9**	2,4**	2,8**	2,7**	1,2	-0,7
Sur trois mois	0,1	0,1	0,4**	0,5**	1,0**	0,5**	0,8**	0,1**	0,5**		-0,8
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6 (1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE (en milliards d'euros, juin 2001)											
	-1,6*	7,8*	6,8	1,4	-3,9	0,6	0,4	2,5	-6,5	-39,7 (3/01)	8,6 (3/01)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1^{er} trimestre 2001, en %)											
Sur trois mois	-0,6	-0,4	-2,4	1,1**	2,0	0,9	0,6	0,0	-2,7	0,6	-0,1

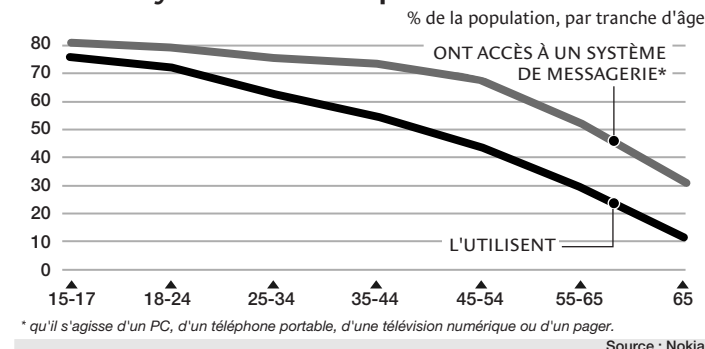
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	+0,2 % (sept.)	+5,1 %
TAUX D'ÉPARGNE	16,9 %	+1,6 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	-0,3 % (2 ^e trim 2001)	NC
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	2,1 (août 2001) 2,6 (9/00-8/01)	+2,4 -3,4
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	-15 (septembre)	-5**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-48 (septembre)	+28**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	22 580 (sept.)	-2,8 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	4 025 (avril)	+49,7 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de jugement Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

Près de 80 % des adolescents s'envoient des messages sur des systèmes électroniques



■ SE LAISSER DES MESSAGES, oraux ou écrits, sur une boîte vocale, un PC, ou tout autre système électronique, est devenu une pratique courante chez 80 % des adolescents, selon une étude réalisée par Nokia, durant le second semestre 2001 dans six pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, Brésil et Singapour). En revanche, à peine plus de 10 % des plus de soixante-cinq ans en font autant.
 ■ LES DEUX TIERS de la population interrogée ont accès à un système de messagerie ; le téléphone mobile est le plus courant (55 %), suivi du PC (42 %), de la télévision numérique (8 %) ou d'un « pager » (7 %).
 ■ LES AMÉLIORATIONS souhaitées par plus de la moitié des personnes interrogées concernent la possibilité de s'envoyer des images, qu'il s'agisse de photos, de clips vidéo, de cartes « postales », etc.

UN CHIFFRE 100 %

C'EST LE POURCENTAGE DES EMPLOIS PROMIS PAR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS QUI ONT ÉTÉ CRÉÉS

Combien les investisseurs étrangers qui s'implantent en France créent-ils d'emplois, profitant souvent de subventions publiques ? Autant qu'ils en avaient promis au moment de leur arrivée dans l'Hexagone, estime l'Agence française pour les investissements internationaux. Cette affirmation se fonde sur une étude qui a suivi jusqu'en 2000 les projets d'investissements promis en 1995. A l'époque, les opérateurs étrangers avaient prévu la création ou le maintien de 19 818 emplois dont 6 796 dans de nouveaux établissements, 9 460 créés dans des extensions et 3 562 maintenus au travers de reprises d'entreprises en liquidation judiciaire. « Ces annonces d'emplois ont été réalisées à près de 100 % et les défaillances récentes d'entreprises à capitaux étrangers qui avaient annoncé des emplois en 1995, comme Artal, Job ou Jouef, ne modifient pas beaucoup le diagnostic », analyse l'enquête. Les projets liés à des extensions de site ont connu un taux de réalisation (114 %) supérieur à ceux des créations pures. Les auteurs relèvent que les projets modestes aboutissent plus sûrement que les grands projets. De plus, les petits projets (de 10 à 49) ont créé plus de postes que prévu -5 440 contre 3 920 annoncés. L'étude relève enfin que les investisseurs provenant des pays industrialisés tiennent plus leurs promesses que les autres. A 117 % pour les investisseurs américains ou canadiens, 115 % pour les japonais. En revanche, les groupes industriels du Sud-Est asiatique n'ont honoré qu'à hauteur de 5 % leurs promesses de 1995.

Les attentats du 11 septembre vont nuire fortement à l'embellie de l'économie australienne

SYDNEY

de notre correspondant
 L e pire semblait avoir été évité. Depuis le début du second semestre, les clignotants de l'économie australienne passaient les uns après les autres au vert. Les craintes d'une récession s'éloignaient de jour en jour. La morosité qui frappait la quasi-totalité du reste de la planète n'était pas de mise aux antipodes. Cette période d'embellie empreinte d'une certaine insouciance a pris fin le mardi 11 septembre. Les attentats aux Etats-Unis ont jeté le trouble dans la communauté financière australienne. Manquant de chiffres précis concernant les conséquences directes de ces actes terroristes sur l'économie nationale, la Banque de réserve australienne (RBA) n'a pas souhaité baisser ses taux au lendemain des attaques comme l'avaient pourtant fait les Banques centrales américaine, européenne, britannique, canadienne, suédoise, suisse, japonaise et néo-zélandaise. La RBA a fini, mercredi 3 octobre, par suivre le courant mondial en abaissant ses taux d'intérêt d'un quart de point, à 4,5 %, le plus bas niveau enregistré aux antipodes depuis mai 1973. Cette décision a été prise quelques heures après l'annonce de la Réserve fédérale américaine (Fed) de diminuer son taux directeur à 2,5 %. Cette différence de 2 % avec le taux en vigueur aux antipodes s'explique en raison de la bonne santé de l'économie australienne. Un rapport récemment publié par le consensus Economics of Private Forecaster estime que la croissance économique mondiale ne devrait pas dépasser 2,5 % en 2002, contre un maigre 1,5 % cette année. Le ministre fédéral de l'économie en Australie, Peter Costello, a précisé, mercredi 3 octobre, que « les meilleures prévisions de croissance sont toujours celles qui ont été inscrites dans le budget », soit 3,25 % pour l'année budgétaire en cours. Une éventuelle crise économique mon-

Si le pays dispose de bons atouts comme la croissance des ventes de détail ou le boom de la construction, la banque fédérale ne pourra cependant pas se passer d'une baisse de ses taux directeurs

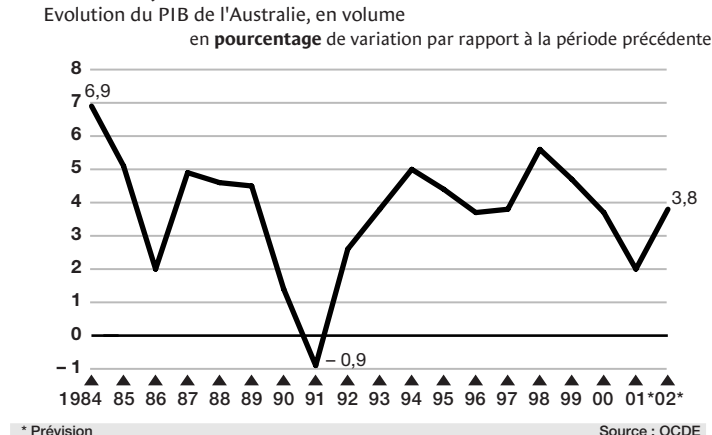
diale ne manquerait toutefois pas de frapper à moyen terme le plus grand pays du continent océanique. Certains signes inquiétants commencent déjà à apparaître. Quelques heures avant les attentats américains, Alan Oster, l'économiste en chef de la plus grande banque australienne, la National Australia Bank (NAB), affichait un optimisme sans faille. Le sondage mensuel sur le taux de confiance des dirigeants d'entreprise s'était stabilisé durant l'été après des chutes de 15 % et 3 % enregistrées en mai et en juin. Le dernier trimestre de l'année devait marquer un retour à la croissance. « L'Australie enregistre de bien meilleurs résultats que la plupart des pays appartenant à l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), se réjouissait Alan Oster dans un entretien accordé à l'agence Asia Pulse. Nous n'avons aucun doute que cette dynamique locale va continuer jusqu'à Noël au minimum. » L'Association nationale des directeurs d'achat (NAPM) estimait pour sa part que les entreprises manufacturières avaient passé le creux de la vague et que l'avenir s'annonçait radieux. Une enquête du cabinet de conseil AI Group/PricewaterhouseCoopers confirmait cette tendance en précisant que le secteur manufacturier avait enregistré ces trois der-

niers mois son premier trimestre de croissance après neuf mois de baisse sensible. Les distributeurs avaient également retrouvé le sourire. Le commerce de détail s'était redressé de 0,2 % au mois d'août, selon le Bureau australien des statistiques (ABS) et de 8,2 % par rapport au même mois de l'année précédente. « C'est une donnée domestique très solide, estimait Anthony Thompson, économiste pour la banque HSBC. Si vous faites ressortir l'inflation, qui devrait tourner autour de 3 %, afin d'avoir une idée de la réelle croissance des ventes de détail, vous arrivez à un chiffre de près de 5,5 %, ce qui est une bonne performance. »

BONNE NOUVELLE

Les spécialistes de la construction avaient encore de bien meilleures raisons de se réjouir. Le nombre de nouveaux permis de construire pour des maisons particulières a augmenté de 6,2 % au mois d'août, pour atteindre une hausse de 71,4 % en douze mois ! Cette reprise impressionnante intervient après la grave crise provoquée par l'introduction le 30 juin 2000 d'une TVA de 10 % sur tous les services et les produits non alimentaires. La bonne santé du secteur du bâtiment était une bonne nouvelle pour l'ensemble de l'économie australienne.

Dès 1999, la croissance ralentit



directeur général de Bakers maison, une PME de 70 personnes qui réalise un chiffre d'affaire de 3 millions d'euros. Eh bien, depuis les événements aux Etats-Unis, leurs commandes sont en chute libre. » Les chauffeurs de taxi de l'ancienne ville olympique se plaignent également d'un manque de clientèle. De plus en plus d'entreprises commencent à souffrir. Les exportations australiennes ont diminué de 2 % en août, en dépit du cours très faible du dollar australien, qui pourrait atteindre son plus bas niveau historique d'ici fin octobre. Les prêts aux entreprises ont, eux, chuté en termes réels en juillet et en août. En un an, ces crédits n'ont augmenté que de 3 %. Cette hausse est la plus faible enregistrée depuis la récession du début des années 1990. Ces signes ne sont pas encourageants. « La croissance économique de l'Australie devrait très probablement être assez solide à court terme, mais en regardant un peu plus loin, les conséquences à la baisse de la faiblesse internationale devraient se faire sentir », a reconnu le gouverneur de la Banque de réserve australienne, Ian Macfarlane. « Il est très réaliste, même plus que réaliste, que nous allons pouvoir éviter une récession, mais nous ne pourrions pas passer à côté de certains retours de bâton, a avoué le premier ministre fédéral, John Howard, sur les ondes de la radio de Melbourne, 3AW. L'élément important est que nous sommes dans une meilleure situation pour gérer la situation en raison de la robustesse de notre économie. » La plupart des analystes estiment toutefois que la RBA ne pourra pas se passer d'une nouvelle diminution de ses taux directeurs dans les deux ou trois prochains mois. Les experts de la banque centrale devraient cependant probablement attendre le dénouement de la prochaine élection fédérale, qui devrait se tenir le samedi 10 novembre, avant de toucher une nouvelle fois aux taux.

L'instabilité politique augmente dans les pays émergents

Pour la troisième année consécutive, *Nord-Sud Export* a publié, jeudi 25 octobre, son classement de cent pays émergents ou en développement établi en fonction des risques encourus par les investisseurs étrangers ou par les exportateurs sur ces marchés. « Depuis le 11 septembre, nous avons basculé dans un environnement mondial où la perception des risques est beaucoup plus aiguë », explique Nicole Chevillard, qui a coordonné cette étude réalisée par ces experts du risque-pays. Les pays que nous analysons sont jugés comme les principaux responsables de cette montée des incertitudes. Pourtant, les conclusions de notre enquête ne reflètent pas une montée des risques. » Au contraire.

Tous pays confondus, la tendance est plutôt à l'amélioration. Du moins, dans le champ économique. « Les risques d'insolvabilité des pays diminuent », explique Nicole Chevillard. L'environnement politique et social fait, en revanche, apparaître dans plusieurs régions des signes très nets de dégradation. Montée des risques de conflits armés, instabilité croissante des régimes en place, notamment en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. C'est là la nouveauté de ce classement que l'amélioration de certaines données économiques pourrait avoir tendance à masquer.

● **Asie.** L'appréciation que porte Nord-Sud sur la région traduit une certaine déception car, « faute d'avoir entrepris les réformes structurelles nécessaires après la crise asiatique, l'Asie ballote au gré des conjonctures ». La stratégie de croissance fondée sur les exportations, sur laquelle ont misé les pays de la région, semble aujourd'hui fonctionner, pour certains, comme un piège. « L'obsession de répondre à la demande des marchés extérieurs fait le lit d'une contestation sociale qui ne peut qu'empirer », avertit l'étude. Ainsi de l'Indonésie, 210 millions d'habitants, dont le potentiel de marché est révisé à la baisse en raison de la paupérisation croissante du pays. L'instabilité politique augmente au moins

Les investisseurs doivent de plus en plus prendre en compte le risque de conflits armés et de déstabilisation des régimes, selon « Nord-Sud Export »

dans trois pays : Philippines, Malaisie et Indonésie. Dans ce contexte, la Chine pourrait sortir grande gagnante. Son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) précipite, selon Nord-Sud, la réorganisation d'un pôle asiatique autour de ce pays dont le marché représente à lui seul autant que tous ceux de l'Asie du Sud-Est réunis.

● **Amérique latine.** Le sous-continent américain arrive en tête des notations établies par l'étude, soulignant, en cela, les progrès réalisés dans plusieurs pays en matière de réformes institutionnelles favorables aux investissements étrangers. Les auteurs insistent également sur la solidité des processus démocratiques engagés maintenant presque

partout. Sur le continent, le plus exposé au ralentissement américain, le Chili, contrairement à ses voisins, « fait, selon Nord-Sud Export, preuve d'une étonnante stabilité. (...) La bonne gestion des finances publiques et l'absence de gros déséquilibres financiers permettent de faire face aux turbulences extérieures ». Ce pays est considéré comme le plus sûr du continent pour les entreprises étrangères.

● **Afrique.** « L'impression que l'Afrique est victime d'une forme pernicieuse d'injustice, aggravée par les effets d'une mondialisation mal régulée, apparaît d'autant plus, à la lecture du classement de cette année, explique Nord-Sud Export, que des efforts réels ont été accomplis, dans de nombreux pays, pour respecter les critères d'équilibre du FMI [Fonds monétaire international] ». Dix-neuf pays de l'aire subsaharienne bénéficient d'ailleurs d'un programme d'allègement de la dette extérieure. Ceux de la zone franc, à l'exception de la Côte d'Ivoire, enregistrent ainsi une « amélioration très honorable » de leur niveau de risques. Même si sur l'ensemble de la zone, les deux pays les plus sûrs restent le Botswana et Maurice. L'Afrique du Sud arrive en troisième place, bien que la taille de son marché lui donne une prime sur ses voisins.

● **Maghreb et Moyen-Orient.** En première ligne de la guerre contre

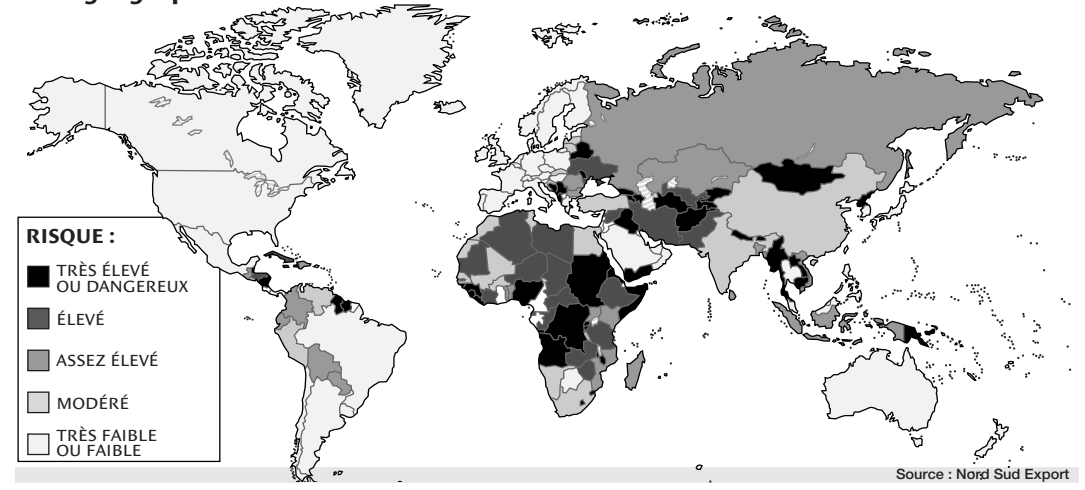
le terrorisme engagée par les Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre, la région est menacée de déstabilisation. Selon l'étude, les deux poids lourds que sont l'Iran et la Turquie sont particulièrement menacés. Cette crise intervient alors que la Turquie traverse depuis un an d'importantes difficultés financières. Ce qui explique que le pays ait été rétrogradé dans le classement. Partout, la crise aura au moins un effet immédiat, la suspension des projets d'investissements étrangers.

● **Europe de l'Est et CEI (Communauté d'Etats indépendants - ex-URSS).** L'ensemble de cette zone continue de présenter des niveaux de risques élevés. A fortiori, dans les Républiques d'Asie centrale aujourd'hui directement exposées au conflit en Afghanistan. Mais même dans les pays candidats à l'Union comme la Bulgarie ou la Croatie - pourtant en tête de classement régional -, les résultats restent médiocres. Pour les investisseurs, l'environnement des affaires y est comparable à celui de la Bolivie ou du Sri Lanka.

Laurence Caramel

★ « Cent pays à l'an 2002. Le classement des pays émergents », Nord-Sud Export (octobre 2001, 31 p, 91,6 €, 600 F).

▼ La géographie de l'insécurité



Le chantier abandonné de la réforme des retraites

Il semble qu'en France, l'incurie des hommes politiques n'ait d'égal que les rigidités de la société. Hugues de Jovenel, directeur de la revue *Futuribles*, qui présentait, lundi 15 octobre, une étude intitulée « Essai de prospective sur les retraites en France à l'horizon 2040 » ne mâchait pas ses mots en stigmatisant le refus des élus de se confronter aux corporatismes pour lancer des réformes douloureuses.

Cette nouvelle étude menée avec le soutien de la branche Retraites de la Caisse des dépôts et consignations et l'Observatoire des retraites, souligne le caractère « fondamentalement suicidaire » de la politique menée en France, qui conduirait dès 2020 à une « montée des tensions extrêmement forte entre les actifs et les retraités ».

Prenant le contre-pied des études de prévision classiques, qui prévoient une dégradation financière des retraites dans un cadre socio-économique pérenne et sans accident majeur d'ici 2040, Hugues de Jovenel et son équipe ont mené une réflexion résolument prospective. Ils font en effet le pari qu'en sus du déséquilibre financier né de la montée en puissance du nombre de retraités à partir de 2005 et de la stagnation du nombre des actifs, des crises bousculeront inévitablement le système par répartition.

Dans quelle mesure ? Difficile de le dire précisément à l'avance, mais la démographie, l'environnement international, le patrimoine, la redistribution, la dynamique sociale, l'emploi représentent autant de domaines susceptibles de heurter à un moment ou un autre le système par répartition. Tout le pari de cet essai consiste donc à élaborer des scénarios à partir des paramètres précités et de les faire varier en fonction de plusieurs axes : une croissance forte ou molle, une attitude plus ou moins libérale des partenaires sociaux.

La place manque pour détailler le cheminement de chaque scénario. En revanche, les « enseignements » qui en sont tirés ne man-

Selon la revue « Futuribles », les incertitudes socio-économiques renforcent la probabilité d'une crise de l'assurance-vieillesse

quent pas d'intérêt. Ils sont au nombre de sept.

1. Le vieillissement démographique pourrait être plus prononcé et plus brutal qu'on ne l'anticipe habituellement.

2. Le coût des retraites augmentera donc très fortement, dans la mesure où la croissance peut être molle très longtemps, le plein-emploi échouer, les préretraites s'avérer difficiles à éradiquer, le surcroît de dépenses de sécurité sociale liées aux risques santé et retraite difficiles à compenser.

3. Le sous-emploi et le vieillissement peuvent mener à une faillite du système ou à une guerre des générations.

4. La moitié de la population active devra, à système inchangé, être remplacée dans les années à venir.

5. Le risque de dépendance des personnes âgées va s'ajouter au problème de financement des retraites lié au vieillissement démographique.

6. Les chocs seront « d'autant plus violents » qu'ils n'ont pas été anticipés ou que les anticipations n'ont pas mené à des réformes.

7. La réduction des prestations risque d'être plus brutale que prévu.

Mais des « enseignements », aussi pessimistes soient-ils, ne sont pas des conclusions. L'équipe *Futuribles*-Observatoire des retraites-Caisse des dépôts formule donc un certain nombre de « recommandations » politiques, dont certaines ont de quoi faire reculer l'écu le plus courageux. A

commencer par un abondement immédiat et brutal du Fonds de réserve des régimes de retraite par un relèvement de 2 à 3 points de la CSG (contribution sociale généralisée), de manière que ce fonds soit doté à l'horizon 2010 d'au moins 1 000 milliards de francs (152,45 milliards d'euros) en caisse. Rappelons que les experts gouvernementaux préconisaient également la somme de 1 000 milliards..., mais à l'horizon 2020.

EFFET NEUTRE

Parmi les autres mesures, *Futuribles* propose l'abandon de la règle du cumul des annuités travaillées, qui fonde le droit de chaque actif à tirer un revenu de retraite sur le régime de base, et prône le passage à un système par points, « plus équitable et transparent ». Dans le système de retraite actuel, les dernières années travaillées valent plus que les premières pour les personnes qui ont des carrières complètes, tandis que les préretraités et les chômeurs âgés sont pénalisés par des carrières courtes. Des points apportés par chaque trimestre travaillé auraient un effet neutre.

Evouant ensuite l'indexation des retraites, les auteurs estiment que la méthode de calcul actuelle lèse les retraités en période de forte croissance, ainsi que les actifs en période de récession ou de croissance molle. La période d'activité

économique forte qui vient de s'écouler a montré en effet combien les retraités avaient été déçus de ne pas profiter des fruits de la croissance autant que les actifs.

Il était impensable bien sûr que *Futuribles* laisse de côté les salariés à statut. Les régimes spéciaux de retraite doivent donc être fondus avec le régime des salariés du privé, et cette opération devrait même devenir « l'élément clé de l'indispensable négociation sur le statut excessivement privilégié des fonctionnaires et assimilés ». Dans la foulée, le « statut » doit être aboli et remplacé par « la notion plus moderne de fonction », la rémunération à l'ancienneté qui, « contrairement à une idée très répandue, pénalise les personnes âgées », doit elle aussi être remplacée, tandis que des mesures « favorables à la poursuite de l'activité des salariés vieillissants » doivent être adoptées par le législateur. *Futuribles* cite par exemple l'élargissement de la formation professionnelle aux plus de 35 ans et l'instauration de systèmes de retraite progressive.

Bien entendu, l'approche des présidentielles de 2002 n'est pas indifférente à la date de publication de cet « essai ». Lequel doit être interprété comme un appel à un autre fonctionnement de l'Etat, plus conforme à « l'intérêt général ».

Yves Mamou

▼ Des scénarios différenciés

Quatre variantes selon deux paramètres

	1	2	3	4
POPULATION :				
Fécondité	1,4	1,7	1,7	2,1
Solde migratoire/an	-20 000	150 000	50 000	50 000
population ≥ 65 ans	29 %	26,2 %	28 %	24,7 %
EMPLOI :				
Croissance	très forte	forte	stop and go	faible
Régulation du marché du travail	flexibilité	refondation sociale	société duale	libérale
Actifs occupés cotisants (en millions)	25	30	21	23

Source : Futuribles

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Economie du terrorisme

L'horreur ne doit pas empêcher de raisonner, au contraire. Les outils de l'analyse économique peuvent nous aider à comprendre les actes terroristes et leurs effets, à saisir leur logique et à réagir d'une manière plus efficace.

Les marchés financiers, les ménages et les entreprises font actuellement ce travail, en sachant bien que le terroriste se glisse (en partie) dans la tête de ses victimes, puisqu'il entend influencer leurs actes. Il faut donc utiliser l'économie pour savoir comment le terroriste s'en sert, contre elle et contre nous, afin de pouvoir riposter. Selon cette démarche, le terroriste est, d'une certaine manière, rationnel, mais aussi déséquilibré.

Rationnel d'abord, car il entend maximiser ses intentions destructrices en fonction des moyens dont il dispose, évidemment plus faibles que ceux de ses adversaires. Il cherche un effet multiplicateur, une espèce de rendement maximal de la violence. Mais son calcul est très déséquilibré : il survalorise les dommages (économiques et politiques) qu'il fait subir, il minimise la question des « victimes innocentes » et sous-pondère les réactions hostiles vis-à-vis de lui et de ses proches. Le terroriste est donc très peu sensible au risque immédiat qu'il fait peser sur son propre camp.

La destruction induit des problèmes d'assurances ; elle change

les comportements futurs, avec des effets négatifs à court

terme. Sa portée systémique oblige

à des soutiens publics, qui réduisent les marges

de manœuvre des Etats et comportent des risques à moyen

terme (déficits, impôts, inflation, dévaluation...)

mais sur des jeux répétés : les deux joueurs entendent « gagner », c'est-à-dire vivre, à l'opposé du kamikaze.

La logique terroriste, celle donc d'une rationalité déséquilibrée sur deux horizons discontinus, est connue des marchés. Ce qui ne les empêche pas d'être désorientés. Pour réagir, ils vont donc calculer les effets des actions terroristes à court et moyen terme. A court terme, il s'agit pour eux de comprendre la stratégie du terroriste : nombre « d'attentats » qu'il entend mener dans sa montée aux extrêmes, ses possibilités de les réaliser, leurs effets prévisibles. L'acte terroriste étant multiplicateur, il vise à polariser les anticipations des agents. Les voilà, de plus en plus nombreux, à se montrer davantage inquiets et à rechercher des activités plus sûres. La prime de risque augmente, ce qui réduit les propensions à consommer (notamment en biens durables, en services perçus comme exposés), à investir (notamment en projets longs), et plus encore à investir à l'étranger (notamment lointain et problématique).

La première conséquence à court terme est donc récessive. Elle pousse les acteurs à être plus « liquides », à chercher une croissance plus intensive qu'extensive. Les banques centrales doivent donc baisser leurs taux et fournir la liquidité, pour diminuer la prime de risque. Les budgets publics se creusent, mécaniquement car l'activité faiblit, et volontairement afin de contrer les pertes sectorielles et d'organiser le rebond. Acteurs et marchés vont s'interroger sur le nombre d'attaques susceptibles d'être lancées par les terroristes avant que ceux-ci ne soient mis hors d'état de nuire : elles font en effet monter la prime de risque, selon les mécanismes de propagation mis en œuvre.

L'attentat du World Trade Center peut ainsi être analysé - que l'on comprenne ici la froideur des propos - comme une destruction à « portée systémique ». La destruction induit des problèmes d'assurances ; elle change les comportements futurs, avec des effets négatifs à court terme. Sa portée systémique oblige à des soutiens publics, qui réduisent les marges de manœuvre des Etats et comportent des risques à moyen terme (déficits, impôts, inflation, dévaluation...). Le bioterrorisme s'inscrit dans cette même logique, s'il est avéré qu'il est lié au même auteur, mais en aggravant la portée systémique de l'acte, et en faisant s'interroger sur les réponses, notamment monétaires. Il pousse à la panique, aux polarisations mimétiques familiaires aux marchés, notamment financiers, en période de crise. Dans ces conditions, l'anticipation de la pénurie fait la pénurie ; la menace crédible suffit à créer le chaos. Il faut donc, évidemment, arrêter au plus tôt la menace et sa source, mais aussi mener des actes symboliques indiquant qu'elles ont disparu. Un effet d'hystérésis survient néanmoins, avec la mise en place d'une économie de la protection et de la vigilance. En outre, cette dernière ne peut qu'affecter la productivité et la croissance, telles qu'on les mesure actuellement : qualité et sécurité échappent largement à la comptabilité, surtout nationale.

A plus long terme, le terreau du terrorisme reste l'ignorance, la peur, la misère. Il faudra donc s'interroger, avec les marchés, sur les conditions d'une croissance durable et soutenable, sur des centres de décision mieux répartis, sur le rôle des régions, comme l'Europe, pour mieux intégrer centre et périphérie. Investissements et actions, de formation notamment, seront indispensables. « Dépenses imprudentes » selon certains : il faudra expliquer qu'on ne gagne pas contre le terroriste sans investir en capital humain.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais.

Le dernier Nobel ? Une aide précieuse pour les partisans d'une relance salariale

par Jean-François Amadiéu

Renfort inattendu pour tous ceux qui souhaitent une relance du pouvoir d'achat : le prix Nobel échoit cette année à des économistes qui ont fourni de saisissantes justifications de cette politique. En France, la question du pouvoir d'achat est d'ordinaire envisagée, pour ne pas dire cantonnée, à une opposition stérile entre les tenants d'une relance keynésienne (récemment demandée par Marc Blondel, le patron de Force ouvrière) et les libéraux qui prônent un alignement des salaires à la baisse compte tenu d'un chômage persistant et qui voient dans la modération salariale et la réduction du temps de travail, c'est-à-dire le partage du travail, la solution à nos difficultés. Il faut espérer que la consécration des travaux de George A. Akerlof et Joseph E. Stiglitz – deux des trois nobélisés – sur le « salaire d'efficacité » aidera à une prise de conscience : la relance des salaires et des carrières est un facteur clef de succès. Il n'y a pas d'antinomie, bien au contraire, entre augmentation des salaires et performance économique. En d'autres termes, « la fiche de paye n'est pas l'ennemie de l'emploi ».

Akerlof et Stiglitz partent du constat que le recrutement des salariés est un exercice difficile pour les employeurs. Comment ceux-ci peuvent-ils, sans dépenser des fortunes, avoir la garantie que les salariés qu'ils recrutent sur le marché du travail ne sont pas des « canards boiteux » ? Les candidats dissimulent leurs véritables caractéristiques et enjolivent la réalité lors du recrutement. Il y a asymétrie d'information et les recruteurs ont du mal à cerner la vraie nature du candidat. Mais il y a une seconde difficulté : une fois l'embauche faite, comment l'employeur peut-il s'assurer de la loyauté, du dévouement ou tout simplement de l'efficacité du salarié ? Les salariés peuvent être relativement apathiques et mesurer leurs efforts sans que l'employeur puisse le savoir. Ici encore, il y a asymétrie d'informations. Puisqu'il n'est pas possible et inefficace de surveiller étroitement les salariés, de quelles solutions dispose-t-on ?

Aux problèmes posés par le recrutement et la motivation des salariés, Stiglitz et Akerlof apportent une même réponse. C'est la fixation d'un salaire plus élevé que celui *a priori* nécessaire, compte tenu de la situation du marché du travail. Les salaires ne doivent pas obéir strictement aux lois du marché du travail. Plusieurs raisons plaident pour cet affranchissement des lois du marché. En premier lieu, comme Stiglitz l'explique, « la qualité dépend du prix ». Le versement de salaires élevés signale aux candidats la qualité de la firme et des emplois proposés. De tels salaires permettent d'attirer de meilleurs travailleurs. Quand on sait que la moitié des salariés du secteur public devront être renouvelés en dix ans et que les salaires des cadres y sont plutôt inférieurs au secteur privé, on mesure combien il faut dynamiser les salaires et les carrières dans ce secteur. N'oublions pas que des salaires indigents peuvent conduire à des catastrophes en abaissant la qualité des recrutements et du travail fourni.

Stiglitz prend l'exemple du contrôle des passagers dans les aéroports qui a été sous-

traité à des sociétés privées et à bas salaire. Abaisser les salaires peut aussi conduire à des catastrophes dans des installations à risque comme la centrale nucléaire de Three Miles Island, aux Etats-Unis, ou lors du transport de matières dangereuses et polluantes. D'autre part, ajoute Stiglitz, de bons salaires limitent les coûts du turnover (la rotation des effectifs). Il faut en finir avec le mythe de l'entreprise qui fonctionnerait mieux en changeant souvent de travailleurs. Offrir des emplois stables, une carrière ou un statut à des employés se révèle en général bien plus pertinent. En outre, de bonnes rémunérations dissuadent les salariés d'être déloyaux ou apathiques car ils craignent de perdre leur emploi si l'employeur vient à le constater. Les gens bien payés qui risquent éventuellement de perdre cet avantage ont tendance à être plus productifs que les autres. Akerlof, de son côté, a montré que l'employeur comme le salarié ont intérêt à nouer une relation de confiance réciproque. Leurs

relations seront plus harmonieuses et coopératives si l'un et l'autre agissent en montrant leur bonne volonté. Le salarié ne ménage pas ses efforts et l'employeur propose un salaire un peu supérieur à ce qui serait strictement nécessaire pour embaucher.

Chacun pratique ce qu'Akerlof appelle un « don partiel ». Ce n'est bien entendu pas un don totalement gratuit puisque l'employeur est payé de retour par un « contre-don » de la part du salarié. Un cercle vertueux peut s'enclencher, fait de gains de productivité et de qualité de service considérables qui trouvent leur contrepartie dans des hausses des salaires. Pourquoi tarde-t-on en France à s'inspirer franchement de cette logique, à laquelle certains syndicats sont prêts, notamment dans la fonction publique ? Comme on l'affichait clairement dans la sidérurgie il y a dix ans, des salariés mieux formés, plus compétents et mieux payés sont plus productifs. Le véritable argument en faveur d'une hausse des salaires est donc avant tout le fait qu'ils soient source d'efficacité.

Les travaux de ces économistes invitent à une distribution de pouvoir d'achat sans en fournir une justification « sociale », « morale », « politique » ou « macroéconomique ». Leur raisonnement n'est pas angélique, il est stratégique ou de bonne gestion. La hausse du pouvoir d'achat n'est pas simplement une revendication syndicale bien compréhensible, c'est aussi un élément déterminant de la performance, de la croissance et du développement.

La théorie des salaires d'efficacité est utile pour éclairer des problèmes hexagonaux, elle est aussi féconde pour les pays en développement. Dès 1976, Stiglitz montre que la distribution de pouvoir d'achat est un facteur essentiel de l'essor des pays en voie de développement. La pauvreté, la malnutrition et le travail des enfants, outre le fait qu'ils sont moralement insoutenables, sont également inefficaces au plan économique. Alors que la demande de relance des salaires et de déblocage des carrières est forte en France et que l'on s'interroge sur l'opportunité d'injecter du pouvoir d'achat dans les pays du Sud, on mesure l'intérêt des travaux d'Akerlof et Stiglitz. S'inspirer d'eux permettrait de sortir des impasses de l'ultralibéralisme et du malthusianisme ayant guidé les pouvoirs publics depuis plusieurs années.

Jean-François Amadiéu est professeur à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

LIVRES

par Alain Beuve-Méry

Panorama pédagogique

LA NOUVELLE SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE, de Benoît Lévesque, Gilles L. Bourque et Eric Forgues (Desclée de Brouwer, 268 p., 24,39 €, 160 F).

Dans le foisonnement des écrits économiques, il est utile de disposer, de loin en loin, de bornes-témoins. Pour le grand public en effet, la sociologie économique constitue, en quelque sorte, un OENI – un objet économique non identifié. « L'expression même n'est pas vraiment consacrée par l'usage », remarque Bernard Peret, dans la préface. Sa définition est forcément négative : c'est ce qui est écarté par le champ de la science économique et ce qui ne relève pas de la sociologie *stricto sensu*. Coincée par deux années prestigieuses, cette discipline, depuis son origine, est aussi plus connue sous sa forme éclatée et spécialisée, la sociologie du travail, des organisations, voire celle des entreprises.

Or c'est dans les périodes de crise, de mise en cause du système capitaliste et d'« horreur économique » que se renouvellent les pratiques et les théorisations économiques. Pour les auteurs, de la même manière que la révolution industrielle a donné naissance à l'économie politique, que les deux grandes dépressions des XIX^e et XX^e siècles ont accouché des révolutions marginaliste, puis keynésienne, aujourd'hui « la sociologie économique renait dans un contexte similaire, de lente et difficile gestation d'une "grande transformation" dont les dimensions économiques et politiques sont manifestes ». Il s'agit de « révéler l'épaisseur sociologique des phénomènes économiques » au moment même où la montée du néolibéralisme et la mondialisation voudraient évacuer ces questionnements.

Le mérite des trois auteurs québécois est de dresser un panorama pédagogique et abordable de la sociologie économique qui se veut « un premier repérage ». Avec les risques d'oubli et de schématisation que ce type d'approche comporte, la classification faite par les auteurs distingue deux écoles, l'une de langue française, l'autre anglo-saxonne, à l'intérieur desquelles cohabitent à chaque fois plusieurs familles. Trois courants théoriques de langue française sont ainsi détaillés : le mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (Mauss), animé par Alain Caillé, l'approche de l'économie solidaire, autour des travaux de Jean-Louis Laville et de Bernard Eme, et l'institutionnalisme français, sous lequel ils regroupent l'approche de la régulation (Aglietta, Boyer) et celle des conventions (Boltansky, Thévenot).

Pour la sociologie économique de langue anglaise sont essentiellement étudiés deux courants. La *new economic sociology* (NES), qui constitue, selon les auteurs, « l'acteur scientifique le plus sérieux de la sociologie contemporaine pour contester au paradigme économique néo-classique le monopole, et même la légitimité, du savoir sur les phénomènes économiques ». L'accent est mis sur les travaux de Mark Granovetter. La deuxième école décrite est celle qui se développe autour de la SASE (*society for advancement of socio-economics*) avec comme figure de proue Etzioni. Chacun des courants est présenté de manière synthétique, avec une sélection de textes de référence et un index des noms et des notions utilisées. Parmi les aspects mis en lumière qui peuvent surprendre, les auteurs constatent une certaine ignorance des chercheurs anglophones et francophones travaillant sur les mêmes sujets, le préjudice étant plus marqué du côté des auteurs francophones.

PARUTIONS

● **Une nouvelle phase du capitalisme ?** de François Chesnais, Gérard Duménil, Dominique Lévy et Immanuel Wallerstein L'interrogation dans le titre est double. La première porte sur la vraie nouveauté du capitalisme d'aujourd'hui. La seconde sur la pertinence de la notion de cycle pour en rendre compte. Partant de la bulle médiatique qui s'est créée autour de la nouvelle économie, François Chesnais explique que le terme a lui-même été inventé dans les années 1990 par des journalistes américains chargés de décrire une réalité qui soit « en prise avec l'imaginaire » de leur lectorat ». L'ancien expert de l'OCDE se livre à une comparaison historique qui permet de constater qu'à chaque période, les contemporains ont eu l'impression de vivre des bouleversements majeurs. En revanche, les auteurs valident la notion de cycle, dans cet ouvrage qui reprend les contributions exposées lors du séminaire d'étude marxiste consacré aux enjeux du capitalisme, qui se tient chaque année depuis l'automne 1998 à la Maison des sciences de l'homme, à Paris (Syllepse, 2001, 125 p., 7,62 €, 50 F). **A. B.-M.**

● **35 heures. Le guide pratique. Heures supplémentaires, congés, RTT, aides financières, PME,** de Carl Paolin Ce manuel environ va jusqu'à présenter les textes de loi liés au temps de travail. Pratique, il l'est assurément, en répondant à un nombre important de questions que salariés et chefs d'entreprise doivent immanquablement se poser depuis l'adoption des 35 heures. Les aménagements prévus par le gouvernement pour faciliter le passage aux 35 heures (au 1^{er} janvier 2002) des PME de moins de 20 salariés n'ont pas eu le temps d'être pris en compte. Mais pour le reste, le panorama semble complet (Prat Editions, 2001, 217 p., 21,19 €, 139 F). **M.-B. B.**

● **Refonder la protection sociale, libre débat entre les gauches,** de Jean-Michel Bélorgey. Cet ouvrage est une version condensée du rapport *Minima sociaux, revenus d'activités, précarité*, réalisé pour le Commissariat général du Plan et remis au printemps 2000 à Lionel Jospin. Sous la présidence de Jean-Michel Bélorgey – l'un des pères du revenu minimum d'insertion (RMI) –, des chercheurs, hauts fonctionnaires et partenaires sociaux, opposent aux trajectoires hachées, génératrices d'exclusion, la continuité de parcours « sécurisés » articulant nouvelles formes de travail et solidarité.

Le résultat des travaux est une remise à plat inédite du paysage social français, prenant position sur tous les grands thèmes – allocation universelle, revenu pour les jeunes, indemnisation du chômage – qui agitent les acteurs de la lutte contre l'exclusion. La première partie du livre résume ce rapport de manière à le rendre accessible au grand public. La seconde fait le point sur les incohérences actuelles et propose des solutions. Ces propositions sont débattues avec les organisations les plus impliquées comme AC !, la CFDT, la CGT, la Maison des chômeurs (éditions La Découverte, 2001, 201 pages, 15 €, 98,40 F). **D. G.**

● **Piloter un projet ERP,** de Jean-Luc Deixonne Managers et dirigeants d'entreprise ont été, sont ou seront confrontés tôt ou tard à une proposition de mise en œuvre d'un ERP (*entreprise resources planning*), ces progiciels de gestion intégrée capables, au dire de ceux qui les commercialisent et les installent, de faire franchir à l'organisation un bond majeur en matière de productivité. Le tout étant de ne pas déraiper au moment de retomber sur ses pieds. L'ouvrage, très didactique, a l'avantage de décrire l'étape par étape tout le processus amont mais aussi, et c'est moins courant, aval à la mise en place de l'ERP. Un véritable manuel de survie du manager face à sa direction informatique ou au consultant. Mais il a l'inconvénient de ne considérer ces questions qu'en termes d'organisation et de procédures, sans mettre en évidence les réalités du travail humain (Dunod, 2001, 259 p., 29,73 €, 195 F). **A. R.**

L'Italie à contre-courant dans la lutte contre l'argent sale

par Jean Balcet

Au moment où le président des Etats-Unis déclare la guerre aux réseaux financiers du terrorisme international et alors que l'Union européenne essaie de donner plus de transparence à la finance mondialisée, le Parlement italien a approuvé, sous l'impulsion du gouvernement présidé par Silvio Berlusconi, deux lois qui entravent la lutte internationale contre la criminalité économique. Une véritable « catastrophe pour la justice internationale », selon les mots du procureur général de Genève, Bernard Bertossa, recueillis par le quotidien milanais *Corriere della Sera*. De quoi s'agit-il ?

La réforme du droit des sociétés, approuvée le 28 septembre, introduit dans l'article 11 la dépenalisation de la plupart des crimes de falsification de bilan, qui sont réduits à une simple infraction, passible d'une amende. Pour les sociétés non cotées en Bourse, la dépenalisation est, dans la pratique, totale. C'est justement à partir de ce crime que la plupart des enquêtes de corruption ont pris leur départ.

Désormais, l'action judiciaire dans ce domaine ne sera plus automatique de la part des magistrats, mais elle aura cours seulement sur plainte des actionnaires. Or, dans bien des cas, ces derniers pourraient être complices plutôt que partie soumise à préjudice. Ce n'est pas tout : la nouvelle loi réduit les termes de la prescription de moitié. On élargit aussi la possibilité d'utiliser un bilan d'entreprise simplifié, ce qui réduira la disponibilité d'informations sur les sociétés. La transparence des bilans et des marchés sera sérieusement compromise et les pratiques douteuses fortement encouragées.

La nouvelle loi sur les commissions rogatoires internationales, approuvée le 3 octobre, comporte des obstacles et des restrictions

formelles importantes. Les commissions rogatoires ont été un instrument fondamental dans la lutte contre la corruption politique, à partir de l'enquête « Mains propres » des juges milanais, mais aussi dans la lutte contre le trafic de drogue, les mafias et la criminalité financière en général. Selon le procureur Bertossa, les nouvelles règles italiennes « contrastent avec tous les accords entre Etats sur la validité des preuves recueillies à l'étranger ».

Des considérations semblables ont été exprimées par le magistrat français Renaud Van Ruymbeke, spécialiste de la lutte anticorruption. Les articles 12 et 17 de cette loi, en particulier, permettront d'annuler les preuves sur les mouvements bancaires et financiers à l'étranger, qui deviendront inutilisables dans les tribunaux italiens en cas de toute irrégularité de procédure, par exemple, dans les modalités de transmission des actes. Or il est impensable que la magistrature suisse, par exemple, se conforme totalement aux procédures italiennes. Ces byzantinismes permettront aux avocats d'annuler les preuves à la charge de leurs clients, et de retarder la conclusion des procès jusqu'au moment de la prescription.

Plus grave encore : les nouvelles règles restrictives sur les commissions rogatoires internationales ont été insérées dans le code pénal italien. Il faut noter que le gouvernement de Silvio Berlusconi a exercé une forte pression sur les deux chambres du Parlement afin de réduire les temps de discussion de ces lois, et parvenir à une approbation la plus rapide possible.

Comment expliquer tout ce zèle, en dépit de l'inopportunité du moment ? Comme le soulignait l'hebdomadaire britannique *The Economist* dans un article publié le 11 août,

l'explication est simple. Silvio Berlusconi, ainsi que nombre de ses proches, à travers ces lois peuvent prétendre à l'impunité, dans les procès pénaux où ils risquent d'être inculpés de corruption. Dans les commissions parlementaires qui se sont occupées des deux lois, un rôle particulièrement actif a été joué par des députés qui sont aussi, parallèlement, les avocats de la défense de M. Berlusconi devant les cours de justice.

Les nouvelles dispositions sur les commissions rogatoires internationales vont avoir une validité immédiate et rétroactive sur les procès en cours, ce qui explique la hâte imposée au débat parlementaire. L'opposition a fortement haussé le ton au Parlement italien, malgré la majorité confortable dont dispose Silvio Berlusconi dans cette enceinte, et les réticences des médias qu'il contrôle pourtant largement.

Vincenzo Visco, ancien ministre des finances, affirme dans le journal *La Repubblica* que ces deux lois configurent « un programme de soutien et de protection de l'illégalité ». L'opposition va faire appel auprès de la Cour constitutionnelle, et pourrait promouvoir un référendum pour obtenir l'abrogation des deux lois. De leur côté, les associations de magistrats ont exprimé leur révolte.

Cette situation paradoxale découle de la spécificité de la situation politique italienne. Longtemps, l'Italie s'est caractérisée par une collusion entre intérêts privés et intérêts publics : les partis politiques exerçaient un pouvoir non codifié, mais bien réel, sur un secteur public hypertrophique, avec des résultats économiques désastreux. En 1994, au contraire, c'est le groupe économique et médiatique de Silvio Berlusconi qui donne naissance, avec succès immédiat, à un parti politique, Forza Italia. Depuis les élections du 13 mai 2001, l'entrepreneur-premier ministre dispose d'une concentration de pouvoirs économique, politique et médiatique (il est le propriétaire de trois chaînes de télévision et peut en influencer trois autres en tant que chef du gouvernement), qui n'a pas d'équivalent en Europe occidentale. Faudra-t-il que l'Europe commence à s'interroger sérieusement sur la dérive politique, et sur les conséquences économiques de cette situation au-delà des Alpes ?

Jean Balcet est économiste italien.

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES:.....

Avec 39 % de ses salariés souffrant de douleurs dorsales, l'Hexagone est relégué à la treizième place parmi les quinze, selon une enquête menée par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Les personnes les plus exposées travaillent dans des entreprises de sous-traitance, qui n'appliquent pas les mêmes réglementations que les sociétés donneuses d'ordres

La France est en retard dans la prévention de la santé au travail

Le 24 octobre, il était au Luxembourg ; début novembre, il sera en Finlande, étape finale de sa tournée dans les quinze Etats membres. Il court, il court, Raymond-Pierre Bodin, pour porter la bonne parole, avec, sous le bras, les résultats préoccupants de la troisième enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, qu'il dirige à Dublin. Sous l'effet de l'intensification du travail et la précarisation des contrats, les conditions de travail ne s'améliorent pas en Europe, voire se dégradent dans certains secteurs, non sans conséquences sur la santé. Aussi Raymond-Pierre Bodin réclame-t-il un « débat européen » sur ce sujet, et notamment sur la « qualité » du travail et des emplois en s'appuyant sur des « indicateurs » que la Fondation vient de mettre au point.

Les données concernant la France sont inquiétantes. Avec 39 % des salariés souffrant de douleurs dorsales, elle est reléguée à la treizième place parmi les quinze, et même à la quatorzième pour le pourcentage (28 %) de travailleurs continuellement exposés à des postures douloureuses ou pénibles. Plus globalement, la situation française devrait inviter à de profondes réformes, sur le plan de l'indemni-

sation des maladies professionnelles, par exemple, dont le principe actuel est sévèrement critiqué dans un rapport de la Cour des comptes. La déclaration des accidents du travail (AT) constitue un autre dossier problématique. Dans la revue *Travail et emploi* publiée en octobre par la Dares (ministère de l'emploi), plusieurs études mettent en lumière le phénomène de sous-déclaration. L'enquête *Conditions de travail* menée en 1998 observe ainsi que 8,5 % des salariés interrogés déclarent avoir eu « un accident même bénin au cours des douze derniers mois, les ayant obligés à se faire soigner », soit 1 650 000 personnes, alors que la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) en a pris en compte 1 350 000. 911 000 ont nécessité un arrêt de travail, contre 691 000 selon la CNAM.

L'externalisation aggrave les conditions de travail. Une nouvelle enquête le souligne, menée auprès des salariés sous-traitants d'EDF, dont les résultats sont publiés dans la revue d'octobre de *Santé et travail*, éditée par la Fédération nationale de la mutualité française, qui consacre un dossier à la sous-traitance. Pour François Desrioux, son rédacteur en chef, externaliser est, pour une entreprise, « une façon de remettre dans le champ concurrentiel le coût du respect de

la réglementation hygiène et sécurité et de transférer sa responsabilité sociale en matière de conditions de travail ».

CORESPONSABILITÉ JURIDIQUE

Le projet de loi de modernisation sociale, en discussion au Parlement, qui contient des dispositions sur la santé au travail, ne reprend pas la mesure souhaitée par certains, visant à établir la coresponsabilité juridique du donneur d'ordre et du sous-traitant. En revanche, il inscrit des dispositions de l'accord conclu entre le patronat et la CFDT, la CGC et la CFTC le 13 septembre 2000 sur la santé au travail, notamment la pluridisciplinarité des services de santé au travail.

Le texte tente aussi de remédier à la pénurie de médecins du travail, par la régularisation des médecins déjà embauchés sans diplôme adéquat et la reconversion de médecins de ville vers cette spécialité. Ces dispositions, que le Sénat n'a pas votées, sont très critiquées par les internes en médecine du travail, qui redoutent l'instauration d'une voie d'accès au rabais, la formation prévue durant seulement deux ans. Le ministère plaide l'urgence de la situation, précisant que ces mesures « sont limitées dans le temps ».

Autre point crucial, la défense de l'indépendance du médecin du travail. Des dispositions ont déjà été adoptées, interdisant son recrute-

ment en contrat précaire (CDD ou intérim). Le gouvernement propose aussi que le licenciement du médecin soit soumis à l'autorisation de l'inspection du travail. A la demande notamment de la Fédération nationale professionnelle des médecins du travail (FNPM), il avait également prévu un amendement peu apprécié des employeurs, instaurant un « délit d'entrave » à l'exercice des fonctions de médecin du travail, avant de le retirer... « Le délit d'entrave aurait rompu l'équilibre qui existe aujourd'hui, selon lequel le médecin est conseiller de l'employeur et du salarié », justifie le ministère. Pour Jean-Paul Pellet, secrétaire confédéral CFDT, ce n'était pas non plus la solution. Il préfère le recours aux structures paritaires que sont les commissions de contrôle des services interentreprises de médecine du travail. Une étude menée en Ile-de-France montre pourtant la quasi-inexistence de ce contrôle. Mais, pour Jean-Paul Pellet, « le plus important est qu'une dynamique sociale redémarre. » « Rien n'est réglé, estime FO. C'est au gouvernement de trancher. Mais il ne fait rien. Dans la perspective des élections, le dossier santé au travail n'a pas un bon impact. »

Francine Aizicovici

Les salariés de la sous-traitance sont les plus exposés

Les balayeurs qui circulent, la nuit, dans les couloirs d'une société désertée par ses salariés ; les soudeurs qui interviennent sur les canalisations d'une entreprise pétrochimique à l'arrêt pendant l'été, les sortes de cosmonautes qui nettoient la piscine où a été immergé le combustible nucléaire retiré d'un réacteur : ce sont tous des salariés de la sous-traitance.

Le développement de la sous-traitance a deux explications. Pour des questions de coûts, les entreprises préfèrent se décharger de tâches – qu'elles estiment non stratégiques – que les statuts de leur personnel ont rendu onéreuses. Mais, comme on le constate dans les secteurs du nucléaire ou celui des transports, c'est aussi, souvent, un moyen de se décharger de leurs responsabilités (maintien de l'emploi, sécurité).

Des chiffres permettent de mesurer l'ampleur du phénomène. Selon Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche à l'Inserm, entre 25 000 et 40 000 salariés « extérieurs » interviennent dans l'industrie nucléaire et les syndicats évaluent à 70 % le pourcentage des emplois précaires affectés aux tâches de décontamination. Le dernier arrêt important, pour entretien, d'une raffinerie de pétrole de l'étang de Berre, a réclamé l'intervention de 1 200 salariés de divers sous-traitants.

Les recours de plus en plus nombreux à la sous-traitance sont dommageables pour la santé des salariés, car les interventions mettent en contact avec des produits dangereux : seringues hypodermiques jetées par les toxicomanes dans les poubelles des gares, radiations ionisantes dans les centrales nucléaires, vapeurs cancérigènes dans les appareils de mesure de l'industrie pétrolière. Les salariés des entreprises sous-traitantes sont plus fragilisés que ceux des donneurs d'ordres.

« Ces travailleurs vivent dangereusement », raconte Michel Lallier, secrétaire syndical CGT à la centrale EDF de Chinon. Ils peuvent intervenir à la

La flexibilité des horaires amène certains à travailler soixante heures par semaine

centrale du Bugey un jour et, le lendemain matin, se retrouver à l'autre bout de la France. Nous voyons des gars qui dorment dans leur voiture sur le parking des centrales... Et comme ils sont habitués à travailler en milieu hostile avec des équipements de protection, on les fait intervenir dans d'autres domaines comme le désamiantage ». Le stress est énorme. La flexibilité des horaires de travail amène certains à travailler soixante heures par semaine durant l'été, mais à se retrouver en chômage partiel à d'autres périodes, avec une chute de moitié du revenu en raison de l'importance des primes de déplacement et d'insalubrité.

RÉFLEXES CORPORATISTES

Enfin, les employés de la sous-traitance ne bénéficient pas d'une couverture médicale comparable aux autres. « Tous les sous-traitants ne pratiquent pas le même suivi médical », explique Laurent Tabbagh, représentant syndical CGT au comité d'entreprise de Camom, filiale maintenance de Bouygues off-shore. Au gré des contrats, nous changeons de risque. Nous allons de la sidérurgie, avec Sollac, au pétrole, avec Total ; nous travaillons au Havre puis sur l'étang de Berre et à Lyon. Dans ces conditions, il nous est difficile de faire reconnaître comme maladie professionnelle un cancer. C'est malheureux à dire, mais il vaudrait mieux parfois être brûlé d'un seul coup par un acide ! »

Les parades ne sont pas évidentes. Elles supposent que les organisations syndicales des entreprises qui sous-traitent dépassent les réflexes corporatistes de leurs mandants.

« Nous avons intégré les travailleurs du nettoyage ferroviaire sans trop de problèmes de la part de nos adhérents, car la raison l'a emporté », affirme Michel Baigts, secrétaire du syndicat CFDT Yvelines-Beauce à la SNCF. Nous les aidons à monter un dossier, à connaître leurs droits et ce n'est pas facile parce qu'ils sont très disséminés et se retrouvent seul par gare sur certaines lignes. Nous faisons pression sur la direction de la SNCF pour qu'elle intervienne en cas de conflit auprès de la direction du sous-traitant. »

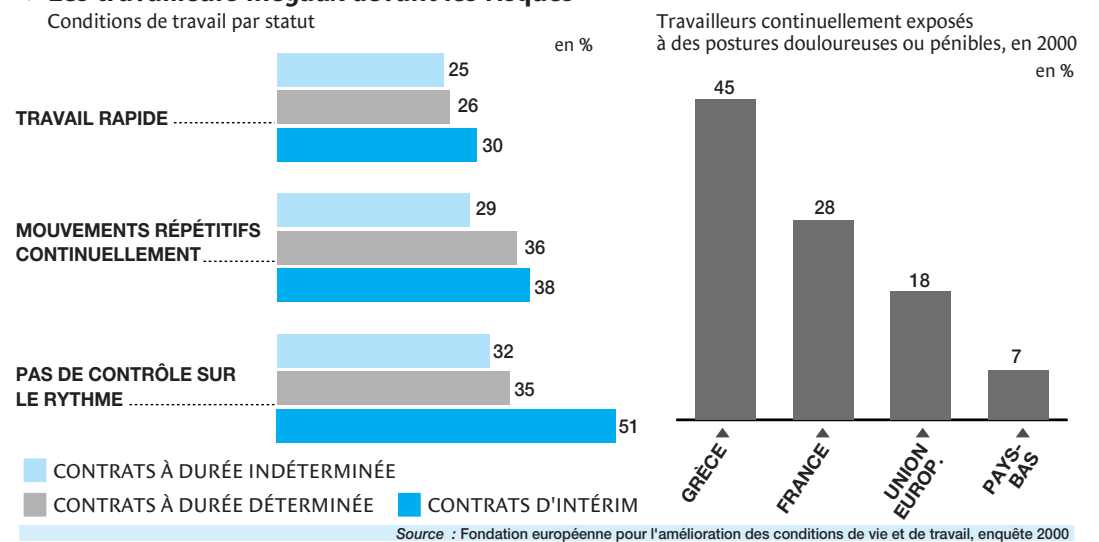
« Le problème est que ce qui régit les conditions de travail dans les entreprises sous-traitantes, c'est un contrat commercial, et non un contrat de travail, rênchérit Michel Lallier ; quand nous demandons à EDF d'être accompagnés par un délégué syndical du sous-traitant, cela nous est refusé. Voilà pourquoi nous réclamons un statut de l'entrepreneur public, véritable statut protecteur pour l'ensemble des salariés du secteur. »

Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer. « Afin d'améliorer l'évaluation des risques par le donneur d'ordres comme par le sous-traitant, nous avons proposé, l'an dernier, à cent cinquante entreprises du département une charte de bonnes pratiques », explique Muriel Gautier, directrice adjointe à l'inspection du travail de la direction des Bouches-du-Rhône. Nous avons créé une formation de deux jours pour les représentants des personnels concernés afin de leur faire connaître les textes et les sensibiliser à la nécessité de mettre en œuvre une stratégie préventive des risques. »

M^{me} Thébaud-Mony va plus loin. « Toutes les enquêtes montrent que le donneur d'ordres charge, en fait, son sous-traitant de violer à sa place la réglementation. C'est pourquoi il faut supprimer le régime de travail à deux vitesses et rendre le donneur d'ordres responsable des activités qu'il a commandées. » Comme la réglementation et les tribunaux l'ont déjà fait en matière de transport routier.

Alain Faujas

▼ Les travailleurs inégaux devant les risques



Les maladies professionnelles négligées

Votée par la III^e République, à la fin du XIX^e siècle, la loi sur les accidents du travail du 9 avril 1898 paraissait une série de mesures sociales voulues à l'époque par le législateur et qui faisaient de la France un des pays à la pointe de la protection des travailleurs, au sein des nations européennes. A l'orée du XXI^e siècle, le système juridique de couverture des accidents de travail et des maladies professionnelles a, pour le moins, mal vieilli, au point de créer aujourd'hui de véritables distorsions, sources d'injustice. « Les victimes du travail sont les seules à ne pas être indemnisées intégralement de leur préjudice », déplore Marcel Royez, secrétaire général de la Fédération nationale des accidents du travail et des handicapés (Fnath).

Rendu public à la mi-septembre, un relevé préparatoire de la Cour des comptes sur la réparation des accidents du travail dresse « un constat sévère de la couverture des risques professionnels et de leur indemnisation », selon la Fnath et l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante. Très complémentaire du rapport établi par Roland Masse, membre du Conseil supérieur de la prévention des ris-

La Cour des comptes pointe les injustices de l'indemnisation, qui n'est pas conforme au droit conventionnel européen

ques professionnels, la Cour des comptes présente un travail technique et juridique plus affirmé. M. Masse s'étonnait en août des « aberrations » actuelles qui font qu'un salarié qui perd, par exemple, un bras au travail sera moins indemnisé que s'il le perd au cours du trajet qu'il accomplit pour se rendre sur son lieu de travail. En outre, il redoutait l'émergence d'un système à double vitesse, les victimes de l'amiante bénéficiant de réparation intégrale accordée par les tribunaux.

Les magistrats de la rue Cambon remarquent que le dispositif actuel est « obsolète », « complexe et discriminatoire », « inéquitable » et en fin de compte « juridiquement fra-

gile », car non conforme au droit conventionnel européen, et, qui plus est, non harmonisable. Au regard de la réparation des dommages provoqués par d'autres risques, comme les accidents de voiture, les attentats, etc., les accidentés du travail apparaissent comme des parents pauvres. Ils ne bénéficient que d'une réparation forfaitaire limitée. « La rente est calculée sans envisager ni les possibilités de promotion ultérieure ni les déclassements éventuels ; les préjudices non économiques n'entrent pas en compte pour la fixation de l'indemnité ; les ayants droit sont quelquefois désavantagés, voire exclus », soulignent ainsi les auteurs.

Ils déplorent aussi le lien insuffisant entre réparation et prévention : « Les limites mêmes de la réparation atténuent les charges des entreprises et vont donc à l'encontre des objectifs de prévention », est-il dit. Pour la Fnath, le gouvernement devrait prendre des mesures urgentes, dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002, mais, faute d'une refonte générale avant la fin de la législature, les améliorations risquent de n'être que marginales.

A. B.-M.

Les dirigeants européens reconnaissent « mal organiser » leur emploi du temps

L'étude n'est pas vraiment tendre. Les patrons français ? « Ce sont eux qui, en Europe, passent le moins de temps avec leurs familles... Mais, en revanche, ils prennent celui qu'il faut pour leurs déjeuners... » Les Britanniques ? « Ils n'hésitent pas à manger un sandwich le midi et à emporter des dossiers à la maison le week-end. Ils mènent la vie professionnelle la plus éreintante, la plus malsaine, et la plus déséquilibrée qu'il soit ». Pour publier, fin octobre, ces résultats, Lexmark, le fabricant mondial d'imprimantes, a sondé 250 présidents-directeurs généraux en Europe. Et à la lecture du rapport, il y a de quoi s'interroger sur la manière dont tous ces dirigeants s'organisent...

Tous ont des journées à rallonge. Les Allemands sont les plus assidus avec une moyenne de 10,7 heures de travail par jour, suivis par les Français (9,9 heures). Les Espagnols dont il est dit « qu'ils réussissent très bien à concilier travail et vie de famille » arrivent en queue de peloton avec 9,3 heures quotidiennes.

Comment les dirigeants occupent ce temps ? Une heure est déjà consacrée à « lire et à répondre personnellement aux courriers électroniques ». C'est une moyenne. Plus ces patrons sont jeunes, plus ils tapotent eux-mêmes sur leur ordinateur. Ainsi, les 35-44 ans sont 84 % à gérer en direct leurs messages, contre seulement 65 % des plus de 55 ans qui s'en déchargent sur leurs assistantes. Une autre heure leur permet de « préparer transparents et graphiques en vue des présentations qu'ils doivent faire » dont ils ne sont pas d'ailleurs vraiment satisfaits : 75 % des interrogés estiment « que ces documents pourraient être de plus grande qualité ». Les Espagnols, qui sont « les moins stressés » selon l'enquête, jugent à 92 % « qu'ils pourraient faire mieux ».

Il y a aussi les déplacements,

S'ils souhaitent mieux planifier leurs priorités c'est pour libérer du temps et pouvoir lire des ouvrages de... management

bien sûr. Un tiers des sondés « sont en voyage d'affaires à l'étranger » une fois par mois et 6 % une fois par semaine. Les plus mobiles sont les Allemands et les Scandinaves (qui sont 13 % à bouger une fois par semaine). Les plus casaniers ? De loin, les Espagnols : 78 % des patrons disent « ne jamais voyager ou alors très rarement ». Ils préfèrent, visiblement, organiser des conférences téléphoniques internationales : plus de 50 % d'entre eux le font une fois par semaine, alors que les Français ne sont que 20 % à s'intéresser régulièrement à ce nouveau média.

DORLOTER LES CLIENTS

Les réunions ? Ce sont, et ce n'est pas une surprise, de grosses mangeuses de temps : il faut compter 1,1 heure par jour pour des « meetings », plus 1,2 heure pour les « briefings avec l'équipe ». Les Allemands les trouvent à 52 % « indispensables ». C'est le cas de seulement 21 % des patrons français, alors que 26 % d'entre eux pensent que c'est « une perte de temps ». Plus étonnantes, les statistiques sur le côté « je dorlote mes clients ». Divertir ces derniers représentent, en moyenne, 2,9 heures par semaine, ce qui correspond souvent, en réalité, à les inviter dans un très bon restaurant. Les

Britanniques sont les moins expansifs (1,5 heure) contrairement aux Allemands qui – et le reste de l'enquête le prouve – se montrent les plus « sociables » avec 4,5 heures hebdomadaires consacrées à leurs clients.

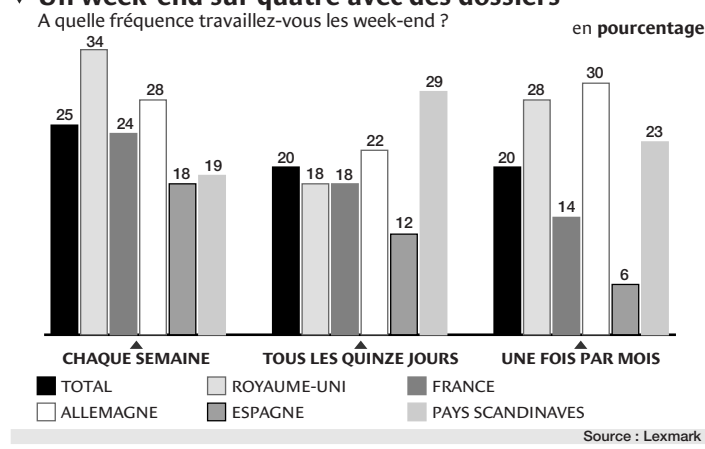
Ce tableau général, note l'enquête, n'a pas beaucoup évolué depuis les années 1980. Les patrons européens restent confrontés aux mêmes difficultés d'emploi du temps. Et en premier lieu, tout ce qui empêche une véritable concentration, que les auteurs de l'étude appellent les « interruptions involontaires ». Les Britanniques estiment – tout comme les Français (12 %) et les Scandinaves (21 %) – que 46 % de ce temps perdu tiennent à des « coups de fil inutiles », alors que les Allemands pensent que ces derniers n'en sont responsables qu'à hauteur de 6 %. Outre-Rhin, on préfère mettre en avant « les problèmes de communication interne » (18 %), la « mauvaise organisation des plannings » (16 %) ainsi que la « paperasserie » (16 %) pour expliquer les déperditions d'énergie. Dernier item qui ne perturbe pas du tout les Anglais – le score est de 0 % – habitués à la tradition orale. Les patrons font assez aisément

leur autocritique, ne rejetant pas vraiment la faute de leur mauvaise organisation sur... leurs employés. Les résultats recueillis par cette explication restent en effet très faibles (0 % au Royaume-Uni, 2 % en France et dans les pays scandinaves) avec deux petites pointes, néanmoins : 8 % en Allemagne et 10 % en Espagne. Se battant la coulepe, tous les PDG interrogés essaient de trouver des remèdes à leur désordre organisationnel, surtout que ce dernier parasite grandement leur vie privée : la moitié des patrons français avouent ainsi ne réussir que trois fois par semaine à rentrer suffisamment tôt chez eux pour embrasser leurs enfants avant qu'ils n'aillent se coucher. Et 12 % disent « qu'ils n'y parviennent jamais ».

Que faire donc ? Allemands et Espagnols insistent sur la nécessité de « mieux anticiper » et de « mieux planifier ». Les autres, en chœur, répètent qu'ils doivent : 1. Lister leurs objectifs ; 2. Etablir leurs priorités ; 3. Vérifier qu'elles sont écrites et réactualisées régulièrement. Ceci afin de libérer du temps, notamment, pour « lire... des livres de management ».

Marie-Béatrice Baudet

Un week-end sur quatre avec des dossiers



Les rémunérations des patrons britanniques bientôt sous surveillance

LONDRES

de notre correspondant
Les « chats gras » britanniques vont devoir modérer leurs appétits. Voilà plusieurs années déjà, que les « fat cats », comme on appelle outre-Manche les patrons aux revenus plantureux, suscitent les griefs des actionnaires qui leur reprochent de gagner trop, surtout lorsqu'ils ne le méritent plus. La chute de nombreuses valeurs boursières et l'érosion des profits des compagnies, donc de ceux des actionnaires, ont transformé cette grogne en colère.

Chose nouvelle, le gouvernement travailliste s'est enfin résolu à prendre en compte cette révolte et à l'apaiser. La ministre du commerce et de l'industrie, Patricia Hewitt, a annoncé le 19 octobre que les sociétés britanniques cotées en Bourse devront soumettre au vote de leurs actionnaires, lors de leurs assemblées générales annuelles, l'ensemble des rémunérations de leurs dirigeants : salaires, primes, bonus et plans d'achat d'actions (stock-options). Un projet de loi en ce sens sera présenté au Parlement dans les prochains mois. Parmi les 350 principales capitalisations de la Bourse de Londres, une entreprise sur dix seulement s'impose cette discipline.

Au cours des deux dernières années, les émoluments des grands patrons britanniques ont augmenté, en moyenne, de 30 %. Les investisseurs institutionnels – fonds de pension et assureurs en

Les actionnaires ne sont pas hostiles à ce que les dirigeants s'enrichissent... à condition que leur gestion ne rogne pas les dividendes qu'ils attendent

tête – ne sont pas par principe hostiles à ce que ces dirigeants s'enrichissent abondamment. A deux conditions : la hausse de leurs revenus doit être en phase avec la bonne santé financière de l'entreprise, et elle ne doit pas rogner les dividendes des actionnaires. Les bénéfices s'évaporent ? Les titres dégringolent ? Eh bien, chacun doit en souffrir, affirment les actionnaires qui ne veulent pas être les seuls à consentir des sacrifices. Autrement dit, les actionnaires souhaitent, en bonne logique, le maintien d'un lien étroit entre la rémunération des dirigeants et leur performance. Ils refusent que le « rapport qualité-prix » des patrons se dégrade, ce qui reviendrait à récompenser l'échec. C'est désormais aussi l'avis du gouvernement.

En annonçant sa décision, la ministre avait sans doute à l'esprit quelques épisodes récents qui ont défrayé la chronique. L'an dernier,

Sir Christopher Gent, le patron de Vodafone, premier opérateur mondial de téléphonie mobile, a touché un bonus de 10 millions de livres (16 millions d'euros) ; cette année, il a reçu 8 millions en actions, alors que leur valeur boursière a diminué de 50 % en un an. Au début d'octobre, le directeur général de Marconi, contraint à la démission après l'effondrement de la capitalisation en Bourse de sa société, a empoché, en s'en allant, 300 000 livres (480 769 euros). Même chose avec l'ancien patron de Railtrack, la société privée en charge des infrastructures ferroviaires, qui avait, en démissionnant l'an dernier, reçu 1,4 million de livres (2,4 millions d'euros). Railtrack vient d'être placé sous administration judiciaire.

BONUS GARANTI

Les actionnaires contestent en particulier l'augmentation spectaculaire des bonus et leur généralisation. Pourquoi, font-ils valoir, faut-il distribuer systématiquement des bonus aux dirigeants des compagnies, après une acquisition ou une offre d'achat victorieuse ? Ces derniers ne sont-ils pas déjà grassement rétribués pour cela ? Ne devrait-on pas attendre un peu d'être sûrs que ces opérations s'avèrent bonnes aussi pour les actionnaires ? La pire pratique, aux yeux de ces derniers, c'est celle du bonus garanti, pour deux, voire trois ans, indépendant du rendement de l'employé, ce qui déconnecte totalement la récompense de la performance.

Les groupements d'actionnaires ont applaudi le projet du gouvernement. « C'est ce que nous demandions depuis quatre ans », a rappelé un porte-parole de l'Association nationale des fonds de pension (NAPF). La NAPF et l'Association des assureurs britanniques (ABI) sont les plus grands investisseurs institutionnels. Ils contrôlent la moitié du marché boursier britannique, soit 2 000 milliards de livres (3 205 milliards d'euros). S'ils ont dû attendre quatre ans pour se faire enten-

dre, c'est qu'ils avaient affaire à forte partie.

Les très gros salaires, expliquaient les patrons, sont le seul moyen de garder les meilleurs talents, notamment ceux tentés par l'expatriation aux Etats-Unis. L'argument est fondé. Mais les dirigeants d'entreprises britanniques gagnent déjà en moyenne un tiers de plus que leurs homologues français, et moitié plus que les Allemands. En outre, une certaine connivence, nouée autour d'intérêts communs, lie les dirigeants et ceux qui, dans les conseils d'administration, sont chargés de fixer le niveau des rémunérations. D'où un manque de transparence dénoncé par les actionnaires qui découvrent, tardivement, le montant des salaires dans le rapport annuel de l'exercice écoulé. Les groupes devront désormais expliquer leur politique salariale aux actionnaires.

Le vote des actionnaires en matière salariale ne sera que consultatif. Mais cette arme devrait suffire à empêcher certains abus d'honneur, car elle est dans l'air du temps. Elle s'inscrit dans la montée en puissance de ce qu'on appelle au Royaume-Uni, l'« administration des sociétés » (« corporate governance ») par les actionnaires, que Tony Blair incite à mieux défendre leurs intérêts. Plusieurs révoltes d'actionnaires ont fait reculer cette année les dirigeants des grands groupes, notamment Vodafone, Marconi, Cable and Wireless et Tomkins. Les patrons sont devenus très sensibles à la moindre contestation. Comme le disait un représentant d'actionnaires au *Financial Times*, les votes au sein des assemblées générales annuelles n'ont rien à voir avec l'exercice d'un scrutin dans une démocratie occidentale, où la simple majorité suffit pour l'emporter : « Cela ressemble plutôt aux élections dans l'ex-Union soviétique, où celui qui avait seulement 2 % des votants contre lui savait qu'il était en mauvaise posture. »

Jean-Pierre Langellier

VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

L'entreprise en perte de crédibilité

Il ne se passe plus désormais une semaine sans qu'une entreprise annonce son plan de restructuration avec son lot de plans sociaux et la détresse des salariés en révolte. Moulinex en est l'un des derniers épisodes. Face à ces décisions, les recherches multiples de reclassement avec l'aide de tous les partenaires sont indispensables. Dans ce domaine, l'histoire de la reconversion industrielle d'une usine à Cherbourg, racontée par Sylvie Massan dans son livre *Les Filles d'Alcatel* (Octarès Éditions, 2001) montre que les réorientations professionnelles, le potentiel des tissus économiques locaux, la mobilisation de l'ensemble des partenaires ne sont pas vains, pourvu que ceux qui les mènent sachent se mettre à l'écoute des acteurs concernés, sans a priori ni schémas préconçus. Mais peuvent-ils totalement réparer une cassure qui touche à la dignité personnelle, au respect qu'elle exige dans la façon dont on vous dirige dans le travail et l'on vous traite socialement ? La formation qui vient trop tard, l'argent versé, les mesures de prétraite, et les reclassements ne peuvent totalement réparer cette blessure-là.

Le problème n'est pas seulement d'ordre économique et social, au sens où on l'entend habituellement, mais il engage une exigence de cohérence et de respect. Aujourd'hui, les directions des entreprises concernées par les licenciements semblent avoir perdu la mémoire. La nouvelle vague de plans sociaux intervient dans un climat d'autant plus dégradé qu'elle apparaît après des années d'encouragements répétés à la mobilisation et trois années de recul du chômage. Les directions qui licencient aujourd'hui ont appelé les salariés à s'identifier aux valeurs de l'entreprise, à développer leur « sentiment d'appartenance », à se motiver, à s'impliquer dans de multiples projets, tout aussi « mobilisateurs » les uns que les autres. On

On ne peut, d'un côté, déclarer que la ressource humaine est le facteur-clé dans l'entreprise, annoncer les devoirs éthiques de celle-ci, la proclamer citoyenne et considérer la suppression des effectifs comme la première chose à faire en cas de difficulté

ne peut, d'un côté, déclarer que la ressource humaine est le facteur-clé dans l'entreprise, annoncer les devoirs éthiques de celle-ci, la proclamer citoyenne et considérer la suppression des effectifs comme la première chose à faire en cas de difficulté

Mesure-t-on l'impact que peuvent avoir ces licenciements dans la détérioration du lien tissé par directions et management avec les salariés, et dans la dégradation des échanges de travail et des rapports sociaux ? C'est, en fait, toute une conception humaniste du métier de directeur des ressources humaines et de l'entreprise qui se trouve profondément atteinte. Les mots rachats et fusions, restructurations, plans sociaux, dépôts de bilan recouvrent mal une fracture qui touche au rapport avec l'entreprise comme collectivité humaine de travail et pôle d'identité local et régional. Pour ceux qui y travaillent, l'entreprise est tout autre chose qu'une machine à produire, soumise aux aléas de la conjoncture et aux mouvements de yo-yo de la Bourse. Elle est le lieu où se nouent des rapports de coopération et de conflits multiples, qui créent un lien d'attachement ambivalent à l'entreprise.

Cet élément est particulièrement marqué quand on a affaire à une entreprise de type familiale où les salariés ont mené l'ensemble de leur carrière mais on la retrouve aussi, à différents degrés, dans les autres entreprises. Cette dimension anthropologique du collectif de travail est niée par l'idéologie moderniste et libérale qui développe l'image d'un collectif composé de salariés atomisés, détachés de toute appartenance collective, que l'on pourrait déplacer à loisir selon les besoins et les aléas du marché. Un tel modèle, qui est plus de l'ordre de l'imaginaire que de la réalité, peut sembler faire écho aux aspirations individualistes des jeunes générations qui auraient un rapport plus distancié au collectif. Tout un style de travail de directions, de cadres et de consultants peut également laisser croire que l'on pourrait vivre désormais sans attaches solides avec la collectivité entreprise, autres que celle d'une intervention visant à la transformation de l'extérieur au plus vite, ou à préparer les plans de restructuration et les licenciements. Le manager entre deux trains et deux avions, vivant dans l'urgence et perpétuellement stressé, vit coupé du réel et du sens commun. Son mode de travail et de vie est celui d'un fonctionnement tout entier soumis aux sollicitations du téléphone portable, d'Internet et des lois du marché.

Le désarroi et la colère des salariés montrent le divorce existant entre l'aveuglement de ceux qui s'identifient à ce modèle et l'attachement des salariés à une entreprise et à une région qui gardent figure humaine. Coincée entre les pressions d'un actionariat versatile et de plus en plus soucieux de rentabilité d'un côté et celles de plus en plus impossibles du « client roi » de l'autre, l'entreprise comme collectivité humaine se déshumanise. On ne reviendra pas, là aussi en arrière, au temps du paternalisme et du taylorisme mêlés, et il serait illusoire de prétendre réconcilier en un tout harmonieux la dimension anthropologique et les lois du marché. Mais le management ne s'en trouve pas moins plongé aujourd'hui dans l'incohérence.

S'il n'existe pas de solution miracle en l'affaire et que tout n'est pas du ressort des dirigeants d'entreprise, reste que la gestion, l'anticipation, la formation des personnels et leur reconversion est du domaine des compétences et de la responsabilité de ces derniers. L'entreprise a une responsabilité sociale, qui ne se confond pas avec la notion confuse et contestable d'entreprise éthique ou citoyenne, et quand elle ne l'assume pas, elle a une dette à l'égard de la collectivité. L'idée selon laquelle les directions et les pouvoirs publics font ce qu'ils peuvent dans un monde devenu immaîtrisable contribue un peu plus à la méfiance et à la déstructuration des rapports sociaux. Les partenaires sociaux ont à trouver de nouvelles garanties collectives qui respectent et protègent les salariés. Et si la puissance publique ne peut pas tout résoudre, elle a un rôle important à jouer à l'échelle nationale et européenne.

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges Friedman (Paris-I, CNRS).

Chaque jeudi

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde
DATÉ VENDREDI